DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 12755 - 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · VENDREDI 31 JANVIER 1986

Le virage du PC portugais

« Voter pour un candidat ne signifie pas l'appuyer. » Cette formule étrange employée par M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du Parti communiste portugais, pour annoncer son soutien à la candidature de M. Mario Soares au second tour de l'élection présidentielle du 16 février prochain, traduit bien son embarras.

Ce n'est pas de gaieté de cœur, en effet, que le PCP appelle à voter pour le candidat du Parti socialiste. Mais l'échec subi au premier tour par M. Salgado Zenha, ancien numéro deux du PS, soutenu conjointement par le président Ramalho Eanes et diverses formations d'extrême gauche, dont *le Parti communiste, avait placé* ce dernier devant un choix difficile.

Pendant toute la campagne pour le premier tour, la propagande du parti a attaqué avec la même violence le candidat conservateur, M. Freitas do Amaral, et M. Soares, qualifiés tous deux de « représentants de la droite ». Et M. Alvaro Cunhal lui-même s'insurgeait lorsqu'on tentait de présenter M. Soares comme un moindre mal.

Tout sépare en effet ces deux hommes qui ont pourtant lutté l'un et l'autre contre le régime salazariste dans la clandestinité. Au lendemain de la « révolution des œillets », en avril 1974, le *dirigeant socialiste* s'est employé avec toute son énergie à contenir l'avancée vers le pouvoir d'un Parti communiste qui avait la faveur de certains des militaires portés à la tête du pays par le coup d'Etat du 25 avril. Depuis, le conflit ouvert entre communistes et socialistes a été l'une des constantes de la vie politique portugaise.

Il existe aujourd'hui une incompatibilité d'humeur totale entre un PC très prosoviétique et un PS tranquillement atlantiste, entre un Mario Soares *principal* artisan de l'entrée du Portugal dans le CEE et un Alvaro Cunhal qui a fermement combattu l'adhésion. En politique intérieure, les points de friction n'ont pas manqué : opposition de M. Soares à l'unité syndicale souhaitée par les communistes, affrontements sur la rigueur économique pratiquée par le dirigeant socialiste alors qu'il était premier ministre.

La logique eût donc été que le PC adoptât pour le second tour de l'élection présidentielle l'attitude qui fut naguère celle du Parti communiste français dans le duel opposant, en 1969, M. Georges Pompidou à M. Poher : l'appel à l'abstention.

Deux considérations ont fait pencher la balance vers un soutien sans enthousiasme à M. Mario Soares. Tout d'abord le PC *se refuse à porter devant* l'histoire la responsabilité, même indirecte, de l'élection au palais de Belem de M. Freitas do Amaral, qualifié par lui de « représentant de la droite fascisante ».

Il n'aurait pas été certain, enfin, que l'électorat communiste, habituellement très discipliné, suive la direction du parti dans sa retraite sur l'Aventin, d'autant plus que le Mouvement démocratique *portugais*, allié du PC au sein de l'Alliance du peuple uni, avait d'ores et déjà pris position en faveur de M. Soares.

Peut-être M. Alvaro Cunhal a-t-il aussi médité sur le destin de certains partis frères d'Europe occidentale qui s'efforcent, eux aussi, de sortir de la spirale de l'isolement et du déclin.

A LA RENCONTRE DE 12 MILLIONS DE CATHOLIQUES

Le pape se rend en Inde pour un voyage-marathon

Jean-Paul II est attendu samedi 1er février, à 10 heures, heure locale, à New-Delhi, première étape d'un voyage en Inde au cours duquel il visitera quatorze grandes villes en dix jours. Son arrivée dans un pays où la minorité catholique compte 12 millions de personnes a été précédée d'une campagne de groupes hindous hostiles au pape.

De notre correspondant

Rome. – De Delhi à Madras, de l'Assam (à l'extrême nord-est) au Kerala (à l'extrême sud-ouest), en passant par Calcutta (la « porte orientale ») et Bombay (la « porte occidentale »), c'est un véritable marathon à travers l'Inde auquel va se livrer Jean-Paul II dix jours durant, du 1er au 10 février.

Dire que ce vingt-neuvième voyage à l'étranger ne fera qu'effleurer le sous-continent n'est pas seulement une grossière évidence. Legs de l'histoire, le christianisme ne s'est implanté qu'aux marches de cet énorme pays, sur les côtes, celle de l'ouest surtout, par où sont arrivés les navires des évangélisateurs, ainsi que dans l'extrême nord-est, où des populations animistes un peu oubliées des hommes ont, elles aussi, plus récemment, été sensibles au message de l'Evangile.

« Voyage pastoral », assurément : le chef de l'Eglise catholique romaine va à la rencontre de ses quelque douze millions d'ouailles indiennes : une goutte d'eau dans la marée humaine du sous-continent, mais on pourrait dire aussi un levain dans la pâte, tant il est vrai que l'importance sociale de cette communauté est supérieure au 1,7 % de la population qu'elle représente. Communauté de surcroît en *« plein élan missionnaire », selon le mot du* cardinal Simon Lourdusamy, préfet de la Congrégation des Eglises orientales, qui a présenté les principaux traits du prochain déplacement pontifical.

C'est, en effet, un des paradoxes de ce fragment de la catholicité : longtemps *« objet de missions »* par excellence (c'est essentiellement pour l'Inde que fut créée, en 1622, la Sacrée Congrégation pour la propagation de la foi), elle est devenue à ce point sujet de l'histoire spirituelle mondiale que l'on voit aujourd'hui des prêtres et des religieuses de l'Inde en action aux quatre coins de la planète et particulièrement dans la vieille Europe. Les deux tiers des jésuites, en cours de formation, sont originaires du sous-continent.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 5.)

LA DROITE ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Barre trouble le jeu de l'opposition

Un slogan : l'union. Une proposition : un sommet des grands leaders de l'opposition autour de lui, chez lui, à Clermont-Ferrand. Tel fut le message de M. Valéry Giscard d'Estaing à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, mercredi soir 29 janvier. L'union ? Elle relève parfois d'un « totalitarisme microcosmique ». Cette déclaration est de M. Raymond Barre, à Viroflay.

Pour l'ancien chef de l'Etat, l'union doit s'imposer comme une nécessité. Elle est même l'un des *éléments du « tiercé gagnant »*, qui comporte également le respect de la Constitution et l'installation d'une *« économie libérale »*.

Tandis que la cohabitation s'impose aux yeux de M. Giscard d'Estaing, comme à ceux de M. Chirac, elle est inacceptable pour M. Raymond Barre, qui y voit un retour *« au régime des partis »*.

M. Giscard d'Estaing fait un acte de foi dans la cohésion de l'éventuelle future majorité, hormis l'attitude que pourraient adopter quelques personnalités. Le comportement de M. Barre est ainsi volontairement minimisé par le député du Puy-de-Dôme.

Dans le même temps, le député du Rhône s'en prend vigoureusement à ceux qui ne reculeraient pas devant une *« connivence intéressée »* avec l'actuel président de la République.

MM. Giscard d'Estaing et Chirac veulent convaincre l'opinion de leur souci de marginaliser et donc d'isoler les positions hétérodoxes de M. Barre. Ce dernier entend poursuivre son chemin au-dessus des partis et de leurs dirigeants.

Dans une campagne – *« une morne campagne »*, dit M. Barre – dominée par la notion de « vote utile », l'argument martelé par MM. Giscard d'Estaing et Chirac est que, en dehors d'une majorité RPR-UDF, la France sera *« ingouvernable »*.

Le leitmotiv des socialistes est que, au contraire, un gouvernement et une majorité RPR-UDF seraient l'assurance de la *« pagaille »*, sous la forme d'un double conflit : entre le président et cette majorité, d'une part, au sein de cette majorité, d'autre part, du fait de la guerre des chefs.

Dans ces conditions, les dissonances barristes apportent de l'eau au moulin du pouvoir. M. Jospin ne s'est d'ailleurs pas fait faute d'exploiter la situation, dès ce jeudi, au micro d'Europe 1 : *« Le tiercé de Giscard, ce serait le désordre »*, a-t-il dit. M. Jospin a, d'autre part, écarté l'idée d'un gouvernement socialiste minoritaire.

(Lire page 12 les déclarations de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre.)

BONNES FEUILLES

M. François Mitterrand et la politique extérieure

M. Mitterrand publie, ce jeudi 30 janvier, chez Fayard *Réflexions sur la politique extérieure de la France*. Cet ouvrage de 442 pages se voulait, à l'origine, un recueil des principaux discours de politique étrangère prononcés par M. Mitterrand depuis 1981 ; le président ne devait, initialement, qu'écrire une préface d'une quinzaine de pages. En fait, c'est un véritable essai de 135 pages qu'il a finalement rédigé. Une défense et illustration de sa politique, qui va sans doute trouver un large écho dans l'actuel débat électoral. Ce sont de très larges extraits de ce texte que nous publions.

La politique extérieure de la France s'ordonne autour de quelques idées simples : l'indépendance nationale, l'équilibre des blocs militaires dans le monde, la contruction de l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres. Les textes réunis dans ce livre en feront apparaître *la trame* et *la raison* des choix qu'elles ont inspirés. On y relèvera à la fois la trace continue du sillon, creusé par le destin bientôt millénaire de la plus ancienne nation d'Europe, et la marque particulière qu'imprime à la vie d'un peuple celui qui le conduit.

J'ai rencontré sur ce terrain, depuis le premier jour, l'adhésion du plus grand nombre des Français. On sait pourtant que la place que notre pays occupe dans le monde est mieux reconnue à l'extérieur de nos frontières qu'au-dedans. C'est une constante de notre Histoire. Certains de nos compatriotes qu'habite une agitation *singulière se sentent* Espagnols ou brûlent pour l'Angleterre en oubliant d'être Français. D'autres plantent leurs oriflammes et campent à jamais sur des lignes Maginot où se terre, pour survivre, une patrie imaginaire.

Dédaignons les collaborateurs. Négligeons les moines ligueurs. J'attache, en revanche, de l'importance aux observations de mes censeurs quand je sens qu'ils *cherchent, comme moi, en passant* par d'autres chemins, comment le mieux servir l'intérêt national. Bref, mes contradicteurs, lorsqu'ils sont sérieux, m'intéressent. Ils me permettront cependant de leur dire que je les vois trop souvent chausser des verres grossissants pour isoler un fait de ceux qui le précèdent et de ceux qui le suivent, au point de se priver de toute vue d'ensemble.

L'UNITÉ D'UNE DÉMARCHE

Je souhaite, par ces textes, les convaincre de l'unité d'une *démarche qui exprime de bout en* bout l'ambition que, d'instinct, de passion, de raison, je nourris pour la France. Aussi loin que remontent mes origines, je suis né d'elle et de l'une de ses provinces, et j'en tire fierté tout en m'émerveillant du renouvellement permanent que lui valent les immigrations successives auxquelles elle doit une part de sa grandeur.

(Lire la suite page 2.)

UN SONDAGE SUR LES CONNAISSANCES LITTÉRAIRES DES FRANÇAIS

Pauvre Molière, pauvre Musset...

Numéro deux français de la vente de livres par correspondance, Le Grand Livre du mois a commandé à la SOFRES un sondage sur les connaissances littéraires de nos concitoyens (1). Il ne permet guère de pavoiser : les Français sont au-dessous de la moyenne. 32 % d'entre eux seulement attribuent à Molière le célèbre « cachez ce sein que je ne saurais voir », 8 % à Musset, 7 % à Stendhal...

Les sondeurs de la SOFRES ne manquent pas d'humour. Chargés d'apprécier ce que nous savons et ignorons de la vie littéraire, ils ont choisi de jouer plutôt que de soumettre leur échantillon à un véritable examen scolaire. Cela retire peut-être un peu de sérieux et de profondeur à *leur investigation*, mais lui apporte en revanche beaucoup de piquant. Sans compter de jolis effets de surprise.

C'est ainsi qu'à la question *« Un seul de ces écrivains n'est pas une femme, lequel ? »* où l'on proposait les noms de Duras, Sarraute, Dormann, Céline (joli prénom féminin), Bourin et Triolet, 35 % seulement ont attribué à l'auteur du *Voyage au bout de la nuit* le sexe masculin, 45 % avouant leur ignorance.

C'est ainsi encore que, malgré tous les battages médiatiques, 31 % des personnes interrogées attribuent le Goncourt de cette année à Yann Queffélec plutôt qu'à quatre autres écrivains proposés, 47 % avouant leur ignorance et 10 % accordant la récompense à Bernard-Henri Lévy – 17 % chez les employés, – ce qui révèle un solide impact publicitaire.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 16.)

(1) Sondage réalisé sur un échantillon national représentatif de mille personnes.

idées

M. Mitterrand et la politique extérieure

(Suite de la première page.)

De cette unité je prendrai un exemple, pour commencer. On se souvient sans doute qu'en 1983 j'ai approuvé l'installation, en Allemagne fédérale, des fusées américaines Pershing-2. Cela m'a valu d'être accusé d'atlantisme, sous-entendu, de soumission aux desseins de M. Reagan. L'imputation avait ceci de pittoresque qu'elle émanait non pas de la direction du Parti communiste, alors associée au gouvernement de Pierre Mauroy, mais des milieux conservateurs. L'atlantisme comme péché ! Voilà, pensais-je, Tartuffe qui se confesse.

NÉCESSITÉ DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Cela ne pouvait me gêner. Mon vote favorable à l'Alliance atlantique, il y aura bientôt quarante ans, me satisfait toujours. Indemne de toute obsession antisoviétique, je continue de croire que le pire danger pour nous, comme pour nos voisins d'Europe occidentale, serait présentement que l'Amérique s'éloignât des rivages de notre continent. Réflexion qui n'altère en rien mes réserves sur divers aspects de la politique des Etats-Unis. J'ai naguère signifié mon désaccord sur l'intervention américaine au Salvador et au Nicaragua. Je m'en étais ouvert au président Reagan, rencontré pour la première fois au sommet d'Ottawa, en juillet 1981, et n'ai pas manqué, par la suite, de le lui répéter. Rappelons ici les termes d'un dialogue aujourd'hui public et que j'ai porté sur diverses tribunes, y compris celle du Congrès américain.

DÉBAT AVEC RONALD REAGAN

J'exprimai à Ronald Reagan ma conviction que les intrusions de son gouvernement en Amérique centrale entretenaient un tragique contresens, que les peuples de cette région luttaient pour une double libération, économique et politique, qu'ils étaient en droit d'attendre de l'Occident qu'il les comprît et les aidât au nom même de sa morale et de sa propre histoire, et que le plus sûr moyen de frayer la route au communisme était de conduire les mouvements révolutionnaires à quêter à Moscou l'argent et les armes dont ils avaient besoin, avant que n'arrivent, par la même route, les idées. Pour lui, le communisme sous-entendait la révolution. S'il l'emportait, l'incendie se propagerait selon les règles d'une stratégie mûrie depuis Lénine. Les Etats-Unis ne pouvaient accepter pareille menace à leur porte. Pour n'avoir pas agi à temps, l'affrontement prendrait une telle ampleur que la paix dans le monde en serait compromise.

Je reviendrai sur ce débat. Mais j'observe qu'en France les milieux d'opposition, que semble choquer le fait qu'on puisse ici approuver et là désapprouver notre puissant allié, dénoncèrent comme une contradiction ce qui constitue à mes yeux la cohérence même de notre politique extérieure.

QUEL SCANDALE ?

Quoi ? Ne pouvait-on sans scandale récuser à la fois le surarmement soviétique et l'intervention américaine ? La France devait-elle se borner à calquer ses choix sur ceux d'un maître ou d'un modèle et renoncer à être ce que les siècles ont fait d'elle ? Cette légèreté me surprit. Il était pourtant aisé de comprendre que, dans l'un et dans l'autre cas, il s'agissait pour moi, par le rappel de deux principes de notre politique extérieure, l'équilibre entre les deux blocs, seul garant de la paix, et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, seul fondement d'une société de droit, d'en affirmer un troisième : l'indépendance de la France.

L'INDÉPENDANCE NATIONALE

A peine écrit – et il l'est ici pour la deuxième fois, – ce mot détonne. Que signifie l'indépendance en 1986? L'attachement au passé? Un orgueil perdu de saison? Une vérité pour demain? Quiconque jette un regard attentif sur le monde alentour constate les solidarités qui se nouent, les frontières qui s'ouvrent, les langues qui s'unifient, les intérêts qui s'interpénètrent, les migrations qui s'enracinent, les empires qui se forment. A cette échelle, le séparatisme, cette recherche d'identité d'autant plus obstinée que le mouvement des sociétés humaines charrie la confusion, ne se distingue guère plus qu'un îlot dans la brume. Chaque jour ce sont les dépendances, les servitudes voulues ou obligées, les grands ensembles qui gagnent du terrain sur le quant-à-soi des rebelles. S'il m'arrive, pour la France, de m'en inquiéter, de redouter cette attraction, je la désire aussi : l'une des idées simples que j'évoquais dès les premiers mots de cette présentation n'est-elle pas l'Europe, ce dépassement de l'Histoire que j'appelle de mes vœux? Je dirai plus loin en quoi j'estime complémentaires l'indépendance de la France et la construction de l'Europe. Ce sera la grande affaire de la génération qui vient que d'harmoniser cette double démarche. Mais que nul ne crie au paradoxe si je place en exergue notre indépendance nationale. C'est qu'elle reste un levier puissant, déterminant, un instrument moderne, et non pas obsolète, de l'action dans le monde d'un pays comme le nôtre.

TOUJOURS YALTA

La France n'est pas un phare éteint, comme le pensent trop de responsables – et si peu responsables – de nos affaires publiques, qui oublient de parler leur langue dans les enceintes internationales, qui s'accommodent de l'absorption des œuvres vives de notre économie par le capitalisme étranger, et pour qui la (fausse) sagesse est de faire acte d'allégeance à la loi des empires. Nous vivons à l'heure de Yalta. Cette réalité nous dicte la hiérarchie de nos devoirs et de nos intérêts. Le plus important est de préserver, face aux deux grandes puissances qui se partagent l'Europe, ce continent qui est le nôtre, l'aptitude à rester soi-même. On n'y parviendra qu'en puisant force et confiance dans nos traditions, notre culture, et en examinant avec nos voisins la façon de mettre en commun nos atouts.

Eternelle dialectique. Dans le temps où s'accélère le mouvement qui pousse les peuples à s'assembler sous la conduite des plus forts, une poussée contraire les incite à cultiver la différence, à perpétuer en eux l'unique. Cela mène sans doute à des luttes inexpiables, sans fin, du type de celle qui oppose Juifs et Palestiniens, deux peuples, deux histoires, deux dieux pour une seule terre; qui déchire le Liban, où un creux dans la montagne, une rue dans la ville, la borne d'un champ dans la plaine, tracent des frontières de sang moins franchissables que la mer.

PRÉSERVER L'UNIQUE

Mais on ne peut limiter là l'explication, et réprouver sans chercher dans les racines de l'être les causes de cet enchaînement. Voyez la longue théorie des peuples qui défient la violence et la mort plutôt que de perdre et leur terre et leur âme, la résistance hier devant Hitler, non point seulement par conviction politique mais aussi par la conscience profonde, philosophique en somme, qu'il n'y a de salut que dans l'irréductible. Non, le patriotisme n'est pas mort ! Il a même de beaux réveils. Le peuple français a connu et surmonté trop d'épreuves pour que son patriotisme ne l'emporte pas, chaque fois qu'il est nécessaire, sur le doute où il se complaît. Mais, pris comme les autres de son voisinage dans les contradictions du siècle, assailli par la vision des masses humaines dont le poids déplace aux bords du Pacifique les centres traditionnels de la puissance, déshabitué de décider pour le reste du monde, il hésite entre deux vertiges, celui du repli sur soi et celui de l'oubli de soi. Pour ceux qui le dirigent, difficile est la tâche de mesurer au plus près la part à concéder et la part du refus. On se défiera, en tout cas, des concepts et des mots reçus. Ainsi en va-t-il de la souveraineté.

Depuis le début du siècle, les renoncements de la France aux attributs de sa souveraineté ne se comptent plus. C'est à Bruxelles que sont arrêtés les objectifs de la politique agricole, à La Haye que sont jugés les procès internationaux où nos intérêts sont en cause, à Luxembourg que sont tranchés les conflits internes à la Communauté. Le GATT engage notre commerce, le SME intervient dans la gestion de notre monnaie, la Communauté dans la fixation de nos zones de pêche et des normes de pollution de nos automobiles, et nous adhérons à des conventions de toutes sortes sur lesquelles nul ne songe à revenir. Je me réjouis de ce que, sur notre planète rétrécie, s'élargisse le champ du contrat. (...)

LES CHAMPS DE BATAILLE MODERNES

Là sont les véritables champs de bataille modernes. Quand je souhaite que les pays et les entreprises d'Europe occidentale s'associent pour inventer, construire et vendre (et je m'y emploie par des initiatives comme « Eurêka »), je n'en pense pas moins qu'un tel projet, qui demandera temps et patience, dépend de la vitalité de l'industrie française. Qu'elle se laisse absorber par les grands cartels internationaux et c'en sera fini des chances européennes. La réussite de l'Europe suppose la réussite de la France. Quiconque en a la conviction s'étonnera de l'indifférence du pouvoir d'avant 81 pour un pareil enjeu. Il est vrai qu'il pourra plaider l'indifférence encore plus surprenante des dirigeants et actionnaires des entreprises elles-mêmes. Songeons qu'en sept ans – de 1974 à 1981, – les actionnaires de six sociétés (Bull, Thomson, Rhone-Poulenc, Pechiney, CGE, Saint-Gobain), nationalisées par la suite, en ont retiré quatre milliards de dividendes pour un apport en capital d'un milliard et demi. Soixante milliards ont été jetés en vain par l'Etat dans le gouffre de la sidérurgie sans qu'on eût procédé à l'examen sérieux des chances et des besoins de cette industrie. Et ainsi de suite.

Les nationalisations et les restructurations qui les ont accompagnées ont mis fin à ce pillage et sauvé les entreprises en question, menacées de déconfiture ou, plus insidieuse, de la « vente par appartements » commencée par leurs anciens propriétaires. Sans cette intervention de la puissance publique, nous n'aurions plus que les débris d'une industrie chimique et plus du tout d'ordinateurs français, et les fleurons de notre production seraient sous la coupe américaine ou japonaise.

UN PACTE FONDAMENTAL

(...) Entre le peuple souverain et celui qu'il porte, par le suffrage universel, à la magistrature suprême, existe un pacte qui s'impose d'autant plus qu'il est enraciné dans l'inconscient collectif de la nation. Ce pacte, qui touche en premier lieu à la sécurité extérieure de la France, dont les citoyens attendent du président de la République qu'il l'assure en toutes circonstances, et celles du temps présent sont rudes, trouve son expression dans la Constitution qui fait du chef de l'Etat le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Le gouvernement dispose à cette fin des forces armées dont le président est le chef. Responsabilité ultime, lui seul peut ordonner la mise en œuvre de la force stratégique, c'est-à-dire de nos armes nucléaires.

J'ai beaucoup médité, on l'imagine, sur le devoir de décider qui désormais était le mien, hors de comparaison, par la gravité et l'étendue de ses conséquences, avec ce que le monde a connu jusqu'au malheur d'Hiroshima.

CONTINUITÉ DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

Je suis naguère opposé à la détention par la France de l'arme atomique. On pouvait concevoir, en effet, dans les années 60, une autre stratégie. Mais, quinze ans plus tard, notre système de défense reposant tout entier sur la force de dissuasion, s'en priver revenait à priver le pays des moyens de sa protection et à l'abandonner au bon vouloir des autres. C'est ce qu'a compris le Parti socialiste, que je dirigeais à l'époque, et qui, en 1978, plutôt que de nier la réalité issue de la politique militaire initiée par de Gaulle, a préféré la prendre en compte. D'autant plus qu'à la question posée depuis la signature de l'alliance atlantique : « Les Etats-Unis d'Amérique s'estiment-ils liés jusqu'à mettre immédiatement en jeu la totalité de leurs forces à la première menace visant un membre de l'alliance ? », il n'avait pas été apporté de réponse. Ou, plus exactement, s'il y avait eu réponse, elle ne pouvait qu'inquiéter davantage. Non seulement Henry Kissinger, en septembre 1979, à Bruxelles, avait lancé cet avertissement : *« Nos alliés ne devraient plus continuer à nous demander de multiplier les assurances stratégiques que nous ne pouvons leur donner ou que, si nous les donnions, nous ne voudrions pas mettre à exécution en risquant ainsi la destruction de la civilisation »*, mais encore il devait en tirer cette thèse qui résume mieux que toute autre la pensée de la plupart des responsables américains : *« La doctrine de l'OTAN souffre d'un vice fatal : les forces conventionnelles d'aujourd'hui, pas plus que celles de demain, ne peuvent adéquatement repousser une attaque conventionnelle soviétique de grande ampleur.*

UNE RIPOSTE PRÉCOCE

» De ce fait, la doctrine requiert que la riposte nucléaire soit précoce. Mais la parité nucléaire stratégique dépouille la menace d'un conflit nucléaire général d'une grande part de crédibilité : on ne peut faire en sorte que le suicide collectif apparaisse comme une option rationnelle (1). » Robert McNamara, après l'amiral Gayler et bien d'autres, avait dit à peu près la même chose : *« Il n'y a pas d'usage militaire sensé de nos forces nucléaires. »* Les propos plus ouverts du président Reagan, s'ils ont mis l'accent sur l'amitié et la solidarité américaines à l'égard de l'Europe, n'ont pas comblé le vide. *« Précoce »* mais non inconditionnelle, l'intervention nucléaire de nos alliés reste hypothétique, du moins quant au moment où elle interviendra, et en tout cas soumise à leur seule appréciation. Or, en telle matière, aucune marge d'incertitude ne peut être acceptée. Il appartient donc à la France d'y pourvoir. Ce qui explique pourquoi mon choix de 1978, alors que j'étais dans l'opposition, me paraît en 1985, devenu président de la République, plus encore justifié, et pourquoi je conduis en conséquence notre politique de défense.

Il y a deux sortes de dissuasion stratégique. La première, traditionnelle, consiste à se rendre plus fort que l'adversaire pour l'empêcher d'agir : cette conception débouche sur la spirale du surarmement.

LE PRINCIPE DE SUFFISANCE

A l'heure où les données techniques changent tous les quatre ou cinq ans, elle confère aux superpuissances le moyen de se détruire plusieurs fois l'une l'autre – et nous avec. La seconde, plus économique et conforme à l'âge nucléaire, consiste à rendre prohibitif pour le plus fort le prix d'une agression contre le plus faible, ou à faire que le risque soit toujours plus important que l'enjeu. Cette conception, qui ne vise pas la parité avec l'adversaire, oblige à maintenir face à lui une capacité de riposte conforme au principe de suffisance. C'est la stratégie de la France. La course aux armements est pour elle qualitative : il s'agit de garantir, en fonciton des progrès technologiques et des contre-mesures toujours plus affinées des plus forts, l'invulnérabilité de sa défense et sa rapidité, sa précision, sa puissance de pénétration dans le système adverse, au sol et dans l'espace.

Mais la dissuasion ne dispense pas d'un effort défensif, surtout s'il s'agit de réduire la vulnérabilité de nos sous-marins en les rendant plus silencieux ou de protéger nos sites ponctuels : bases aériennes ou sous-marines, plateau d'Albion, centres de communications. Quant à l'accès à l'espace, il implique des installations au sol pour les lanceurs, l'ajustement et la tenue des orbites. celles-ci, en raison des lois de la physique, doivent être réparties sur la surface du globe. Nos départements et territoires d'outre-mer nous offrent à cet égard les bases dont nous avons besoin (...).

Bref, j'ai préservé la faculté qu'a notre pays de décider lui-même pour lui-même. La France ne cherche pas à rivaliser avec les arsenaux des deux plus grandes puissances, dont le surarmement déstabilise en permanence l'équilibre des forces et sape, de ce fait, les bases de la paix. Le principe de suffisance, que j'évoquais plus haut, implique que notre armement soit et reste capable à tout moment d'infliger à qui nous agresse des dommages intolérables. Par référence à ce principe, notre stratégie de défense met à la disposition de notre pays une panoplie assez puissante pour contraindre à la fois un adversaire potentiel à respecter notre indépendance et nos alliés à en tenir compte. Ce concept original et raisonnable rassemble à présent la majorité des Français. Ce n'est pas le moindre avantage. Il n'est pas si fréquent qu'esprit de défense et unanimité nationale aillent de pair. Beaucoup de nos voisins envient cette harmonie.

BIENTOT L'ESPACE

Cependant, l'arme nucléaire et les vecteurs que nous possédons, s'ils répondent aux besoins présents, seront dépassés plus tôt qu'on ne le croit. Leur tenue à jour – je veux dire : à jour des progrès accomplis par les Américains et les Russes – exige un effort de conception, une mobilisation d'énergies, une quantité de crédits dont on ne peut rien distraire, fût-ce à des fins militaires utiles mais secondaires, sans nuire à la sécurité du pays. Quant à l'espace, à moins, ce qui est peu probable, que la course ne s'arrête à la Conférence de Genève, la France doit se préparer à prendre part à la compétition. J'ai exprimé le vœu, à La Haye, que l'Europe occidentale s'unisse pour construire une station orbitale habitée. Notre pays fabriquera, avec qui voudra, Hermès, cet avion spatial lancé par Ariane V, qui reliera dans les deux sens la Terre et ses satellites. Il s'agit là d'utilisations « civiles » de l'espace. Mais si l'URSS et les Etats-Unis persévèrent dans sa militarisation, au nom de quel principe l'Europe s'interdirait-elle d'en faire autant ? Cette question restera néanmoins sans réponse tant que l'Europe occidentale, faute d'avoir bâti son union politique, subira d'autres lois que la sienne.

En attendant, les forces françaises possèdent, en nombre et en qualité, le troisième armement du monde. Elles remplissent leurs missions de telle sorte que la France peut atteindre, à tout moment et tout autour de la planète, les objectifs qu'elle s'assigne. Elles garantissent enfin, dans les conditons que j'ai dites, notre indépendance nationale.

LES EXPÉRIMENTATIONS NUCLÉAIRES

Les Etats du Pacifique sud pressent la France de renoncer à ses essais nucléaires d'Océanie. Ils craignent les retombées atomiques, la pollution des eaux, de la flore, de la faune. Pour répondre à ce légitime souci, le gouvernement français a substitué en 1975 les essais souterrains aux expériences atmosphériques. Depuis lors, un système de contrôle mesure en permanence la radioactivité (une étude de Haroun Tazieff, de 1982, démontre qu'elle est inférieure à celle de Paris), analyse les prélèvements d'air et d'eau, surveille la sismologie.

Les expériences ont lieu à des profondeurs de sept à huit cents mètres dans la roche basaltique. Elles vitrifient la cavité provoquée par l'explosion. Aucune infiltration dangereuse n'a été relevée. L'innocuité est telle qu'aussitôt après les explosions, qui ont lieu à la verticale au-dessous de Mururoa, il arrive à nos marins et à nos ingénieurs de se baigner dans le lagon. Ces précautions et ces démonstrations n'ayant pas suffi à convaincre les autorités des Etats plaignants, je les ai invités à envoyer sur place leurs savants pour qu'ils procèdent eux-mêmes aux vérifications désirables.

Les intertitres sont de l'auteur

Le rejet de l'IDS

● LA GUERRE DE L'ESPACE

L'initiative de défense stratégique (IDS) ne date pas d'hier. Ni le débat public à son sujet. C'est le 23 mars 1983, par une déclaration télévisée, que M. Reagan en a lancé l'idée.

● UNE LETTRE D'AMÉRIQUE

Dans une lettre qu'il m'avait adressée ce même jour, le président américain m'avait informé de ses intentions : *« Nous devons nous efforcer, par tous les moyens possibles, de réduire le niveau des systèmes offensifs... Mes conseillers, notamment le Comité interarmes des chefs d'état-major, ont recommandé un examen plus approfondi des possibilités inhérentes aux technologies de défense, donnant ainsi à notre peuple, et à tous ceux que protège le parapluie de l'OTAN, l'espoir à long terme que nous pourrons un jour assurer notre sécurité sans menacer personne ni aucun territoire »*, et il avait ajouté : *« J'ai, il va sans dire, parfaitement conscience des problèmes que soulève tout effort centré essentiellement sur la défense stratégique. Allons-nous faire de l'Amérique une forteresse ? Avons-nous l'intention de violer d'une manière ou d'une autre le traité ABM ou de ne pas respecter nos engagements envers nos alliés ? Visons-nous une capacité de première frappe ? Toutes ces éventualités n'ont aucun sens. »*

Il attendit deux ans avant de donner forme à son projet et de saisir les pays invités à s'y joindre. On en connaît l'économie : un chapelet de satellites tournant autour de la Terre, hors de la couche atmosphérique, surveilleraient notre planète. Munis d'armes adaptées, ils détruiraient en vol les fusées balistiques adverses. Et la philosophie : effacer Hiroshima des consciences, repousser dans la préhistoire le cauchemar de la « destruction mutuelle assurée », soustraire l'espèce humaine aux ravages d'un embrasement sans pareil, tout en assurant la défense du monde libre.

● CONVERSATION AVEC M. WEINBERGER

Au début de l'année 1985, M. Reagan me confirma ses intentions. Je reçus, le 27 mars, la visite du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, chargé de m'apporter les précisions désirables. Mon visiteur insista sur trois points : il s'agissait de recherches, non de fabrication, et encore moins de déploiement ; la nouvelle stratégie serait, par nature et par définition, purement défensive ; l'Europe serait protégée au même titre que les Etats-Unis. Quant à l'invitation, on espérait à Washington une réponse rapide. Dans quel délai ? Le secrétaire à la défense demeura évasif. Sans doute, devant la réserve irritée des chancelleries européennes, avait-il renoncé aux soixante jours initialement prévus. Une démarche amicale perd ce caractère quand elle cède à l'impatience.

Je donnai ma réponse quelques semaines plus tard. Dans l'après-midi du 2 mai, à l'aéroport de Cologne, un hélicoptère m'embarqua pour me déposer dans le jardin d'un diplomate en poste à Bonn. Ronald Reagan m'y attendait, entouré de ses principaux collaborateurs. Le sommet annuel des sept pays les plus industrialisés s'ouvrait une heure après dans cette ville.

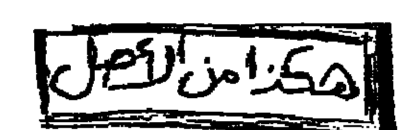
● CONVERSATION AVEC RONALD REAGAN

Nous n'avions pas de temps à perdre. Politesses faites, mon interlocuteur attaqua d'emblée le sujet difficile : l'initiative de défense stratégique. La question n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la Conférence, mais elle occupait toutes les conversations et remplissait les colonnes des journaux. On savait que le président des Etats-Unis souhaitait obtenir rapidement l'accord de ses partenaires. On savait aussi que cinq d'entre eux opineraient et que la France se montrerait rétive. Il m'exposa méthodiquement ses arguments et prêta à sa conviction les accents chaleureux et la sincérité qui font le charme de sa personne. Ronald Reagan respecte, dans le dialogue, ceux qu'il entend séduire. On peut ne pas aimer sa politique, on ne peut refuser à l'homme les égards qu'il prodigue. J'ai eu avec lui, et j'en aurai d'autres, de rudes joutes. J'aurais préféré parfois baisser la garde pour lui être agréable. Mais ce n'est pas de cette manière qu'on règle les affaires du monde et qu'on traite avec les empires. Il développa à son tour l'argumentation de Caspar Weinberger et souligna que la France et ses industries tireraient avantage des offres de sous-traitance que les Etats-Unis ne manqueraient pas de leur soumettre. Je tiquai sur l'expression *« sous-traitance »*, qui, il est vrai, n'a pas en langue anglaise une signification aussi désagréable que dans la nôtre. J'observai d'abord que la France ne consentirait pas à souscrire à quelque accord que ce fût, notamment dans l'ordre militaire, sans avoir part à la décision, que le rôle d'exécutant qui nous était dévolu suffisait à justifier mon refus. Puis je sortis de ce discours pour discuter le bien-fondé de la stratégie au terme de laquelle on voyait poindre la « guerre des étoiles ». J'en contestai l'opportunité alors que les négociateurs américains et russes venaient de convenir d'en débattre à Genève ; j'en contestai le fond : la défense spatiale ne pouvant avant un demi-siècle, pour le moins, se substituer au nucléaire, que deviendrait l'Europe entre-temps ? Pourquoi sortir d'un équilibre qui garantit la paix depuis quarante ans ?

● LA CRAINTE DE LA PREMIÈRE FRAPPE

Nous étions pressés, je l'ai dit. Ronald Reagan fit encore valoir l'urgence et la nécessité qu'il y avait à accélérer les recherches en raison de l'avance soviétique dans la connaissance des armes balistiques antimissiles et antisatellites, connaissance qui, selon lui, plaçait les Russes en situation de frapper les premiers sans craindre de représailles sérieuses. Nous nous séparâmes après avoir parlé, autre affaire délicate, de la convocation éventuelle d'une conférence commerciale (le GATT) pour 1986, et nous partîmes pour le palais Schaumburg rejoindre le chancelier allemand, notre hôte.

Cette conversation convainquit sans doute nos amis américains de la résolution de la France de ne pas s'engager dans l'IDS. Il n'en fut plus question entre nous. (...)





étranger

Canada

Le ton monte entre partisans et adversaires d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Montréal. – Avant même l'ouverture des négociations sur le libre-échange, prévues pour le début du mois de mai, entre le Canada et son premier partenaire commercial, les Etats-Unis, le ton monte entre partisans et adversaires de la création d'un marché nord-américain.

Les premiers estiment qu'Ottawa a tout à gagner d'un accord qui permettrait aux entreprises canadiennes d'avoir accès à un marché dix fois plus important. Les autres craignent que la suppression totale des barrières commerciales entre les deux pays (près de 80 % des échanges se font déjà en franchise) ne soit la première étape vers une remise en question de l'indépendance politique du Canada et sa transformation progressive en un cinquante et unième Etat de la Fédération américaine.

Les syndicats, certains gouvernements provinciaux et plusieurs organisations patronales se mobilisent pour bloquer le processus enclenché en septembre par le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney. L'Ontario, la province la plus industrialisée, a pris la tête du mouvement de contestation. Son premier ministre, M. David Peterson, vient de dénoncer l'attitude du gouvernement fédéral qui, a-t-il déclaré, *« cherche la guerre »* en ridiculisant publiquement les objections de l'Ontario. Selon une étude publiée par le gouvernement provincial, près de 300 000 emplois seraient menacés par l'accord de libre-échange envisagé.

Ottawa estime, au contraire, que l'Ontario serait le principal bénéficiaire de la levée des barrières commerciales. Grâce à son industrie automobile, cette province est à elle seule le premier partenaire commercial des Etats-Unis, devant le Japon.

Points de vue québécois

Pour le Québec, les études sont tout aussi contradictoires, mais le gouvernement libéral de M. Bourassa est plutôt favorables au libre-échange. Un document publié le samedi 25 janvier révèle que 455 000 emplois seraient menacés, en particulier dans les industries qui se sont développées grâce aux barrières tarifaires et aux subventions gouvernementales. C'est le cas dans le textile, la pétrochimie, les produits pharmaceutiques, la métallurgie, le matériel de transport, l'industrie navale, l'imprimerie et les brasseries.

Mais le gouvernement québécois, pourtant à l'origine de ce document, est en désaccord avec ses conclusions. Il estime que cette étude ne tient pas compte des nouveaux marchés qui deviendraient accessibles aux entreprises québécoises grâce au libre-échange. L'ancien ministre des finances, M. Jacques Parizeau, dont les commentaires font autorité, a appuyé le point de vue gouvernemental en déclarant que l'ouverture du marché américain allait permettre aux entreprises de la province francophone de *« réaliser des économies d'échelle en élargissant leurs séries »* et de devenir aussi compétitives que les industries américaines.

De plus, estime M. Parizeau, *« l'écart qui existait entre le Québec et les Etats-Unis pour les coûts de main-d'œuvre a été nivelé avec la baisse du dollar canadien »* (après avoir été longtemps à parité avec la devise américaine, le dollar canadien ne vaut plus que 0,71 dollar américain). Selon lui, *« les Américains sont aussi peu compétitifs que nous dans les secteurs traditionnels »* comme le textile et la chaussure.

L'identité culturelle

Si les provinces sont divisées, le gouvernement fédéral ne parle pas non plus d'une seule voix. Le premier ministre, M. Mulroney, et certains de ses ministres, en particulier le responsable du commerce extérieur, M. James Kelleher, sont très proches de l'équipe actuellement au pouvoir à Washington. Ils partagent la vision du président Reagan, qui souhaite parvenir à un accord bilatéral avec le Canada pour donner l'exemple à l'Europe et au Japon en prévision des prochaines négociations du GATT (accord général sur les tarifs) sur la libération des échanges à l'échelle mondiale.

D'autres ministres, toutefois, sont plus prudents. C'est le cas du responsable des affaires extérieures, M. Joseph Clark, qui veut notamment exclure des négociations avec Washington les politiques d'aide à l'agriculture. D'autres encore, plus nationalistes, craignent qu'un accord de libre-échange n'enlève au Canada sa spécificité, aussi bien sur le plan social (les politiques sociales sont beaucoup plus développées au Canada qu'aux Etats-Unis) que sur le plan culturel.

Le ministre des communications, M. Marcel Masse, mène une bataille difficile pour obtenir que les « industries culturelles » soient exclues des négociations. L'identité culturelle des Canadiens est déjà très fragile : ils ont accès aux chaînes de télévision américaines, leur industrie du cinéma est massivement contrôlée par les Etats-Unis, et plus de 50 % de la télévision est entre les mains de quelques grosses sociétés étrangères américaines et britanniques.

D'abord isolé au sein du gouvernement, M. Masse a finalement obtenu l'appui du premier ministre à la suite des fortes pressions exercées par le milieu culturel du Canada anglais. Dans un discours prononcé à Chicago au début de décembre, M. Mulroney a déclaré que les Canadiens tenaient autant à leur *« souveraineté culturelle »* que les Etats-Unis à leur sécurité nationale.

Cette prise de position a rassuré quelque peu les milieux culturels canadiens, mais elle a agacé les Etats-Unis qui, à travers leur ambassadeur à Ottawa, M. Thomas Niles, avaient déjà fait savoir qu'il s'agissait d'un *« sujet artificiel »*.

A vrai dire, les Américains manifestent de plus en plus ouvertement leur irritation devant les attitudes contradictoires des différents intervenants dans le dossier du libre-échange. M. Niles vient de rappeler une fois de plus qu'aucun secteur ne devait être exclu des négociations. Et, sous le couvert de l'anonymat, plusieurs hauts fonctionnaires américains ne se sont pas privés, depuis quelque temps, de dénoncer les louvoiements du gouvernement canadien, lui reprochant de vouloir *« changer les règles du jeu avant l'ouverture des négociations »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

M. Jean-Louis Roy directeur du quotidien « le Devoir » nouveau délégué général du Québec à Paris

Québec *(AFP)*. – Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé, mercredi 29 janvier, la nomination de M. Jean-Louis Roy, quarante-cinq ans, au poste de délégué général du Québec à Paris.

Directeur du quotidien montréalais *le Devoir* depuis cinq ans, M. Roy occupera à partir de février le poste laissé vacant en octobre dernier par Mme Louise Beaudoin, qui avait démissionné pour pouvoir prendre part aux élections législatives provinciales du 2 décembre dernier, sous la bannière du Parti québécois.

Sans appartenir lui-même au Parti québécois, M. Jean-Louis Roy s'était publiquement prononcé, en 1980, en faveur du « oui » au référendum sur la souveraineté-association du Québec au sein du Canada. Sa nomination à la fin de la même année à la tête du *Devoir* avait été plutôt bien accueillie par les milieux indépendantistes, qui voyaient en lui un nationaliste, modéré certes, mais soucieux de défendre l'identité culturelle du peuple québécois et la langue française, dans un ensemble canadien où la province aurait disposé d'une certaine indépendance.

Intervenant à l'issue d'une crise qui avait duré presque trois ans, la désignation de M. Jean-Louis Roy au poste de directeur du très respecté quotidien montréalais avait été à l'époque fort remarquée. Il succédait, en effet, à M. Claude Ryan, lequel avait démissionné pour prendre la direction du Parti libéral du Québec. Les deux hommes s'étaient ensuite retrouvés dans des camps opposés lors du référendum sur la souveraineté-association. Ironie de l'histoire, ils se retrouvent tous les deux, aujourd'hui, au service du même gouvernement, M. Ryan étant depuis décembre dernier ministre de l'éducation dans le nouveau gouvernement libéral de M. Bourassa.

Ancien universitaire, M. Jean-Louis Roy est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *la Marche du Québec* et *le Choix d'un pays*. Il a été président de la Ligue des droits de l'homme de 1972 à 1974 et appartient aujourd'hui au Haut Conseil de la francophonie, dont il est un membre actif.

M. L.

Haïti

Des dizaines de milliers de manifestants réclament le départ du « président à vie »

Port-au-Prince *(AFP)*. – Environ 40 000 personnes, selon des estimations officieuses, ont manifesté pacifiquement, le mercredi 29 janvier au Cap-Haïtien, deuxième ville du pays sur la côte nord.

La manifestation, qui a pris des allures de carnaval, avec des instruments de musique improvisés, des chansons et des slogans réclamant le départ du président Jean-Claude Duvalier, a duré toute la journée. Les manifestants, qui ont été acclamés par la population, brandissaient de petites branches d'arbre et une croix de 2 mètres de haut portant l'inscription « Le temps est venu pour un changement ». La police est restée discrète, abandonnant les rues à la manifestation.

Les militaires, en tenue de combat et portant des boucliers anti-émeutes, se sont bornés à interdire, sans faire usage de la violence, les abords des casernes du Cap-Haïtien et à protéger les bâtiments abritant deux stations de radio privées ainsi que le quartier général de la milice (« tontons macoutes »). La plupart des slogans réclamaient le départ du président Jean-Claude Duvalier et dénonçaient les *« vols »* des caisses publiques par le pouvoir.

En outre, trois personnes sont mortes étouffées au cours d'un mouvement de panique déclenché lors d'incidents qui se sont déroulés, mardi, dans la ville de Léogane, au sud de Port-au-Prince à l'occasion d'opérations d'embauche de coupeurs de canne à sucre haïtiens pour la République Dominicaine. Aux Cayes, au sud-ouest de la capitale, six dépôts de nourriture ont été pillés par la population.

A Port-au-Prince, le président de la Ligue haïtienne des droits de l'homme, un organisme indépendant, M. Gourque a demandé au gouvernement d'*« accéder aux revendications du peuple »* et de libérer plusieurs détenus politiques, dont un journaliste du *Petit samedi soir*, M. Gabriel Hérard, arrêté fin décembre par la police politique – dissoute, dimanche, par le président Duvalier – et un membre du Parti démocrate-chrétien haïtien (PDCH de M. Sylvio Claude), M. Jean Emmanuel Bonheur.

« L'histoire est en marche et rien ne peut l'arrêter », a estimé M. Gourque. De son côté, le quotidien gouvernemental haïtien *le Nouveau Monde* a estimé dans un éditorial qu'*« il ne peut y avoir ni paix ni concorde sans Jean-Claude Duvalier à la tête du pouvoir et que la présidence à vie se révèle encore plus nécessaire à cause des impératifs de l'heure »*.

● *Washington demande aux Américains d'éviter les villes en proie à des troubles (AFP).* – Le département d'Etat a recommandé, mercredi 29 janvier, aux ressortissants américains d'éviter trois villes de Haïti qui ont été le théâtre de manifestations antigouvernementales. Le porte-parole du département d'Etat a invité les Américains à ne pas se rendre au Cap-Haïtien, aux Gonaïves et aux Cayes. Cette recommandation, a-t-il précisé, constitue *« seulement une précaution »* du fait du caractère violent de certains affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

Costa-Rica

● *Les évêques solidaires de l'Eglise nicaraguayenne.* – La conférence épiscopale du Costa-Rica a exprimé, le mercredi 29 janvier, *« sa plus profonde solidarité »* avec l'Eglise catholique nicaraguayenne *« devant le harcèlement constant et systématique »* auquel la soumet le gouvernement sandiniste. L'archevêque de San-José, Mgr Roman Arrieta, président de la conférence épiscopale du Costa-Rica, a déclaré que ce *« harcèlement »* contre l'Eglise nicaraguayenne *« se manifeste de multiples façons »*, citant *« la confiscation du journal* Iglesia *et la fermeture de Radio-Catolica, ainsi que l'interdiction faite à l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, de célébrer des messes dans les campagnes, et les menaces d'exiler plusieurs prêtres »*. – *(AFP.)*

Etats-Unis

M. RICHARD LYNG NOMMÉ SECRÉTAIRE A L'AGRICULTURE

Washington *(AFP)*. – Le président Reagan a nommé, mercredi 29 janvier, M. Richard Lyng au poste de secrétaire à l'agriculture en remplacement de M. John Block, démissionnaire. M. Reagan a déclaré qu'à l'heure où les agriculteurs américains s'efforcent de surmonter les problèmes qui les affectent, ceux-ci *« vont avoir avec Dick Lyng un ami solide »*. *« Nous avons un problème agricole »*, a dit le président, qui a ajouté : *« La mise en œuvre de la nouvelle législation adoptée en décembre dernier permettra à l'agriculture d'être davantage régie selon les principes d'une économie de marché. »*

Agé de soixante-sept ans, M. Lyng est un ami de M. Reagan, avec qui il entretient des relations étroites depuis plus de vingt ans. Ancien adjoint direct de M. Block, de 1981 jusqu'au début de 1985, il avait été responsable des services agricoles de l'Etat de Californie à la fin des années 60, lorsque M. Reagan était gouverneur de cet Etat. Sa nomination a été bien accueillie par le Farm Bureau, organisation qui représente environ les trois quarts des fermiers américains.

INDEMNISATION DES AMÉRICANO-NIPPONS INTERNÉS DE 1941 A 1945

Washington. – Une cour d'appel américaine a récemment déclaré recevables les demandes d'indemnisation présentées par les Américains d'origine japonaise arrêtés sous prétexte de sécurité nationale et internés dans des camps aux Etats-Unis pendant la deuxième guerre mondiale. Par deux voix contre une, les juges ont infirmé la décision d'une juridiction de première instance qui invoquait la prescription pour débouter un groupe de plaignants représentant des milliers de victimes et réclamant 24 milliards de dollars de dédommagements au gouvernement. La décision de la cour va permettre à la majorité des cent vingt mille Américains d'origine japonaise victimes des mesures d'internement, ou à leurs héritiers, d'entamer les procédures légales en vue de leur indemnisation. Les partisans d'une loi sur l'indemnisation des anciens internés vont, par ailleurs, poursuivre leur action au Congrès. – *(AFP, UPI.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 290 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

La présidence néerlandaise du conseil européen veut rendre irréversible la réalisation du « grand marché intérieur »

De notre envoyé spécial

La Haye. — Quarante-cinq réunions ministérielles d'ici au 30 juin ; près de cent décisions à faire prendre en 1986 par les Douze à la majorité qualifiée pour entamer la dernière phase d'achèvement du Marché commun ; arrêter, avant le 1er mars, les principales décisions pour la prochaine campagne agricole : tel est le programme d'action ambitieux de la présidence néerlandaise du conseil européen, en fonction depuis le 1er janvier. Une présidence dont la tâche, dans l'immédiat, se trouve évidemment compliquée par le rejet du projet de réforme institutionnelle de la CEE par le Parlement danois.

C'est bien pourquoi M. Van den Broek, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, souhaite procéder, avant même le référendum organisé au Danemark, à la signature de l'« Acte unique » rassemblant les différentes dispositions élaborées par le conseil européen de Luxembourg. Le chef de la diplomatie néerlandaise ne cache pas sa volonté d'influencer ainsi les Danois qui hésiteraient à se prononcer en faveur de la réforme européenne.

A peine connue, l'initiative de La Haye a soulevé des difficultés. Outre le gouvernement italien, qui doit recueillir l'avis de son Parlement avant de lever la réserve émise à Luxembourg. Athènes et Lisbonne sont plutôt réservées pour cautionner l'opération prévue par la présidence.

Devant tant de précautions ou de réticences, La Haye a du mal à cacher son agacement. Le premier ministre, M. Lubbers, déclare « *ne pas comprendre la position négative du Folketing* », tandis que M. Van Eekelen, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, n'hésite pas à reprocher aux Danois « *d'avoir une vision statique de la situation* ». C'est que, fort d'une administration d'autant plus efficace qu'elle est rompue depuis longtemps aux affaires européennes, le cabinet néerlandais entend profiter de l'occasion de cette présidence pour engager de manière irréversible la réalisation du « grand marché intérieur » communautaire, dont il fait la clé de la construction européenne.

Traditionnellement fervents défenseurs de la liberté des échanges commerciaux, les Pays-Bas poursuivent aussi des objectifs bien précis. Inaugurer sous leur présidence le nouveau processus de décisions au sein du conseil des ministres des Douze leur donne l'espoir qu'ils pourront prendre l'initiative dans le secteur des transports routiers et aériens, où ils sont, depuis plusieurs années, en première ligne, pour pousser à la déréglementation.

Une politique agricole draconienne

Les ministres néerlandais, y compris M. Braks, chargé du portefeuille de l'agriculture, sont aussi unanimes pour réclamer une politique draconienne dans le secteur des dépenses agricoles. M. Braks va même jusqu'à lancer un appel à ses collègues des finances « *afin qu'ils se montrent durs* ». Au passage, M. Braks a formulé l'espoir que l'Allemagne fédérale n'aura pas la même attitude que l'année dernière. Pour la campagne en cours, Bonn a refusé une baisse des prix des céréales, en contradiction avec l'objectif de rigueur budgétaire. C'est ce qui explique que les Néerlandais soient pressés d'engager rapidement une réforme du Marché commun des céréales et de la viande bovine. Ils souhaitent réduire sensiblement les dépenses d'intervention pour ces deux groupes de produits qui, après le lait, constituent les postes les plus importants du budget agricole européen.

MARCEL SCOTTO.

LES DÉBATS DU CONGRÈS JUIF MONDIAL A JÉRUSALEM

Pressions ouvertes ou diplomatie secrète pour faciliter l'émigration d'URSS ?

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Quelle politique suivre face à la nouvelle direction soviétique ? Quelles chances et quels risques la détente qui s'est amorcée entre les Etats-Unis et l'Union soviétique offre-t-elle pour la paix au Proche-Orient, pour l'avenir d'Israël et pour le sort des deux millions et demi de juifs soviétiques ? Ces questions sont au centre des débats du Congrès juif mondial (CJM) réuni à Jérusalem pour sa huitième assemblée plénière.

M. Edgar Bronfman, qui avait pris les rênes du CJM en 1979, a été reconduit à l'unanimité à la présidence le mardi 28 janvier pour un nouveau mandat de cinq ans par les délégués de soixante-trois pays. Cet accord — M. Bronfman étant au demeurant le seul candidat — ne peut masquer les divergences auxquelles donne lieu la politique du président du CJM vis-à-vis de l'Union soviétique. Le vice-premier ministre et ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir a ouvert le feu mardi matin en mettant en garde l'assemblée contre le recours à la seule diplomatie discrète pour obtenir un changement d'attitude des dirigeants soviétiques, « *le silence étant l'ennemi de notre cause* ».

Obtenir et donner

En distinguant la « *diplomatie* » des gouvernements du « *combat* » que doivent mener les organisations juives, M. Shamir a fait la leçon à la présidence du CJM, qui pratique une politique de discussions directes et confidentielles avec les autorités soviétiques. Or cette politique n'a donné aucun résultat jusqu'à présent, en dépit des deux voyages que M. Bronfman avait faits à Moscou en septembre et en décembre derniers. M. Singer, secrétaire général du CJM, s'est déclaré à Jérusalem « *prudemment optimiste* » sur les chances de voir reconnaître aux juifs soviétiques des droits culturels, d'une part, et, d'autre part, le droit d'émigrer pour ceux qui le souhaitent.

La ligne de conduite de MM. Bronfman et Singer est donc sujette à caution aux yeux de plusieurs responsables gouvernementaux israéliens ou dirigeants d'organisations juives. Le témoignage de M. Eliahu Essas, récemment autorisé à quitter l'Union soviétique, après quinze années de lutte, sur l'intervention de M. Bronfman, est apparu à plusieurs participants à l'assemblée comme une défense naïve de la présidence du CJM. Il faut « *améliorer les relations commerciales et humaines entre l'Est et l'Ouest* », a dit M. Essas, ajoutant qu'on ne peut prétendre « *obtenir quelque chose* » des dirigeants soviétiques « *sans rien donner* » en échange.

L'un des principaux avocats d'une autre politique est M. Léon Dulzin, président de l'Organisation sioniste mondiale (OSM), qui, mardi soir, lors de la soirée organisée au théâtre de Jérusalem pour le cinquantième anniversaire du CJM, en présence du président de l'Etat d'Israël, M. Herzog, a déclaré que les organisations juives doivent « *accentuer leur pression en dépit des manipulations soviétiques* » consécutives à la rencontre Reagan-Gorbatchev de Genève en octobre dernier. L'OSM est, à travers l'Agence juive, l'un des deux principaux bailleurs de fonds du CJM, l'autre étant M. Bronfman lui-même, président de la puissante société de distillation et de vente d'alcool américaine Seagram.

Des soupçons déplaisants

La double qualité de M. Bronfman, à la fois l'un des partenaires commerciaux américains des Soviétiques — il est l'un des directeurs du Conseil commercial et économique américano-soviétique — et président de la principale organisation juive internationale, lui a attiré des soupçons déplaisants. A ceux qui l'accusent d'« *aller à Moscou avec pour souci premier la signature de contrats pour Seagram* », M. Bronfman a répondu que sa signature d'homme d'affaires ajoute à sa « *crédibilité* » et à son « *poids* » auprès des Soviétiques, qui savent que son « *souci principal* » est de se « *battre pour les droits des juifs soviétiques* ».

MM. Shamir, Dulzin et Bronfman sont d'accord pour considérer que le combat pour les juifs soviétiques repose sur la revendication de leur droit à retrouver leur foyer national qui est Israël et que les Soviétiques sont en droit d'imposer la condition aux émigrants éventuels de n'aller nulle part ailleurs que dans ce pays. Il serait difficile aux autorités de Moscou, dans le cas contraire, de freiner l'émigration d'autres citoyens. Aussi n'est-il plus question à présent d'un transit par la Pologne ou par un autre pays socialiste mais de vols directs Moscou-Tel-Aviv.

L'importance prise par le problème des juifs soviétiques a relégué au second rang dans les débats de l'assemblée celui de la paix au Proche-Orient. Les rapports entre Israël et l'Union soviétique sont une des données principales de deux problèmes. M. Bronfman a exprimé au sujet de la paix la conviction qu'aucun résultat durable ne pourra être obtenu « *aussi longtemps que les Soviétiques resteront en dehors du « processus » et qu'un renouveau des relations* » entre Israël et l'Union soviétique « *est une perspective vraisemblable* ».

Tout autre est le point de vue de M. Shamir, qui a déclaré : « *Nous n'avons aucune preuve que l'Union soviétique soit prête à changer de politique vis-à-vis d'Israël* », même si « *des signes encourageants* » sont apparus ailleurs en Europe de l'Est.

M. Shamir n'en a pas moins vigoureusement critiqué l'Egypte, à laquelle il reproche de ne pas tenir les engagements de son traité de paix avec Israël, d'opposer à ce dernier « *un barrage constant de propagande anti-israélienne et antijuive* » dans sa presse, de « *soutenir ouvertement l'OLP* » et de refuser de renvoyer son ambassadeur à Tel-Aviv.

Au sujet de la Jordanie, M. Shamir a déclaré que le roi Hussein, en raison de ses liens avec la Syrie et avec l'OLP, dispose d'une liberté de mouvement « *limitée* » pour répondre aux propositions d'Israël. S'agissant de la politique israélienne envers l'Egypte comme envers la Jordanie, M. Shamir a tenu surtout à souligner que l'absence de progrès dans le processus de paix n'est pas due à « *des conflits internes* » entre le Likoud et le Parti travailliste, mais uniquement à l'attitude de ces pays. Il a reconnu toutefois que les deux partis associés au gouvernement peuvent « *avoir des divergences d'ordre tactique* »...

PATRICK JARREAU.

LE PRÉSIDENT ARGENTIN SE RENDRA A MOSCOU EN 1986

Moscou. — Le président argentin Raul Alfonsin se rendra en visite officielle en URSS dans la seconde moitié de cette année, a indiqué, mercredi 29 janvier à Moscou, le ministre argentin des relations extérieures, M. Dante Caputo.

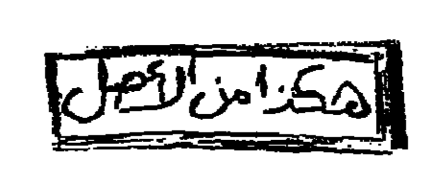
Arrivé mardi à Moscou, le ministre a été reçu par le chef de l'Etat, M. Gromyko, et a eu deux entretiens avec son homologue, M. Edouard Chevardnadze, à qui il a remis un message du président Alfonsin adressé à M. Gorbatchev.

Un nouvel accord commercial a été signé à l'occasion de cette visite, ainsi que des protocoles sur les échanges culturels et les consultations politiques. — *(AFP, UPI.)*

M. JEAN AUDIBERT VA ÊTRE NOMMÉ AMBASSADEUR A BRUXELLES

M. Jean Andibert, ancien ambassadeur de France à Vienne, va être prochainement nommé ambassadeur à Bruxelles, a-t-on appris mercredi 29 janvier au Quai d'Orsay. Il remplacera à ce poste M. Jacques Thibau.

[Né le 28 décembre 1927, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a tout d'abord servi, M. Andibert a été intégré au corps des conseillers du Commissariat général au plan en 1962. Il a, depuis cette date, occupé différentes fonctions au ministère de la coopération, avant de devenir, en 1976, président du conseil d'administration de l'Agence de sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar. En 1981, M. Jean-Pierre Cot, nommé ministre de la coopération, l'a chargé de diriger son cabinet. Après le départ de M. Cot du gouvernement, M. Andibert a été nommé, en mai 1983, ambassadeur à Vienne, poste où il a été remplacé deux ans plus tard par M. François-Régis Bastide.]



Le voyage de Jean-Paul II en Inde

(Suite de la première page.)

Vu de Rome, ce pourrait donc être là la première spécificité d'une visite qui, pour le reste, s'inscrit dans le cadre du projet de Jean-Paul II de rencontrer, au moins une fois durant son pontificat, la totalité des communautés catholiques de la planète : le pape sera face à des fidèles qui sont tout sauf des tièdes.

Cela se mesure, au premier chef, à leurs œuvres : plus de 4 millions d'élèves, de toutes croyances et origines sociales, dans leurs écoles, collèges, lycées et universités ; près de dix mille établissements de soins ou d'assistance ; une foule de réalisations socio-économiques au ras du sol dans un pays dont près de la moitié des 750 millions d'habitants sont en situation de pauvreté, voire de détresse.

Vitalité qui se révèle aussi au nombre des vocations, des prêtres (14 000) et des religieuses (60 000), des séminaires (106), des congrégations (217) : bref de quoi satisfaire un pape que hante, dans son environnement européen immédiat, une montée de l'indifférence religieuse.

Plusieurs rites

Enfin, toujours selon les mots du cardinal Lourdusamy, Jean-Paul II verra là-bas des fidèles qui *« fréquentent l'église »*, *« de grande dévotion »*, peu touchés par *« le consumérisme et le matérialisme de l'Occident »*, qui respectent les *« valeurs morales »* et les *« traditions de la famille »*, preuves d'un christianisme *« très solide »*, au goût d'un pontife d'origine polonaise.

Le Vatican est très optimiste, et pas seulement par convention, sur le succès de ce prochain voyage. Le « patron » des Eglises orientales au Vatican (qui a d'ailleurs été douze ans secrétaire de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples) n'exclut certes pas que, ici ou là, quelques groupes de nationalistes hindous puissent se livrer à des manifestations hostiles. Mais il fait surtout le compte des raisons pour lesquelles le pape se sentira chez lui au cours de ce voyage.

L'amour du « sacré »

Tout d'abord, explique Mgr Lourdusamy, l'Inde aime tout ce qui est *« sacré »*, et la personne du pape entre évidemment dans cette catégorie. Le gouvernement de ce pays, officiellement laïque, a d'ailleurs fait tous ses efforts pour complaire au Saint-Père, l'autorisant par exemple à se rendre dans la zone « hautement sensible » du Maghalaya, à l'extrême nord-est.

Réciproquement, le pape, *« homme de prière »*, ne pourra que se sentir à l'aise dans un pays *« incliné à la contemplation, au silence et à tout ce qui conduit à la paix intérieure »*. Enfin, le *« profond respect pour les religions non chrétiennes »* que manifeste Jean-Paul II devrait être, selon le préfet, un *« facteur positif »* dans un sous-continent qui a été le berceau des grandes religions, tels naturellement l'hindouisme mais aussi le bouddhisme (une rencontre avec le dalaï-lama est prévue) ou le jaïnisme.

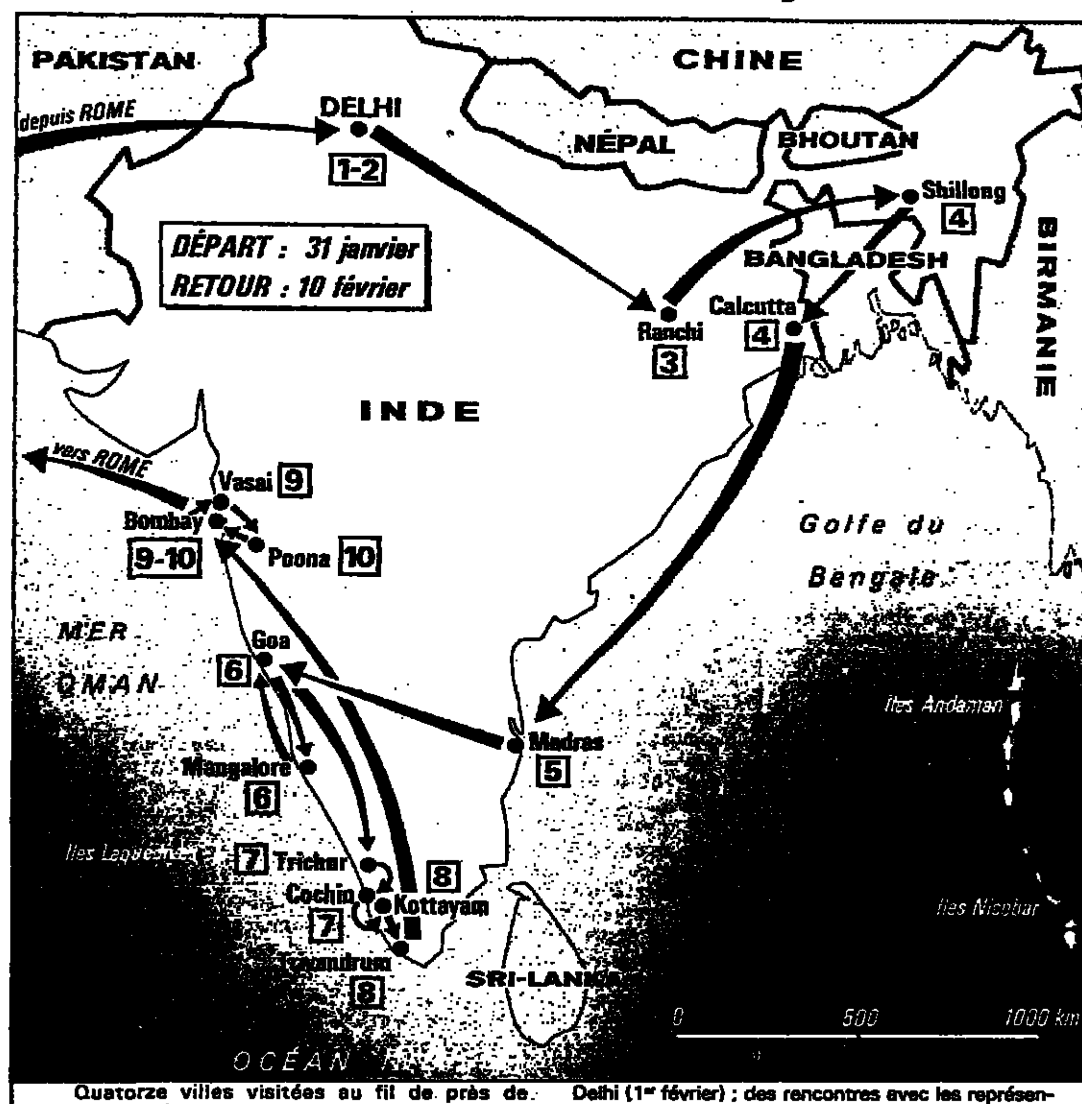
De façon complémentaire, l'importance attachée par Jean-Paul II depuis le début de son pontificat au processus d'*« inculturation »* — c'est-à-dire la nécessaire adaptation du message universel de l'Eglise aux différentes cultures nationales — trouvera en Inde un grand écho. Un aspect original de cette réalité est l'existence, dans le sous-continent, de plusieurs rites, trois exactement, parmi les catholiques unis à Rome : outre le classique latin, le malabar et le malankar que pratiquent 3 millions de fidèles — le quart du total.

Pour marquer son respect de cette diversité, Jean-Paul II célébrera le 8 février, à Kottayam, dans l'extrême sud, la première messe jamais dite par un pape dans ce rite syro-malabar récemment approuvé par Rome.

C'est là une véritable prise de position car, tant au Kerala qu'au Vatican, ce n'est pas toujours l'esprit d'ouverture qui a prévalu vis-à-vis des Eglises orientales.

JEAN-PIERRE CLERC.

Quatorze villes en dix jours



Quatorze villes visitées au fil de près de 7 500 kilomètres ; onze messes et vingt-trois discours, homélies ou messages ; un demi-tour de la Terre en un peu plus de dix journées, de la soirée du vendredi 31 janvier à la nuit du 10 février : tel est, en quelques chiffres, le profil du prochain voyage du pape aux Indes.

« Visite pastorale », ce déplacement comportera tout de même un bref temps politique : une rencontre avec les plus hautes autorités de l'Etat, le président, vice-président et le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, le jour de l'arrivée à Delhi.

Ce vingt-neuvième voyage pontifical à l'étranger (Jean-Paul II en a fait aussi cinquante-trois en Italie) comprendra également : la visite au monument funéraire de Gandhi sur les bords de la rivière Jumna à Delhi (1er février) ; des rencontres avec les représentants des communautés non chrétiennes à Delhi (2 février), à Calcutta (3 février) et à Madras (5 février) ; la visite au « mouroir » de Mère Térésa de Calcutta (3 février) ; la brève rencontre avec les chrétiens de l'Assam, à Shillong, une région où aucun chef d'Etat étranger ne s'est jamais rendu (4 février) ; la rencontre avec les deux katolikoï (supérieurs des Eglises chrétiennes orientales, malabar et malankar, non unies à Rome) (7 et 8 février) ; la béatification de deux religieux selon le rite syro-malabar reconnu par Rome, à Kottayam (8 février) ; enfin, la rencontre avec des jeunes à Bombay, le jour du départ (10 février).

J.-P. C.

IMPORTANTS ACHATS DE CÉRÉALES

Moscou et Pékin au secours de l'économie thaïlandaise

De notre correspondant

Bangkok. — La Chine et l'Union soviétique se portent au secours de la Thaïlande, en proie à de graves difficultés économiques, en procédant à d'importants achats de céréales. La République populaire de Chine a signé, le 22 janvier, un contrat de 1,137 million de baths (1 franc = 3,52 baths) portant sur l'achat de riz et de maïs. Le geste est clairement politique. Pékin payera son riz à un prix supérieur à celui du marché. Ainsi que l'a souligné le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, *« c'est bien une preuve supplémentaire de l'étroite amitié qui lie la Thaïlande et la Chine... et nos pauvres fermiers en seront les premiers bénéficiaires »*.

Les achats chinois interviennent, en effet, alors que les riziculteurs sont particulièrement mécontents du bas prix qu'ils obtiennent pour leurs produits. Il y a quelques mois, le gouvernement avait fixé le coût de la tonne de paddy (riz non décortiqué) à 3 000 baths. Aujourd'hui, les fermiers peuvent s'estimer heureux d'en tirer 2 500 baths. Au début de cette année, plus de deux mille fermiers, contre l'avis des autorités provinciales, étaient venus manifester à Bangkok. Le gouvernement, depuis, consent des prêts sans intérêts aux acheteurs, mais, jusqu'à présent, sans résultats notables.

Aux 200 000 tonnes de riz achetées par la Chine viennent, depuis quelques jours, s'ajouter les 100 000 tonnes commandées par Moscou à la compagnie privée Thai Hua.

Une attitude plus réaliste

L'annonce des achats soviétiques a eu pour effet immédiat de faire monter le prix du riz de seconde catégorie. Que Moscou fasse ensuite don de ce riz au Vietnam ne semble pas troubler Bangkok. Les progrès accomplis dans le domaine agricole par des pays comme l'Inde et l'Indonésie, devenus exportateurs de riz, forcent la Thaïlande, premier exportateur mondial, à chercher de nouveaux débouchés. *« Il est temps d'adopter une attitude plus réaliste en ce qui concerne nos relations commerciales avec Hanoï »*, écrivait récemment le quotidien de langue anglaise *The Nation*.

En 1984, près de 280 000 tonnes de riz thaïlandais auraient été vendues indirectement au Vietnam, l'essentiel du profit allant aux courtiers étrangers. On fait remarquer, dans la capitale thaïlandaise, que, cette année, le Vietnam aura besoin d'un supplément de 6 000 tonnes à 1 million de tonnes de riz, et qu'il serait dommage de ne pas profiter de cet important marché potentiel.

La chute du prix du riz affecte le niveau de vie — déjà modeste — des paysans du Nord et du Nord-Est. Elle a également provoqué une crise au sein du plus important parti de la coalition gouvernementale, le Parti d'action sociale (PAS). Fin décembre, à la suite de la défaite du PAS dans une élection partielle, et invoquant des raisons de santé, M. Kukrit Pramoj, un ancien premier ministre, avait démissionné de son poste de président du parti (*le Monde* du 30 décembre). Le premier ministre, M. Prem Tinonsalonda, perdait ainsi un allié d'envergure. Depuis son retrait, M. Kukrit n'a pas ménagé ses critiques tant envers le chef du gouvernement que de son ministre des finances, M. Sommai Huntrakul.

L'essentiel de l'électorat du PAS est d'origine paysanne et vit dans les régions particulièrement touchées par la chute des prix du riz. Déjà en perte de vitesse, le PAS ne peut se permettre de soutenir la politique d'austérité du ministre des finances, souvent présentée comme l'une des causes des difficultés économiques actuelles. Les appels à la démission de M. Sommai ne se comptent plus, mais il bénéficie du ferme soutien du chef du gouvernement.

J. B.

PROCHE-ORIENT

Les factions palestiniennes au Liban du Sud

« Nous sommes séparés, mais en cas de troubles nous combattrons ensemble »

De notre envoyée spéciale

Saïda. — Sur le pont qui enjambe la rivière Awali, à la sortie Nord de Saïda, alignés comme à la parade — *« Présentez armes. Repos »*, commande leur chef — ils sont six vieux combattants de la police militaire palestinienne, en treillis vert olive et béret vermillon ou grenat, à rendre les honneurs au combattant Mahamat Amdine, *« mort pour la Palestine »*. Dérisoire et solennel hommage à la victime du premier raid israélien de l'année au Liban. Les quatre avions frappés à l'étoile de David, venus à l'aube du mercredi 29 janvier tourner au-dessus des camps palestiniens de Mieh-Mieh et Aïn-Héloué, ont lâché leurs bombes sur les trois points de contrôle à l'entrée sud d'Aïn-Héloué, le plus grand camp du Liban (70 000 habitants environ). Deux des *cheks points*, l'un tenu le long de la rivière Dar-Eb-Sim par les hommes du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général d'Ahmed Jibril, et l'autre par les dissidents du Fatah d'Abou Moussa, ont été détruits. Le troisième, sous l'autorité du Front de libération de la Palestine de Taleb Yaccoub, protégé par des tranchées, est presque intact. 500 mètres à peine séparent les trois objectifs. De la maison qui abritait les combattants du FPLM-CG il ne reste qu'un bloc de béton écrasé sur le sol. A quelques mètres, trois cadavres de chiens recroquevillés. Des enfants portant des sacs de jute sur le dos fouinent dans les gravats à la recherche de quelques biens. Des combattants, kalachnikov à la bretelle, viennent aux nouvelles. Les cinq victimes de ce raid — un mort, quatre blessés — appartiennent toutes aux fedayin d'Abou Moussa. Leur maison à un étage est réduite à une moitié de pièce.

« Après les attentats de Rome et de Vienne nos amis des pays communistes nous avaient prévenus que les Israéliens voulaient bombarder les camps, dit Jamal, un responsable des dissidents. *Et nos hommes ne dormaient plus dans les permanences. Ils avaient l'ordre de se déployer autour des positions que nous défendons constamment »*.

Trois heures après le bombardement, le long de la grande rue nouvellement pavée, *« avec l'argent d'Arafat »*, précise l'un de ses représentants du camp d'Aïn-Héloué, l'activité est normale. Toutes les échoppes ont levé leur rideau et les femmes font leurs emplettes. Désœuvrés, car le chômage les frappe plus durement encore que les Libanais, des dizaines de jeunes Palestiniens discutent. Plus nombreux qu'il y a quelques mois, des combattants en armes circulent et une batterie anti-aérienne est postée à l'entrée nord du camp dont toutes les issues sont contrôlées par des fedayin.

Des soldats aguerris

Mais la véritable défense d'Aïn Héloué, c'est sur la colline Mieh-Mieh qu'il faut la chercher. Si le camp a repris son visage d'antan avec ses 3 000 habitants auxquels sont venus s'ajouter 300 familles qui ont fui, depuis juin dernier, les camps de Sabra et de Chatila, le village chrétien, investi en avril après le retrait des forces libanaises (milices chrétiennes) de la région, est devenu une zone militaire. Pas une maison qui soit intacte et dans laquelle il reste le moindre objet. C'est un désert de ruines qu'envahissent les herbes folles, sur lequel pourtant règne une fébrile activité. Par petits groupes, les fedayin ont pris position partout, dans des maison des villages de Mieh-Mieh et d'Achrafieh, dans lesquels il ne reste plus un seul chrétien.

Dessinées à la peinture rouge ou noire, les doubles croix du Rassemblement chrétien libre, symbole des chrétiens du Sud, disparaissent sous les slogans ou les photos des *« martyrs »* hâtivement collées sur les murs. Une colline cultivée en terrasse sert de champ d'entraînement. Une dizaine de fedayin tirent à la mitrailleuse sur des cibles incertaines. Discrètement protégés et éparpillés dans le village, des camions citernes, des jeeps, des véhicules tout terrain. Toutes les organisations palestiniennes sont présentes et l'âge des combattants donne à penser que ce sont des militaires aguerris, rescapés de toutes les batailles. Abou Sada, le visage ridé et tanné par le soleil, serré dans son treillis neuf, commande l'artillerie des dissidents du Fath. *« Ancien journaliste »*, dit-il, pour justifier ses nombreuses questions sur l'image des Palestiniens dans le monde, Abou Sada affirme qu'il n'y a pas de problème entre les organisations. *« Si l'armée du Liban du Sud ou Israël nous bombarde*, dit-il, *ils ne se demandent pas si c'est Arafat, Jibril ou Abou Moussa. »*

« Les armes sont nombreuses »

Quelle est l'organisation la plus puissante ici ? Abou Sada sourit : *« Nous sommes des fils de Palestiniens, mais les plus forts ce sont ceux qui tiennent les fusils. »* Deux membres de la Saïka (pro-Syriens) approuvent : *« Nous restons séparés*, dit l'un d'eux, *mais en cas de troubles nous combattons tous ensemble. »* Sous un grand portrait de Yasser Arafat, le représentant du Fath tient le même langage : *« La situation est trop dangereuse ici pour que nos relations ne soient pas bonnes. »*

Le bombardement israélien sur Aïn-Héloué ? *« Un test*, répond-il. *Nous nous attendons à de gros bombardements. Je crois que les Syriens vont aussi mener des attaques ici. Mais nous avons de quoi nous défendre. Les armes sont nombreuses. »*

Mercredi après-midi, un cortège de trente-cinq voitures bourrées de combattants en armes a traversé Saïda derrière l'ambulance transportant le corps de Mahamat Amdine, qui sera inhumé à Yarmouk, près de Damas. Sur les trottoirs, des badauds ont regardé, indifférents, le cortège, encadré seulement de deux voitures de la police militaire de l'organisation des Tanzim nassériens (sunnites), principale milice de Saïda. Sur le pont de l'Awali, aucune salve n'a été tirée, contrairement à l'habitude. Aucun responsable libanais ne s'est non plus déplacé pour saluer le *« martyr »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Israël

Grave incident sur la frontière jordanienne

L'attaque au cours de laquelle deux membres d'une patrouille israélienne ont été tués mercredi 29 janvier (voir dernières éditions du 30 janvier) dans la vallée du Jourdain a été le fait d'un soldat jordanien, ont affirmé des sources militaires israéliennes. Ce soldat, tué par des hommes de la patrouille après qu'il eut ouvert le feu sur elle, s'était infiltré à partir de la Jordanie dans le secteur situé près de l'implantation israélienne de Mehoulla, en Cisjordanie occupée. Selon ces mêmes sources, il s'agit de Nasser Ibrahim Abdel Aziz, âgé de vingt ans, originaire de la région d'Irbid (nord-ouest de la Jordanie). L'incident est un des plus graves qui se soit produit depuis des années dans cette région en général paisible et où l'armée jordanienne s'oppose efficacement à toute infiltration palestinienne.

Selon un témoin, la patrouille s'est approchée de cet homme qui arrivait les mains en l'air, venant de franchir la frontière. Soudain, il s'est saisi d'une mitraillette qu'il cachait sur lui et a ouvert le feu sur les militaires israéliens, qui ont immédiatement riposté.

● D'autre part, un officier des services de renseignements israéliens a été assassiné jeudi dans la matinée dans la vieille ville de Jérusalem, porte de Jaffa. Sa voiture a été mitraillée par les occupants d'un véhicule passant à sa hauteur. Un des assaillants a été appréhendé, a indiqué la radio de l'armée, assurant que l'attentat n'était pas de nature politique. — *(AFP-Reuter.)*

LES ENTRETIENS MOUBARAK-MITTERRAND

Paris envisage avec circonspection une relance par l'Europe du processus de paix

Après un entretien suivi d'un déjeuner de travail, mercredi, avec M. Mitterrand, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, devait quitter Paris, ce jeudi 30 janvier en fin de matinée, pour se rendre en visite officielle à Bonn.

Le président égyptien a plaidé mercredi à l'Elysée pour un rôle plus actif des Européens au Proche-Orient, afin de relancer un *« processus de paix »* que Le Caire estime dangereusement enlisé. Au cours de ses entretiens avec M. Mitterrand, M. Moubarak est revenu plus en détail sur la proposition qu'il avait formulée la veille, à Strasbourg, devant l'Assemblée parlementaire des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe. Le raïs souhaite voir les Européens constituer un *« groupe de contact »* chargé de *« rapprocher les points de vue »* des uns et des autres : c'est-à-dire d'Israël et des Etats-Unis, d'une part, de la partie arabe, notamment des Palestiniens, de l'autre. L'Egypte considère que l'impasse actuelle est source de violences et de tensions, et Le Caire veut mobiliser les Européens pour faciliter la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, à laquelle serait conviée l'OLP. *« J'aimerais qu'une telle conférence ait lieu la semaine prochaine »*, a dit en souriant M. Moubarak à sa sortie de l'Elysée.

Or s'ils sont aujourd'hui moins réticents au principe d'une conférence internationale, les Etats-Unis et Israël se refusent à toute forme de dialogue avec la centrale palestinienne, tant qu'elle n'acceptera pas les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui valent reconnaissance implicite de l'Etat hébreu. M. Arafat ne s'y résoudra — il en discute ces jours-ci à Amman avec les dirigeants jordaniens — que s'il obtient une contrepartie : soit, précisément, la participation de l'OLP à la conférene internationale, soit la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Cette dernière revendication est rejetée à Washington et à Jérusalem car elle implique, au moins en principe, la possibilité de la création d'un Etat palestinien indépendant.

« Si l'OLP, a expliqué mercredi M. Moubarak, *venait à adhérer à la résolution 242, il faudrait lui donner satisfaction en l'invitant à cette conférence internationale. »* Il a estimé que M. Arafat n'avait pas dit non aux demandes expresses de la Jordanie exhortant l'OLP à accepter cette résolution. Pour le président égyptien, l'OLP est aujourd'hui à la recherche d'une formule lui permettant de souscrire à ce texte tout en obtenant simultanément la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Il revient aux Européens de tenter de jouer les médiateurs, affirme M. Moubarak, sans d'ailleurs être très explicite : comment sera composé cet éventuel *« groupe de contact »*, quel sera son rôle exact ?

Un complément d'information

L'accueil de Paris est encore circonspect. *« Pour le moment, la France est disponible vis-à-vis de ses amis, mais prudent, dans l'expression de cette disponibilité »*, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, à l'issue de la conversation entre MM. Moubarak et Mitterrand. Le ministre des relations extérieures a fait preuve de tout autant de précaution : la proposition égyptienne *« mérite un complément d'information et une réflexion que nous entreprenons »*, a indiqué M. Dumas.

M. Moubarak s'est, d'autre part, refusé à dire s'il comptait prochainement s'entretenir en tête à tête avec le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, qui a achevé mercredi une visite officielle de trois jours en RFA. *« Je rencontrerai M. Pérès un jour*, a dit le raïs ; *cela ne fait aucun doute, mais je ne peux pas vous dire quand. »*

A TRAVERS LE MONDE

MEXIQUE

Manifestation de masse contre la politique économique du gouvernement

Mexico. — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté mercredi 29 janvier à Mexico, à l'appel de syndicats et de mouvements de gauche, contre la politique économique d'austérité du gouvernement et en faveur d'un moratoire de la dette extérieure et de la création d'un front des pays débiteurs latino-américains. La manifestation, qui a rassemblé trente-cinq mille personnes selon la police, mais plus de soixante mille, selon les organisateurs, a été la plus importante organisée depuis trois ans contre la politique économique du président Miguel de La Madrid. *« Le gouvernement doit cesser de se plier aux demandes du FMI* (Fonds monétaire international) *et décréter le moratoire du paiement de la dette »*, a déclaré M. Humberto Enriquez, dirigeant du syndicat des électriciens. Il a également demandé au gouvernement de se placer *« à la tête d'un front des pays débiteurs d'Amérique latine »*. — *(AFP.)*

LAOS

Ouverture à l'Ouest

Vientiane. — Le Laos, un des pays les plus pauvres d'Asie, se déclare prêt à entrouvrir ses portes au commerce et à la coopération économique avec l'Occident. Une réforme économique en cours favorisera les échanges commerciaux avec l'étranger, a indiqué M. Khamphet Phengmuong, premier vice-président du comité d'Etat au plan, au cours d'une récente rencontre avec quelques journalistes à Vientiane. Au même moment, le pays semble sur le point de diversifier ses sources d'aide économique, jusqu'à présent principalement le Vietnam et le bloc soviétique. Il est devenu le seul pays de l'Indochine prosoviétique à pouvoir, en principe, recevoir une aide économique de Washington depuis que le Congrès américain a levé, en décembre, un embargo datant de la victoire communiste. La France, dont les relations diplomatiques avec le Laos ont repris en 1982, met également en place une coopération à caractère technique. La réforme économique, qui remet à l'honneur la notion de profit pour les entreprises d'Etat, insiste sur l'importance du secteur privé et assouplit la planification nationale, selon M. Khamphet. Les entreprises d'Etat auront le droit de commercer directement avec l'étranger et de réinvestir une partie de leurs bénéfices pour leur modernisation. M. Khamphet a même envisagé la création de sociétés mixtes à capitaux partiellement étrangers. — *(AFP.)*

PAKISTAN

Grand rassemblement de l'opposition

Lahore. — Plus de soixante-dix mille personnes, rassemblées à l'appel du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) groupant onze partis d'opposition, ont écouté, mercredi 29 janvier, à Lahore, des discours exigeant de nouvelles élections, et rejetant les restrictions imposées aux partis politiques. Ce meeting, le plus important depuis que le président Zia Ul Haq a mis fin, le 30 décembre, à huit ans et demi de loi martiale, a surtout été l'occasion d'une démonstration de force pour le Parti du peuple pakistanais (PPP) — parti de Mme Benazi Bhutto — composante principale du MRD.

URSS

Deux années de prison supplémentaires pour le psychiatre Anatoli Koriaguine

Amsterdam. — Le psychiatre soviétique Anatoli Koriaguine, quarante-huit ans, déjà condamné à sept ans de camp et cinq ans d'exil en 1981 pour avoir participé aux activités d'un groupe de travail étudiant l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques en URSS, a vu sa peine prolongée de deux ans, a annoncé mercredi 29 janvier, à Amsterdam, la Fondation Boukovsky.

Citant des milieux dissidents à Moscou, la Fondation précise que la peine a été prolongée pour *« riposte contre les autorités »*. Condamné pour *« agitation et propagande antisoviétique »*, Anatoli Koriaguine a passé quatre ans à la prison de Tchistopol, où il a fait plusieurs grèves de la faim pour protester contre les conditions de détention. Très affaibli, il a été transféré en octobre 1985 à l'hôpital du camp de prisonniers politiques de Perm.

Anatoli Koriaguine est membre d'honneur de l'Organisation mondiale des psychiatres et d'associations de psychiatres en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. — *(AFP.)*

ITALIE

Le PCI n'est pas « stupide »...

Rome. — Le PC italien n'a jamais *« commis la stupidité »* de rompre avec l'URSS, a expliqué, mercredi 29 janvier, M. Alessandro Natta, secrétaire général du PCI, à son retour de Moscou. M. Natta a confirmé que ses entretiens avec M. Gorbatchev avaient fait apparaître *« des convergences et des divergences »* (*le Monde* du 29 janvier) mais que la discussion *« très large et libre, sur les grands problèmes du monde, de l'Italie, de l'URSS »* avait permis de faire *« des progrès remarquables dans la compréhension de nos positions respectives »*.

Il n'y a jamais eu de *« déchirure »* entre les PC italien et soviétique, a ajouté M. Natta en réponse à une question à propos des relations entre les deux partis après l'imposition de l'état de guerre en Pologne. Cette absence de rupture a été *« utile pour notre pays, pour le PCI et même pour le PC soviétique, que certaines de nos critiques ont peut-être fait réfléchir »*. — *(AFP.)*

TUNISIE

La peine de M. Achour réduite en appel

Tunis. — La cour d'appel de Sfax a, le mercredi 29 janvier, ramené de douze à huit mois de prison la peine prononcée voilà un mois par le tribunal de première instance de la ville à l'encontre de l'ancien dirigeant de la centrale syndicale UGTT, M. Habib Achour. Celui-ci est accusé d'avoir pénétré par effraction dans les locaux d'une coopérative de pêche pour prendre en main sa direction, ce qu'il a toujours nié. D'autre part, elle a réduit de moitié les peines d'emprisonnement de douze et de six mois auxquelles avaient été condamnés dans la même affaire une dizaine d'autres syndicalistes. Cette semaine, l'ensemble des partis et mouvements d'opposition tunisiens a protesté dans un communiqué contre *« les entreprises »* du pouvoir *« visant à remettre en cause les structures syndicales légitimes »*, dont la comparution devant les tribunaux de M. Achour *« sur la base d'accusations fantaisistes »*. La Ligue des droits de l'homme a également protesté contre l'action de démantèlement menée contre la direction de la centrale syndicale. — *(Corresp.)*

Yémen du Sud

SELON L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « FINANCIAL TIMES » A ADEN

Un « coup d'Etat préventif » du président Ali Nasser a été à l'origine des combats

Pour la première fois depuis le coup de force du 13 janvier, un journaliste occidental, Tony Walker du *Financial Times*, a pu se rendre à Aden, après un voyage en mer de cinquante-deux heures à bord d'un yacht parti de Djibouti. Il confirme que la capitale sud-yéménite, dont certains quartiers ont été complètement démolis, se remet lentement de ses blessures. Le port est de nouveau ouvert à la navigation, certaines des liaisons téléphoniques ont été rétablies et les magasins et les banques fonctionnent normalement. Tony Walker estime cependant qu'il faudra des mois sinon des années pour reconstruire les bâtiments qui ont été endommagés au cours des affrontements.

Le retour à la normale est graduel et les rues d'Aden sont toujours étroitement surveillées par de jeunes miliciens armés. Les voitures circulent mais de multiples barrages entravent la circulation. Tawahi, quartier situé près de l'entrée du port, a été le plus touché par les combats : des batailles en règle y ont opposé des factions qui ont utilisé des tanks, des voitures blindées, des canons et des mitrailleuses lourds. Tawahi a été également pilonné par les vedettes de la marine, et les habitants du quartier parlent avec horreur des combats qui se sont déroulés de rue en rue et de maison en maison.

Les autorités n'ont fourni aucun chiffre concernant les victimes, mais celles-ci, affirme Tony Walker, se compteraient par milliers.

Le journaliste britannique estime que la crise a commencé par un *« coup préventif »* du président Ali Nasser contre ses adversaires au sein du Parti socialiste yéménite. Convoqués à une réunion du bureau politique, ces derniers ont été tués sur place par les membres de la garde présidentielle, tandis que d'autres adversaires, civils et militaires, du président déchu étaient arrêtés dans toute la capitale, et certains d'entre eux massacrés.

L'ancien président Ali Nasser ne se trouverait pas, contrairement à ce qui a été dit, dans la province d'Abyane, qui jouxte Aden, mais au Yémen du Nord où il se serait réfugié avec certains de ses lieutenants. Selon le *Financial Times*, on exclut à Aden l'éventualité qu'il puisse organiser une contre-attaque contre la capitale. La bataille, note le journal britannique, a été en fait remportée par les rebelles du bureau politique le 15 ou le 16 janvier, lorsque les cadres moyens de l'armée, apprenant la manière dont avaient été exécutés Ali Antar et ses partisans, se sont ralliés à l'opposition. Le rapport des forces s'est inversé. L'aviation neutralisée et la marine réduite au silence, le président Ali Nasser avait perdu la partie.

AFRIQUE

LE NOUVEAU RÉGIME EN OUGANDA

La « démocratie » fait ses gammes à Kabalé

Les médias libyens ont affirmé, mercredi 29 janvier, que le colonel Kadhafi avait aidé M. Yoweri Museveni à prendre le pouvoir en Ouganda en lui fournissant de l'armement. La télévision de Tripoli a diffusé un film montrant le président libyen recevant le chef de la NRA (Armée nationale de la résistance) et lui demandant : *« Quelles armes pouvons-nous vous envoyer ? Pouvons-nous vous envoyer des chars ? »* M. Museveni a répondu qu'il avait besoin de toutes les armes que la Libye pourrait lui envoyer. Le nouveau chef de l'Etat ougandais s'est, d'autre part, rendu mercredi à Goma, au Zaïre, près du lac Kivu, pour participer à une réunion des présidents du Zaïre, du Kenya et du Rwanda. A cette occasion, M. Museveni a reçu l'*« appui »* de ses pairs pour *« restaurer la paix et la sécurité en Ouganda »*. – (AFP, Reuter, UPI.)

De notre envoyé spécial

Kabalé. – Club à la main, suivis par leurs caddies, des Ougandais arpentent le terrain de golf fraîchement tondu, tandis que d'autres, un peu plus loin, échangent des balles sur un court de tennis, indifférents aux événements qui agitent le pays. Kabalé, il est vrai, a été « libérée » début août par l'Armée nationale de résistance (NRA). Pour cette petite ville de quelques milliers d'habitants située à proximité de la frontière rwandaise, la prise du pouvoir par M. Yoweri Museveni et les siens est presque déjà de l'histoire ancienne...

Les habitants de Kabalé ont appris la nouvelle par des radios étrangères, et aussitôt *« ce fut la fête »*, raconte l'un d'eux. Ils ne s'en sont pas plus mal trouvés d'avoir été pendant plusieurs mois coupés de Kampala : la région est riche et se suffit à elle-même. Et puis, le Rwanda n'est pas loin : il y avait toujours moyen de troquer par-dessus la frontière du café ou des haricots contre du sel et du sucre, par exemple.

L'ancien *« district commissioner »* est à son poste, mais, depuis début novembre, la NRA l'a coiffé d'un *« administrateur provisoire »*, un guérillero en treillis âgé de vingt-sept ans. Diplômé en sciences politiques de l'université de Makerere, John Kazoora, méfiant et quelque peu taciturne, a été placé là, explique-t-il, *« pour apprendre aux gens la bonne ligne »*, conformément aux directives venues de plus haut et rassemblées dans un *« plan en dix points »* où l'on parle notamment de démocratie, de sécurité, d'indépendance, etc.

Non, la guerre n'est pas finie. Il y a encore beaucoup d'autres ennemis à éliminer : *« On ne se bat pas seulement avec des fusils »*, souligne le responsable local de la NRA. Et de citer notamment la lutte contre la corruption. *« La population doit se mobiliser et s'organiser en conséquence »*, insiste-t-il. Ainsi, dans la région de Kabalé, comme ailleurs dans les zones déjà libérées, des *« comités de résistance »*, élus par la base, ont été mis en place à tous les échelons administratifs, du village jusqu'au district. A moins d'être un *« criminel »*, chaque citoyen au-dessus de seize ans a ainsi son mot à dire dans la gestion quotidienne des affaires de la communauté à laquelle il appartient.

L'aide des exilés

L'objectif de ce quadrillage démocratique est de réussir à *« forger un homme nouveau »*, rien de moins. Certes, affirme M. Kazoora, *« nous ne sommes pas là pour nous venger »*, mais il y a tout de même des *« criminels »* sur le passé desquels il convient de se pencher un peu. A Kabalé, le tribunal en a déjà condamné plusieurs, dont les peines sont suspendues au jugement d'une haute cour encore à créer.

Que ce soit au sein de la fonction publique ou dans les rangs de l'ancienne armée gouvernementale, il y a de *« bons éléments »* qui méritent d'être politiquement rééduqués, assure l'administrateur provisoire. *« Notre souci*, dit-il, *est de corriger ceux qui peuvent l'être et non pas de rejeter en bloc tous ceux qui ont servi les régimes précédents. »* Un travail de « repérage » est donc en cours et, à l'en croire, quelque six cents personnes attendent dans les casernes de Mbarara et de Masaka que l'on statue sur leur sort.

« Pas la moindre banane »

Pour financer son effort de guerre, et notamment entretenir le moral de ses troupes, la NRA a pu compter sur l'aide de ses « amis », parmi lesquels de nombreux exilés ougandais. Ainsi a-t-on vu, par exemple, début novembre, un convoi de seize camions chargés de marchandises diverses franchir la frontière tanzanienne en direction des zones libérées. Il est clair aussi que la guérilla a tiré profit de l'exportation clandestine, *via* le Rwanda, de denrées agricoles comme les haricots et surtout le café. Elle a fait des dettes aussi. *« Nous avons signé des reçus, mais nous avons promis de rembourser lorsque nous serions au pouvoir »*, indique M. Kazoora. Certains attendent avec impatience de savoir si parole sera tenue.

Si à Kabalé la vie suit son cours, à Mbarara, à 260 kilomètres de la capitale, c'est encore l'état de guerre. Mise à sac, la ville a été désertée par ses habitants. Peut-être trente mille, qui se sont réfugiés dans les villages alentour, en attendant que les troupes gouvernementales et la NRA cessent de s'en disputer le contrôle. Depuis quatre mois et demi, il n'y a plus ici ni eau, ni électricité, ni téléphone. L'arrivée du dernier convoi automobile en provenance de la capitale remonte au 19 septembre.

« Personne ne s'est jamais plaint du comportement des hommes de la NRA, indique un témoin. *Ils n'ont même pas volé la moindre banane. »* Les autochtones sont aujourd'hui soulagés, car la victoire appartient à ceux qui leur garantissent ce à quoi ils tiennent le plus, la sécurité. *« On manque de tout, mais on a la vie »*, disent-ils. M. Museveni et les siens peuvent désormais se vanter, à juste titre, d'avoir administré pendant plusieurs mois un bon tiers du pays dans l'ordre et la tranquillité. *« Nous avons quelque chose à montrer maintenant »*, note M. Kazoora.

Aux abords du pont de Katonga, à une heure de route de Kampala où, pendant près de cinq mois, les troupes gouvernementales et la NRA se sont fait face, seules deux carcasses calcinées de *« crocodiles »* – véhicules blindés de transport – signalent l'existence de cette ligne de front. Aujourd'hui, M. Museveni le rebelle est devenu chef de l'Etat ougandais. Cinq ans plus tôt, il avait pris le maquis. Une aventure qui promettait de tourner court : vingt-sept hommes et cinq fusils...

JACQUES DE BARRIN.

APRÈS LA RENCONTRE D'IN-AMÉNAS

Tripoli appelle Alger à une « alliance stratégique » contre les Etats-Unis

Au lendemain de la rencontre du colonel Kadhafi et du président Chadli à In-Aménas, la radio de Tripoli a lancé un appel à une « alliance stratégique » *entre l'Algérie et la Libye pour faire face à* « la guerre coloniale » *des Etats-Unis contre le monde arabe. De son côté, la presse algérienne affirme la solidarité entre les* « deux peuples frères ».

Rabat a accueilli avec flegme la rencontre d'In-Aménas ; on assure dans les milieux officiels que le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Triki, avait mis le roi Hassan II au courant des thèmes qui y seraient évoqués. On souligne d'autre part que le commentaire de l'agence libyenne Jana au sujet du Sahara occidental est très différent de celui de l'agence de presse algérienne APS (le Monde *du 30 janvier). Selon Jana, le colonel Kadhafi estime que ce problème doit être résolu* « dans le cadre de l'unité du Maghreb ». *Selon l'APS, il aurait reconnu* « le droit du peuple sahraoui à l'indépendance ».

De notre correspondant

Alger. – Le ministre des affaires étrangères algérien, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, participe ce jeudi 30 janvier aux travaux de la session extraordinaire du conseil des ministres de la Ligue arabe réuni à la demande de la Libye. Il a été reçu, mercredi, avant son départ pour Tunis, par le président Bendjedid Chadli qui lui a remis un message pour le président Bourguiba. Il est vraisemblable que le chef de l'Etat algérien a tenu à mettre rapidement celui-ci au courant de la teneur de ses entretiens avec le colonel Kadhafi (*le Monde* du 30 janvier). Ce qui tend à confirmer que le différend tuniso-libyen a figuré en bonne place dans les discussions d'In-Aménas.

La presse algérienne de mercredi a donné une large place à la rencontre. Le quotidien de langue arabe *Ech Chaab* insiste sur la solidarité qui a toujours existé entre les *« deux peuples frères »*, rappelant le soutien apporté par la Libye à la lutte de libération et l'engagement de l'Algérie à ses côtés dans les moments difficiles. L'éditorialiste souligne que cette solidarité est *« un facteur essentiel dans l'édification du Grand Maghreb arabe »* que *« l'Algérie a toujours cherché à réaliser »*, notamment par *« le traité de fraternité et de concorde »* signé avec la Tunisie et la Mauritanie en 1983.

El Moudjahid évoque pour sa part la solidarité que *« l'Algérie entend manifester à la Libye dans les difficultés que celle-ci connaît actuellement »*.

Il a fallu attendre mercredi pour que la situation de la Libye face aux mesures des Etats-Unis soit évoquée par la presse algérienne. Mardi soir, ni la télévision ni l'agence officielle Algérienne Presse Service (APS) n'en avaient parlé. L'accent était mis sur la concordance de vues des deux chefs d'Etat à propos des solutions à apporter au conflit du Sahara occidental.

De son côté, la télévision libyenne a axé son commentaire sur le soutien total que l'Algérie apporte à la Jamahyiria *« face aux provocations répétées des Etats-Unis »* mais n'a pas abordé du tout la question du Sahara occidental. L'absence de communiqué commun facilite ces divergences dans la présentation d'un même événement à deux opinions publiques.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Sénégal

● *Sommet des pays sahéliens.* – Le septième sommet du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), qui a clos ses travaux, mercredi 29 janvier, à Dakar, a lancé un appel invitant les pays donateurs à appuyer les efforts des Etats membres pour relancer leur agriculture. La présidence de l'organisation sahélienne a été confiée pour deux ans au chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf. Le CILSS, qui comprend le Sénégal, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Gambie, le Mali, le Tchad, le Burkina et le Niger, a décidé d'accueillir un neuvième membre, la Guinée-Bissau. – (AFP.)

République sud-africaine

● *Cinq morts lors d'une fusillade.* – Cinq Noirs ont été tués par balles et deux autres blessés, mercredi 29 janvier, dans la réserve noire d'Umbumbulu, à 35 kilomètres au sud du port de Durban, lorsqu'une cinquantaine d'hommes ont ouvert le feu contre des personnes qui attendaient à un arrêt d'autobus. Selon la police, cette fusillade serait liée à l'hostilité entre tribus zoulou et pondo, sans avoir toutefois de rapport direct avec les deux communautés, qui ont fait cent treize morts dans la région depuis fin décembre dernier. – (AFP.)

EUROPE

DANS UNE INTERVIEW A L'HEBDOMADAIRE « DIE ZEIT »

M. Honecker souhaite « normaliser » les relations entre les deux Etats allemands

Les interviews de M. Honecker, le chef de l'Etat et du parti est-allemands, dans la presse occidentale sont rares. Elles le sont particulièrement dans la presse ouest-allemande, et c'est pourquoi le long entretien que publie ce jeudi 30 janvier, sur trois pages, l'hebdomadaire *Die Zeit* est en lui-même un événement. Le projet, en chantier depuis trois ans, avait été plusieurs fois différé. Il vient de se réaliser selon la méthode classique ; questions écrites adressées par *Die Zeit* au numéro un est-allemand, réponses écrites, puis entretien autour de ce texte avec deux journalistes de l'hebdomadaire.

Erich Honecker, écrit le rédacteur en chef de *Die Zeit*, Theo Sommer, est sans conteste *« l'homme le plus puissant de RDA depuis 1971 »*, quoi que disent les rumeurs récemment colportées, dans la presse britannique notamment, sur un possible renoncement de M. Honecker à certaines de ses fonctions, à l'occasion du prochain congrès du parti (SED) en avril. M. Honecker, à soixante-quatorze ans, est en bonne forme, selon Theo Sommer. Non seulement il l'entretient par le sport, mais il a l'assurance des hommes qui ne se sentent pas menacés : *« Il sourit, il rit, il se laisse interrompre. »*

Pas de révélations fracassantes dans ce texte, où l'on retrouve évidemment les poncifs du discours officiel est-allemand : toute l'action de la RDA n'est inspirée que par la volonté de paix ; elle entend agir *« en toute souveraineté »*, les limites à cette souveraineté n'étant naturellement pas entendues comme venant de Moscou mais de Bonn. Mais Théo Sommer relève une sincère disposition à la coopération. Erich Honecker dit vouloir intensifier les relations économiques entre les deux Allemagnes et « normaliser » leurs relations politiques (*« Pourquoi ne serait-il pas possible par exemple que les ministres des affaires étrangères des deux Etats se rencontrent en RFA ou en RDA pour discuter des questions de sécurité ? Pourquoi ne peuvent-ils se rencontrer qu'à New-York, à Madrid ou à Stockholm ? »*)

M. Honecker admet qu'il y a continuité dans la politique à l'Est de la République fédérale depuis l'arrivée au pouvoir du chancelier Kohl. Pour ce qui est de la circulation des individus entre les deux Etats, pas de notable libéralisation en vue : le chef du parti est-allemand se dit favorable à un développement des voyages de jeunes, mais pas question par exemple d'abaisser l'âge auquel les Allemands de l'Est sont autorisés à émigrer en République fédérale.

Quant à son projet de voyage en RFA, M. Honecker ne s'avance pas. S'il a une chance d'avoir lieu cette année, estime pour sa part Theo Sommer, ce serait dans la seconde moitié du mois de juin, au moment où s'ouvrira à Essen une exposition d'art d'Allemagne de l'Est. La balle, estime le rédacteur en chef de *Die Zeit* est, sur ce sujet, dans le camp de Bonn. Ce serait, selon lui, au gouvernement fédéral d'envoyer des « signaux » à Moscou et à Varsovie, d'adopter sur l'IDS une attitude qui ne fasse pas obstacle à la visite de M. Honecker et de veiller à ce que certains secteurs de la droite ouest-allemande n'altèrent pas le climat entre les deux Etats, comme cela avait été le cas en septembre 1984.

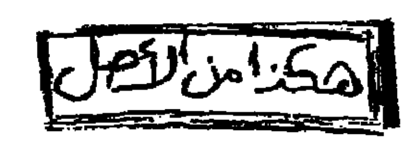
Espagne

LE PRINCE FELIPE PRÊTE SERMENT COMME HÉRITIER DU TRONE

Madrid (*Reuter*). – Le prince Felipe, qui vient de fêter ses dix-huit ans, est devenu officiellement prince héritier en prêtant serment ce jeudi 30 janvier, devant les Cortès, de respecter la Constitution espagnole.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée pour la première fois, souligne la continuité de la monarchie espagnole, rétablie à la mort du général Franco, il y a dix ans. Le roi Juan Carlos a voulu donner à son fils une éducation devant faire de lui un souverain moderne, soucieux du respect de la démocratie.

Felipe Juan Pablo Alfonso de Todos Los Santos de Borbon et de Grèce, prince des Asturies, de Gérone et de Viana, a été élevé à Madrid comme un écolier ordinaire. Parlant couramment l'anglais et le français, il a étudié les mathématiques au collège de Lakefield, au Canada, en 1984-1985 ; et il est maintenant cadet à l'Ecole militaire. Comme son père, c'est un sportif qui aime le ski et la voile.


هكذا من الأصل

politique

LE DÉBAT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU SÉNAT

Quand l'opposition défend les lois Auroux...

Tard dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 janvier, MM. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, et Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, constatent, le premier *« la tentative organisée »*, le second *« la volonté »*, *« d'obstruction et d'enlisement »* des sénateurs communistes. S'attendaient-ils que les élus du PC, faisant fi de toutes les déclarations précédentes, renoncent à empêcher *« l'adoption à l'esbrouffe »* du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail ? Imaginaient-ils que les mêmes allaient, à la veille d'une nouvelle journée d'action et de protestation de la CGT, baisser les bras et se laisser décourager par les obstacles dressés les uns après les autres au cours de la journée contre leur tactique de retardement ? Non, sans doute. Mais MM. Fourcade et Delebarre, après plusieurs heures de débats, venaient de mesurer la détermination du groupe communiste et une relative impuissance à la contenir malgré trois initiatives.

La première aura été de proposer une motion d'ordre rejetant à la fin de l'examen des articles du texte les quelque cent vingt amendements du PC tendant à inclure des articles additionnels avant l'article 1er du projet. Ainsi la majorité sénatoriale pourra, d'emblée faire adopter sa version de la modification du code du travail pour la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail.

La deuxième initiative est venue de M. André Méric, président du groupe socialiste, qui a demandé la clôture de la discussion de cet article 1er A, après que trois des dix-neuf orateurs communistes inscrits se furent exprimés.

Constitution à l'appui

Pour la troisième, c'est M. Delebarre qui s'est opposé, Constitution à l'appui, à l'examen de vingt-trois sous-amendements déposés en séance par des membres du groupe communiste sur l'un de leurs amendements, et qui n'avaient pas été soumis à la commission. Conformément au règlement du Sénat, ce dernier s'est prononcé sans surprise en faveur de l'irrecevabilité de ces sous-amendements.

Sur les vingt-neuf amendements du PC à cette première disposition, vingt-deux dits « tour de France » tendaient à exclure, l'une après l'autre, chacune des régions métropolitaines du champ d'application de la loi. L'adoption de ces amendements aurait vidé de leur sens les dispositions introduites par l'Assemblée nationale dans le projet initial du gouvernement, et destinées à limiter les dérogations portant sur l'aménagement du temps de travail, la répartition des horaires et la récupération des heures perdues.

Même si, dans le déroulement des débats, les socialistes bénéficient de l'appui de la majorité sénatoriale pour ne pas retarder exagérément l'examen du projet, le gouvernement n'en continue pas moins de mettre sur le même pied l'opposition du PC et celle de la droite. Ainsi M. Delebarre a reproché aux communistes d'avoir épargné la droite dans leurs interventions.

Le ministre a critiqué la commission sénatoriale pour ne pas avoir entendu M. Dominique Taddei, auteur du rapport sur l'aménagement du temps de travail. Il a, imprudemment, reproché à la droite la non-utilisation de tout son temps de parole pendant la discussion générale, alors que le groupe socialiste n'avait pas, lui non plus, usé de tout le sien. En revanche, il a mis en relief non seulement les contradictions au sein du RPR entre M. Alain Juppé, qui a critiqué certaines des dispositions votées par la majorité sénatoriale en commission, et M. Chérioux, qui les avait vigoureusement défendues la veille, mais encore au sein de l'opposition en général, qui se prend à défendre les lois Auroux auxquelle elle s'était vigoureusement opposée en 1982.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Propos et débats

M. Fabius : espérance raisonnée

Au cours de son entretien mensuel sur TF 1, le mercredi 29 janvier, M. Laurent Fabius a estimé qu'on peut percevoir dans l'opinion publique « une prise de conscience très importante de ce qui est en train de se passer dans l'économie et la société française ». *Le chef du gouvernement a également affirmé que l'évolution de l'économie internationale autorise à pronostiquer pour la France* « une excellente année » *1986. Auparavant, à l'occasion d'un déjeuner organisé par l'association de la presse anglo-américaine, M. Fabius avait indiqué :* « J'ai cru comprendre que la droite traditionnelle ne souhaite pas l'appoint de l'extrême droite, et ceux que l'on appelle les barristes se proposent de la censurer, voire de ne pas lui accorder leur confiance. Si l'on retire ces deux éléments je ne vois pas où pourrait se trouver la majorité de droite de demain. »

M. Chevènement : du gâteau au chocolat

Le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, a critiqué, le mercredi 29 janvier, à Colomiers (Haute-Garonne), le contenu de la plate-forme commune du RPR et de l'UDF : « Le meilleur argument que la droite nous donne, c'est son programme. C'est du gâteau au chocolat, faisons le connaître, c'est notre intérêt. » *Evoquant les orientations de ce programme relatives à la politique étrangère de la France, M. Chevènement a notamment déclaré :* « Réveille-toi, de Gaulle, ils t'ont largué par-dessus bord ! Dans ce document, pas une seule fois il n'y a le mot indépendance. Pour des gaullistes c'est quand même un peu fort ! Et pourtant l'indépendance nationale est le meilleur choix pour l'indépendance européenne. »

M. Le Pen : censure

Dans un entretien publié par Paris-Match, *le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, indique qu'il votera lui aussi, éventuellement,* « la censure d'un gouvernement de cohabitation ». « Nous nous attendons, en cas d'échec du parti socialiste, à la démission du président de la République, *a-t-il ajouté.* Je crois que s'il ne la remettait pas, ce serait le devoir de la représentation nationale de ne pas voter pour le gouvernement qu'il présenterait. A partir du moment où François Mitterrand est entré dans la bataille politique il n'y a pas de cohabitation possible. »

M. Stirbois : Chirac préfère les immigrés

Le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, a estimé, le mercredi 29 janvier, après les propos tenus la veille, dans le Nord, par le président du RPR : « Jacques Chirac préfère les communistes à Le Pen et préfère aussi privilégier les immigrés aux Français. M. Chirac parle du message raciste des gens du Front national qui n'ont pourtant pas de leçon à recevoir du maire de Paris : le Front national aura des élus français musulmans, le RPR n'en aura pas. »

M. Chirac : à l'aveuglette

M. Jacques Chirac a estimé, le mercredi 29 janvier à Orléans (Loiret) que « le PS, avec l'objectif avoué d'environ 30 %, n'était plus un parti de gouvernement car il n'en a plus l'ambition ».

« C'est la première fois en France depuis longtemps qu'une seule force politique, l'union du RPR, de l'UDF et du CNIP, peut prétendre à la majorité. » *Le président du RPR a lancé une mise en garde* « à ceux qui soutiennent des candidatures de division, car ils vont finir par obtenir le contraire du but recherché ». « Il faut dégager une majorité de gouvernement indiscutable, sinon le président Mitterrand gardera la possibilité de continuer à conduire l'avenir du pays à l'aveuglette. »

M. Sarre : rassemblement

M. Georges Sarre, qui anime le club Maintenant et Demain, estime que « le rassemblement nécessaire *[de la gauche]* ne sera pas une nouvelle mouture de l'union de la gauche ». *Mais il se fera, a-t-il dit,* « autour d'un PS lui-même transformé ». *M. Sarre organise un colloque sur ce thème le 9 février prochain. Ce nouveau rassemblement doit, selon lui,* « ouvrir deux espaces : l'indépendance pour la France et l'Europe, et la solidarité et la justice contre l'éclatement de la société ».

M. Lefranc : regrets

M. Pierre Lefranc, président du comité Appel pour la Ve République, a exprimé ses regrets de ne pas pouvoir conduire une liste à Paris. Il a déclaré : « Se réclamer du gaullisme, ce n'est pas combattre pour la droite ni pour la gauche, c'est lutter pour l'union des Français. Les institutions de la Ve République ont fait leurs preuves, les contester pour les adapter à des objectifs personnels aboutirait à les détruire. Plutôt que d'abuser l'opinion par des déclarations trompeuses sur la cohabitation alors qu'ils préparent l'affrontement, les dirigeants des partis politiques devraient avoir à cœur de consacrer leurs énergies à la conciliation nationale sans laquelle il n'est pas d'avenir pour la France. »

Après les déclarations de M. Chevènement

« PAIX SCOLAIRE OU GUERRE FROIDE ? » DEMANDE Mme MISSOFFE (RPR)

Mme Hélène Missoffe, député RPR de Paris, présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a réagi vivement aux déclarations de M. Chevènement, ministre de l'éducation nationale, qui, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 26 janvier, avait dit : *« Si par malheur la droite revenait au pouvoir, elle rallumerait une guerre néfaste. »* Mme Missoffe lui répond ainsi : *« Qui a ressuscité la guerre scolaire, sinon la gauche avec le projet de loi Savary ? J'affirme qu'à l'heure actuelle l'enseignement privé est asphyxié : le calcul du nombre de postes nouveaux est volontairement erroné ; il y a non-adéquation des crédits limitatifs à ses besoins vitaux, une baisse notable des crédits de formation, et les collectivités publiques sont dans l'impossibilité de faire des interventions financières en sa faveur. »*

L'exclusion de l'enseignement privé de l'opération Informatique pour tous tend à effectuer une marginalisation des élèves du privé, qui seront les nouveaux pauvres de l'éducation. *« Est-ce la paix scolaire, ou une guerre froide ? »*

LA PRÉPARATION DU COMITÉ CENTRAL DU PCF

« Ecoutez la différence »

Avec une discrétion extrême, *l'Humanité* du mercredi 29 janvier a annoncé la réunion du comité central du PCF pour le 3 février (*le Monde* du 29 janvier). Le rapport présenté par Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, portera sur *« le point de la campagne électorale, la mobilisation de tous les moyens et de toutes les forces du parti »*.

Les journalistes sont des observateurs avisés, mais ce sont des gens bornés. Pire, ils travestissent les faits. La plupart du temps sur ordre. Tel est le sens du message délivré par Mme Gisèle Moreau, mercredi 29 janvier, au cours du point de presse hebdomadaire du PCF. *« Je note que depuis hier soir,* a déclaré le membre du bureau politique du parti communiste, *à l'initiative du journal* le Monde, *une étrange campagne se développe à la radio et à la télévision, sur le thème « les communistes ont subitement changé de ligne, ils se mettent à attaquer la droite »*. Et de s'interroger sur *« ce soudain revirement de la presse liée au pouvoir qui, voilà encore dix jours, disait que le seul adversaire de notre parti, c'était le PS »*.

Ainsi, *le Monde* (1) serait le chef d'orchestre d'une sinistre campagne aux relents anticommunistes.

La direction du PCF affirme sans sourciller que son principal adversaire a toujours été la droite – *« ce n'est pas vraiment une découverte »* – et que la nécessité de lui *« barrer la route »* a été exposée *« depuis le début de la campagne »*, rappelée lors de la *« conférence nationale d'octobre 1985 »* et dernièrement encore au *« comité central de décembre »* (2).

Ainsi, les observateurs, après le passage de M. Georges Marchais à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 22 janvier, seraient-ils dans l'embarras. Pour ne pas dire *« c'est vrai, les communistes sont les adversaires de la droite, mais jusqu'à présent nous avons préféré le cacher »*, souligne Mme Moreau, ces mêmes observateurs préfèrent affirmer *« c'est vrai, les communistes sont les adversaires de la droite mais ils le sont depuis la semaine dernière : ils ont changé de ligne »*. Elle en conclut que *« tout cela n'est pas très sérieux »*.

Les faits sont les faits. Ils obligent à constater que la direction du PCF a opéré une inflexion de sa thématique électorale. D'une campagne unilatéralement antisocialiste, où la droite n'était guère évoquée, elle est passée à une accentuation subite de sa critique contre cette même droite. Parmi les premières questions des téléspectateurs à M. Marchais à « L'heure de vérité » n'y avait-il pas celle-ci : *« Pourquoi attaquez-vous plus les socialistes que la droite ? »*

Le zig et le zag

Sans remonter trop loin, toutes les « une » de *l'Humanité* d'avant le 22 janvier sont à cet égard éloquentes. « Mitterrand sort son 49-3 » « Dans Delebarre, il *y* a Barre », « François Mitterrand a triché en présentant son bilan », « Mitterrand s'acharne », « Fabius, c'est du pipeau », « Je continue le sale boulot » (allusion à M. Mitterrand) et « Wall Street : la cote du PS grimpe ». Pratiquement pas un titre sur la droite, pas même après la présentation de la plate-forme RPR-UDF.

Le 22 janvier, tout bascule. Dans un élan prémonitoire, *l'Humanité* annonce la prestation télévisée du secrétaire général sous le titre « Écoutez la différence ». Le soir même, M. Marchais émaillera son intervention de dénonciations de la droite. Plus nombreuses qu'à l'accoutumée. Le lendemain, le quotidien communiste titre « Le vote communiste : le vote anti-droite », le surlendemain, c'est « Flexibilité : la droite en rajoute » et, le 28 janvier, il titre « Plus démago que Chirac, tu meurs ».

De même, la direction du PCF se prévaut de critiques constantes et vigoureuses contre la droite depuis le début de la campagne. Certes, cette droite – *« notre adversaire résolue »* – n'était jamais oubliée dans les interventions des dirigeants communistes, mais elle passait largement derrière le PS, le *« gouvernement socialiste »* et au président de la République. L'exemple le plus probant est le discours d'ouverture de M. André Lajoinie lors de la conférence nationale du PCF, les 12 et 13 octobre 1985. On y trouve quelques lignes pour montrer son hostilité à la droite et vingt pages pour démolir les socialistes.

Avec un humour mâtiné de fatalisme, un dirigeant départemental du PCF reconnaît que *« les inflexibles font une inflexion »* et un membre du comité central renchérit en confiant : *« Nous étions dans le zig, nous voilà dans le zag. »* A l'issue du comité central du 24 juin dernier, M. Marchais avait déclaré : *« Ceux qui attendent de notre parti des zigzags, des « petites phrases » ou des « coups politiciens » seront déçus. »*

OLIVIER BIFFAUD.

(1) *Le Monde* du du 29 janvier a utilisé les mots *« ajustement »*, *« rééquilibrage »*, *« inflexion »* sans jamais parler de *« changement de ligne »*.

(2) Le dernier comité central a eu lieu le 12 novembre 1985.

LE PRÉ AUX CLERCS

Jacques CHIRAC : "Le seul que votre livre eût chagriné eût été le cardinal de Retz qui pensait qu'il est dangereux de déchirer les voiles mystérieux dont s'enveloppe le pouvoir."
Laurent FABIUS : "Merci pour ces chroniques de roy."
Raymond BARRE : "Quel heureux alliage de culture, de jugement politique et d'esprit!"
Michel ROCARD : "Etre étrillé par vous va devenir, j'en suis sûr, un titre de gloire. Merci de ne m'avoir pas épargné. Merci de m'avoir très souvent fait sourire."

FAITES COMME EUX

COHABITEZ!...

...DANS LE SOURIRE, AVEC



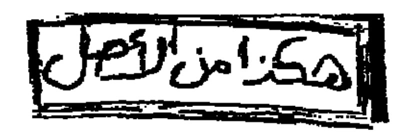
Le Roy François

CHRONIQUES DE LA COUR ET DE LA VILLE

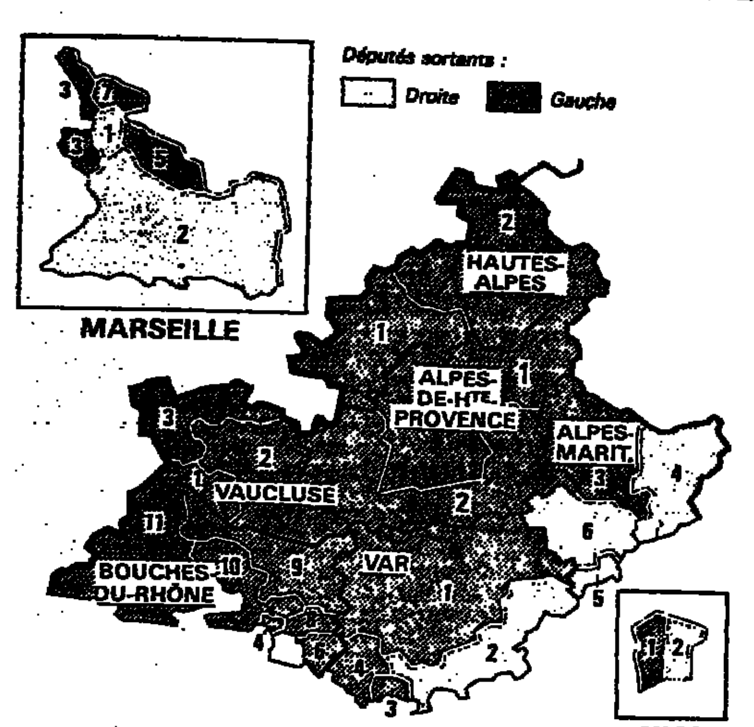


le pré aux clercs

Le Canard Enchaîné : "Pertinent et impertinent." *(Yvan AUDOUARD)*
VSD : "Une allégresse aussi féroce que joyeuse." *(Jean-Pierre ENARD)*
Le Monde : "Une chronique divertissante et un pittoresque tableau du monde politique contemporain." *(André PASSERON)*
Le Point : "Un franc et iconoclaste éclat de rire qui n'épargne personne." *(Bruno de CESSOLE)*
Le Figaro : "Succulent, même quand le jus est plutôt acide." *(Jean PRASTEAU)*



PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (II)



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'énoncé de cet intitulé laisse perplexe. Quelle homogénéité pour cette région ? Politique, sans doute. Déclin de la gauche, montée du Front national, obsession de l'immigration et de l'insécurité : voilà ses contours, tels qu'ils sont habituellement dressés. Encore convient-il de nuancer : si le PS est en déroute dans le Var, PS et PC recueillent encore près de 40 % des intentions de vote dans les Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 30 janvier), ce qui les place toujours devant la coalition RPR-UDF. Quant au Front national, il ne devrait pas obtenir de député dans deux départements au moins (les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence), dans trois peut-être, car la partie sera serrée dans le Vaucluse.

Homogénéité économique ? En négatif, peut-être. L'INSEE décrit une région en perte de vitesse ininterrompue depuis 1972. En novembre 1985, le taux de chômage était ici de 12,6 %, contre 10,6 % pour l'ensemble de la France (*le Monde* du 8 janvier).

Déclin définitif ou creux de la vague, entre la fin d'une époque et le début d'une autre ? *M. Pierre Bernard-Reymond, tête de liste de l'opposition pour les législatives dans les Hautes-Alpes*, juge que Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur peuvent devenir la « *Californie de l'Europe* ». Mais M. Philippe Sanmarco, député socialiste des Bouches-du-Rhône, dit depuis longtemps que, si l'on n'y prend garde, Marseille risque de devenir Liverpool.

***M. Jacques Médecin, lui, préfère quitter le bateau dès maintenant. Le maire de Nice veut que la région éclate, les Hautes-Alpes*, les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et le Var formant une nouvelle entité régionale. D'un côté le beau linge, avec Nice comme capitale, de l'autre Marseille, la « *forge* » à la mauvaise réputation.**

Le combat séparatiste de M. Médecin

De notre correspondant régional

Nice. – M. Jacques Médecin veut « sa » région. Le maire de Nice, député RPR de la deuxième circonscription, n'a jamais admis la tutelle marseillaise. Et il a toujours plaidé pour l'érection de la Côte d'Azur en région autonome. Les élections du 16 mars lui ont fourni l'occasion de repartir à la bataille sur le thème de la partition. Il avait annoncé, l'été dernier, qu'il conduirait une liste « Pour l'indépendance des Alpes-Maritimes ». Le vote de la loi sur le cumul des mandats l'a, finalement, obligé à passer le flambeau à l'autre député RPR, le maire de Menton, M. Emmanuel Aubert. Mais, tout en dirigeant la liste de l'union de l'opposition aux législatives, il patronne, aussi, très activement, celle des régionales intitulée, de façon moins abrupte – et moins restrictive – « Pour une nouvelle région ». Appuyé par tous les parlementaires d'opposition du département, le maire de Nice a également créé une association portant le même nom et dont il a pris la présidence. Son principal objet : recueillir les signatures de « *tous ceux qui souhaitent témoigner de leur volonté de soutenir le combat pour une nouvelle région* ». En trois mois, près de cent mille signatures auraient été collectées.

Depuis des années, l'opinion de M. Médecin n'a jamais varié. « *La région actuelle*, répète-t-il aujourd'hui, *est mal conçue, mal gérée, et elle a toujours brimé le département des Alpes-Maritimes.* » Avec une belle constance, il continue de dénoncer « *le mariage contre nature entre la boutique de mode niçoise et la forge marseillaise* ». « *Nice et Marseille*, ajoute-t-il même, *sont deux pôles répulsifs.* » Le maire de Nice, qui préside le conseil général des Alpes-Maritimes, oppose aussi les résultats de sa politique ultra-libérale dans le département à la gestion « *laxiste et sectaire* » des socialistes marseillais.

D'une opposition déclarée – de 1973 à 1976 le conseil général a refusé de désigner ses représentants au conseil régional – à des replis tactiques et des retrouvailles éphémères avec M. Gaston Defferre, maire de Marseille, et M. Michel Pezet, son successeur à la présidence de la région, M. Médecin n'est jamais parvenu, certes, à changer le cours des choses. Mais il ne désespère pas, demain, d'obtenir gain de cause en se servant du tremplin des premières élections régionales au suffrage universel.

Placée sous l'égide... du président Georges Pompidou, qui avait reconnu, jadis, la « *spécificité* » des Alpes-Maritimes, sa campagne met essentiellement en avant l'iniquité fiscale dont seraient victimes, au sein de la région, les contribuables du département. Les affiches médecinistes reproduisent, ainsi, un tableau où figurent des chiffres, qui se veulent éloquents, sur la comparaison des impôts versés et des crédits reçus par tête d'habitant entre les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. Le badaud est soufflé quand il lit que le taux de reversion n'est que de 69 % dans un cas et de 150 % dans l'autre. S'il en était besoin, on lui assène la conclusion : « *Les Alpes-Maritimes ont soif de justice.* »

Si ces chiffres livrés au public sont des moins certains, ou si leur présentation est fallacieuse, ils découragent une parade simple des adversaires. « *Allez donc démonter devant les électeurs les mécanismes de financement d'une institution qu'au surplus ils méconnaissent complètement* », déplore le premier secrétaire de la fédération du PS, M. Patrick Mottard, le second de la liste socialiste régionale derrière le député sortant de la première circonscription, M. Francis Giolitti.

La part de la fiscalité régionale a toujours été supérieure, il est vrai, au poids démographique du département. Mais les barèmes d'imposition étant uniformes, cette situation ne résulte que du rendement, beaucoup plus important sur la Côte d'Azur que partout ailleurs, de la taxe sur les droits de mutation immobilière. Pour diverses raisons, on ne peut appréhender qu'imparfaitement, par ailleurs, la redistribution des ressources régionales.

« *Il y a peut-être des erreurs*, admet Mme Martine Daugreilh, l'une des proches de M. Médecin et candidate sur sa liste, aux législatives, *mais elles ne changent rien au fond.* » Les socialistes ont beau s'indigner, d'autre part, du « *thème racoleur* » exploité par le maire de Nice, ils doivent se garder, pourtant, d'imprimer à leur campagne un tour « anti-niçois ». Mais il leur reste l'argument de la solidarité intra-régionale, « *qui est bien compris*, assure M. Patrick Mottard, *par l'électorat de gauche* ».

M. Médecin a donc joué habilement. Politiquement, certes, son combat séparatiste ne se présente pas plus favorablement aujourd'hui qu'hier. Il ne peut que se heurter au souci du pouvoir central – quels que soient les gouvernants – d'éviter des conflits en chaîne. Son opportunité est également discutable au moment où l'opposition a les meilleures chances de devenir majoritaire à Marseille.

Le maire de Nice n'a pas réussi, non plus, à convaincre ses amis de leur intérêt à le rejoindre pour former la nouvelle région des Alpes-du-Sud à laquelle il rêve (1). Seule réponse encourageante : celle du président (UDF) du conseil général des Hautes-Alpes, M. Marcel Lesbros. Mais en flattant le patriotisme niçois, M. Médecin est au moins assuré, électoralement, de réaliser un bon score. Le succès de la pétition « Pour une nouvelle région » paraît, à cet égard, probant. Même si la consultation n'est entourée d'aucune des garanties susceptibles de lui donner « une valeur de référendum ». En constituant dans la future assemblée régionale un groupe de pression dont le concours sera indispensable à la nouvelle majorité, M. Médecin peut également espérer obtenir des privilèges particuliers. Son objectif avoué : disposer d'une sorte de dotation globale d'équipement que le département utiliserait à sa guise. « *Si je suis élu président*, a, d'ores et déjà, promis M. Jean-Claude Gaudin, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, *les Alpes-Maritimes seront bien traitées.* » Le maire de Nice s'est aussitôt saisi de ce gage. En attendant mieux...

GUY PORTE.

(1) Les « sécessionnistes » niçois ont imaginé, depuis dix ans, les schémas de redécoupage régional les plus divers. M. Médecin penche, désormais, pour une région constituée par les quatre départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Var. Dans la logique du maire de Nice, les deux autres départements de l'actuelle région, Bouches-du-Rhône et Vaucluse, formeraient une « entité rhodanienne ».

Les chaises musicales des Hautes-Alpes

De notre envoyé spécial

Gap. – Juin 1981 : les Hautes-Alpes basculent d'un coup. Elles remplacent deux députés de l'ancienne majorité par deux socialistes. Mars 1986 : M. Pierre Bernard-Reymond, ancien député CDS des Hautes-Alpes, ancien secrétaire d'Etat, parlementaire européen, tentera, à la tête de la liste d'union de l'opposition, d'effacer toute trace de rose dans le département. Sa propre élection est assurée. Celle de son deuxième de liste, M. Patrick Ollier, nouveau président départemental du RPR, l'est moins.

Face à lui, M. Daniel Chevallier, député sortant, maire de Veynes, tête de liste législative du PS, a deux atouts : une image locale plutôt bonne, encore que, élu du sud du département, il ait à se faire connaître dans le nord ; le combat sans espoir du Front national, qui, sauf coup de théâtre, ne peut espérer un député et fait ainsi, objectivement, le jeu de M. Chevallier, en chassant sur les terres de l'opposition.

Le roman-feuilleton électoral, qu'ont connu presque tous les départements, tournait ici autour de la désignation du numéro deux de la liste d'opposition. M. Bernard-Reymond s'était engagé à prendre M. Georges Chabas, président départemental du RPR. Malheureusement pour M. Chabas, le RPR préfère parachuter M. Patrick Ollier, adjoint au maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). C'est, probablement, dans l'esprit du RPR, le premier pas de M. Ollier sur la voie d'une tentative de conquête, en 1989, de la mairie de Briançon, aujourd'hui détenue par M. Robert de Caumont, second sortant socialiste, qui a une image moins bonne que celle de M. Chevallier, et qui mènera la liste des régionales. M. Chabas se défend, menace de constituer une liste dissidente, donne sa démission. M. Bernard-Reymond a finalement cédé aux instances du RPR et M. Ollier remplacé M. Chabas à la tête du RPR haut-alpin, et sur la liste législative.

Les quatre sièges des régionales sont l'objet d'une rude bataille. L'opposition pense en remporter deux, voire trois si une liste de socio-professionnels ne vient pas brouiller le jeu. Le sénateur Emile Didier, vieux routier des Hautes-Alpes, passe pour avoir ses chances à la tête d'une liste du MRG, face à M. de Caumont, qui, lui, est persuadé du contraire. Le PCF, qui n'a plus d'élu dans ce département depuis 1958, et le FN espèrent chacun avoir un siège, chacun jurant que l'autre est hors course. Bref, quelqu'un a forcément les yeux plus gros que le ventre, mais il semble acquis qu'un siège au moins reviendra à la gauche non communiste.

Cette partie de chaises musicales se déroule sur fond de débat à propos de l'avenir du département. Jugé « *sinistré* » par le PC, le département devrait bientôt, selon M. Chevallier, récolter les premiers fruits de l'action des socialistes depuis 1981. Tandis que le barriste Pierre Bernard-Reymond voit le salut dans « *le tertiaire supérieur et le tourisme* », PS et PC se retrouvent pour refuser un département voué à une monoactivité touristique.

Illustration concrète du débat autour du libéralisme économique : chaque Haut-Alpin reçoit du conseil général huit à dix fois plus de subventions que chaque habitant des Alpes-Maritimes. M. Chevallier ne manque pas de demander si une telle solidarité subsisterait avec l'arrivée à la région d'une majorité de droite.

J.-L. A.

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

A hue et à dia !

De notre envoyé spécial

Digne. – *Chamailleries à gauche, divisions à droite*, la vie politique n'est pas très conviviale dans les Alpes-de-Haute-Provence. Côté opposition, on va à la bataille en tirant à hue et à dia. M. Jean Cabanne, maire de Manosque, qui mène la liste législative de l'UDF, *dénonce l'« impérialisme du RPR »* et la *« tentative d'OPA »* du mouvement chiraquien sur le département. Au RPR, comme *d'ailleurs* au PS, on juge que M. Cabanne n'a pas su s'adapter à son terrain. Lequel des deux remportera le siège qui devrait revenir à l'opposition ? Le RPR bénéficie d'une implantation locale bien structurée. De l'avis *général*, sa liste est bonne. Menée par M. Pierre Delmar, maire de Forcalquier, un « homme neuf », elle peut en tirer les avantages comme les inconvénients. Inversement, M. Cabanne est bien connu dans le département. *C'est*, là encore, à double tranchant...

Le second siège devrait être emporté par M. *André* Bellon, député sortant et tête de liste législative du PS, après une bataille fratricide avec M. François *Massot*, lui aussi sortant et membre du courant A (mitterrandiste).

Au terme d'un *feuilleton* aux multiples épisodes, M. Massot conduira la liste régionale. Mais ce « lot de consolation » ne suffit pas à effacer son amertume Il dit dès aujourd'hui : « *J'ai l'intention d'être candidat la prochaine fois.* »

La *nécessité*, malgré tout, de mener ensemble la campagne devrait interrompre – *provisoirement* – le *dialogue* de sourds que mènent MM. Bellon et Massot. Dans un département de vieille tradition républicaine, aujourd'hui en pleine mutation, où la confrontation entre les notables locaux et les *nouveaux* socialistes du parti d'Epinay ne s'est pas toujours bien passée, les partisans de M. Bellon reprochent à M. Massot, ancien MRG, d'avoir gardé de son rôle la conception traditionnelle d'un notable dont la famille est implantée ici depuis longtemps. M. Massot, à son tour, juge que M. Bellon (qui est dans le *département* depuis 1981) ne peut être considéré comme l'homme des « nouvelles couches sociales » du département, ce que les amis de ce polytechnicien marseillais affirment.

Le PC peut encore *mettre* tout le monde d'accord et remporter un siège, grâce à *l'excellente* cote personnelle de sa tête de liste législative, M. Pierre Girardot, un vétéran, avec cinq mandats de député. C'est néanmoins une hypothèse peu retenue.

Le Front national, enfin, affirme qu'il peut faire 15 % des voix, alors que l'ensemble des autres forces politiques du département lui accordent plutôt 8 à 9 % des suffrages, essentiellement grâce au point « chaud » que représente Manosque. Il semble en tout cas exclu que le FN obtienne un siège de député dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Aux *régionales*, l'UDF et le RPR pourraient avoir chacun un siège, ainsi que le PS, le quatrième siège pouvant *échoir* soit au PS, qui serait ainsi à égalité avec l'opposition, soit au PC, soit au Front national. *Seul* le FN croit vraiment à *cette* dernière hypothèse. Le PC et le PS devraient se livrer une sévère bagarre, car les socialistes doivent faire deux fois plus que les communistes s'ils veulent obtenir un second siège, tandis que le PC compte fermement sur son siège de conseiller régional.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DE L'OPPOSITION

M. Barre : l'union, ce « totalitarisme microcosmique »

Les porteurs de pancartes ont, depuis longtemps, le don d'amuser M. Raymond Barre. Ainsi, un « comité d'accueil » brandissant des panneaux à l'effigie de M. Paul-Louis Tenaillon, tête de liste officielle de l'UDF dans les Yvelines, a fait une haie d'honneur à l'ancien premier ministre, lorsqu'il est arrivé à Voisins-le-Bretonneux pour soutenir la liste « dissidente » de Mme Christine Boutin (*le Monde* du 30 janvier). Cet accueil n'a pas empêché M. Raymond Barre de sourire : « *Je vois que nous mettons un peu d'animation...* », a-t-il fait observer.

Aux quelque deux cents locaux en rébellion contre l'« *establishment* » du département, qui étaient venus l'entendre, M. Barre a expliqué : « *Vous avez choisi la voie de la difficulté.* » Soulignant leur « *courage* », il a particulièrement salué M. Robert Delorozoy, qui mènera la liste régionale et qui fut « *déjà victime du jeu politique lors de la préparation de la liste pour les européennes* », et M. Patrice Vieljeux, le célèbre armateur, qui, maire de Bougival, préside le comité de soutien. Pour que son appui soit effectif, l'ancien premier ministre a annoncé qu'il reviendra dans les Yvelines quand Mme Boutin « *l'invitera* ». Cette bonne humeur n'a pas quitté M. Barre tout au long de son séjour dans les Yvelines, tant il paraissait heureux de donner un joli coup de pied dans la fourmilière politicienne.

Ce rôle, qui lui plaît tant, ne l'a pas empêché d'aller saluer en sa mairie M. André Damien, le maire CDS de Versailles. Mais si celui-ci a volontiers reçu l'ancien premier ministre, comme il recevra, dans les mêmes circonstances, M. Chirac, il a refusé qu'il soit accompagné des responsables des listes qu'il soutient.

Mis en verve, M. Barre a fait profiter le millier de participants à un dîner-débat à Viroflay de son humour qui sait être féroce quand il s'attaque au « microcosme » et dénonce les habitudes de la classe politique. Heureux de ce « *crime de lèse-majesté à l'égard du microcosme* » que constituent la liste de Mme Boutin et le soutien qu'il lui apporte, il a expliqué les raisons de son engagement : « *J'accomplis un devoir d'amitié* », puisque l'appui que lui apporte Mme Boutin « *lui avait valu le courroux du microcosme* » et que dès le mois de juillet dernier, il avait prévenu « *qui de droit* » qu'il considérerait « *ce cas comme un cas de guerre* ».

Il fut donc surpris de ne pas voir Mme Boutin dans la liste officielle de l'UDF. Remarquant que « *s'il y a des barristes par nature, il y a aussi aujourd'hui beaucoup de barristes par utilité* », M. Barre s'est gaussé des « *pseudo-barristes de remplacement* ».

« Je n'ai jamais pactisé avec M. Mitterrand »

Devant « *la chanson qui le traite de diviseur* », l'ancien premier ministre « *reste d'une sérénité absolue et d'une totale indifférence* », car « *en dépit des efforts du microcosme et de tout ce qui gravite et frétille autour du microcosme, les Français ne me considèrent pas comme un diviseur* ». Il a fait remarquer : « *Moi, je n'ai jamais pactisé avec M. Mitterrand (...). Je n'ai jamais cherché à fixer les règles d'une coexistence pacifique, pour ne pas dire d'une cohabitation fructueuse, pour ne pas parler d'une connivence intéressée.* » Il a même parlé de « *cette forme de totalitarisme microcosmique, c'est-à-dire, l'union où tout le monde doit marcher du même pas* », ajoutant : « *Tranquille comme Baptiste, je poursuis mon chemin, et c'est ce qui m'a amené dans les Yvelines.* »

Voulant aller au-delà de ces querelles « *sous-hexagonales* », il a donné comme conseil à ses amis d'« *ignorer le microcosme et d'aller directement devant les Français pour leur expliquer ce qu'il faut faire. Vous en serez récompensé au centuple, à la grande stupéfaction du microcosme, à sa grande déception* ». Pour donner « *un sens* » à « *cette morne campagne* », il a expliqué que ce qui est en jeu, c'est le « *maintien de la Ve République* », la cohabitation ne pouvant que ramener « *le régime des partis* », et donc le « *IVe République* » puisqu'elle priverait « *le président de la République du pouvoir exécutif, qui passerait entre les mains d'un premier ministre otage des partis* ». Au passage, il a condamné le projet de transformation du septennat en quinquennat, qui, « *dans notre système politique, signifierait la confusion des pouvoirs entre le président de la République et le premier ministre soumis aux partis* ».

Au premier rang des participants au dîner-débat, Mme Marie-France Garaud, M. Pierre Bas, député RPR de Paris, M. Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'UDF, et M. Lionel Stoléru n'étaient pas avares d'applaudissements.

Th. B.

Le bon usage du « microcosme »

Quel dommage que M. Barre se refuse à faire de la politique ! S'il acceptait de se livrer aux joies des querelles politiciennes, quel talent de débatteur, quel art consommé de la petite phrase assassine l'ancien premier ministre pourrait-il mettre au service du soutien de ses partisans ! Mais voilà, le député du Rhône a choisi de gravir – souverainement – le difficile chemin qui permet d'être un homme politique en affirmant ne pas faire de politique. Il doit en avoir, parfois, quelques regrets.

Le plaisir manifeste qu'il s'est octroyé, le mercredi 29 janvier en allant soutenir dans les Yvelines la seule liste dissidente de l'UDF qui peut se prévaloir de l'étiquette « barriste », en témoigne. Tant pis pour ceux qui espéraient encore que son appui serait discret. Il n'en sera rien, décidé qu'est M. Barre à faire de ce département le terrain de son règlement de comptes avec « *le microcosme* ».

Cette campagne législative, dont il déplore qu'elle soit « *morne* », eût été bien mieux animée si l'ancien premier ministre avait décidé de soutenir partout des listes clairement anticohabitationnistes, tant il met de passion à soutenir celle qui, dans sa totalité, se réclame de cette politique.

Le choix fut autre. Même s'il se déclare indifférent aux accusations de division, M. Barre se devait de rappeler qu'il souhaite une victoire massive de l'opposition. Mais il en espère d'autres conséquences que MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. Au point qu'il a, sans nuance cette fois, fait comprendre que pour lui, l'union loin d'être un dogme, peut être un frein. On voit mal, dans ces conditions, comment il pourrait répondre à la proposition faite le même soir par l'ancien président de la République d'une grande manifestation symbolisant l'union, à Clermont-Ferrand.

Mais pourquoi alors s'est-il arrêté en chemin ? Même s'il affirme que son soutien aux « dissidents » des Yvelines ne s'explique que par sa fidélité à ses amis, comment faire comprendre que ce qui est bon à Versailles, ne l'est pas partout en France ? La politique politicienne, quoi qu'en dise M. Barre, rattrape au galop ceux qui prétendent s'en détourner. Critiquer, attaquer les partis, c'est aussi un moyen de se concilier l'opinion et de constituer un réseau de fidèles...

THIERRY BRÉHIER.

M. Giscard d'Estaing donne son « tiercé gagnant » : l'union, la Constitution, l'économie libérale

Invité jeudi soir 29 janvier de « *l'Heure de vérité* » sur Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing a donné son « *tiercé gagnant* » pour 1986 : « *l'union de l'opposition, le respect de la Constitution et l'économie libérale* ».

L'ancien président de la République a jugé que « *l'image de l'union de l'opposition est insuffisante* » – ce qui explique en partie, selon lui, la remontée des socialistes dans les sondages – mais il a bon espoir que « *dans les grandes épreuves, les grandes actions* », cette opposition et ses chefs retrouveront le sens de la « *solidarité* ». « *Entre les gaullistes et les libéraux*, a-t-il souligné, *il y a quelque chose de très fort : ce sont eux qui ont fait la Ve République* ».

Pour mieux marquer cette union, M. Giscard d'Estaing juge toutefois nécessaire l'organisation d'une rencontre qui réunirait, autour de lui, à Clermont-Ferrand, « *à égale distance de la Corrèze et de Lyon* », M. Chirac, M. Barre et M. Lecanuet ainsi que les jeunes dirigeants de l'opposition, comme lors de la Convention libérale organisée par ses soins à Paris au mois de juin de l'année dernière.

ET NOUS NE SOMMES QU'EN JANVIER !

Dessin de PLANTU.

Deuxième nécessité pour réussir l'alternance de 1986 : « *le respect de la Constitution* ». Au lendemain du 16 mars, a rappelé l'ancien chef de l'Etat, le président de la République « *nommera* » le premier ministre « *dans des limites très précises car dix jours plus tard celui-ci devra se présenter devant l'Assemblée nationale. Si le président de la République se trompe* [dans son choix], *son gouvernement ne pourra pas démarrer (...)* ». « *Il faut respecter la règle*, a-t-il ajouté. *La France à une constitution. Chacun devra la respecter. Celui qui ne la respectera pas prendra des risques* ». Et de mentionner notamment le titre 5 de la Constitution qui définit les rapports du gouvernement et du Parlement.

M. Giscard d'Estaing a écarté le risque d'une majorité fictive en 1986. Il s'est déclaré convaincu que tous les députés UDF et RPR voteront la confiance à un gouvernement issu des rangs de l'opposition devenue majoritaire... même les députés barristes. Seul M. Barre, comme il l'a dit, refuserait cette confiance, mais « *il a une personnalité propre* », a remarqué M. Giscard d'Estaing et « *peut avoir des raisons personnelles* » de choisir une telle attitude. « *Je crois*, a poursuivi le député du Puy-de-Dôme, *qu'il a l'idée qu'il est impossible d'agir si on ne rétablit pas la totalité des éléments qui permettent de gouverner.* »

M. Giscard d'Estaing pense, lui, qu'il faut attendre 1988 pour que la majorité parlementaire et la majorité présidentielle se confondent. « *Si on cherchait*, a-t-il précisé, *à mettre tout de suite d'accord les deux majorités, on entrerait dans une cascade d'élections dont je ne sais comment on sortirait. C'est comme la rivière des tribunes : quand vous sautez trois obstacles vous n'êtes pas sûr de sauter le quatrième.* »

En dépit de cette divergence d'analyse, M. Giscard d'Estaing continue de penser que M. Barre reste si ce n'est « *le meilleur économiste de France* », du moins « *un très bon économiste* ». Et s'il avait un jour à choisir entre M. Mitterrand et M. Barre, candidats à la présidence de la République, il choisirait, bien sûr, « *le candidat libéral* ».

Dans la perspective de l'après-mars 1986, M. Giscard d'Estaing a renouvelé sa mise en garde : « *Si l'opposition ne disposait que d'une majorité fictive, la France sera ingouvernable. Elle ne résoudra aucun de ses problèmes et cela fera son malheur.* » Il a aussi engagé les électeurs qui tiennent au rétablissement du scrutin majoritaire – « *le système à la proportionnelle est détestable* », a-t-il affirmé – à voter massivement pour le RPR et l'UDF, qui seront les « *seuls* » dans la future assemblée à voter ce rétablissment.

Dernier cheval du « *tiercé gagnant* » de M. Giscard d'Estaing : l'économie libérale. « *On va prendre des mesures qui permettront à l'économie de se redresser* », a promis l'ancien chef de l'Etat, qui juge que « *plus on s'éloignera du socialisme, mieux cela marchera.* »

La difficulté ne lui semble pas grande : « *l'économie française*, a-t-il dit, *est contrôlée, rigidifiée, bureaucratisée.* » Il suffit, a-t-il expliqué, « *de desserrer le frein à main* », comme pour une voiture, « elle n'en démarera que mieux ». Le député du Puy-de-Dôme ne veut pas faire de « *promesses* » – il a rappelé au passage celles du candidat Mitterrand – mais il a assuré que l'« *on peut modifier assez vite en France le nombre des gens au travail* » ; qu'il faudra « *libérer les prix tout de suite* » et que « *les conséquences seront très limitées parce que nous sommes dans une période de baisse des prix mondiaux* », qu'il faudra aussi « *supprimer l'impôt sur les grandes fortunes* » car « *quand on travaille neuf mois sur douze pour le fisc on ne travaille plus.* »

Augmenter les richesses de tous

M. Giscard d'Estaing a estimé qu'il faut « *envisager une politique générale de la rémunération en France* » et qu'il faudra, dans les derniers mois de 1986, « *remettre les comptes en ordre* » et, en 1987, « *si on peut faire des économies, en consacrer une partie à la réduction du déficit et l'autre à la réduction des charges, surtout de celles qui pénalisent l'emploi.* » M. Giscard d'Estaing a également assuré que le projet de l'opposition est « *d'augmenter les richesses de toutes les catégories sociales.* »

Après avoir rappelé que le SMIC avait été voté en 1969, quand il était ministre des finances, par les représentants de l'actuelle opposition, mais ni par M. Mitterrand ni par M. Rocard, il a tenu à souligner qu'il avait été élu en 1974 sur « *un cri de cœur* ». (« *Vous n'avez pas le monopole du cœur* » avait lancé M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand) et qu'il ne « *laisserait pas recommencer cette mauvaise comédie des riches contre les pauvres* ».

Préconisant la « *liberté de création* » dans l'audiovisuel en « *respectant les règles communes* », l'ancien chef de l'État a jugé qu'il faudrait appliquer « *le droit commun* » à toutes les chaînes nouvellement créées. Il a rappelé qu'il était favorable à la suppression de la Haute autorité qui devrait être remplacée par « *une commission nationale de la communication composée de magistrats désignés par leur corps* ».

Enfin, interrogé sur la demande de levée de l'immunité parlementaire dont bénéficie M. Robert Hersant comme député européen, M. Giscard d'Estaing a estimé que le gouvernement était « *dans sa logique* » – « *ayant fait une mauvaise loi il devait la faire appliquer* » – mais que « *toute cette affaire était viciée à la base* » dans la mesure où l'« *on a fait de la loi sur la presse une loi contre une personne* ».

Flipper

Avant « L'heure de vérité », 50 % des téléspectateurs sondés par la SOFRES avaient une « *bonne opinion* » de M. Giscard d'Estaing et 36 % une « *mauvaise opinion* ». Après l'émission, les pourcentages ont varié d'un point : 51 % et 37 %. Pas vraiment le grand décollage, mais, tout de même, l'ancien président de la République, en panne dans les baromètres de popularité, a pu souhaiter qu'un tel score « *ne bouge pas* ». De toute façon, a-t-il dit, il n'était pas venu pour « *jouer au flipper* » et « *secouer la machine* » à coup de « *réponses démagogiques* ». Il voulait simplement « *faire avancer la réflexion* ».

Sur la Constitution. Sur le programme de la droite, dont il s'est déclaré « *solidaire* ». Sur le bilan de la gauche et plus précisément de M. Mitterrand, dont il a, cette fois, davantage attaqué les attitudes en rappelant notamment les promesses du candidat qui se disait, le 8 mai 1981, « *en mesure de recruter un million de jeunes dans l'année qui vient* », ou qui, en 1969, se refusait à voter l'institution du SMIC.

Ces incompatibilités soulignées entre la politique voulue par la droite et celle préconisée par M. Mitterrand expliquent peut-être que, au terme de la plaidoirie de M. Giscard d'Estaing en faveur de la cohabitation, les sondés de la SOFRES, obéissant à une certaine logique, se soient montrés plus hostiles à la cohabitation qu'ils ne l'étaient en début d'émission...

L'ancien président de la République a toutefois essayé de faire « tilt » ou peut-être de « claquer » une partie supplémentaire au flipper en annonçant qu'il proposait à ses vaillants partenaires de l'opposition de venir en pèlerinage au cœur de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand, témoigner de la ferveur qui les guide vers l'union. Une sorte de convention libérale *bis*, à la mode auvergnate, dont on peut toutefois se demander si elle pourrait être plus durablement convaincante que la première, qui avait été organisée au mois de juin dernier à Paris. Reste aussi à savoir si MM. Chirac et Barre sauront trouver une plage libre dans leur emploi du temps, à n'en pas douter fort chargé, pour répondre au vœu du député du Puy-de-Dôme.

Homme de l'union, M. Giscard d'Estaing a voulu l'être et tient à le rester, opposant aux quelques objections qui lui ont été faites des convictions, des espoirs, dont la force semble pourtant moindre au fur et à mesure que la campagne prend vie et que se divisent les chefs de guerre.

Cette volonté d'union l'a conduit à parler fort aimablement de celui qu'il baptisa « *meilleur économiste de France* ». Ce qui ne l'empêche pas de douter de la puissance de persuasion de M. Barre dans le débat sur la cohabitation : « *Tous les députés UDF et RPR voteront la confiance au futur gouvernement* », a assuré M. Giscard d'Estaing.

Une formule : « *S'il n'y a pas de majorité demain, la France est ingouvernable, et cela fera son malheur.* » L'annonce d'un coup politique : la rencontre auvergnate au sommet. Une conviction réaffirmée : la cohabitation doit avoir lieu. M. Giscard d'Estaing a aussi tenté, mercredi soir, ce tiercé gagnant.

Il n'a pas pour autant séduit. Pas plus lors de cette émission que dans les sondages, depuis qu'il a quitté l'Elysée. Il n'a pas non plus perturbé la campagne électorale. L'ancien président de la République est apparu comme en retrait : il n'y a rien qui soit perdu pour lui, mais rien qui aille vraiment non plus.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Jospin et la notion de gouvernement minoritaire.* – M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'est prononcé mercredi 29 janvier, devant le bureau exécutif du PS, puis, jeudi 30, sur Europe 1, contre la notion de gouvernement socialiste minoritaire. « *Je n'aime pas beaucoup cette expression*, a-t-il dit. *Dans une démocratie, on gouverne si on a une majorité. (...) Si nous ne sommes pas en mesure de rassembler une majorité – parce qu'il n'y a pas que le PS sur la carte politique, à gauche et au centre (...), – eh bien d'autres gouverneront.* »

A propos de « L'heure de vérité » de M. Giscard d'Estaing sur A 2, M. Jospin a affirmé : « *Le tiercé de Giscard, ce serait le désordre.* »

POLITIQUE

SITUATIONS 86

GUADELOUPE : l'UPLG appelle à l'abstention

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – L'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG, principale organisation indépendantiste) a appelé ses militants et les électeurs de l'archipel guadeloupéen à boycotter les élections législatives et régionales du 16 mars en s'abstenant de participer au scrutin. Le chef du mouvement, M. Claude Makouke, a estimé, en effet, que ces élections seront « *coloniales* ». Il a accusé « *la gauche française* » d'avoir « *adopté la même attitude colonialiste que la droite française avant elle* ». Pour l'UPLG, une éventuelle participation au scrutin ne pourrait se concevoir que « *dans le cadre d'un processus conduisant à l'indépendance nationale* », ce qui impliquerait que soient remplies, affirme-t-elle, cinq conditions : « *La reconnaissance par le gouvernement français du droit légitime et inaliénable du peuple guadeloupéen à l'indépendance et à la pleine souveraineté* (...) ; *la mise en œuvre d'un processus de transition institutionnelle vers l'indépendance* (...) ; *la libération de tous les prisonniers politiques guadeloupéens et l'arrêt de toute poursuite pour délit politique à l'encontre des patriotes guadeloupéens* (...) ; *la traduction devant les tribunaux et l'inculpation de tous les élus auteurs de malversations et escroqueries ces dernières années* (...) ; *une révision sérieuse des listes électorales.* »

En revanche, deux autres organisations trotskistes et indépendantistes, Combat ouvrier et le Groupe révolution socialiste (GRS), ont exprimé l'intention de participer aux élections régionales.

Le Parti communiste guadeloupéen (PCG) a confirmé, de son côté, que sa liste pour les élections législatives sera conduite par le député apparenté communiste sortant de la première circonscription, M. Ernest Moutoussamy, tandis que sa liste pour les régionales sera emmenée par le maire de Basse-Terre, M. Jérôme Clery.

Le PCG sera toutefois concurrencé aux régionales par une liste composée par l'un de ses anciens militants, M. Laurent Farrugia, professeur de philosophie, qui a réuni autour de lui un groupe d'intellectuels de gauche partisans, pour la plupart, de l'indépendance de la Guadeloupe. Ancien conseiller municipal, actuellement responsable de l'office municipal de la culture de Basse-Terre, M. Farrugia entend insister sur la nécessité de « *lier développement et culture* ».

ALAIN GILLES.

INDRE-ET-LOIRE : trêve au PS

La dispute qui opposait, chez les socialistes d'Indre-et-Loire, deux des trois députés sortants, M. Jean Proveux et Mme Christiane Mora, pour la conduite de la liste du PS aux législatives est momentanément mise en sourdine (*le Monde* du 24 janvier). A la suite d'une nouvelle intervention de M. Marcel Debarge, envoyé spécial de l'état-major national du parti, un arrangement a été trouvé. M. Proveux et ses partisans, qui revendiquaient la tête de la liste, forts de l'appui d'une large majorité des membres de la fédération départementale, et qui menaçaient de se retirer de cette liste, ont accepté, finalement, la décision de la direction nationale du parti. Mme Mora conduira la liste aux législatives et M. Proveux sera en seconde position. Le troisième député socialiste sortant, M. Jean-Michel Testu, dirigera la liste aux régionales. Il ne s'agit, toutefois, que d'une trêve. Il a été décidé qu'après les élections une mission d'information sera envoyée dans le département par M. Debarge afin d'essayer de clarifier les causes de ce conflit au sein du courant A (mitterrandiste) et d'y remédier en procédant éventuellement à un rééquilibrage des instances dirigeantes de la fédération. En attendant, la campagne socialiste sera dirigée par une équipe au sein de laquelle toutes les tendances locales seront représentées.

● *Les intentions de vote à Paris.* – Selon un sondage BVA-*Paris-Match*, les intentions de vote des Parisiens se répartiraient ainsi : RPR, 35 % soit 8 élus ; UDF, 9 % et 2 élus ; Front national, 8 % et 1 élu ; Mme Garaud, 5 % et 1 élu ; M. Lefranc, 1 % (ce dernier a retiré sa candidatrue depuis). Pour la gauche, le sondage donne les résultats suivants : PS, 29 % et 7 élus ; PC, 5 % et 1 élu ; Extrême gauche 2 % ; La liste écologiste conduite par M. Dumont aurait 6 % et 1 élu.

[Enquête réalisée à Paris du 17 au 22 janvier selon la méthode des quotas auprès de 1 044 électeurs parisiens.]

DE LA MAGISTRATURE A LA POLITIQUE

La nouvelle carrière du président Giresse

La politique ? Hum... André Giresse, l'ancien président de la cour d'assises de Paris, hésite. Bien sûr, il aurait volontiers porté les couleurs du Front national avec le dossard numéro un, à Bordeaux, pour les législatives. Cela ne s'est pas fait. On lui a prêté la volonté d'être le numéro deux dans la Seine-Saint-Denis. C'était une rumeur, fausse. Alors, il s'amuse, pas trop pressé de battre les estrades.

Tout de même, il n'a pas vraiment résisté. Dans le journal de Jean-Marie Le Pen, *National hebdo* (semaine du 23 au 29 janvier), il présente ses vœux. Lepeniste, le président Giresse ? Il écarte la question, mais écrit de sa plus belle plume : « *Nous devons participer à la victoire de l'opposition de conviction, celle qui n'entend pas se compromettre dans des combinaisons politiciennes et perpétuer le régime de la bande des quatre.* »

En quittant la magistrature le 1er janvier 1986, à soixante-trois ans, en dénonçant en novembre 1985 un « *quarteron d'avocats qui font la loi* » – les « *avocats de la pègre* », – André Giresse savait bien qu'il se préparait une retraite active. Le voici donc courtisé, sollicité. A Michel Polac qui l'invite pour un droit de réponse, il refuse poliment, flairant le « guet-apens ».

Bonne valeur « nationale »

Aux éditeurs qui lui demande un manuscrit, il ne dit pas non. C'est qu'il en a des choses à raconter : sa longue carrière de magistrat par exemple, de Mopti (Mali) à Paris, où il eut à juger l'affaire de Broglie qu'il qualifia, en son temps, de « *Watergate français* ».

Le président Giresse est à ce point devenu une bonne valeur « nationale » qu'il intéresse furieusement l'association légitime défense. Tentant, non ? Quitter la présidence de la cour d'assises pour la présidence des « honnêtes gens ». André Giresse y a beaucoup réfléchi. Aujourd'hui, il coupe court : « *Je suis au moins sur la réserve.* »

Ce « *répressif* » est un homme courtois, un séducteur masqué. Il décoche des sourires charmeurs en réclamant la peine de mort. Il raconte tranquillement qu'il s'est séparé des socialistes, en 1979, notamment sur cette question et sur celle du droit de vote aux immigrés. Il faisait pourtant partie, explique-t-il, de cette trentaine de fidèles qui restèrent aux côtés de François Mitterrand dans les années 60. Il participa activement à la commission sur les institutions. Il y croyait.

Voilà André Giresse tout craché ! Hier, socialiste par rejet « *de l'affairisme et du mensonge* » gaulliste ; aujourd'hui, héraut d'une opposition « *de conviction* » par phobie d'un socialisme qui « *mène au gouffre* ».

Naufrage

« *Ne croyez pas que je sois sanguinaire* », dit-il. Mais il lui semble qu'il assiste au naufrage du système judiciaire et que le phénomène s'accélère depuis deux mois... Il évoque pêle-mêle la prise d'otages de Nantes, les malfaiteurs affublés de postiches qui prennent leur temps pour piller les coffres-forts des banques comme s'ils faisaient leur marché, le commissaire Mertz, patron de la brigade de répression du banditisme (BRB) à Paris (« *un croisé de la lutte contre le banditisme* »), qui se retrouve contesté par ses hommes. Pas de doute : il y a bien, selon lui, quelque chose de pourri en France.

Alors, pour se consoler, il se gorge de football. Président de la cour d'assises, il prenait déjà bien soin de clore les débats de bonne heure, pour pouvoir assister aux grands matches. Il a le temps, désormais, de remplir pleinement sa charge de président délégué de la commission générale d'appel de la Ligue nationale. Fatigué de la justice des hommes, il lui reste celle du ballon rond.

LAURENT GREILSAMER.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 29 janvier à l'Elysée. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES**

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, le conseil des ministres a adopté deux projets de décret relatifs aux rémunérations des fonctionnaires.

Conformément aux indications données lors de la réunion du 21 janvier avec les organisations syndicales, le gouvernement a décidé une attribution uniforme de deux points d'indice, avec rappel à compter du 1er janvier 1985.

Cette mesure concernera l'ensemble des agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers. Elle s'appliquera également aux retraités et aux anciens combattants.

● **L'ABAISSEMENT DE L'AGE DU DROIT A LA RETRAITE**

Madame le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de l'abaissement de l'âge de la retraite.

1) Conquête sociale majeure répondant à une aspiration très ancienne, le droit à la retraite à 60 ans est devenu une réalité en avril 1983. Depuis cette date, tout salarié justifiant de 37 années et demie d'assurance, tous régimes confondus, peut bénéficier des 60 ans de la retraite à taux plein. Une pension minimale a été instaurée et les partenaires sociaux ont également abaissé l'âge du droit au départ à la retraite dans les régimes complémentaires.

Cette réforme fondamentale a ouvert un droit nouveau à 60 ans pour les assurés, mais n'a pas créé d'obligation. Les intéressés peuvent poursuivre leur activité professionnelle au delà de cet âge. Par ailleurs, la reprise d'une activité est toujours possible pour un retraité, sous réserve, pour les titulaires d'une pension élevée, d'un effort particulier de solidarité.

Le processus d'abaissement de l'âge du droit à la retraite a été étendu par étapes :

– aux artisans et commerçants : des droits équivalents à ceux du régime général leur ont été accordés à compter du 1er juillet 1984 ;

– aux exploitants agricoles : la loi du 6 janvier 1986 a fixé les modalités de l'abaissement progressif de l'âge de leur retraite ;

– aux professions libérales : conformément à leurs souhaits, la possibilité d'anticiper leur départ en retraite à 60 ans leur a été reconnue dans des conditions spécifiques.

2) A la fin de 1985, 425 000 retraités supplémentaires avaient pu prendre leur retraite grâce à cette réforme.

L'instauration d'une pension minimale et la condition de trente-sept années et demie d'activité bénéficient en priorité aux assurés qui sont entrés le plus tôt dans la vie active.

Le départ en retraite, librement choisi, a permis d'embaucher des salariés supplémentaires et de contribuer à lutter contre le chômage.

3) La vie sociale ne s'arrête pas avec la vie professionnelle. Retraités et préretraités doivent pouvoir apporter à notre pays le concours de leur expérience, de leur savoir et de leur disponibilité.

Dans cet esprit, les pouvoirs publics ont pris des dispositions pour lever les obstacles qui freinent les activités bénévoles des préretraités. Ils encouragent les initiatives concrètes engagées par leurs associations, notamment dans les domaines du conseil pour la création d'entreprises, de la coopération avec le tiers-monde et de l'encadrement professionnel des jeunes en difficulté.

● **LA MENSUALISATION DES PENSIONS DE RETRAITE**

Le secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées a présenté au conseil des ministres une communication sur la mise en œuvre de la mensualisation des pensions dans le régime général.

Jusqu'ici versées à la fin de chaque trimestre, les pensions de vieillesse du régime général seront calculées et versées chaque mois à compter du 1er décembre 1986. Il en ira de même des pensions d'invalidité qui seront versées mensuellement à compter du 1er octobre 1986.

Les décrets permettant cette réforme, qui est d'ores et déjà expérimentée dans la région Bourgogne depuis le 1er décembre 1985 et dans la région Languedoc-Roussillon depuis le 1er janvier 1986, sont publiés aujourd'hui au *Journal officiel*.

Ces dispositions nouvelles, très attendues par les pensionnés, amélioreront sensiblement leur vie quotidienne. Elles constituent un progrès social significatif, notamment pour les personnes âgées disposant de ressources modestes.

Chaque retraité sera informé prochainement des conditions précises dans lesquelles se déroulera la mensualisation du versement de sa pension.

● **L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES LOCATAIRES**

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration de la situation des locataires.

L'action menée depuis 1981 en faveur de ces 8 millions de familles a produit trois résultats :

I – Des rapports plus équilibrés entre propriétaires et locataires.

– La loi du 22 juin 1982 a défini une règle de jeu claire entre locataires et propriétaires, en ce qui concerne notamment les conditions de reprise de son logement par le propriétaire ou encore les modalités de renouvellement d'un bail à son expiration. Une pratique de conciliation a été établie entre bailleurs et locataires, évitant dans la plupart des cas le recours aux tribunaux.

– L'évolution des loyers a été maîtrisée, dans l'intérêt de tous, ce qui met fin à l'alternance antérieure entre périodes de blocage et d'augmentation brutale. Les hausses de loyers seront de l'ordre de 2,6 % en 1986. Une vaste campagne pour la modération des charges a été par ailleurs engagée.

II – L'amélioration du patrimoine locatif.

– La construction de logements sociaux dans le centre des villes a été fortement accrue. La construction locative privée a elle aussi été encouragée.

– 160 000 logements HLM sont désormais améliorés chaque année, contre 50 000 auparavant. Ainsi a été stoppée la dégradation des grands ensembles à la périphérie des villes.

III – Le renforcement de l'effort de solidarité.

– Les aides personnelles au logement ont fortement augmenté. De nouvelles mesures viennent d'être décidées, en particulier l'extension de l'allocation-logement aux chômeurs en fin de droits.

– Des dispositifs d'aide aux familles qui ne peuvent payer leur loyer ont été mis en place. Quatre-vingt-deux fonds existent à ce jour au niveau départemental.

– Un programme d'action pour le logement des jeunes a été engagé.

M. CHIRAC ET LES « ÉPOUX TURENGE »

M. Jacques Chirac, au cours d'un meeting à Tours (Indre-et-Loire) mercredi 29 janvier, a demandé que le gouvernement « *dise où en sont les négociations pour la libération des deux officiers français, qui ne sont ni des criminels ni des terroristes, détenus dans des prisons étrangères* ». Affirmant que la Nouvelle-Zélande « *apporte son soutien à des organisations étrangères parfois terroristes* », M. Chirac a reconnu : « *C'est vrai, nous avons eu des torts et nous avons pris une initiative condamnable. Nous devons excuses et réparations à la Nouvelle-Zélande.* » Mais il a rappelé que ce pays « *était bien content d'écouler chez nous ses excédents agricoles* », et il a conclu : « *Si la Nouvelle-Zélande ne fait pas le geste que l'on attend d'elle, nous en tirerons les conséquences.* »

L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

Quarante-huit heures après la plus grande tragédie de l'histoire spatiale, les Américains étaient toujours, jeudi 30 janvier, en état de choc, tandis que les responsables de la NASA recherchaient les causes de l'explosion de Challenger, qui a coûté la vie à sept astronautes.

Rien encore n'est venu élucider le mystère de la désintégration du vaisseau spatial. *« Nous ne pouvons nous polariser sur une hypothèse »*, a déclaré le directeur des vols habités de la NASA, M. Jesse Moore, ajoutant qu'*« il est prématuré de faire des plans pour le long terme »*.

***« Toutes les données télémétriques après le lancement apparaissaient normales »*, souligne pour sa part M. Jay Greene, le responsable de la phase ascensionnelle du vol.**

Les experts en sont réduits à des hypothèses. Certains estiment que l'une des pompes ou des valves du système d'alimentation des carburants des moteurs principaux de la navette est à l'origine de l'explosion. D'autres avancent que le grand froid qui régnait sur Cap Canaveral la nuit précédant le lancement pourrait avoir joué un rôle. Quant aux experts en informatique, ils s'étonnent de ce que les cinq ordinateurs de bord, qui avaient jusqu'ici détecté le moindre incident sur les navettes, soient restés muets.

Pour en savoir plus, il faudra maintenant attendre les résultats de l'enquête menée par la NASA, à laquelle sont associés la plupart des établissements de l'agence américaine. Deux commissions parlementaires ont également annoncé leur intention d'enquêter sur l'accident.

Pour l'heure, les vols de la navette sont évidemment suspendus jusqu'à ce que les enquêteurs aient remis leurs conclusions. Mais la catastrophe survenue à Challenger n'empêchera pas le programme spatial américain de suivre son cours – même si celui-ci subit d'importants retards. Pas plus qu'elle ne devrait arrêter les Européens dans leur volonté de se lancer dans des vols habités et de développer l'avion spatial Hermès.

Une conquête retardée

De notre correspondant

Washington. – Les drapeaux sont en berne pour une semaine. Même Wall Street a observé un moment de silence sur fond de sonneries de téléphone que personne ne décrochait. Souvent pleins de bon sens (*« c'est comme un avion qui s'écrase »*), les enfants des écoles étaient livrés à une armée de psychologues soucieux de leur éviter un traumatisme paraît-il effroyable, et M. et Mme Reagan se rendront, vendredi 31 janvier, à Houston pour un service solennel à la mémoire des sept astronautes morts, mardi, dans l'explosion de la navette spatiale.

L'Amérique, mercredi, était, en un mot, encore à son deuil tandis que, dans leurs bureaux, scientifiques, militaires et industriels tentaient de se faire une première idée *des dommages causés à leurs programmes* et à leurs finances. Les craintes sont grandes, mais les estimations encore floues car la seule certitude est que les activités de la NASA sont virtuellement suspendues jusqu'au moment où les causes de la catastrophe auront été élucidées et qu'il y aura été remédié.

Il s'agit là d'une règle impérative dans le fonctionnement de l'agence spatiale, et en 1967, après que trois astronautes eurent trouvé la mort dans un incendie au sol, il avait fallu six mois d'enquête et 100 millions de dollars pour s'assurer que le même incident ne se reproduirait plus. Le retard pris alors dans la réalisation du programme Apollo qui allait faire marcher le premier homme sur la Lune avait été de neuf mois mais la situation est aujourd'hui bien différente.

Les dirigeants de la NASA ne paraissent en effet guère optimistes sur les possibilités de trouver rapidement l'explication de l'explosion de mardi. Le responsable de la phase ascensionnelle de la mission, M. Jay Greene, n'a ainsi pu faire mieux, mercredi, que communiquer sa perplexité à la presse en indiquant qu'*« aucune des données télémétriques s'inscrivant sur les écrans de contrôle de l'agence après le lancement de Challenger ne signalait d'anomalie ou d'indice que quoi que ce soit d'anormal avait lieu à bord du véhicule »*. *« La dernière communication avec le commandant de bord était parfaite,* a-t-il ajouté, *et tout s'est simplement arrêté. »*

« Nous ne voulons pas nous polariser sur une hypothèse », a de son côté déclaré M. Jesse Moore, le directeur des vols habités, tandis que le numéro un de l'agence, M. William Graham, estimait laconiquement que *« l'avenir du programme spatial ne pouvait être déterminé à ce stade »*. M. Graham a, en revanche, indiqué que c'était les responsables de la sécurité du centre spatial de Cap Canaveral qui ont déclenché la destruction automatique *« vingt à trente secondes »* après l'explosion de la navette, les deux fusées d'appoint de Challenger, car l'une d'entre elles menaçait d'aller s'écraser sur une zone habitée.

Reports en cascade

Trente heures après le drame, quelque 300 kilos de débris avaient été récupérés au large de Cap Canaveral, dans une zone de recherches de 80 kilomètres sur 200, mais ces éléments sont pour la plupart de dimensions très modestes. Dans l'espoir que des clichés puissent fournir des indices, amateurs et journalistes ont été priés de remettre tous les films et photos qu'ils ont pu réaliser, mais cette piste, elle aussi, est mince.

Impossible, dans ces conditions, de savoir aujourd'hui sous quels délais la NASA pourra reprendre ses vols, et cette incertitude pèse sur tous les calculs. Même dans l'hypothèse, hautement improbable, où les causes matérielles seraient déterminées sans difficultés, le lancement, en mai prochain, des sondes spatiales Ulysses et Galileo vers Jupiter et le Soleil ne pourrait avoir lieu aux dates prévues et devrait être reporté, pour avoir lieu dans des conditions favorables, au mois de juin 1987.

Plus généralement, il est à peu près exclu que les quinze missions qui devraient être effectuées cette année (contre neuf en 1975) puissent être réalisées – ce qui signifie que la mise sur orbite du télescope spatial, qui aurait fait reculer les frontières connues de l'univers est repoussée, comme le sera probablement, par ricochets, la création de la station orbitale (initialement prévue pour le début de la prochaine décennie) et des bases lunaires, qui aurait *dû suivre dans les premières années* du siècle prochain.

A ces contretemps apportés aux découvertes scientifiques il faut ajouter les pertes financières qu'ils entraînent, non seulement par le retard sur les bénéfices attendus de ces investissements, mais aussi par les manques à gagner que la NASA va enregistrer du fait de l'annulation *des déploiements de satellites et des* expériences auxquelles elle ne pourra procéder pour ses clients privés. Il s'agit là de pertes très importantes, venant s'ajouter à celle que représente la destruction de Challenger dont la valeur était de 1,2 milliard de dollars.

Neuf millions de dollars

Principal client de l'agence auquel elle devait consacrer, au cours des dix prochaines années, un tiers des vols de la navette (50 millions de dollars par vol), le département de la défense a déjà fait savoir qu'il craignait d'avoir à supporter les conséquences d'une longue interruption des activités de la NASA. Le porte-parole du Pentagone, M. Bob Sims, a ainsi parlé d'un *« sérieux impact »* potentiel *« sur les programmes de défense »*, car les expériences liées aux recherches sur l'Initiative de défense stratégique (la « guerre des étoiles ») risquent d'être affectées.

Outre le poids dont elle pourrait peser sur le montant des primes demandées par les compagnies d'assurance qui acceptent encore de couvrir les risques de l'espace, l'explosion de mardi pourrait enfin gravement ébranler les grands partenaires industriels de la NASA.

Un seul chiffre est à peu près exactement connu : le montant (9 millions de dollars) des pertes enregistrées mardi sur leurs rentrées publicitaires par les trois grandes chaînes de télévision qui avaient toutes interrompu, durant l'après-midi entier, le cours normal de leurs émissions.

Cela n'avait nullement suffi à dégoûter de l'espace les Américains puisque, à en croire un sondage d'ABC, 79 % d'entre eux sont favorables à la poursuite des vols spatiaux habités. Un pourcentage presqu'aussi important estime également qu'il faut continuer à faire participer aux vols des civils, comme l'était Christa McAuliffe, la jeune enseignante dont la présence à bord de Challenger a considérablement ajouté à l'émotion ressentie par l'opinion. Plusieurs membres du Congrès et spécialistes de l'espace se sont en revanche élevés, mercredi, contre ce type de *« promenades dans le cosmos »* qui menace, selon eux la crédibilité de la NASA.

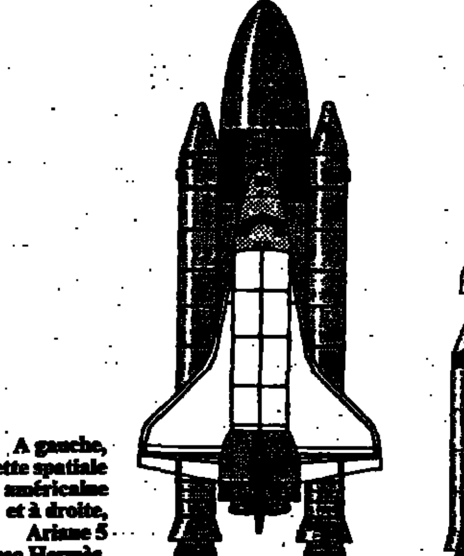
BERNARD GUETTA.

Un test pour l'Europe

« L'accident de la navette spatiale américaine Challenger ne doit pas remettre en cause les vols habités. » Pas plus ceux que la NASA a programmés dans ses planning, que ceux, encore en pointillé, que l'Europe se propose de réaliser de façon autonome à la fin du siècle. *« Les enjeux sont en effet tels,* affirme M. Frédéric d'Allest, directeur du Centre national d'études spatiales (CNES), *qu'il faut continuer à aller de l'avant, et poursuivre les vols humains. Il est impensable d'espérer tout accomplir dans l'espace avec seulement des robots. Laissons donc,* dit-il, *aux fusées classiques, comme Ariane ou les lanceurs américains Thor-Delta, Atlas-Centaur et autres Titan, le soin de déployer les satellites automatiques. »*

En revanche, l'envoi en orbite de charges utiles de plus en plus complexes et de plus en plus coûteuses (télescope spatial, ateliers de fabrication de matériaux dans l'espace) comme la nécessité économique de réparer et réapprovisionner en combustibles des satellites indispensables, militaires ou non, justifient la présence de l'homme dans le cosmos. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'en janvier 1985, à Rome, la France a proposé à ses partenaires européens la construction d'un avion spatial de petite taille (Hermès) – qui donnerait à l'Europe son autonomie en matière de vols habités et lui éviterait ainsi de recourir à tout coup aux services de la navette américaine.

Ce programme de 14 milliards de francs – sans doute plus selon certains – est aujourd'hui engagé. Avec l'accord ou presque de la majeure partie des pays européens.



A gauche, la navette spatiale américaine et à droite, Ariane 5 avec Hermès.

Mais il reste que l'Allemagne est toujours sur la réserve pour ce programme.

De ce point de vue, il est donc clair que l'affaire Challenger tombe mal pour l'Europe. D'autant plus mal que Paris déploie depuis des mois des trésors de diplomatie pour entraîner Bonn à épouser ses choix. Non pas que le gouvernement allemand les désapprouve sur le fond. Ses industriels ont souvent proclamé leur intérêt pour Hermès. Mais il émet des réserves sur le calendrier et les échéanciers financiers. Tout le problème est là, ce qui ne fait guère l'affaire du CNES et des deux architectes industriels français – Aérospatiale et Marcel Dassault – chargés de mener à bien ce projet. En effet, la sélection des principaux contractants industriels du programme Hermès doit avoir lieu dans les deux ou trois prochaines semaines, et il n'est guère raisonnable de penser que les compétences allemandes, auxquelles le développement des lanceurs Ariane et leur version la plus puissante, Ariane-5 – qui servira de porteur à Hermès – doivent beaucoup, puissent venir à manquer.

Sur ce point, M. d'Allest se veut résolument optimiste. D'autant qu'il ne s'agit pour le moment que de financer les études de la phase préparatoire de ce programme, qui, au mieux, donnera lieu à un premier vol en 1995. Alors, *« au-delà de l'aspect émotionnel, psychologique, que le drame de Challenger n'a pas manqué de soulever, on peut dire,* estime M. d'Allest, *que cette catastrophe va servir de test à l'Europe ».* *« Je suis confiant,* affirme le président du CNES, *tout en reconnaissant que cet événement est un élément perturbateur que certains en Allemagne ne manqueront pas d'utiliser comme prétexte pour retarder Hermès. »*

Mais, *« on ne peut pas,* dit-il, *s'arrêter au premier pépin »*, pas plus qu'on *« ne voit comment aujourd'hui une nation industrialisée importante possédant une technologie développée peut se tenir en dehors de cette aventure »*. Reste que les Européens, en dépit de leurs succès spatiaux, ne sont pas les *Américains, et que, dans ce domaine* délicat des vols habités, il leur faudra apprendre et faire leurs preuves. Bien assimiler les problèmes de sécurité, mais aussi réussir à donner une très bonne fiabilité au système de transport spatial constitué, d'une part, par la petite navette Hermès, et, de l'autre, par le lanceur Ariane 5. Et, dans ce domaine, tout porte à croire que les résultats de la commission chargée d'enquêter sur le drame de Challenger seront examinés avec attention dans ce but.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

SEPT CENTS TONNES D'EXPLOSIFS

Alimentation des moteurs en combustible

Fixations du réservoir sur l'« orbiter »

Réservoir d'hydrogène liquide

Réservoir intermédiaire

Réservoir d'oxygène liquide

Le réservoir extérieur qui permet l'alimentation des trois moteurs principaux de la navette spatiale est, en fait, une véritable bombe sur laquelle est posée la navette. En effet, cette gigantesque bouteille Thermos de 47 mètres de long pour 8,50 mètres de diamètre contient quelques 2 000 000 de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides. 700 tonnes d'un mélange de combustible très inflammable et très explosif. En dépit de cela, le recours à l'hydrogène et à l'oxygène liquides pour propulser de tels véhicules spatiaux se justifie en raison des performances de poussée exceptionnelles qu'il permet d'obtenir.

La plupart des pays lancés dans la conquête spatiale ont recours à cette techniquere de propulsion cryogénique. Les Européens, comme les Japonais, ont retenu la propulsion cryogénique pour le lanceur lourd Ariane-V, qui assurera la mise en orbite de l'avion spatial Hermès.

Certes, il existe d'autres modes de propulsion chimique qu'utilisent couramment les lanceurs classiques américains, japonais, soviétiques, chinois et européens. Mais, là encore, les combustibles utilisés, même s'ils sont moins performants que le couple hydrogène et oxygène liquides, sont particulièrement réactifs et dangereux.

Les risques des assureurs

La brusque explosion de Challenger va-t-elle ébranler le monde, déjà fragile, de l'assurance spatiale ? *« Les assureurs sortent d'une année 1985 déjà difficile »* et ils ressemblent à *« un malade convalescent qui voit un milliard de dollars se désintégrer dans l'atmosphère, dans des conditions dramatiques »*, confie M. Mohamed Dahbi, directeur de la division aviation et espace au cabinet de courtage Faugère et Jutheau.

Ni Challenger ni le satellite TDRSS-B qu'elle emportait dans sa soute n'étaient assurés et leur désintégration ne provoquera aucune perte directe pour les assureurs. Mais l'échec de cette mission, en provoquant une suspension des vols habités en 1986, va priver les compagnies de la plupart des rentrées sur lesquelles elles comptaient cette année. Cet important manque à gagner intervient en outre à un moment où les compagnies spécialisées affichaient déjà, à la fin 1985, un bilan nettement *« dans le rouge »*. Qu'on en juge : de 1975 à 1985, le montant mondial des primes d'assurance encaissées pour le spatial a été de plus de 456 millions de dollars alors que celui des sinistres payés ont été de quelque 846 millions de dollars, soit une facture de 390 millions de dollars.

Après *« l'insupportable choc »* provoqué par Challenger, que va-t-il se passer ? Une augmentation des primes d'assurance, qui tournent déjà, du fait des sinistres, autour de 20 % de la valeur assurée ? M. Dahbi ne le pense pas. Pour les charges utiles emportées par les lanceurs conventionnels – comme le lanceur européen Ariane – *« les taux sont déjà à la limite du supportable et l'on ne voit pas comment ils pourraient encore augmenter »*, précise-t-il. Il devrait en être de même pour celles emportées par la navette américaine. Les conséquences de l'échec de Challenger sur les coûts des assurances devraient être *« minimes »*, estiment les Lloyds de Londres.

Si près du drame, il est sans doute trop tôt pour en calculer les effets sur l'assurance spatiale. Comme le note M. Dahbi, *« il faudra attendre que la Nasa détermine les causes exactes de l'accident et surtout qu'elle précise quelles mesures de sécurité elle compte prendre »*.

E. G.

Un télégramme de M. Gorbatchev et la « profonde émotion » du PCF

Après l'explosion en vol de la navette Challenger, le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a adressé au président Reagan un télégramme de condoléances. *« Nous partageons votre chagrin après la mort tragique de l'équipage de la navette spatiale Challenger »*, déclare le secrétaire général du PCUS, qui exprime également sa sympathie au peuple des Etats-Unis et aux familles des sept astronautes décédés.

● Au nom du PCF, Mme Gisèle Moreau, membre du bureau politique, a fait part de l'*« émotion profonde »* de son parti. *« Cette catastrophe rappelle que le progrès de la science est avant tout dû au courage des hommes et des femmes, puisqu'il y avait deux femmes à bord de Challenger,* a ajouté Mme Moreau. *Elle montre aussi la fragilité humaine face aux forces extraordinaires que l'homme est aujourd'hui capable de déclencher. »* *« Nous nous inclinons devant la douleur des familles des astronautes et du peuple américain et en appelons à la réflexion de tous en faveur de la sécurité pour notre planète »* a-t-elle conclu.

La fiabilité absolue n'existe pas

par MICHEL BIGNIER (*)

Le terrible accident de la navette Challenger dans lequel cinq hommes et deux femmes ont trouvé la mort pose évidemment le problème du futur des vols habités. Depuis déjà quelques années, la question a été soulevée par la communauté scientifique et également par les hommes politiques, qui se sont demandés si l'avenir des activités spatiales se trouve dans la robotique et dans les vols automatiques ou, au contraire, dans les vols habités.

Les orientations générales des programmes américains et soviétiques ont toujours donné à l'homme dans l'espace une place très importante. Et les remarquables expériences réussies jusqu'à maintenant avec les navettes américaines et les Soyouz soviétiques ont fait pencher la balance dans ce sens. Avec le programmes Spacelab, l'Europe s'est engagée pour la première fois dans cette aventure. Les décisions prises par la France et bientôt confirmées sur le plan européen avec le programme de développement d'un avion spatial (Hermès) représentent un deuxième pas dans cette direction.

La philosophie actuelle de toutes les agences nationales et internationales est bien que les vols habités et les vols automatiques sont complémentaires et qu'on doit trouver le compromis le plus harmonieux possible et le plus efficace entre ces deux approches. Avec l'accident de Challenger, le problème qui se pose est celui de la fiabilité de ces systèmes et du risque que courent les équipages à bord.

Sept vies humaines ont disparu, et une navette spatiale, qui vaut à peu près 1,2 milliard de dollars, soit 10 milliards de francs, a disparu en moins de une seconde. Pas plus que dans les chemins de fer, les automobiles, ni les avions, la fiabilité à 100 % ne peut exister. On parle de fiabilité à 99 %, ou 99,5 %, voire 99,9 %. Il restera toujours, quel que soit le soin que les ingénieurs prennent à vérifier la bonne marche de chacun des composants, un risque.

Le même problème se posera pour Hermès et sa fusée porteuse Ariane 5, qui devra non seulement avoir des performances plus grandes que Ariane 3 ou Ariane 4, mais également une sécurité de fonctionnement beaucoup plus importante. Ces résultats, nos ingénieurs sauront les atteindre, et ils obtiendront d'ici à 1995 une fiabilité analogue à celle de la navette actuellement. Mais cette fiabilité ne sera jamais 100 %, il restera une petite fraction de risque. C'est celle que les alpinistes prennent en montagne, c'est celle que les pilotes d'essai prennent avec les avions, et c'est le prix à payer pour le progrès de nos civilisations.

Les Américains n'arrêteront certainement pas leurs programmes habités, les Soviétiques non plus. L'Europe, et avec elle la France, doit continuer dans ce sens, ainsi que décidé à Rome en janvier 1985. L'aventure spatiale et l'exploitation des possibilités de l'espace devront continuer malgré les accidents, que nous souhaitons de plus en plus rares.

(*) Directeur des systèmes de transport spatial à l'Agence spatiale européenne.

18. Lettres étrangères : Eudora Welty, Ernst von Salomon, Robert Walser

Le Monde
DES LIVRES

Boileau-Narcejac : le mystère, toujours

Tandem ou trente-cinq ans de suspense, *la mémoire d'un couple étrange, auteur vedette de la littérature policière française de l'après-guerre.*



CAGNAT.

APRÈS trente-cinq ans de publication et quelque cinquante titres signés Boileau-Narcejac, il n'est plus grand monde pour ignorer que ce patronyme n'est pas le nom double d'un seul individu, comme Mendès France ou Poirot-Delpech, mais cache deux hommes : Pierre Boileau et Thomas Narcejac. A quatre-vingts ans et soixante-dix-huit ans, ces grands-pères tranquilles de la littérature policière française, déjà classiques, ont la coquetterie de se dire *« démodés »* et *« pas encore rétros », « le rétro étant la promotion du démodé ».*

Pour cet étrange couple, traduit en plus de vingt langues, passé depuis longtemps à la postérité, le temps de la mémoire est venu, avec un livre, *Tandem*, qui se défend d'être une autobiographie. Deux cents pages pour élucider le mystère Boileau-Narcejac. Ou l'épaissir.

Boileau et Narcejac se sont prêtés à une interview avec un M. X... censé être un exégète de leur œuvre. Un questionneur assez maladroit, qui n'a pas cru bon de gommer les scories du genre *« il faut que je recharge mon magnétophone »* et a omis d'imposer le cahier de photos habituel dans ce type d'ouvrage.

Si l'on s'agace du ton de M. X... on l'oublie vite pour se passionner au récit des deux *« complices »*, à l'analyse du suspense que mène Narcejac, le théoricien (1), aux anecdotes d'une rencontre étonnante et féconde. Le premier roman de Boileau-Narcejac, *Celle qui n'était plus*, fut refusé partout, avant d'être publié par Denoël, puis immédiatement adapté au cinéma par Clouzot, sous le titre *les Diaboliques*, avec Simone Signoret, Véra Clouzot et Paul Meurisse. Hitchcock, qui avait été devancé de peu par Clouzot, se rattrapa quelques années plus tard avec *Sueurs froides (Vertigo)*.

Qui a écrit ?

Dans son appartement de Nice, Thomas Narcejac, souriant et affable, au milieu des coussins et des bibelots qui s'amassent dans son bureau, est disert, mais moins à l'aise que face au M. X... de *Tandem*. Pierre Boileau, souffrant, est resté chez lui, à quelques kilomètres de là. Peut-on savoir enfin qui a écrit l'œuvre de Boileau-Narcejac ? *« Le scripteur, c'est moi*, explique Thomas Narcejac. *Boileau est un logicien. Nous nous sommes rencontrés en 1948, lorsqu'on m'a attribué le prix du roman d'aventures, qu'il avait obtenu dix ans plus tôt. Il aimait inventer des énigmes. Moi, j'avais le goût de l'écriture. On est devenus amis et l'on s'est dit qu'on pourrait peut-être faire quelque chose ensemble. »*

Deux hommes ordinaires, deux *« petits-bourgeois »* aux vies sans imprévu, dont Thomas Narcejac parle avec une ironie tendre. A Paris, Boileau et son imagination violente, ses inventions meurtrières, lentes et subtiles, que seuls ceux qui vivent paisiblement peuvent concevoir. A Nantes, Narcejac (c'est un pseudonyme), professeur de littérature, qui aime écrire dans la tranquillité de la campagne, décrire la province brumeuse et ses folies cachées.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 19.)

(1) Avant sa rencontre avec Boileau, Narcejac avait notamment publié un essai, *Esthétique du roman policier*, aux Editions du Portulan.

Le Quartier de la mort

La terrible enquête de Bruce Jackson parmi les cadavres en sursis de la prison de Huntsville, au Texas.

PRÉFAÇANT le premier livre de Bruce Jackson traduit en français, *Leurs prisons*, Michel Foucault écrivait : *« Ecoutez ces voix criardes, intarissables, féroces, ironiques que Bruce Jackson a enregistrées. Elles ne chantent pas l'hymne des maudits en révolte. Elles font « chanter », au nom de tous les tours qu'ils se sont joués les uns aux autres, la loi et l'ordre, et le pouvoir qui fonctionne à travers eux. »*

Pour écrire *le Quartier de la mort*, Jackson – aidé de Diane Christian – n'a changé ni ses méthodes de travail – l'interview patiente, obstinée, mettant en lumière les détails les plus infimes – ni le lieu, social et géographique, de son enquête : une prison du Texas, Huntsville. Mais cette fois le chant qui s'élève n'a plus rien d'ironique ni de tapageur. La loi et l'ordre ne s'accommodent plus hypocritement de la combine et de la transgression : nous sommes dans la marge de la marge, et les acteurs du livre attendent la mort.

Dans les blocs J-23 et J-21 de la prison de Huntsville, cent quatorze condamnés à mort sont incarcérés lorsque Jackson entreprend son enquête en avril 1979 : soixante Blancs, quarante Noirs et quatorze Américano-Mexicains. *« L'âge moyen est de trente et un ans pour les Blancs, trente-deux ans pour les Américano-Mexicains et vingt-cinq ans pour les Noirs. Le plus âgé des condamnés a cinquante et un ans, le plus jeune vingt ans. Il y en a un qui est là depuis plus de cinq ans et un autre qui vient d'arriver. L'âge moyen au moment du crime se situe entre vingt et vingt-cinq ans, mais un certain nombre de détenus, surtout parmi les Noirs, répondent de crimes commis avant l'âge de dix-neuf ans. »*

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le jour où naquit Kary Karinaky, de J.-L. Benoziglio ; *l'Enfer*, de Belletto

Faconde

FACONDE : encore un mot qui va disparaître, c'est à craindre. Et avec lui une bien plaisante notion. De *facundia, éloquence*, « souvent péjoratif. », dit le Robert. Erreur : c'est *loquaquitas* qui signifie *verbosité, bavardage, caquet (dixit* le Gaffiot). La *facundia* utilisée par Térence est plus près de ce que hasarderaient, à l'oreille, les cancres inspirés : facilité féconde où abonde la facétie...

Deux auteurs en passe de durer, Benoziglio et Belletto, se sont imposés par leur faconde, et continuent de miser sur elle. Ils en font l'action et le personnage principal de leur livre, la raison, pour le lecteur, de les prendre ou de les quitter. Vous aimez mon babil ? Alors, en route ! Et ne demandez pas où l'on vous emmène. Ainsi parlent les forains, aux caisses des *scenic railways*.

COMME ne l'indique pas son nom italien, Benoziglio est suisse. Il a débuté en 1972 avec *Quelqu'un bis est mort*. Un cortège funèbre longeait un mur d'asile. Derrière le conteur loustic, on sentait un jeune homme terrifié par la vie et le temps, les aiguilles tressautantes des horloges de gare. *Midship* a suivi, puis *la Boîte noire* (1974), où l'« homme-oiseau », juste avant de tomber de la tour Eiffel comme un fer à repasser, vers 1900, rassurait les officiels avec allant. D'autres visions de cette veine cocasse parcouraient *Béno s'en va-t-en guerre* (1976), *l'Ecrivain fantôme* (1978) et *Cabinet-portrait*, prix Médicis 1980. Depuis : rien. Le projectionniste, eût-on dit, changeait de bobine.

Kary rime avec Zazie. Avec la Zulie-Berthe de Vautrin et de Mordillat, elle fait partie des éternelles fillettes nées pour montrer que le monde cahote. Sa mère est morte à sa naissance. Son père était vétérinaire, avant de devenir infirmier psychiatrique. Il boit et affectionne les calembours. Kary naît sous les bombes, quelque part au Proche-Orient. La mort aveugle accompagnera toute sa vie, de 1948 à 1975. La période est réputée paisible par rapport à la guerre mondiale, et pourtant on ne cesse de tirer des décombres des enfants aux poupées rougies de sang.

C'est sans doute le sujet véritable du roman : l'écrasement de quelques destins ordinaires sous les combats larvés, les tortures sournoises et les simagrées des « grands ». D'un côté : une gamine confiée à sa grand-mère, qui garnit son plumier, qui n'aime pas l'école, qui préfère le patin à roulettes, qui ronge ses ongles, qui grimace sur les photomatons, qui fugue, que les bonnes sœurs font prier pour les z'Hongrois... De l'autre : Staline qui n'en revient pas de mourir, qui accuse ses proches de cette inconvenance, le barrage de Fréjus qui cède, les spoutniks qui s'envolent, Suez qu'on nationalise et qu'on envahit, le capitaine Carlsen qui refuse d'abandonner son bateau, les poubelles de l'histoire et les autres qui font encore, sous les voûtes, leur grondement de ferraille traînée...

La jointure entre des vies privées pauvrettes et les z'événements planétaires, guère plus reluisants : tel est le thème rampant du livre. Les crises coloniales, le procès Eichmann, l'attentat du Petit-Clamart, les fusées de Cuba, les Beatles, le Vietnam : ces gros titres ne sont pas là pour mémoire, mais pour scander ce qui compose l'histoire de Kary, ses cheveux courts, puis longs, puis re-courts. Le temps comme il passe, voilà ; la durée sourde qui fait pousser les ongles et s'éterniser les agonies des dictateurs, l'usine à peaux mortes, à oublis.

DOS PASSOS, Malraux, Sartre : le roman des années 30-40 rêvait de tisser ensemble la grande histoire et la petite. Rappelez-vous *les Chemins de la liberté* : Sartre y faisait alterner les paragraphes sur Daladier retour de Munich et les paragraphes sur un allongé de Berck consolé par son infirmière. Le « simultanéisme », allaient dire les théoriciens, suite à l'« unanimisme » de Jules Romains.

Benoziglio pousse le procédé jusqu'au système, et la faconde jusqu'au monologue d'auteur. Le personnage essentiel, la vedette du roman, ce n'est pas Kary mais, en coin de tableau, tapis vert et carafon, l'écrivain-conférencier, sa façon de voir, d'évoquer, de *« philosopher un brin »*, comme il dit. On retrouve le narrateur des précédents titres, ses mômeries du style : *« Kary va sur ses deux ans et sa belle-mère sur ses hauts talons »* ; façon de se moquer amoureusement de ce à quoi Benoziglio tient par-dessus tout : les mots, avec leur manie de dire toujours un peu autre chose que ce qu'on attend d'eux...

Il paraît que la pratique du calembour signale des natures suicidaires. Désabusées, sûrement. L'exclamation de bande dessinée qui résume l'attitude de Benoziglio devant l'existence et la parole, c'est *« mwouais ! »*. Et l'image qui reste de Kary, comme un emblème, c'est un de ces bonshommes de craie que les policiers dessinent, arrondis comme des Fougeron, autour des cadavres, après les fusillades de rues ; ces espèces de marelles sanguinolentes où les fillettes pousseront du pied, sans le savoir, quelques bouts de cervelle, croyant gagner le paradis...

(Lire la suite page 19.)

LA VIE LITTÉRAIRE

UN SONDAGE SOFRES

Les connaissances littéraires des Français

(Suite de la première page.)

Autre surprise encore : le Nobel. « *Parmi ces écrivains,* demandait la SOFRES, *lesquels ont eu le prix Nobel de littérature ?* » Suivaient les noms de Henri Troyat, Claude Simon, André Gide, Hervé Bazin, Albert Camus et André Malraux. Si, parmi les trois Nobel de la liste, Camus fait un score honorable (33 %), Claude Simon, tout frais couronné pourtant, n'obtient que 20 %, plus cependant qu'André Gide, arrivé bon dernier avec 16 %, battu par Troyat (19 %), Bazin (20 %) et surtout Malraux (43 %), qui a manifestement obtenu dans la conscience de ses concitoyens cette reconnaissance d'excellence que les académiciens suédois lui ont refusée. A noter pour la petite histoire que ce sont les communistes qui « nobélisent » le plus Malraux (53 %) et les gaullistes le moins (40 %). Antimémoire...

Décidément enclins à la plaisanterie, les enquêteurs proposaient d'attribuer « *Cachez ce sein que je ne saurais voir* » à Sollers, à Sade, à Molière, à Stendhal ou à Musset. 46 % ont séché. 32 % ont cité Molière, mais il s'est trouvé 16 % de cadres supérieurs et membres de professions intellectuelles pour faire cadeau de ce sein à Musset.

Le seul écrivain, parmi tous ceux évoqués dans le questionnaire, à tirer son épingle du jeu est Boris Vian, que 42 % des Français reconnaissent comme l'auteur de *J'irai cracher sur vos tombes* — 13 % des partisans du Front national attribuant pourtant — allez savoir pourquoi... — la chose à Gainsbourg. Comme quoi mieux vaut, pour être reconnu, bâcler une parodie de roman noir porno que de s'échiner sur *les Nourritures terrestres.*

Une démocratisation ...par l'ignorance

De manière générale d'ailleurs, le sondage ne donne pas des connaissances littéraires des Français une image très flatteuse. Sur un total de 10 points qu'on pouvait obtenir en donnant de bonnes réponses à des questions plutôt simples, la moyenne de l'ensemble est de 3,4. On peut se consoler en observant que les résultats sont assez homogènes et que les Français les plus instruits, cadres et professions intellectuelles, ne font guère mieux (4,9) que les plus éloignés de l'information littéraire (ouvriers et agriculteurs (2,5). Mais il faut être bien optimiste pour se réjouir de cette démocratisation par l'ignorance.

Les plus âgés — 3,7 pour les cinquante - soixante-quatre ans — obtiennent de meilleurs résultats que les plus jeunes — 3,1 pour les dix-huit - vingt-quatre ans, — et aucun camp politique ne peut se flatter d'attirer dans son sillage les poissons les plus brillants. PS et RPR obtiennent une note équivalente (3,6), à peine plus que l'UDF (3,5) et que le PCF (2,7). Si tous les partis déclarent vouloir promouvoir la culture, ils ont beaucoup de travail à faire, à commencer dans les rangs de leurs partisans.

PIERRE LEPAPE.

La « Bibliothèque Albin Michel » arrive...

Pour « *faire revivre tous les grands auteurs du fonds, qui ont créé la maison* », Albin Michel lance cette semaine une nouvelle collection, la « Bibliothèque Albin Michel ». « *Pour un prix à peine plus élevé que celui des livres de poche, nous avons voulu offrir au public de vrais livres de bibliothèque, dont la présentation et la lisibilité ont été extrêmement soignées* » explique Francis Esménard, PDG d'Albin Michel. Il propose en effet, pour 49 francs — sauf lorsque la pagination est très importante — des textes recomposés, d'excellente qualité typographique, sur un beau papier ; des livres cousus, sous une couverture blanche, sobre et élégante, des livres qu'on peut facilement relier.

Les six premiers titres de cette « bibliothèque », sont désormais en librairie : *Jésus la Caille* de Francis Carco, *Mademoiselle de la Ferté,* de Pierre Benoît, présenté par Jean-Louis Curtis, *l'Ingénue libertine* de Colette, *l'Enfer* d'Henri Barbusse, *les Confessions du chevalier d'industrie Krull* de Thomas Mann (traduit de l'allemand par Louise Servicen) et *le Marquis de Bolibar* de Léo Perutz (traduit de l'allemand par Odon Niox Chateau). Ils sont tous de format 13,5 × 21, et au prix de 49 francs, sauf le Thomas Mann, qui, en raison de ses 448 pages, coûte 59 francs.

« *Evidemment, nous avions jusqu'ici des accords avec Le Livre de poche,* indique Francis Esménard. *Lorsqu'un livre de qualité s'épuisait en édition normale, le Poche prenait le relais. Mais le Livre de* poche a changé de politique. *Le fonds ne l'intéresse guère. Il préfère reprendre les titres qui ont déjà été des succès de librairie. Nous avions donc le choix, pour préserver notre fonds, entre la création d'une nouvelle collection de poche et le lancement d'une collection qui soit de bibliothèque. Nous avons choisi la seconde solution, qui nous paraît plus agréable pour le lecteur.* »

Jo. S.

Isidore Isou Robinson de l'art moderne

Isidore Isou a soixante ans et l'école qu'il a fondée, le lettrisme, en a déjà quarante. Qu'est-ce que le lettrisme ? C'est l'exploitation systématique des possibilités esthétiques des signes et des alphabets. Dans la série *Vingt commentaires sur Van Gogh,* où Isidore Isou s'applique maladroitement à copier Van Gogh, il entoure ses essais d'hiéroglyphes de son invention et surajoute un texte, sorte de journal de bord de sa recherche. Il y a du Champollion, de l'Utrillo et du facteur Cheval là-dedans. Il y a surtout une sorte de solitude, car Isou — qui ne craint ni l'immodestie ni les termes alambiqués — a toujours une théorie d'avance sur ses moyens techniques. Il fait figure ici de Robinson de l'art moderne.

Peinture primale, le lettrisme s'impose comme un art minimal, raréfié. Il procède par réductions : « *Comme le cubisme a réduit la peinture à des expressions, à des images géométriques ; comme l'art abstrait a réduit la peinture au non-figuratif ; ainsi le lettrisme et l'hypergraphie ont réduit la peinture et la sculpture à la lettre, puis au signe...* »

Les lettristes secouent l'alphabet comme un prunier et il en tombe des œuvres diverses. A côté d'Isidore Isou, le fondateur, sont exposés deux « compagnons de tendance » : Alain Satié et Roland Sabatier.

Le lettrisme élégant de Satié introduit la perspective et la transparence. Le peintre voyage dans la beauté des lettres, il métisse les alphabets, il voile et déchire les surfaces. Ce n'est pas un sémiologue, mais un astronome du signe. Son art, très maîtrisé, très distant, relève du « taoïsme toc » et de l'holographie. C'est assez fascinant, même si c'est trop beau pour être subversif.

Chez Sabatier, la toile est pleine, elle ressemble à une plaquette d'argile avec des fonds monochromes, très clairs. Alors que Satié semble s'adonner à l'astronomie, Sabatier fabrique les archives préhistoriques — et apocryphes — de son mouvement.

Les amateurs de palimpsestes, ceux qui n'ont pas oublié le *Sonnet des voyelles* de Rimbaud et les *Calligrammes* d'Apollinaire, ceux encore qui se souviennent que Guy Debord et Gil G. Wohman ont été lettristes avant de se faire situationnistes, ont intérêt à aller voir ces trois témoins de l'hypergraphisme avant qu'ils décrochent. — J. M.

★ **Isidore Isou, Alain Satié, Robert Sabatier. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine, 75006 Paris. Jusqu'au 1er février 1986.**

★ **Sous le titre *Une génération 1960-1985* les Editions Henri Veyrier font paraître un bel album sur la poésie concrète, sonore et visuelle par Jacques Donguy, comprenant, outre de nombreuses photographies, une anthologie et une présentation des auteurs (236 p., 240 F).**

Le mariage de Moravia

Ruée des photographes et des journalistes, lundi, sur le Capitole romain où Alberto Moravia, soixante-dix-huit ans, maître des lettres italiennes depuis un demi-siècle, épousait sa compagne espagnole Carmen Llera, trente-deux ans, en compagnie de leurs seuls témoins, l'actrice Rada Rassimov et la nièce de Moravia, Gianna Cimino.

Interrogé à la veille de son mariage sur ce qu'il éprouvait, Moravia avait dit : « *C'est la deuxième fois que je me marie. La première, c'était le lundi de Pâques 1941, en l'église du Gesu.* » Ce jour-là, il avait épousé la romancière Elsa Morante, dont il était séparé depuis plus de vingt ans, et qui est morte en décembre dernier. « *Je ne comprends pas,* a ajouté l'auteur des *Indifférents. Je vis depuis cinq ans avec Carmen, et cela ne choque personne. Je l'épouse pour confirmer la solidité de notre rapport, et tout le monde s'étonne...* »

• DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

• Raffaello Uboldi : *Juan Carlos.* — Journaliste italien, spécialiste de l'Espagne, R. Uboldi retrace l'itinéraire du souverain espagnol qui, par son autorité morale, a réussi à liquider en dix années et sans heurts le régime franquiste. Préfacé par André Fontaine, ce livre est le portrait d'un homme discret, garant constitutionnel d'une démocratie encore jeune. (Editions Flammarion; traduit de l'italien par J. Roisel; 276 p., 89 F.)

ROMAN

• Robert Sabatier : *David et Olivier.* — « *Je raconte la simple histoire de deux enfants qui ne peuvent pas vivre l'un sans l'autre, de deux enfants dans la ville.* » Les lecteurs des *Allumettes suédoises* retrouveront avec cette chronique romanesque les personnages de R. Sabatier dans le microcosme montmartrois des années 30. (Editions Albin Michel; 359 p., 85 F.)

VOYAGES

• Général Daumas : *le Grand Désert.* — Paru en 1848, ce livre est le récit d'une équipée à travers le Sahara à l'époque de la conquête de l'Algérie. L'auteur, capitaine au 3e régiment d'Afrique durant cette expédition, prête sa voix à un caravanier arabe, familier des lieux et coutumes. (Editions Quintette, 5, rue d'Uzès, 75002 Paris; préface de Jacques Berque, introduction de *Magali Morsy;* 317 p., 138 F.)

ETHNOGRAPHIE

• Ferdinand-Josphe Abela : *Proverbes populaires du Liban-Sud.* — Il s'agit du deuxième tome du large et méticuleux travail de recension bilingue (français-arabe) des maximes exprimant la sagesse et l'humour populaires au Liban méridional. Dommage que cette sapience ne se retrouve guère dans la politique libanaise ! (Maisonneuve et Larose; 380 p., 150 F.)

HISTOIRE

• Erhard Dabringhaus : *l'Agent américain Klaus Barbie.* — L'auteur, ancien officier du contre-espionnage américain, fut chargé de contrôler les activités de Barbie, enrôlé et protégé par les services secrets des Etats-Unis. Le témoignage de Dabringhaus réfute plusieurs points du rapport Ryan, publié en 1983 aux Etats-Unis. (Editions Pygmalion; traduit de l'américain par M. Breitman; 205 p., 85 F.)

• Claude Kevers-Pascalis : *Crésus.* — Ce roman historique est le récit de la vie de Crésus, roi de Lydie au VIe siècle avant Jésus-Christ, puis conseiller de son vainqueur, le Perse Cyrus. L'auteur a pris l'heureuse initiative de signaler avec précision, en fin de volume, la part d'invention romanesque et celle relevant d'événements historiques ou légendaires rapportés par les auteurs de l'Antiquité. (Editions Buchet-Chastel; préface d'Edgar Faure ; 351 p., 100 F.)

• Barbara Tuchman : *la Marche folle de l'histoire.* — Parcourant l'histoire mondiale, de la guerre de Troie à celle du Vietnam en passant par les luttes politico-religieuses de la Renaissance, B. Tuchman analyse le paradoxe qui, selon elle, mène les gouvernants à « *poursuivre une politique contraire à leurs propos intérêts* ». (Editions Robert Laffont; traduit de l'américain par B. Vierne; 433 p., 100 F.)

ECHECS

• Anatoly Karpov et Evgueni Guik : *Des échecs à l'infini.* — Le champion soviétique, aidé par un mathématicien, commente et analyse une centaine de parties d'échecs. (Editions Grasset; 475 p., 180 F.)

THÉATRE

• Antoine Vitez, Yannis Kokkos, Eloi Recoing : *le Livre de Lucrèce Borgia.* — Les auteurs de la mise en scène de *Lucrèce Borgia* au Festival d'Avignon en 1985 ont noté en marge du texte de Hugo les fragments d'un « journal de la pensée, de ce qui s'est passé dans le temps de la répétition et au-delà ». (Editions Actes Sud; 204 p., 79 F.)

TÉMOIGNAGES

• Armando Valladares : *Mémoires de prison.* — Enfermé pendant plus de vingt ans dans les prisons castristes, Armando Valladares a été libéré en octobre 1982 grâce à une active campagne internationale. Il raconte son long calvaire dans ce livre qui est aussi un plaidoyer. (Editions Albin Michel; traduit de l'espagnol par R. Albeck; 536 p., 120 F.)

• Victor Serge : *Carnets.* — « *Il y a quelque chose d'inachevé, d'avorté, de mélancolique dans le destin de Victor Serge qui le rend exemplaire* », écrit Régis Debray dans la préface de ces carnets tenus par l'écrivain après sa libération des camps staliniens. Une lucidité sans complaisance sur les hommes et les événements. (Editions Actes Sud; 181 p., 100 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Vladimir Nabokov : *Intransigeances.* — Un choix d'entretiens, d'articles et de lettres aux journaux traitant de tout ce dont se préoccupait cet homme universel qui se définissait comme « *un auteur américain, né en Russie et formé en Angleterre par l'étude des écrivains français* » : souvenirs, plaisir de lire, controverse avec l'éditeur de *Lolita,* critique de *la Nausée,* articles de « lépidoptérologie », etc. (Editions Julliard ; traduit de l'anglais par Vladimir Sikorsky ; 348 p., 100 F.)

• Naguib Mahfouz : *le Voleur et les Chiens.* — A sa sortie de prison, Saïd Mehrane découvre une société changée, dans laquelle il n'a plus sa place ; il se révolte à travers un parcours mouvementé dans la nuit du Caire... (Editions Sindbad, « Bibliothèque arabe » ; traduit de l'arabe par Khaled Osman ; 168 p., 85 F.)

• David Malouf : *Harland et son domaine.* — Une saga australienne construite autour de la figure pittoresque d'un peintre issu d'une lignée de fermiers qui perdit, en l'espace d'une génération, son magnifique domaine. (Editions Albin Michel ; traduit de l'anglais par Antoinette Roubichou-Stretz ; 282 p., 96 F.)

• Louis Couperus : *la Force des ténèbres.* — Par l'un des plus grands romanciers néerlandais (1863-1923), né dans une famille de fonctionnaires coloniaux, un grand roman écrit en 1879, qui a pour cadre les Indes-Orientales néerlandaises. Le portrait d'un « *colonisateur modèle* » qui croit à sa « *mission civilisatrice* » et qui se trouve confronté aux forces secrètes et magiques du pays. (Editions du Sorbier ; traduit du néerlandais par Selinde Margueron, préface de Philippe Noble ; 304 p., 96 F.)

• Thomas Mann : *Questions et réponses.* — Un choix d'entretiens publiés entre 1913 et 1955 par les journaux de divers pays, où l'auteur prend position sur les grandes questions qui agitent le monde : le nazisme, la guerre, la situation de l'Allemagne, l'avenir de l'Europe, et où il commente la genèse de certaines de ses œuvres (Editions Belfond ; textes réunis par Volkmar Hansen et Gert Heine ; traduit de l'allemand par Jacques Legrand ; 242 p., 110 F.)

• EN BREF

• **Le Grand Prix de la critique littéraire a été attribué à Eric Marty pour son livre *l'Ecriture du jour, le journal d'André Gide,* paru aux éditions du Seuil (« le Monde des livres » du 10 mai 1985). Le prix de l'édition critique est revenu à l'ouvrage *Victor Hugo raconté par Adèle Hugo,* dirigé par Anne Ubersfeld et Guy Rosa et publié chez Plon, dans la collection « Mémorables » (« le Monde des livres » du 12 juillet 1985).**

• **Le trente-sixième Mandat des poètes, dont Pierre Béarn reste depuis trente-cinq ans *« l'homme de peine et l'organisateur »*, a été attribué à Andréa Genovèse, Bernard Hreglich et Alain Messiaen. Ces trois poètes se sont partagés cette année une somme de 37 500 francs. Pierre Béarn publie par ailleurs le cinquante-cinquième numéro de *la Passerelle, « revue littéraire à sens unique »* ; unique également le rédacteur : Pierre Béarn... (La Passerelle, 60, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.)**

• **A l'occasion du Festival Simenon-Polar organisé par la ville de Liège, la bibliothèque communale de Mehagne organise au palais des congrès de cette ville, les 7, 8 et 9 février 1986, une exposition consacrée au roman policier. Un hommage aux collections « Série Noire », « Un mystère » et « Engrenage International » est prévu. Les éditeurs intéressés peuvent contacter M. Graitson, bibliothécaire, au Passou, B4600 Mehagne (Chaudfontaine), Belgique.**

• **Le collège international de philosophie publie le premier numéro de son « Cahier ». Il rassemble, sous forme ramassée, la teneur des séminaires qui s'y sont tenus en 1984-1985. Une trentaine de textes donnent un aperçu de la diversité des recherches en cours, conformément à la vocation de cette nouvelle institution. Les signatures de Miguel Abensour, Claire Ambroselli, Christian Descamps, Geneviève Fraisse, Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière, François Laruelle, René Major, Pierre Raymond, René Schérer, Patrice Vermeren figurent, entre autres, au sommaire. (Editions Osiris, 98, rue Mouffetard, 184 p., 70 F.)**

• ***Pour perpétuer* la mémoire de Laurence Trân, décédée en décembre 1981 à l'âge de vingt-six ans, une Fondation portant son nom a été créée par ses parents et quelques-uns de leurs amis. Elle a pour but de couronner, tous les deux ans, l'ouvrage d'un jeune écrivain contribuant au rapprochement entre les diverses cultures, à la défense des libertés ou à la solidarité pour les démunis.**

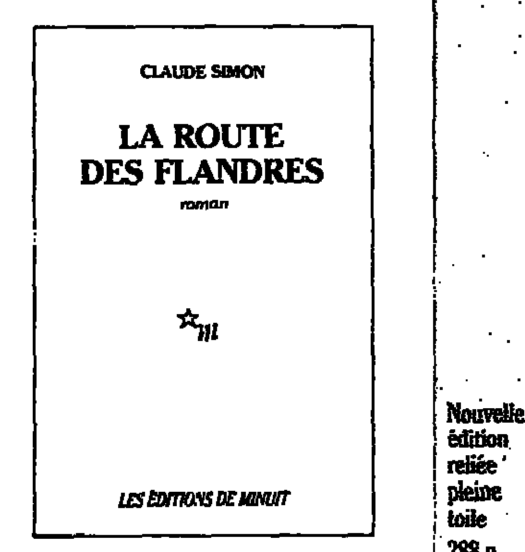
Ce prix, d'un montant de 50 000 F belges, a été décerné, à Bruxelles, à Leïla Houari pour son roman *Zeida de nulle part* (Editions L'Harmattan).

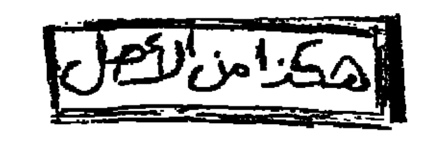
• **Une revue de poésie des milieux éducatifs a été créée par une petite équipe d'élèves et d'enseignants. Cette publication, qui a pris pour titre *Pirate(s)*, s'adresse à tous ceux qui aiment la poésie, qui souhaitent en lire ou en écrire. Pour tous renseignements s'adresser à : *Pirate(s)*, 5, rue de Saintonge, 75003 Paris.**

ERRATUM. — Un malheureux lapsus nous a fait attribuer à un autre éditeur *l'Accompagnatrice* de Nina Berberova que vient de publier Hubert Nyssen à Actes Sud. (« Le Monde des livres » du 24 janvier.)

Nina Berberova sera, par ailleurs, une des vedettes de la nouvelle émission littéraire de Pierre Dumayet sur TF 1, le 18 mars prochain.

Ont collaboré à cette page : Patrick Kéchichian, Jacques Meunier et Josyane Savigneau.





● HISTOIRE

L'éternel suspect

De la révolution russe à la révolution chinoise le passionnant témoignage de Constantin Rissov

CONSTANTIN RISSOV est de ces hommes que le destin a beaucoup malmenés, mais auxquels il a aussi permis de beaucoup voir, beaucoup entendre et surtout beaucoup aimer.

Dès l'aube de son existence, les choses se compliquent. Chassée de la Russie en révolution, sa mère s'exile à Belgrade, y rencontre un ancien officier du tsar d'origine chinoise, l'épouse après avoir divorcé du père de Constantin, resté à Odessa, le suit au début des années 30 pour débarquer à Harbin et y entamer une nouvelle vie. A quinze ans, le jeune Rissov découvre dans cette *« ville russe en terre de Chine »* une patrie qu'il ne connaît pas, mais il s'attache à ce monde nouveau qu'il découvre et auquel il ne cessera de chercher à s'intégrer – on serait tenté de dire *« s'assimiler »* – de plus en plus profondément.

BERENICE CLEEVE.

Ce qui aura ses bons côtés – inébranlables amitiés, amours passagères ou durables, intense satisfaction de se voir admis dans une société *a priori* fermée et qui, pourtant, accueille progressivement ce jeune homme de bonne volonté, – mais comporte aussi des épreuves de plus en plus sévères. Simplifions, là encore, l'itinéraire. Constantin Rissov, qui a déjà connu en Mandchourie les plaisirs de l'occupation japonaise, est arrêté pour la première fois en 1937 par la police de Tchiang Kaï-chek. Rien de grave et le voici, l'année suivante, à Yenan, faisant ses classes avec les « jeunes cadres » de l'armée rouge, se pénétrant de l'enseignement de Mao.

D'une prison à l'autre

Mais que fait un jeune Russe – qui n'est membre d'aucun parti communiste – dans cette petite troupe de guérilleros chinois ? C'est bien la question que l'on se pose à la fin du « stage » et qui vaut alors à Rissov d'être pratiquement abandonné à son sort quand l'aventure se termine. L'épisode suffit largement, cependant, pour éveiller l'attention des services secrets du Kuomintang, qui, très vite, retrouvent cet élément subversif et le mettent à l'ombre.

Il y restera huit ans et ne recouvrera la liberté qu'après la fin de la guerre. Pas pour très longtemps. Il ne sert à rien, pour le régime communiste qui s'installe, d'être un ancien de Yenan ou une victime passée de Tchiang Kaï-chek. Rissov est un éternel suspect et retourne en prison dès que le climat politique s'altère, trois fois encore, jusqu'à ce qu'un départ définitif lui évite *in extremis* une ultime arrestation, dans les premiers mois de la révolution culturelle.

Cela fait beaucoup de prisons, d'interrogatoires, de privations. Oui, mais en Chine... Car à travers toutes ces épreuves, émaillées de deuils et de trahisons diverses – c'est ce qui passe le plus mal, – Constantin Rissov reste éperdument amoureux de ce pays qu'il aura appris à connaître aussi bien sur les bancs des universités que dans les geôles du Kuomintang, puis dans celles des communistes. Toute une foule de personnages traversent ce récit, et rares sont ceux qui, pour une raison ou pour une autre, et ne serait-ce que pour un geste isolé de mansuétude, ne trouvent pas grâce aux yeux et dans le cœur de cet insatiable amateur d'humanité. De ces *« voleurs volants »*, si légers qu'aucune prison ne peut les retenir, à ces vieux lettrés dont la mémoire est chargée de trésors, en passant par la compagnie d'artisans héritiers de traditions séculaires, Rissov puise à toutes les sources de ce qu'il appelle *« la vraie culture chinoise »*. Pour nous en servir, au fil du récit, quelques échantillons sous forme d'anecdotes ou de contes, à la manière de ces multiples petits plats qui, dans un bon banquet chinois, sont offerts pour vous ouvrir ou entretenir l'appétit.

Jean Pasqualini et Philippe Franchini ont déjà décrit cette Chine en guerre et en révolution (1), et le témoignage de Constantin Rissov fait bien souvent penser au leur par ce parfum d'amertume mais aussi de nostalgie qui en émane, ce souvenir d'une Chine cruelle mais fascinante, où *le meilleur* côtoie le pire, mais humaine et dont les portes s'entrouvrent sur l'épreuve initiatique du malheur.

Une Chine aussi dont ne subsistera plus bientôt, sans doute, que le souvenir, même si pour quelques lecteurs toute une série de points de repère, de Harbin à Shanghaï en passant par Pékin et Chongqing, sont encore bien reconnaissables. Mais le temps passe, et si les prisons, n'en doutons pas, sont toujours là, les *« voleurs volants »* et les érudits chargés d'années qu'on y rencontre se font de plus en plus rares.

ALAIN JACOB.

★ LE DRAGON ENCHAÎNÉ, de Constantin Rissov. Préface de Jacques Guillermaz. Laffont, 359 p., 95 F.

(1) Jean Pasqualini : *Prisonnier de Mao*, Gallimard, 1975.

Philippe Franchini et J. Pasqualini, *les Diables de papier*. Presses de la Cité, 1984.

Makhno l'homme à abattre

Alexandre Skirda retrace l'histoire des soviets libres d'Ukraine

L'HISTOIRE immédiate fait le plus souvent litière des « incidents », des dysfonctionnements, des anachronismes qui perturbent les bulletins quotidiens du camp vainqueur. Il en va ainsi pour la Makhnovstchina, ce grand mouvement libertaire d'émancipation sociale, et pour son acteur fondamental, Nestor Makhno, paysan, théoricien des soviets libres d'Ukraine, homme à abattre, haï des blancs, de Denikine, Koltchak, Wrangel, pourchassé par la Tchéka de Lénine et Trotski. L'ouvrage d'Alexandre Skirda relate cette guerre des gueux dont Makhno, né en 1889, fut le héros.

L'immense travail accompli par l'un des spécialistes incontestés de l'histoire du mouvement anarchiste éclaire à plus d'un titre l'emprise bureaucratique des bolcheviks sur le mouvement social russe. Tout d'abord, il contribue à dépouiller la personnalité de Nestor Makhno des falbalas dont l'habillèrent d'abord les ennemis du mouvement libertaire, puis les thuriféraires d'un anarchisme romantique qui ne dresse des icônes qu'aux perdants, qu'aux victimes de l'histoire.

La colère de Trotski

Avec une impressionnante érudition, Alexandre Skirda montre comment les armées rouges de Trotski n'eurent de cesse d'éliminer les soviets antiautoritaires de la Makhnovstchina ukrainienne : *« Piotr Archinov (...), témoin oculaire de cette guerre d'extermination, évalue, pour l'année 1920, d'après les calculs les plus modérés, le nombre des paysans fusillés ou mutilés par les autorités bolcheviques à près de deux cent mille ! Et à un nombre sensiblement égal les déportés en Sibérie et ailleurs. Les sinistres records des blancs sont battus au-delà de toute limite. »*

Les léninistes devaient « réduire » cette république qui s'en prenait au capitalisme privé et étatiste, s'appuyant sur les traditions d'un peuple paysan qui, en quelques années, avait élaboré, sans avant-garde autoproclamée, une pratique collective de la production et qui, insensiblement, se ralliait le prolétariat de Kronstadt, de Biélorussie, de Russie.

Même au plus fort de l'« union » avec l'Ukrainien contre les armées blanches, Trotski ne pouvait réprimer sa colère : *« L'armée de Makhno est le pire visage de la guérilla, bien qu'elle comprenne nombre de bons soldats. Impossible de trouver la moindre trace de discipline et d'ordre dans cette « armée » où les commandants sont élus. »* Crime de lèse-général rouge !

Une fois conjurée la menace contre-révolutionnaire, il faudra se débarrasser définitivement de Makhno. Lénine prendra la plume, le 16 novembre 1921, pour tancer rageusement le *« camarade Sklianski »* : *« Notre commandant militaire a échoué lamentablement en laissant échapper Makhno (malgré l'immense supériorité des forces et les ordres stricts de le capturer), et il échoue à présent encore plus lamentablement en se montrant incapable d'écraser des poignées de bandits »*... Cependant Makhno finira par être vaincu, et il s'exilera à Paris. Publiciste au *Libertaire*, cordonnier, épicier, il disparaîtra en 1934. Il repose dans le carré des victimes de la Commune, au Père-Lachaise.

Par la traque, la recherche historique des sources premières, l'ouvrage de Skirda brosse une épopée militaire qui en remontre aux romanciers du genre. Et surtout il fait la lumière sur l'aventure prodigieuse d'un groupe d'hommes qui devaient, parmi les tout premiers, s'opposer à une machinerie sociale qui déconcerte encore les plus lucides.

ALAIN DUGRAND.

★ LES COSAQUES DE LA LIBERTÉ, d'Alexandre Skirda, Lattès, 476 p., 115 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Découvrir enfin Eudora Welty

Dix-huit nouvelles étincelantes publiées en 1941 par la grande dame de Jackson, Mississippi

CONSIDÉRÉE comme un des meilleurs écrivains vivants des Etats-Unis, titulaire des plus prestigieuses récompenses littéraires de son pays (prix Pulitzer, American Book Award for Fiction, Médaille d'or du roman, etc.), Eudora Welty n'a pas eu de chance, jusqu'ici, avec la France. Deux romans traduits en français depuis trente ans (1) n'avaient pas réussi à faire connaître cette femme discrète, secrète, en dehors des modes, en dehors des engagements politiques, qui a influencé nombre d'écrivains américains blancs et noirs d'aujourd'hui. C'est son premier livre qui paraît aujourd'hui chez Flammarion, un recueil de nouvelles intitulé en français *l'Homme pétrifié* (2), qui, à cause des labyrinthes mystérieux de l'édition de littérature étrangère, nous arrive plus de quarante ans après sa parution aux Etats-Unis.

Il est étrange pour le lecteur de découvrir en 1986 des textes considérés comme des classiques dans les manuels universitaires. Ils furent écrits, entre vingt-cinq et trente ans par une dame du Sud qui a plus de soixante-quinze ans ! Car Eudora Welty vit dans la ville où elle est née, le 13 avril 1909, et où elle a passé à peu près toute sa vie : à Jackson, Mississippi. Et si à peu près toutes ses œuvres se passent dans le Sud profond, elle n'aime pas du tout être qualifiée d'écrivain sudiste ou régionaliste...

Dans son dernier livre (3), des Mémoires sur sa famille et sa jeunesse à Jackson qui nous renseignent avec beaucoup de charme et de finesse sur sa formation d'écrivain, les trois chapitres illustrent parfaitement sa manière de travailler (*« écouter, apprendre à voir, trouver une voix »*), et permettent de suivre son itinéraire jusqu'à son premier emploi d'agent de publicité de la Works Progress Administration – créée par le président Roosevelt pour combattre la Dépression, – puis jusqu'à *l'Homme pétrifié*.

Des drames imperceptibles

« Je suis un écrivain issu d'une vie protégée, écrit-elle à la fin de ses Mémoires. *Une vie protégée peut aussi être une vie pleine d'audace. Car toute audace sérieuse part du dedans. »* En effet, il y a une réelle audace dans ces dix-huit nouvelles d'apparence anodine, comme suspendues dans le temps et dans l'espace, qui fixent un moment capital dans l'existence de gens ordinaires : commis voyageurs égarés, vagabonds, chômeurs, faibles d'esprit, violeurs, adultères, riches et pauvres, Blancs et Noirs... Un moment capital qui, dans la moitié au moins des nouvelles, est celui de la mort au terme de débauches de rêves, de visions, d'illusions, d'obsessions, d'hallucinations, et de ressassement des souvenirs qui sont le propre de la condition humaine. Autant de destins dont le sens nous échappe. *« On ne saurait dire si les sens ou l'esprit sont d'abord captivés,* écrit très justement dans sa thèse Danièle Pitavy (4) ; *plus tard, car c'est affaire de maturation, le cœur est pris. »*

Admiratrice de Jane Austen, de Virginia Woolf et d'Anton Tchekhov, Eudora Welty a l'art de décrire les émotions en trouvant le mot juste, l'intonation du dialogue qui révèle les person-



Eudora Welty en 1929

nages. Sa familiarité avec ceux qu'elle observe est telle qu'on l'imagine épiant des gens très différents d'elle pour nourrir son imagination, pour aller au plus profond de la complexité de l'homme, avec un « œil-caméra » qui cadre d'une façon précise la scène observée, comme dans *Un souvenir : « Depuis que j'avais pris des leçons de peinture, je me servais de mes doigts comme de petits cadres, pour tout examiner. »*

A la première lecture, on demeure désarçonné par ces drames imperceptibles, ces intrigues banales qui s'interrompent soudain, et vous laissent en suspens, qui suggèrent plus qu'elles ne disent et distillent petit à petit ce que les personnages ont dans la tête, sans s'exprimer forcément.

Et cela dans une prose imagée, ciselée, maîtrisée : la famille des acrobates minée par l'âge, l'embonpoint, l'impuissance et l'adultère destructeurs de l'Ordre et de l'image de la « pyramide Zarro » *(Acrobates dans un parc)* ; la vieille fille laide qui se noiera dans son reflet *(Clytie)* ; les commères qui vont voir les monstres après le travail et profitent, sans s'émouvoir, de la monstruosité *(l'Homme pétrifié)* ; le chômeur venu à New-York trouver du travail, qui tue sa femme enceinte et gagne le jackpot, tandis que les pétales de rose se confondent avec les taches de sang *(Des fleurs pour Marjorie)* ; la vieille négresse Phoenix Jackson, qui marche vers Natchez, a des mirages et parle aux oiseaux *(Un sentier battu)* ; le dernier jour de la vie d'un représentant qui, au moment de mourir, s'aperçoit qu'il n'a rien compris à la vie *(Mort d'un voyageur de commerce)* ; le couple diabolique – les Fischer – qui lit dans le journal que *« Mrs Ruby Fischer a connu l'infortune de recevoir une balle tirée par son mari »*, *(Fait divers)* ; la maladie de la persécution de la postière qui fuit sa famille *(Pourquoi j'habite à la poste)* ; ou encore la tentation mystérieuse qui pousse Mrs Larkin à vouloir tuer son jardinier dans ce jardin luxuriant où tombe la pluie *(Un rideau de verdure)*.

« Dans toutes ces nouvelles, dont la qualité s'échelonne sur la palette de l'excellence, je ne trouve rien de faux ni de forcé », écrivait Katherine Ann Porter, la dame de Baton-Rouge, qui n'avait pas encore écrit *la Nef des fous* dans sa préface, en 1941. Elle avait raison : près des zinnias, des azédaracs et des champs de coton, il faut retrouver Eudora Welty, de Jackson, Mississippi.

NICOLE ZAND.

★ **L'HOMME PÉTRIFIÉ, d'Eudora Welty, nouvelles traduites de l'anglais par Michel Gresset et Armand Himy, préface de Katherine Ann Porter, postface de Michel Gresset, Flammarion, Bibliothèque anglaise, 312 p., 110 F.**

(1) *Mariage au Delta*, traduit par Lola Tranec (Gallimard, 1957), et *la Fille de l'optimiste*, traduit par Louise Servicen (Calmann-Lévy, 1974).

(2) Ce recueil de nouvelles avait paru en 1941 sous le titre d'une autre nouvelle du volume : *A Curtain of Green (Un rideau de verdure)*. La plus ancienne, *Mort d'un voyageur de commerce*, avait été publiée dans une revue en 1936, d'autres dans *The Southern Review*, grâce à Robert Penn Warren.

(3) *One Writer's Beginnings (les Débuts d'un écrivain)*, Harvard University Press, 1984, et Faber and Faber, Londres, 1985, 104 p., 2,95 £.

(4) *La technique dans l'œuvre d'Eudora Welty : la mort de Méduse*. Thèse de doctorat d'Etat. Février 1982 (ronéotée à l'université de Dijon).

Le monde « sereinement douloureux » de Robert Walser

LES personnages du romancier suisse allemand Robert Walser, projections transparentes de l'auteur, se tiennent au bord d'une fracture, d'une faille creusée dans la réalité, et qui menace à chaque instant de les engloutir. Mais, au contraire de Walser qui sombra définitivement, ses héros restent sur cette marge. Explicitée par l'auteur en termes sociaux ou affectifs, cette fracture trouve sens dans l'ordre métaphysique : elle brise le champ de la connaissance, empêche l'accès aux êtres et aux choses.

Errant dans *les Enfants Tanner* (voir « le Monde des livres » du 21 juin 1985) ou sédentaire dans *le Commis*, le héros walsérien parcourt le paysage intérieur dont le destin a dessiné pour lui les limites. Sa perception du monde se confond avec celle de la multiplicité des possibles. Inapte à élire l'un d'eux, il se laisse mener, prend simplement acte de ce qui lui arrive ; bien plus, il place toute son énergie à accepter le choix opéré sur lui.

Un « morceau d'obéissance »

« Issu des profondeurs de la société humaine, des recoins ténébreux, taciturnes et étriqués de la grande ville », Joseph Marti, *le Commis*, débarque par un matin pluvieux chez son nouveau patron, l'ingénieur Tobler. « L'Etoile du soir » est une maison bourgeoise où *« règne d'emblée une certaine petite rondeur et plénitude »*. Située dans un cadre enchanteur, elle offre la chaleur et le confort d'un vrai foyer, rien n'y manque : l'épouse discrète et soumise, les enfants, le chien, la bonne chère, les cigares... Mais les affaires de l'ingénieur vont mal. L'« horloge-réclame » et ses autres inventions ne rencontrent pas le succès escompté. L'humeur du tyrannique Tobler s'altère au même rythme que sa situation financière. Malgré les dettes qui s'accumulent, on vit largement, sans compter. Le récit se termine sur la faillite de la maison Tobler et le départ du commis.

Le *« rude apprentissage »* de Joseph Marti s'inscrit dans un schéma convenu, banal, sans surprises ni aspérités. Joseph est un distrait. La distraction semble même être l'option existentielle dont sa vie et ses rapports avec autrui sont l'illustration. Elle est une disposition particulière de son esprit, concentré sur une pensée, intérieure et inexprimée. Dans ce langage inimitable qui prend soudain à rebours l'oppressante banalité, Walser écrit à propos de son héros : *« Sa personne tout entière n'était qu'un coin de mouchoir, un appendice superflu, un nœud serré tout provisoirement. »*

Joseph Marti, *« morceau d'obéissance »*, accepterait volontiers de se plier aux lois qui régissent le monde – un monde réduit, il est vrai, aux dimensions de la maison Tobler. Mais ces lois sont pour lui autant de mystères ; mystères d'iniquité, de désordre, d'incohérence... Son malheur est de ne pouvoir jamais rétablir l'harmonie de l'être, de devoir se tenir en souffrance, comme les autres héros de Walser, sur cette fracture dont il a été question.

Plus concentré, moins « bavard » que *les Enfants Tanner*, *le Commis* est sans doute le plus beau, le plus bouleversant roman de Walser. Il déroule, sans artifice, la vision d'un monde *« sereinement douloureux »*, *« tranquillement fatal »*.

L'heureuse initiative de publier aujourd'hui *le Commis*, restitué, dans un français précis et justement heurté, par Bernard Lortholary (auquel on doit déjà les traductions nouvelles du *Château* et du *Procès* de Kafka), appelle cependant une remarque : en 1974 paraissait à L'Age d'homme une version française du même roman de Walser sous le titre de *l'Homme à tout faire*. Nullement indigne comparée à celle de B. Lortholary, cette traduction, due à Walter Weideli, était, de plus, accompagnée d'une substantielle postface où le traducteur exposait les difficultés de son travail et ses options, et donnait de précieux renseignements sur la genèse de l'œuvre et sur l'auteur. A notre connaissance, cette version est encore disponible. Or cette édition – suisse il est vrai, – qui a le mérite de l'antériorité, n'est mentionnée ni par Gallimard ni par le traducteur dans sa très courte postface. Il y a là, pour le moins, une incorrection.

PATRICK KECHICHIAN.

★ **LE COMMIS, de Robert Walser. Traduit de l'allemand par Bernard Lortholary. Gallimard, 255 p., 95 F.**

Retrouver Ernst von Salomon

On réédite* les Cadets *et* les Réprouvés *: une œuvre essentielle pour comprendre l'Allemagne d'après 1919

BONNE idée que de rééditer *les Cadets* et *les Réprouvés* d'Ernst von Salomon. Deux volumes : une même œuvre essentielle pour la compréhension de l'Allemagne de l'après-première guerre mondiale ; essentielle aussi pour comprendre le comportement individualiste de certains hommes de ce temps-là et de notre continent. Avec la révolution russe, fantastique remake de la Révolution française et de la Commune, l'Europe est entrée dans le tourbillon des actions collectives. Naturellement, la révolution bolchevique est l'œuvre de quelques individus : mais ils ont mobilisé un peuple, des classes, une nation, et se sont abrités derrière ces entités collectives pour fonder leur action. Ainsi procédèrent dans la foulée Mussolini et, plus tard, Hitler, Franco, etc.

Répondre à l'humiliation par la résistance

En ce même temps, quelques hommes affirmèrent leur singularité : von Salomon au service de l'irrédentisme allemand, André Malraux à celui de l'espérance révolutionnaire.

Le destin de von Salomon ne ressemble pourtant pas à celui de Malraux : cancre au lycée, il est placé en désespoir de cause par ses parents à l'école des cadets, établissement qui me semble intermédiaire entre le Prytanée militaire de La Flèche et les écoles de Saint-Maixent ou de Saint-Cyr. Que le lecteur veuille bien prêter attention aux dates : Ernst von Salomon est né en septembre 1902. Il entre chez les cadets vers 1913. Quand l'Allemagne fléchit, en 1918, il est renvoyé dans sa famille. A seize ans. Il n'est pas vraiment encore un cadet, c'est-à-dire un élève officier ou un aspirant : il est ce que l'on appelle dans son école un « ballot ». Chez sa mère, il est une âme en peine qui promène désespérément l'uniforme de l'école qu'il croit prestigieux. Survient l'armistice de novembre 1918, dont il lit les stipulations sur des affiches. Il est bouleversé, tandis que ses compatriotes manifestent leur soulagement. On lui crache dessus, on lui tape dessus.

Les Réprouvés sont le livre de sa réaction. Cette lecture-ci est ma troisième lecture des *Réprouvés*. J'ai lu cette œuvre, pour la première fois avant guerre, puis relue pour *le Portrait de l'aventurier* (1) à la fin des années 40. La reprenant maintenant, je suis saisi par son antivichysme. Ernst von Salomon réagit à l'humiliation allemande de 1918 comme quelques Français réagirent à l'humiliation française de 1940 : par la Résistance.

L'armistice de 1918 fixa les frontières occidentales de l'Allemagne et lui imposa nombre de servitudes militaires et financières. Mais à l'est de l'Allemagne... Les bolcheviks conclurent avec celle-ci, au début de 1918, la paix de Brest-Litovsk, mais la Russie semblait littéralement anéantie par la guerre civile qui la ravageait. Des provinces restaient à sauvegarder ou à reconquérir. D'abord, les pays baltes, sanctuaire de l'Allemagne impériale ; ensuite la Silésie, que revendiquait la Pologne ressuscitée par les Occidentaux. Un Allemand qui le voulait pouvait poursuivre une guerre nationale, comme les Français libres poursuivirent hors de France, dans ce que l'on appelait l'empire, une guerre nationale. Guerre de volontaires, guerre individuellement, personnellement, choisie, où l'on s'affrontait tout à la fois à un ennemi indifférent et à un gouvernement méprisable.

Faire la guerre sans haine

Ernst von Salomon s'engagea en 1919 pour aller défendre les pays baltes. En 1919, il a dix-sept ans. Le dressage – ce que les Américains appellent *drill* – l'a préparé à l'action militaire. A dix-sept ans, il est aspirant sur les bords de la Baltique, face à des éléments soviétiques qui veulent s'emparer de ces terres et à la marine anglaise qui entend les « protéger ». Cet enfant fait bien la guerre.

Ce qui frappe le lecteur, c'est qu'il fait la guerre sans haine. Sans aucune haine. Il fait la guerre parce qu'il faut bien faire quelque chose. Parce qu'il se refuse à désespérer de la nation allemande. Le mot « patrie » a, sous sa plume, un sens péjoratif. Les patriotes cherchent le compromis avec les vainqueurs. Les nationalistes cherchent à maintenir une certaine idée de l'Allemagne. Ceux d'entre nous qui se souviennent se souviennent bien que Pétain et Laval se disaient patriotes et que de Gaulle incarnait la légitimité nationale. Mais, en nos temps, nous détestions franchement les collaborateurs et les occupants : von Salomon semble ignorer les collaborateurs.

L'Allemagne est en proie à l'anarchie. Des bolcheviks (Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht) tentent d'instaurer une République soviétique. Les sociaux-démocrates les liquideront physiquement. Mais ce n'est pas l'affaire de Salomon. Peu lui importent les autres : il est obsédé par sa volonté de maintenir, de sauver ce qui peut l'être. Il fera la guerre dans le sud de l'Allemagne pour sauver la Silésie des appétits polonais. Mais le grand moment de von Salomon est encore à venir.

Rathenau incarne ce moment. Ministre des affaires étrangères de la nouvelle République allemande, Rathenau est un intellectuel juif (juif, von Salomon s'en fiche), qui a une certaine idée de l'Allemagne, qui croit en une Allemagne réconciliée avec l'Occident, et apte à vivre dans le cadre du traité de Versailles, peut-être aménagé. Rien de méprisable n'inspire Rathenau. C'est un humaniste – Gide le rencontre –, et en ces temps les humanistes n'aimaient pas la guerre. Chez un bouquiniste, von Salomon trouve un ancien livre de Rathenau (il inscrira, en exergue à la seconde partie des *Réprouvés* une phrase de Rathenau : *« Ce n'est jamais d'agir qui déshonore, c'est de subir. »*) Il prête ce livre à son ami Kern, encore plus activiste que lui. Kern le lui rend : *« Tant d'étincelles et si peu de dynamite ! »*

Tout le prédestinait au nazisme

S'ils veulent que l'Allemagne ne subisse pas, il leur faut se débarrasser de Rathenau qui, tant pis pour l'anachronisme, « finasse » avec les Français. Une grande partie des *Réprouvés* est consacrée à la préparation de l'assassinat de Rathenau. Kern et von Salomon vont dans des meetings écouter l'homme politique. Leurs regards, parfois, une fois surtout, se croisent. Ils ne se haïssent pas. Ils appartiennent à deux mondes distincts, à deux familles d'esprit. Ils ne se méprisent pas. Mais ils sont inconciliables. Ils ne peuvent pas coexister. A ma connaissance, le meurtre de Rathenau est le seul assassinat politique suscité par l'admiration. Kern, secondé par von Salomon, tuera Rathenau le 24 juin 1922. Livré par un de ces délateurs que, depuis Judas, l'on trouve toujours près de soi aux moments difficiles, Kern est abattu peu après par la police allemande. Von Salomon, qui n'a pas encore vingt ans, est arrêté et condamné pour complicité à quelques années de prison.

La vie de Salomon se confond absolument avec son œuvre. *Les Cadets, les Réprouvés :* la chronique d'une épopée personnelle. *Les Cadets :* les années de formation ; *les Réprouvés :* la geste.

Tout prédestinait Ernst von Salomon au nazisme. Mais il ne fut pas nazi, et si vous vous demandez pourquoi, lisez *le Questionnaire* (2), qui ramasse en un gros volume ce qu'il pensa et vécut de 1914 à 1945. Si d'horribles circonstances contraignent des Européens à s'opposer à je sais quels périls, *les Réprouvés* seront leur bréviaire.

ROGER STÉPHANE.

★ **LES CADETS, d'Ernst von Salomon. Traduit de l'allemand par Edmond Lutrand et Eve Dessarre. Ed. Christian Bourgois - « 10/18 », 184 p., 31 F**

★ **LES RÉPROUVÉS, traduit de l'allemand par Andrée Vaillant et Jean Kuckenburg - Ed. Christian Bourgois - « 10/18 », 384 p., 34 F.**

(1) *Portraits de l'aventurier*, de Roger Stéphane, essai sur T. E Lawrence, André Malraux, Ernst von Salomon, préface de J.-P. Sartre. Fasquelle.

(2) Gallimard, 1953.

● TÉMOIGNAGES

Le Quartier de la mort

(Suite de la page 15.)

Voilà pour les personnages. Le décor, c'est une cellule exiguë, plongée dans une pénombre permanente – il n'y a pas d'ampoule électrique dans le réduit ; l'action, c'est qu'il n'y en a aucune : les condamnés à mort ne travaillent pas, ne reçoivent pratiquement jamais de visites (ils appartiennent à des familles qui sont trop pauvres pour pouvoir venir souvent à la prison), n'ont droit qu'à une demi-heure d'exercice quotidien et n'entretiennent avec leurs gardiens que de fugaces et administratives relations : les matons répugnent au contact de ces cadavres en sursis. En se couchant contre la grille de leur cellule et en tordant un peu la tête, les détenus peuvent entrevoir les émissions d'un poste de télévision installé dans le couloir.

Tout est donc organisé pour que leur tête-à-tête avec la mort ne soit pas troublé par les rumeurs de la vie, fût-elle celle, polluée et tordue, qui circule dans les travées d'un pénitencier. Et ce tête-à-tête dure le plus souvent plusieurs années, dans le silence.

Pour les autres, pour tous les autres, ils sont déjà morts. Le reste de la prison bruit de psychologues, de rééducateurs, de médecins, d'avocats, de surveillants, de pasteurs et d'avocats en tout genre, gardiens et garants du bon fonctionnement de l'institution carcérale. Les condamnés à mort, eux, n'appartiennent pas au système ; ils échappent à toutes les justifications à travers lesquelles la société légitime l'incarcération : surveiller, punir, réhabiliter. Leur prison ne sert à rien. Ce n'est qu'un dépôt, un couloir, un temps pour rien que la machine s'accorde avant la mise à mort.

Alors, lorsqu'une personne s'intéresse à eux, lorsque Bruce Jackson et Diane Christian témoignent par leur présence et par leurs questions à ces vivants-morts qu'ils existent encore, les paroles jaillissent. Ce qui sort du tombeau, c'est avant tout de la parole. La parole d'une vie désormais entièrement, absolument, vouée à la lutte contre la mort.

Foin de la jeunesse et des difficultés de l'existence, des regrets, des remords ou des protestations d'innocence ! Il faut continuer à vivre, et c'est tout. Et dans cette perspective, toute idée de justice est évidemment absente. Inutile d'attendre du condamné on ne sait quel salut par le châtiment : la mort, Père Bruckberger, celle que d'autres vous infligent dans la sérénité des prétoires, est toujours vécue comme scandaleuse.

Un poème désespérément paisible

Alors, face au sort qui leur a été assigné, face à cette civière sur laquelle on va les allonger avant de leur introduire dans le sang quelques centimètres cubes de poison mortel – comme si la société voulait se cacher derrière des rites d'hospitalisation pour ne pas voir qu'elle assassine, – il ne reste, pendant des mois, à ces cadavres en attente, qu'à se battre.

Pas avec leur passé, pas avec leur conscience, pas avec leur crime, mais avec des virgules de procédure, des volumes de jurisprudence, des appels aux familles et aux amis pour réunir les quelques centaines de dollars nécessaires aux émoluments d'un juriste compétent – la plupart ont été condamnés à mort avec l'« assistance » d'avocats commis d'office. Un jeu avec les lois qui rend la majesté de la loi plus dérisoire encore et qui fait qu'on va mourir avec la seule pensée qu'une meilleure maîtrise du code, ou un peu plus d'argent, ou


« Enfermé dans une cage de 1,5 m sur 3, vingt-trois heures et quinze minutes par jour… »

un juge mieux luné, auraient suffi à vous faire vivre. Du crime que l'on a commis, il ne saurait être question : la survie ne dépend que de la forme judiciaire, et jamais du fond.

Jackson ne commente jamais les déclarations de ses interlocuteurs. Cette froideur apparente, cette objectivité de méthode, donnent au texte une intensité souvent insupportable, celle de l'horreur dans l'ordinaire. Le moindre soupçon de lyrisme sonnerait ici comme une obscénité. Nous hantons un lieu où la société a cessé d'être elle-même, un endroit hors de toute frontière voué à la seule présence de la mort. Ce n'est que dans un chapitre annexe à leur témoignage que les auteurs consentent à exprimer une opinion personnelle sur la peine de mort. Mais leur livre, dans son horreur et dans sa beauté, va bien au-delà du débat traditionnel sur l'exemplarité ou sur l'inutilité de la peine capitale : cette enquête anthropologique est également un poème magnifique, mouvant, divers, vibrant et désespérément paisible, dédié à la vie, ne subsistât-elle que sous la forme d'une étincelle déjà proche de la cendre.

En avant-propos du livre, les auteurs, à travers les citations de deux politiciens new-yorkais qui s'opposaient sur la peine de mort, confrontent férocement la rhétorique des discours idéologiques à la réalité dense et dramatique qu'ils décrivent. « *Où en serait la chrétienté*, déclare, avant Bruckberger, le sénateur Donovan, *si Jésus avait été condamné à une peine de huit à quinze ans de réclusion avec remise de peine pour bonne conduite ?* » Et le gouverneur Carey lui répond : « *Si le sénateur Donovan parvient à introduire la résurrection dans la peine capitale, je m'engage à reconsidérer ma position.* » *Le Quartier de la mort* ne permet plus, dans ce domaine, de se contenter de jouer avec les mots.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE QUARTIER DE LA MORT, de Bruce Jackson et Diane Christian. Traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso, Plon, collection « Terre Humaine », 390 p., 130 F.**

● MÉMOIRES

Les mystères de Boileau-Narcejac

(Suite de la page 15.)

« *On avait le sentiment de tenir une formule d'avenir*, se souvient Narcejac, *quelque chose qui corresponde à cette phrase de Chandler que j'ai mise en épigraphe de* Tandem : « *Le roman policier que je connais et que j'aime » est une tentative un peu vaine » de combiner les qualités de » deux types d'esprit incompatibles : ceux qui sont capables » d'imaginer un puzzle froidement calculé manquent de la » fougue et de la vivacité exigées » par un style vivant.* » *Nous, nous avions les deux. Une structure et une écriture. Il fallait s'imposer une discipline. J'écrivais tout. Jamais Boileau n'a dit : « Je refais cette page. » On n'a jamais été rivaux. Chacun faisait le travail que l'autre n'aimait pas faire.* »

« Le suspense, c'est le silence »

Un vrai miracle, en somme. Trente-cinq ans sans une scène de ménage. Un couple modèle, dont, tout de même, Narcejac semble être l'autorité. « *Pas du tout*, estime-t-il, *on n'a jamais été un couple où l'un faisait marcher l'autre.* » Mais l'un écrivait, l'autre pas. Et dans ce livre, qui est plus d'amnésie que de mémoire, aucun des deux ne dit comment était vécue, à chaque roman, cette partition des rôles. « *Dans* Tandem, *nous avons voulu faire le point sur ce que nous avons découvert au fil des années*, dit Thomas Narcejac : *comment amener une histoire à son point de simplicité. Un bon romancier est celui qui allège son texte. Un bon auteur de policiers est celui qui allège son projet. Par exemple, il ne faut pas faire de dialogues sur une histoire à suspense. Le suspense, c'est le silence.* »

Alors, *Tandem* est une fausse confession et un vrai roman à suspense. Que de silences sur cette création à deux, sur l'alchimie qui fait d'un concepteur et d'un scripteur un unique auteur. Que de « blancs » pour ne pas savoir, en refermant le livre, qui est « Boileau-Narcejac ». Comment M. X… l'interviewer, peut-il être si complaisant, si peu embarrassant pour ses interlocuteurs ?

Thomas Narcejac finit par avouer. Comme d'habitude, il a tout écrit, après avoir parlé avec Pierre Boileau. M. X… n'existe pas. Cette fois, ils sont non plus deux, mais trois, en un seul. Douze chapitres, douze faux enregistrements pour brouiller encore plus trente-cinq ans de suspense. La solution ? Elle est entre les lignes, entre les fausses questions et les vrais réponses, entre les boutades et les ellipses. Quant à Boileau-Narcejac, « il » n'en dira sans doute pas plus. « Il » a un certain culot, le grand-père à deux têtes du roman policier. Et « il » garde une belle jeunesse, avec cet ultime pied de nez aux lecteurs trop curieux.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **TANDEM OU TRENTE-CINQ ANS DE SUSPENSE, de Boileau-Narcejac. Denoël, 200 p., 72 F.**

Le vieil homme et la neige

ILS n'ont pas froid aux yeux, les pépés de la littérature policière ! Pour la première fois dans une œuvre déjà bien remplie, Boileau et Narcejac s'en-vont-à-la-neige, tout *Schuss* – c'est le titre de leur dernier roman – sur les pentes d'Isola 2000, où l'on procède, en grand secret, aux essais d'un ski révolutionnaire. Des essais tumultueux : des différents champions qui ont accepté de jouer les cobayes, le premier se tue, le second se fracture une jambe, le troisième tombe… Accidents dus à un défaut de conception du nouveau matériel ? Ou crime, sabotage, comme paraissent l'attester des lettres anonymes ? Car le Torpedo – ou le Véloce – est la dernière chance de la vieille maison Combaz et sa propriétaire, Berthe. Et des vautours guettent le moindre de ses faux pas, prêts à tout, semble-t-il, pour s'approprier la formule ou, à défaut, « couler » un concurrent.

Voilà pour l'intrigue policière. Une intrigue prétexte à vrai dire, qui décevra sans doute les amateurs de suspense. Car il n'y a, finalement, pas trace, dans *Schuss*, d'une de ces constructions machiavéliques, d'un de ces coups de théâtre diaboliquement agencés qui ont, si souvent, été la marque du célèbre tandem.

Boileau et Narcejac ont préféré se souvenir que, dès l'origine et leur fameux *Celle qui n'était plus…*, ils avaient su peindre les passions les plus excessives. Et c'est bien le récit, sous forme de confession, de l'amour exigeant, exclusif, à fleur de nerfs, voué par Georges – le narrateur de soixante-cinq ans – à la fille de Berthe Combaz, qui porte tout entier leur nouvel ouvrage. Dès les premières lignes, tout est dit : « *Tout part d'Evelyne et tout lui fait retour. C'est elle qui est ma maladie… Au début, j'avais honte. Un vieux bonhomme comme moi s'accrochant aux jupes d'une gamine de vingt-deux ans, je trouvais ça vaguement répugnant…* »

Avec une tendresse gourmande et une précision d'entomologiste, Boileau et Narcejac, délaissant une enquête somme toute banale, vont s'attacher au désordre amoureux du vieil homme. Un slalom sans fin, entre hésitations, angoisses, bonheurs furtifs et accès de lucidité. Alors que, enfin, il fait l'amour avec une Evelyne « *très à l'aise, gentiment lascive, comme une fille pour qui l'amour est un exercice sans problème* », Georges reste muet, qui se demande pourquoi, « *au cœur de* [sa] *joie, était lovée, comme un ver, une crispation de tristesse* ». C'est qu'au fond il sent bien que cette passion est sans espoir. Au terme d'un parcours semé de traîtrises, il chutera lourdement, y perdant tout ou presque. Il est parti trop tard, bien trop tard, avec ce handicap insurmontable : l'âge…

Venant de romanciers octogénaires qui signent là leur quarantième collaboration, ce constat a tout de la facétieuse coquetterie !

BERTRAND AUDUSSE.

★ **SCHUSS, de Boileau-Narcejac, coll. « Sueurs froides », Denoël, 200 p., 68 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Faconde

(Suite de la page 15.)

LA faconde de Belletto s'exerce davantage sur l'imagination. Ses titres antérieurs en font ce que les puristes appellent, avec des pincettes, un auteur de « policiers ». Circonstance aggravante à leurs yeux : *Sur la terre comme au ciel* a inspiré un film réussi de Michel Deville, *Péril en la demeure*.

Paul Otchakovski-Laurens, le responsable des éditions qui portent ses initiales, POL, n'a pas rougi de s'adresser à la fois à son public, réputé exigeant pour la littérature, et au plus large public qui ne transige pas, lui, avec son plaisir. Avant d'écrire des histoires criminelles, Belleto avait publié de ces textes qu'on dit difficiles. La survie du roman suppose de telles passerelles, qui répondent de surcroît à une conception éclectique de la qualité.

Si le héros de Benoziglio est le temps de l'histoire rapporté à la durée intime, la vedette de Belletto est… la chaleur, telle qu'elle colle au dos et aux doigts, dans Lyon désert, au mois d'août. Si le narrateur Michel Soler songe à se tuer, c'est, vraiment, pour mettre fin à cette dégoulinade de tout l'être. Suicide pour cause de canicule : cela s'est-il jamais vu ?

PAR chance – sinon le livre n'existerait pas ! – Michel se reprend. La violence qu'il allait s'infliger, il la retourne contre les autres avec une rude détermination. Les circonstances qui l'y incitent défient le récit. Sachez que, tout en recueillant les souvenirs d'un pianiste allemand mutilé et obèse, cet ancien musicien devenu critique occasionnel va enquêter et intervenir, par suite d'une erreur de téléphone, dans une sombre histoire de rapt d'enfant, d'invalides muets, de greffes d'yeux, de médecins fous et de pharmaciens boliviens…

On dirait que le renoncement au suicide entraîne, chez le narrateur, un survoltage de son imagination, comme celui qui affecte inexplicablement les phares de sa vieille Dauphine rouge. Michel entretient, avec les événements qu'il suscite et les êtres qu'il croise, le même rapport approximatif, énervé et, pour tout dire, poétique, qu'avec les objets électriques, réfrigérateurs, téléphones, aspirateurs.

AVEC les femmes, en particulier, le courant passe bizarrement, pas assez ou trop. L'argot psycho-bricoleur a un mot pour cela : notre homme est « à la masse ». Sa mère parle un sabir affectueux et opaque. Les fiancées, comme il sied dans les « polars », s'offrent sans manières. La canicule n'échauffe pas que les esprits.

Les larmes et le sang se mêlent à la sueur. Et pourtant, un vrai goût d'innocence reste en bouche, après ces débauches de sadisme. On ne situe pas bien le premier chaînon du Mal, comme s'il remontait trop haut dans la nuit des vengeances inexpliquées. Michel ne sait pas comment rétablir la logique du pardon et du plaisir, si elle existe. Il se contente de rivaliser d'invention avec la haine, et de combattre la moiteur de l'été.

LA faconde fantaisiste fait partie de ses armes contre l'absurde meurtrier. Comme Benoziglio, Belletto joue sur les mots. En enfants du limon Queneau, tous deux tombent brusquement en arrêt devant une assonance rigolote, et en perdent le fil de leur narration. Rien ne leur paraît plus urgent, tout d'un coup, que de décrire le bruit d'un pigeon tombant d'un toit, mort de chaleur, ou d'un taxi brinquebalant. Rien n'a plus d'importance, en somme, que la littérature, honorée comme la jeune génération honore les choses, c'est-à-dire la langue dans la joue, les poings dans les poches, en shootant dans des capsules de bière.

Chez Belletto, la passion des mots prend volontiers un tour macabre, qui en souligne la violence pudique. Les métaphores les plus frémissantes portent sur le grisâtre des putréfactions avancées. Façon de conjurer le néant où le narrateur a failli sombrer, et au-dessus duquel le maintient sa prose pleine de bonheurs surpris.

★ **LE JOUR OU NAQUIT KARY KARINAKY, de Jean-Luc Benoziglio, Le Seuil, 254 p., 79 F.**
★ **L'ENFER, de Belletto, POL édit., 396 p., 83 F.**

société

EDUCATION

Les giscardiens veulent des «universités» privées

Suppression des diplômes nationaux (sauf l'agrégation), création d'universités privées, et autonomie renforcée des universités publiques, fin de la gratuité des études universitaires, possibilité de sélectionner les étudiants à l'entrée des établissements. Telles sont les principales mesures préconisées par le Conseil pour l'avenir de la France (CAF), association créée en 1982 par M. Valéry Giscard d'Estaing dans son dernier *Cahier* (1). Prévoyant l'abrogation de la loi Savary et dénonçant vigoureusement la situation actuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche (uniformité, bureaucratie, politisation, pénurie de moyens), le CAF propose d'y introduire les principes de liberté, d'autonomie et de concurrence dans la perspective d'une *«alternance libérale»*.

(1) Nº 9. *L'Enseignement supérieur et la recherche.* Conseil pour l'avenir de la France, 250, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-44-01-53.

LOISIRS

OPA de l'opposition sur Disneyland

M. Jacques Chirac a reçu, mercredi 29 janvier, à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Richard Nunis, président de Disneyland International. Celui-ci était accompagné par M. Michel Giraud, président (RPR) de l'Ile-de-France, MM. Alain Peyrefitte et Didier Julia, députés (RPR) de Seine-et-Marne, et de M. Paul Séramy, sénateur (UDF) et président du conseil général de Seine-et-Marne. A la sortie de cette entrevue, M. Giraud a déclaré que M. Chirac, lui-même et leurs amis souhaitaient que soit créé un établissement public spécial pour conduire l'opération Euro-Disneyland. Or il existe déjà Epamarne, établissement public créé par l'Etat en 1980 pour le développement de Marne-la-Vallée, et qui devrait jouer ce rôle. Mais les élus de l'opposition le soupçonnent apparemment d'être dominé par des personnalités locales du Parti socialiste,comme MM. Jérôme Bouvier, président d'Apamarne, Jean-Pierre Fourré, député (PS) de Seine-et-Marne et vice-président de l'Assemblée nationale, et Lucien Mayadoux, maire (PS) de Torcy et président du syndicat d'agglomération de Marne-Val-Maubué.

MÉDECINE

Le professeur Jean-François Girard est nommé directeur général de la santé

Sur proposition de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, le professeur Jean-François Girard a été nommé directeur général de la santé, au conseil des ministres du 29 janvier.

[Né le 20 novembre 1944 à Luçon, Jean-François Girard devient docteur en médecine en 1974. En 1979, il est nommé médecin des Hôpitaux de Paris et maître de conférences agrégé à l'hôpital Broussais de Paris (service de néphrologie). Parallèlement à ses activités hospitalo-universitaires, il poursuit des activités de recherches en immuno-néphrologie au sein de l'unité 28 de l'INSERM. En outre, il s'occupe de la formation continue des généralistes du quatorzième arrondissement de Paris et il est chargé de l'organisation des 2e et 3e cycles des études médicales à l'UER-Broussais-Hôtel-Dieu de 1979 à 1983. Le 1er octobre 1983, il entre au cabinet de M. Alain Savary, ministre de l'Education nationale, en tant que conseiller technique. Il conservera ce poste au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, s'occupant plus particulièrement des affaires hospitalo-universitaires (réforme des études médicales, réformes statutaires). A la direction générale de la santé, il remplace le professeur Jacques Roux, ce dernier ayant démissionné afin de pouvoir se présenter aux prochaines élections, sur une liste du Parti communiste, dans la région de Montpellier.]

MORT DU PSYCHOLOGUE LEOPOLD SZONDI

Le psychologue Leopold Szondi est mort le 24 janvier à Küsnacht en Suisse, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Né le 11 mars 1893 à Jnyitra (alors en Hongrie, aujourd'hui en Tchécoslovaquie), il a fait ses études de médecine à Budapest et a été de 1927 à 1941 professeur de psychopathologie et de psychothérapie à l'école supérieure de médecine de cette ville. Chassé pour raison raciale, il a été déporté à Bergen-Belsen. Après la guerre, il se réfugie en Suisse. Fondateur d'une théorie s'inspirant de la psychanalyse et affirmant le caractère héréditaire des névroses dite «analyse du destin», il fonde en 1969, à Zurich un centre d'enseignement et de recherche.

Il est l'auteur d'un test célèbre qui porte son nom, consistent à établir le portrait psychologique d'un individu à partir de ses réactions à une série de quarante-huit portraits photographiques qu'on lui présente.

Il avait raconté son itinéraire personnel et intellectuel, et exposé les bases de sa théorie dans un entretien publié dans *le Monde* daté 18-19 avril 1985 et repris dans le volume *Entretiens avec «le Monde», tome 5 : l'Individu (Le Monde-La découvert)*. Plusieurs ouvrages de lui ont été traduits en français : l'*Intelligence défectueuse* (1925), *Diagnostic expérimental des pulsions* (PUF, 1973), *Liberté et contrainte dans le destin des individus* (Desclées de Brouwer, 1975), *Introduction à l'analyse du destin* (tome 1, 1975, tome 2, 1984. Nauwelaerts).

A PROPOS DE LA PROCRÉATION ARTIFICIELLE

Mmes C. Labrusse (membre du Comité d'éthique), V. Pérol, J. Mandelbaum, et M.-O. Adnot, ainsi que M. Rosenczveig nous font remarquer que l'introduction de l'article du *Monde* du 29 janvier sur les problèmes éthiques posés par la procréation artificielle comportait une erreur.

C'est, en effet, l'équipe qu'ils forment qui a été mandatée par le gouvernement aux fins de remettre au premier ministre, avant le 1er février, un rapport qui, précisent-ils, *«ne saurait engager le Comité national d'éthique»*.

C'est néanmoins sur la suggession de ce comité et de son président, le professeur Jean Bernard, que le gouvernement leur a confié cette mission concernant la procréation artificielle et le statut de l'embryon.

Il appartiendra au gouvernement d'apprécier les suites qu'il décidera de donner au document qui doit lui être ainsi remis et d'organiser la consultation nationale qu'avait proposée le Comité d'éthique.

Dr E. L.

JUSTICE

A LA COUR D'ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

Autopsie d'une fusillade

L'agent Léon est mort d'une balle dans le dos.
Les policiers ont tiré douze fois.
Les malfaiteurs huit fois.
Mais l'arme du crime a disparu.

Le 11 octobre 1984, à 4 h 20, Joseph Léon, agent en tenue de la brigade anti-criminalité (BAC) des Hauts-de-Seine, est mort dans une rue du quartier de la Défense, à Puteaux, tué d'une balle de 357 magnum. Quelques instants plus tôt, avec son supérieur, le brigadier Lucien Sauvage et son collègue Michel Trochain, il s'apprêtait à interpeller deux hommes porteurs d'un gros sac et qu'il pensait être de simples voleurs «à la roulotte». Soudain, ce fut la fusillade. L'un des hommes avait tiré sans atteindre personne mais, immédiatement, il y eut riposte de la patrouille et, en une minute, 20 balles furent échangées dont celle qui devait frapper dans le dos Joseph Léon.

Aujourd'hui, devant les assises des Hauts-de-Seine, à Nanterre, c'est l'épilogue judiciaire. Les deux hommes de la nuit du 11 octobre sont là. Ils se nomment Serge Lefèvre et Alain Teixeira. Pour l'accusation, si le premier ne doit répondre que d'une tentative de meurtre, car l'arme dont il a usé n'était de toute façon pas un 357 mais un P 38 spécial, le second est tenu pour le meurtrier de Joseph Léon. De cela, Alain Teixeira entend pourtant se défendre et son destin va dépendre, pour une grande part, de l'impression que feront les experts en balistique qui ont eu à situer l'emplacement de chacun des acteurs de la fusillade. Est-ce pour cette raison qu'il y a entre Teixeira et son coaccusé une si grande différence de comportement ? Autant Lefèvre apparaît disert, sûr de lui jusqu'au bagoût, autant son compagnon paraît soucieux, mal à l'aise et, du même coup, lointain, comme s'il voulait fuir la réalité de ce procès, préférant se raccrocher à des regards amis qu'il quête sans cesse dans le public.

C'est en prison qu'ils se sont connus. A trente ans, l'un et l'autre ont déjà derrière eux un passé de délinquance affirmé. Mais, jusqu'à 1984, leurs chemins avaient été séparés. Alain Teixeira, c'est le fils d'un ouvrier consciencieux et appliqué devenu chef d'atelier et d'une mère nourrice agréée qui éleva non seulement ses propres enfants mais en recueillit plusieurs autres. A de tels parents, si bien considérés, il donna bien du tracas. Ils firent pourtant tout ce qu'ils purent pour le caser dans des emplois assurément modestes après une scolarité détestable. Le garçon, chaque fois, se révéla décourageant. Et pourtant, ils refusent encore aujourd'hui de désespérer. Si bien qu'Alain Teixeira à qui on rappelle que sa mère trouvait encore il n'y a pas longtemps de bonnes excuses, dit, avec un sourire étrange : *«Ma pauvre mère, que voulez-vous, m'a toujours considéré comme un saint»...*

Il sait trop bien à quoi s'en tenir lui qui, de 1977 à 1983, fut condamné quatre fois par des tribunaux correctionnels pour des escroqueries toujours renouvelées par falsification de chèques ou de cartes bleues. Lorsque, finalement, il fut libéré le 5 juin 1984, il se trouvait en situation de sursis avec mise à l'épreuve. Hélas, et il le sait lui-même, il y a de nombreux sursis de ce genre et peu de magistrats pour veiller à ce que soient remplies les conditions de travail et de domicile fixe à défaut desquelles ces sursis devraient théoriquement être révoqués.

Serge Lefèvre, c'est autre chose. Une famille disloquée. Un père ouvrier agricole parti un beau jour en Algérie, une mère désemparée passant alors d'un compagnon à un autre, ayant chaque fois de nouveaux enfants, autant de demi-frères et de demi-sœurs pour Serge. Lui aussi, après des emplois éphémères de carrossier, de valet de chambre dans un hôtel, de déménageur, va sombrer dans le vol d'abord, dans l'attaque à main armée ensuite. Le bilan, c'est ce casier judiciaire qu'il connaît trop bien avec huit condamnations dont la plus lourde (huit ans de réclusion criminelle) absorbera les autres par le jeu de la confusion des peines. A la prison centrale de Poissy, c'est un bon détenu. Il obtient ainsi une première permission de sortie en décembre 1983. Il en respecte les obligations. Mais à la seconde, le 23 mars 1984, il ne résiste pas et le voilà «en cavale».

Alors, il se souviendra de Teixeira libéré, lui, le 5 juin 1984 et de sa famille toujours indulgente et prête à accueillir, lui offrant même une voiture automobile. Et Teixeira se souvient de la même manière de Lefèvre, l'invite au baptême de l'une de ses nièces. Dès lors, ils unissent leurs vies. Pourquoi ? Pour de nouveaux projets de vol à main armée, pour des achats d'armes. Teixeira a quitté de nouveau sa famille pour louer un studio à Puteaux, rue Bellini, dans un immeuble au pied duquel le drame va se jouer.

Dans la soirée du 10 octobre 1984, les voilà tous deux lancés, en compagnie d'une entraîneuse, dans une de ces «javas» qui s'achèvent à l'aube. Au cours de cette nuit, ils ont eu des mots et même des coups avec des chauffeurs de taxi du côté de la porte Maillot. Alors, brusquement, ils s'en inquiètent. Ils se demandent si ces chauffeurs ne vont pas chercher à les retrouver. Du coup, ils décident de déménager aussitôt les armes qu'ils détiennent, notamment un pistolet-mitrailleur prêt à tirer avec 17 balles dans le chargeur, un revolver d'alarme, le tout aux côtés de quelques accessoires tels que cagoules et gants. Ils mettent le tout dans un grand sac et s'apprêtent à partir vers une cachette sûre du côté des Mureaux, une région que connaît bien Serge Lefèvre. C'est à cet instant que la patrouille dont fait partie Joseph Léon les aperçoit.

Il reste maintenant, comme l'a dit le président Boulard, *«à prendre tout le temps qu'il faudra»* pour une connaissance exacte de ce qui se joua en quelques instants. Les données sont à peu près les suivantes. Les policiers armés de 357 magnum ont tiré 12 balles. Une par le brigadier Sauvage puisqu'il en reste 5 dans son chargeur, 6 par Trochain qui vida le sien totalement et 5 par Léon puisqu'une balle restait dans son barillet. Sur les 20 douilles retrouvées, 8 sont donc le fait, soit de Teixeira, soit de Lefèvre. Pour ce dernier, dont l'arme a été saisie, il n'y a guère de discussion : il a tiré trois fois avec son P 38 et les experts ont constaté sur l'arme la réalité de l'affirmation. Mais Teixeira lui, après avoir nié, admet avoir tiré avec un 357 lui aussi, mais seulement à trois reprises et sans viser. Pourquoi alors s'est-il débarrassé de son arme demeurée introuvable ? Et pourquoi, selon une amie qui lui apprit ensuite la mort du policier, a-t-il dit : *«Ce n'est pas possible, je ne croyais pas que ce serait si grave»*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Me Kiejman renonce à défendre les intérêts de Mme Darie Boutboul.* — Me Georges Kiejman, qui, au nom de Mme Darie Boutboul, s'était constitué partie civile à la suite de l'assassinat de l'avocat Jacques Perrot, le 27 décembre dernier à Paris, vient de renoncer à la défense des intérêts de sa cliente.

Dans un communiqué, l'avocat a indiqué qu'il renonçait à assurer cette défense *«pour des raisons personnelles, complètement étrangères au meurtre de Me Jacques Perrot»*.

APRÈS UN «DROIT DE RÉPONSE» CONSACRÉ AU PMU

La condamnation du «président» Polac

La 1re chambre du tribunal civil de Paris a condamné, mercredi 29 janvier, M. Michel Polac, animateur de l'émission «Droit de réponse, l'esprit de contradiction» à verser à M. Jean Romanet, directeur général de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, le franc symbolique de dommages et intérêts qu'il réclamait en réparation du préjudice causé par les propos tenus à son égard, le 27 avril 1985 sur TF1.

L'émission, consacrée au Pari mutuel urbain, avait été interprétée par M. Romanet comme un «procès» mené de manière partiale par son «président» Michel Polac et comportant de nombreuses déclarations portant atteinte à son honneur et à sa considération (*le Monde* du 6 décembre 1985).

Dans son jugement, le tribunal présidé par M. Yves Monnet constate d'abord que la liberté de la presse exige que puisse être divulguée *«toute information sur le sujet choisi»* et que les appréciations *«même très sévères»* peuvent être exprimées, *«de sorte qu'il ne peut être fait grief à Michel Polac d'avoir cherché, avec vigueur et dans la forme qu'il a délibérément adoptée, à éclairer le public sur une activité qui avait fait l'objet de controverses»*.

Les juges observent, en outre, que M. Polac ne peut être tenu responsable *«des propos tenus par ceux qui participent à l'émission et s'expriment, sans contrôle préalable, de l'animateur»* ni *«des caricatures et commentaires également diffusés en direct et dont il n'est pas l'auteur»*.

Mais le tribunal, sans reprendre le terme de «procès» utilisé par M. Romanet pour qualifier l'émission, s'inspire toutefois de la procédure judiciaire pour déclarer que Michel Polac *«n'a pas respecté les exigences de la mission d'information qui doit être prudente et objective»*. Cela, par le choix des témoins qu'il a fait entendre et qui étaient pour la plupart hostiles à Jean Romanet alors qu'il eut été plus loyal et en tout cas plus sérieux de recueillir des témoignages «à décharge» ; par son attitude, qui a consisté à laisser s'exprimer deux des invités qui dénonçaient les agissements prétendus de Jean Romanet et à interrompre celui-ci lorsqu'il tentait de s'expliquer ; par les informations qu'il a incomplètement données sur certaines questions, telles que les conditions d'attribution du marché des terminaux d'ordinateur ou la vente des chevaux de l'écurie Boussac ; par les critiques sévères qu'il a portées ou tolérées concernant l'existence d'une caisse noire et la participation, même indirecte de Jean Romanet au trucage des courses ; par des réflexions telles que l'allusion aux mensonges de ce dernier ou à la nécessité de nettoyer *«les écuries d'Augias»*.

Outre le franc symbolique de dommages et intérêts, M. Polac devra payer l'insertion d'un texte relatif à sa condamnation dans deux hebdomadaires nationaux et une publication hippique choisis par M. Romanet.

M. P.

ÉCHECS

LE MATCH-REVANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE

La FIDE entérine le « compromis mutuel » entre Kasparov et Karpov

Dans une conférence de presse tenue à Lucerne, le mercredi 29 janvier, M. Florencio Campomanes, président de la FIDE (Fédération internationale des échecs), entouré de Garry Kasparov et d'Anatoli Karpov, a annoncé que, après un accord de toutes les parties, le match-revanche entre le champion du monde et l'ancien tenant du titre, prévu initialement pour le 10 février, ne commencerait qu'à une date située entre le 28 juillet et le 4 août prochains. Le lieu de cette rencontre n'est pas encore fixé. M. Campomanes souhaiterait Londres, les deux joueurs, Leningrad.

Le combat entamé par Kasparov au lendemain de sa victoire sur Karpov, en novembre dernier, pour faire annuler la clause du match-revanche ne s'achève donc, pour lui, que par un demi-succès. Certes, le champion du monde a obtenu un délai supplémentaire de plus de cinq mois, mais il devra jouer ce match alors que mercredi encore à Lucerne, après l'annonce officielle de l'accord, il affirmait que, s'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait refusé la revanche.

En fait, s'il a réussi à déloger Karpov de son nid royal, l'aigle de Bakou ne pouvait, d'un coup de bec, déchiqueter le contrat signé avant la deuxième et victorieuse rencontre de Moscou. Contrat léonin pourtant, faisait-il remarquer, qu'il fut forcé d'accepter sous peine de ne pas jouer et contrat injuste, puisqu'il ne lui accordait pas, à son tour, le droit à une revanche s'il était battu.

Une fois vainqueur, Kasparov déclencha une violente campagne contre M. Campomanes et cette satanée revanche. Il reçut l'appui de plusieurs grands maîtres internationaux et présenta aux Pays-Bas, après sa brillante victoire sur Timman, celui qu'il souhaitait voir succéder en 1986 à l'actuel président de la FIDE, le Brésilien Lincoln Lucerna.

M. Campomanes ne pipa mot, laissant son secrétariat brandir contre Kasparov les foudres de la disqualification et claironner, presque jour après jour, que le président décidait... de ne rien décider. Mais le 10 février approchait. Ne pouvant faire plier Kasparov par la menace, M. Campomanes se rendit à Moscou, le mardi 7 janvier, pour négocier avec lui. Négociation on ne peut plus brève : le champion du monde refusa de le rencontrer. Exit donc M. Campomanes, et entrée en scène de la Fédération soviétique d'échecs.

Tout comme le président de la FIDE, elle ne pouvait en aucun cas déposséder Kasparov de son titre sur le «tapis vert». Le scandale, en URSS comme ailleurs, eut été trop énorme. Mais, si le titre mondial a changé de main, les dirigeants de la Fédération soviétique, eux, n'ont pas bougé et restent liés à Karpov, qui, fort du fameux contrat, exigeait «son» match-revanche à la date prévue. Il ne restait alors à Kasparov qu'à négocier. Après un tête-à-tête à Moscou de quatre heures et demie entre les deux joueurs, puis, le mardi 21 janvier, une réunion à huis clos de la Fédération qui dura six heures, l'agence Tass pouvait annoncer, le samedi 25 janvier, la signature de l'accord — un *«compromis mutuel»*, selon Kasparov, — que M. Campomanes n'a rien eu d'autre à faire que d'entériner, tel quel, mercredi.

Cependant, il reste un arrière-goût de doute, l'impression que, dans cette affaire, il y a eu connivence, la Fédération soviétique tirant M. Campomanes d'un mauvais pas, comme ce dernier l'avait fait, pour Karpov et pour elle, en annulant le premier match de Moscou. Un renvoi d'ascenseur en quelque sorte, qui ne pourra cesser, enfin, qu'après une seconde victoire de Kasparov. L'été ne sera pas beau pour tout le monde.

BRUNO DE CAMAS.

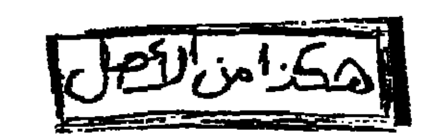
A Paris

VINGT-CINQ ASSOCIATIONS LANCENT UNE CAMPAGNE POUR LE DROIT D'ASILE

Vingt-cinq associations de défense et d'accueil des candidats «au refuge» ont ouvert à Paris, mercredi 29 janvier, une campagne nationale sur «le droit d'asile aujourd'hui et demain» (1). Cette opération a été lancée sur l'initiative, notamment, de la CIMADE, de France-Terre d'asile, du GISTI et de la Ligue des droits de l'homme, groupés autour du secrétariat permanent de la commission de sauvegarde du droit d'asile. Deux semaines d'action sont prévues du 6 au 19 octobre, qui s'achèveront par deux journées de rencontre les 18 et 19 octobre à Paris.

Les associations signataires ont fait connaître la réponse apportée par dix-sept partis politiques qu'elles avaient interrogés sur le droit d'asile. Huit partis ont effectivement répondu : il s'agit du Parti socialiste, du MRG, de l'UDF, du Mouvement des démocrates, du PSU, du PCF, des Verts et du Parti pour une alternative communiste. Le RPR, tout en se déclarant favorable au principe du droit d'asile, a préféré réserver son point de vue, qu'il exprimera *«directement devant l'opinion publique»*, sans juger *«utile de passer par un groupement d'associations manifestement politisées pour la plupart d'entre elles»*.

(1) *Le Monde* publiera un dossier sur le droit d'asile dans son numéro daté 2-3 février.





culture

CINÉMA

« SECRET HONOR », de Robert Altman

Nixon shakespearien

Dès les premières images, dans son bureau de la Maison Blanche, alors qu'il n'a pas encore entamé sa bouteille de Chivas, Richard Nixon a l'air déjà un peu parti. Il l'est. L'affaire du Watergate vient de l'obliger à démissionner, à vider les lieux. Alors, en un long monologue frénétique, il vide son cœur en même temps que sa de tout, ce qui lui reste encore en travers de la gorge.

Robert Altman *(Nashville, Trois Femmes, Un mariage)* n'a pas choisi la facilité en décidant de filmer la pièce de Donald Freed et Arnold Stone, *Secret Honor*, en sept jours seulement, en collaboration avec les étudiants de l'université du Michigan. Montée d'abord à Los Angeles, puis à New-York en 1983, off Broadway, *Secret Honor* est un one man show de deux heures qui repose sur les seules épaules du prodigieux comédien qu'est (dans le film aussi) Philip Baker Hall, et s'inspire des documents préparés pour la destitution du président Nixon, même si les auteurs se sont arrogé un large droit à la « fiction ».

Nixon, donc. Echevelé, dans un peignoir pourpre, bouclé dans son bureau où les portraits des présidents des Etats-Unis et celui de Kissinger le dominent froidement, seul avec son revolver, son réseau de vidéo intérieur (il se filme en permanence sur quatre écrans) et un magnétophone qu'il a du mal à faire fonctionner. Un comble pour un homme qui tombe de si haut pour une sordide histoire de cassettes. Il commence à dicter une sorte de confession à l'intention de Roberto (son avocat, son secrétaire ?) et à boire. Et plus sa parole s'embrouille, plus sa langue se délie furieusement, plus on approche d'une possible vérité du personnage. Il explique au début ses malheurs de jeunesse, sa longue déveine, le poids de sa charge, dénonce ceux qui l'ont trahi, se reprend *(« effacez ce que je viens de dire, Roberto, à partir de... »)* joue le rôle du défenseur et de l'accusé. Redevient le bon petit garçon qui consulte un instant la bible de maman. Puis explose contre tous : Kissinger *(« un maquereau juif »)*, les journalistes *(des « fouille-merde »)* un tel et un tel, et ces mystérieux membres du club des Cent dont il a été le triste second couteau et qui l'ont coulé. Il ne termine pas toutes ses phrases. On le retrouve à quatre pattes en train d'aboyer comme un petit chien devant la photo de sa mère, juste avant de grimper au rideau, de se comparer à de Gaulle, Mao, et de traiter, avec la voix de Donald en colère, tous les universitaires, Kissinger en tête de « trous-du-cul ».

L'homme n'est pas vraiment dépeint sous un éclairage proustien, plutôt un caïd aux abois, éperdu de rage d'avoir été floué par les tireurs de ficelles qui l'avaient hissé au paradis. Une piste, esquissée, laisse apercevoir l'existence d'un plan « Chine » visant à déstabiliser l'Orient et l'Union soviétique, et recueillant des fonds du trafic de l'héroïne. Délire ? Qui sait ? Un dernier bras d'honneur au monde devant sa vidéo clôt la bouffée paranoïaque où s'exténue superbement Philip Baker Hall.

Altman a évité le piège du théâtre filmé, avec une économie de moyens rare, et une maestria qui lui sont propres. Le résultat est hallucinant. Nixon dans sa vulgarité, sa médiocrité haineuse, se révèle shakespearien et presque sympathique. Fou, certes, un moment. Qui ne l'aurait pas été dans un tel procès ? Mais un fou berné, grandiose dans sa mégalomanie. Il est stupéfiant aussi qu'un tel film puisse être produit, réalisé, projeté du vivant même de son « héros », dans son propre pays. On n'ose imaginer l'équivalent dans notre vieille monarchie républicaine, quel que soit le monarque.

MICHEL BRAUDEAU.

Un entretien avec le réalisateur

« Ne jamais devenir esclave de la technique. » Entre deux tournages, Robert Altman retrouve Paris et ses nouvelles installations, rive gauche, tout près du Jardin des plantes.

« Je n'ai jamais été un metteur en scène hollywoodien, explique Robert Altman. *Hollywood est un état d'esprit. Je n'ai jamais travaillé dans un grand studio, j'ai toujours gardé mes bureaux personnels. Il y a plusieurs années, j'ai quitté la Californie pour New-York. J'avais fait une première tentative de travail en France, il y a quatre ou cinq ans. Je voulais produire un film d'Alan Rudolph, qui ne s'est pas matérialisé. Moi-même, j'avais un projet français. C'est en m'y attelant que, pour la première fois, je suis entré en contact avec les équipes et les cinéastes français.*

» Je suis revenu, il y a deux ans, avec un nouveau projet, et c'est alors que j'ai décidé de me fixer pour de bon à Paris. J'ai d'abord ouvert un bureau, j'ai tourné chez vous un petit film pour la télévision, intitulé The Laundromat, *je l'ai monté et j'ai assuré tout le travail de post-production dans votre capitale. J'en ai été très heureux. Aujourd'hui, vous me voyez dans cet immeuble où les ouvriers s'affairent. J'y aurai mes bureaux, des salles de montage. A l'occasion, je les louerai. J'ai décidé de faire de Paris mon quartier général.*

» Le tournage de mon nouveau film avec Burt Reynolds débute le 1er février à Reno, il s'achèvera le 1er avril. Je regagne aussitôt Paris, avec, sous le bras, ma pellicule pour le montage. Aussitôt après, je vais mettre en scène, à Lille, le Libertin, *de Stravinsky et Auden, que j'avais déjà monté en Amérique. J'en tirerai immédiatement un film, puis je m'attaquerai un peu plus tard à mon projet parisien,* Prêt à porter, *qui sera tourné en plusieurs langues. Cette installation en France est le résultat d'une évolution tout à fait naturelle. J'aime l'éthique de travail de vos techniciens, vos laboratoires, j'aime travailler ici, je m'y sens à l'aise. Je trouve dans la culture française un esprit de tolérance qui me séduit. Des gens qui balaient la rue aux gens qui gouvernent, des journalistes et des cinéastes aux cuisiniers et aux chauffeurs de taxi, des banquiers aux comptables, tout le monde m'accepte pour ce que je suis, un homme de cinéma.*



Robert Altman

» On peut bien me juger parfois excentrique, mais personne ne s'en formalise. On ne me jauge pas en fonction de mes seuls succès financiers et techniques. Le contraire de l'Amérique, où, ce qui compte, c'est votre réussite en affaires. Je trouve, en outre, que tous ceux qui œuvrent dans le cinéma, chez vous, sont très fiers de leur métier, ils ne pensent pas qu'à l'argent. Ils aiment réellement le travail qu'ils accomplissent.

» Je tourne des films à petit budget, et ça me convient parfaitement. Le cas de Secret Honor *est pour moi exemplaire. J'enseigne à l'occasion le cinéma à Ann-Harbor, à l'université du Michigan. C'est là que j'ai tourné mon film. Les étudiants ont constamment été impliqués dans l'entreprise. Ils ont d'abord suivi les représentations de la pièce à l'université. On enchaîna ensuite sur la préparation du film. Les étudiants ont participé à la construction du décor, m'ont assisté dans tous les secteurs de la réalisation. Seuls le chef opérateur, l'ingénieur du son et le décorateur étaient des professionnels. Des téléviseurs retransmettaient dans une grande salle de classe les étapes du tournage pour ceux qui n'avaient pu trouver place sur le plateau. Je venais leur parler tous les deux jours. Si nous n'avons pu effectuer le montage à Ann-Harbor, car l'université n'était pas équipée (de toute façon, on ne peut pas partager le montage avec des tiers), les étudiants n'en ont pas moins eu droit à la première mondiale du film achevé. La musique a été écrite par le professeur de musique de l'université, l'orchestre qui l'a exécutée était composé d'étudiants.*

» Nous en revenons toujours au même processus : apprendre sans jamais devenir esclave de la technique, trouver une meilleure façon de travailler. Les syndicats ont parfois critiqué cette façon de procéder : vous profitez des étudiants, vous les payez mal. C'est vrai. Mais j'enseigne aussi, nous accomplissons une forme de travail professionnel.

» Réaliser un film, ce n'est pas fabriquer des chaussures ou des lampes d'éclairage. Ça se rapproche beaucoup de la démarche du peintre, de l'artiste peintre. Ce qui m'interresse, c'est l'artiste au travail, comment, en tant qu'individu, il résout un problème. Il n'y a pas de règle générale, il faut savoir utiliser les instruments à votre disposition. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

ROCK

Burning Spear à la Mutualité

Identifié à son groupe au point qu'on ne l'appelle plus que Burning Spear (le javelot enflammé), Winston Rodney en est bien sûr l'âme, le cœur, la voix. C'est lui qui lui insuffle son énergie, son calme serein. Attaché à la terre, Burning Spear vit simplement à Saint-Ann's Bay, un petit village de pêche sur la côte nord de la Jamaïque. On peut le voir là, au centre d'une communauté rasta (le Marcus Garvey Cultural Center). Il dirige son propre label, qui après être passé par Island et Pathé Marconi, est aujourd'hui produit par Blue Moon, une boutique de disques spécialisée, boulevard Saint-Germain, à Paris. La gravité de son chant, le velouté de son timbre, ses textes mystico-politiques, en ont fait dans les années 70 l'un des personnages principaux de la scène jamaïquaine. Prophète en son pays et compositeur de quelques-uns des plus beaux hymnes du genre (*Do You Remember the Days of Slavery ?*), Burning Spear demeure l'un des garants de l'éternel reggae, tout en témoignant de sa difficulté à se renouveler. Mais au fond attend-on de Stevie Wonder ou de Paul McCartney qu'ils sortent du domaine classique ? Winston Rodney cultive la tradition en pionnier et son public ne faiblit pas. Ils sont une dizaine de musiciens autour de lui.

A. W.

★ Les jeudi 30 et vendredi 31 janvier à 20 h 30, à la Mutualité. Discographie : Resistance (Ada et Blue Moon Productions 8056).

THÉATRE

VAUTRIN-BALZAC AU CAMPAGNOL

Vive la comédie humaine !

Les Illusions perdues, le Père Goriot, Splendeurs et misères des courtisanes, trois romans de Balzac dans lesquels Jean Gillibert s'est taillé une vaste allée pour construire une pièce de théâtre : *Vautrin-Balzac*, feuilleton avec gros plans et flash back très sérieusement conçu autour du personnage de Lucien de Rubempré et Vautrin, *alias* l'abbé Carlos Herrera, *alias* Jacques Collin.

Lucien est le héros — mèche blonde sur front blanc — dont on suit dans la première partie l'initiation sociale, poétique et amoureuse. Il quitte Angoulême et découvre le monde de Paris, connaît la gloire, puis la misère, et finit par retourner lamentablement dans sa ville natale pour se donner la mort. C'est là qu'il rencontre celui qu'on exècre et qu'on admire tout à la fois : Vautrin, le bagnard, le Maître.

L'intrigue de la deuxième partie se complique alors de complots, de chantages, d'enlèvements, d'histoires d'amour qui ne sont que des histoires de gros sous. Une folie machiavélique dans laquelle on se perd, dans laquelle on se noie tant les personnages sont nombreux et saumâtres.

Autour de Vautrin et de Lucien, il y a une foule d'individus roués, rusés, ratés. Des crapules sans peur ni reproche confrontés à des anges de pureté. Ou bien encore des imbéciles — le sexe importe peu, — qui discourent, papotent, croassent, répandant fiel et calomnies. Il y a aussi des artistes, les incorruptibles de la plume et du pinceau, des théâtreuses au cœur d'ingénue, des espions, des policiers, des hommes d'affaires trop riches pour être honnêtes. En tout, quatre-vingt-dix rôles — peut-être davantage — interprétés par dix-neuf comédiens qui changent de perruque, de maquillage dans les petites loges entourant la scène.

Il faudrait tous les citer tant leur faculté de passer d'une figure à l'autre est étonnante, tant leur jeu est exempt de tout geste superflu. Quant à Vautrin — Jean Gillibert, — c'est le tonnerre ! Un hercule, un Atlas qui, avec des mines de pharisien, ne fait qu'une bouchée de Lucien de Rubempré — Philippe Lebas, pâle oisillon provincial, qui devient veule, cynique, pourri jusqu'à la moelle, sans qu'un muscle de son visage ne tressaille. Il reste beau, il reste blond. On lui donnerait le Bon Dieu sans confession jusque dans la cellule de la Conciergerie où il finit tragiquement ses jours.

Ombres et lumières dessinent des espaces, sculptent les visages, font naître des décors qui n'existent pas. Une chaise raconte un salon. Un drap blanc est posé à terre, et voilà une chambre. Le metteur en scène, Jean-Claude Penchenat, a le sens de l'illusion théâtrale, du réalisme fantastique. Des poutrelles d'acier, des échelles, des barreaux deviennent une ville, avec ses immeubles, ses rues, ou des loges de théâtre, ou encore des arcades.

Rires, larmes, romantisme bon teint, quelques caricatures grotesques et pitoyables, mais aussi des outrances, des extravagances, nécessaires pour fouetter l'attention du public pendant six heures de représentation. Car *Vautrin-Balzac* dure six heures — en une fois ou en deux soirées, — durant lesquelles on ne voit pas le temps passer. Il y a trop de choses à admirer, trop de détails à surprendre. Six heures de bonheur théâtral complet, c'est exceptionnel.

CAROLINE de BARONCELLI.

★ Théâtre du Campagnol. Centre dramatique de la banlieue Sud. 254, av. de la Division-Leclerc. 92290 Châtenay-Malabry. Jusqu'au 22 mars.

Des habits neufs...

Quatre mois et demi de répétitions avec une équipe de quatre-vingts personnes. Cent dix costumes, soixante représentations. 21 000 spectateurs attendus pour un spectacle qui dure six heures !

Oui, Jean-Claude Penchenat a vu grand. Lui le transfuge du Théâtre du Soleil, qui, en 1975, fondait le Campagnol sous forme de coopérative ouvrière, a dépensé 2 400 000 F pour cette production, montée avec Jean Gillibert. A projet ambitieux, moyens de choc. Le Campagnol (*le Bal*), centre dramatique de la banlieue sud depuis 1983, a reçu pour 1986 une subvention de 4 400 000 F. C'est moins que la plupart des autres centres, mais représente 26 % d'augmentation en trois ans. Enfant chéri du ministère, il bénéficie également de l'aide du département et de trois municipalités. Châtenay-Malabry est la plus généreuse en 1986 : 400 000 F contre 20 000 F en 1982. Roger Tropeano, maire adjoint et délégué national de la culture pour le PS, magnifie la présence de la troupe dans la ville, qui s'est mobilisée — conférences-concerts en hommage à Balzac, plus un tract tiré à 11 000 exemplaires, soit un pour trois habitants. *« Le Campagnol, on adore, nous affichons gratuitement leur programmation... »*

Beaucoup de supporters en puissance, donc, pour une troupe qui hier encore mettait toute son ardeur militante à défricher la banlieue, à organiser des ateliers de comédiens amateurs, à explorer la « mémoire des villes » en demandant aux autochtones jeunes et vieux de se raconter... C'est ce travail d'animation qui a fait connaître au Campagnol la piscine désaffectée du quartier de la Butte-Rouge, aménagée en salle de théâtre (360 places) par les architectes de la grande halle de La Villette, Reichen et Robert.

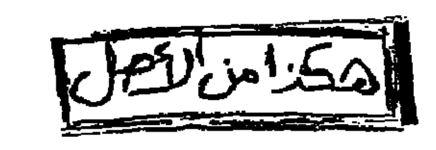
Les comédiens y on travaillé avant même que les travaux soient engagés. Ils claquent des dents quand ils évoquent cette période.

A ces souffrances romantiques s'ajoutaient les contraintes de la vie collective, la nécessité de tout faire, y compris clouer des planches. Aujourd'hui, ils sont mensualisés (7 500 F net pendant les répétitions, 9 500 F pendant les représentations). Leur collaboration technique se résume à répondre au téléphone.

Et les créations collectives ? La participation des amateurs ? Jean-Claude Penchenat dit avoir formé plus de mille élèves en cinq ans, et ne pas renoncer à ses options de la première heure. Pourtant, sur la distribution de *Vautrin* — dix-neuf personnes, — une seule comédienne vient des ateliers. Les bonnes intentions sociales et l'efficacité ne font pas forcément bon ménage. En 1979, un comédien sur deux exerçait un métier parallèle. En 1986, aucun amateurisme ne vient distraire l'équipe. Les nouvelles recrues (neuf) ont des références solides, viennent de chez Jean-Pierre Vincent ou de la Salamandre.

Après onze ans, le Campagnol est devenu lui-même une troupe avec les mêmes caractères que les autres. Que reste-t-il de ses amours ? Une histoire, quelques idéaux entortillés dans des foulards indiens, et un directeur de cinquante ans, toujours jeune.

LAURENCE BENAIM.



MUSIQUE

« IDOMÉNÉE » à Montpellier

La double lecture de Jean-Claude Auvray

De notre envoyé spécial

Montpellier. – En pleine renaissance depuis quelques années, l'opéra de Montpellier présente un *Idoménée* de haute qualité, dans une production nouvelle, étrange et exigeante, de Jean-Claude Auvray. Spectacle difficile qui suscite un grand enthousiasme, même si la conquête du vaste public languedocien n'en est encore qu'à ses débuts.

Moins célèbre que d'autres opéras de Mozart, *Idoménée* est d'une intensité musicale aussi forte, avec ses airs d'un immense lyrisme, ses récitatifs ravageurs, ses ensembles impressionnants, malgré la rigidité des règles de l'*opera seria*. C'est ce génie qui ressort avant tout de cette belle soirée, grâce à l'interprétation de Cyril Diederich, de son bel orchestre et de ses superbes chœurs, même si quelque romantisme les entraîne parfois aux dépens de la rigueur et de la cohésion classiques.

Pour rapprocher de nous cette vieille histoire contée dans un style musical apparemment austère, Jean-Claude Auvray double le retour d'Idoménée en Crète, vingt ans après la fin de la guerre de Troie, par celui d'un exilé politique grec de notre époque, après la dictature des colonels, un vieil homme qui arpente la scène avec sa valise, ne reconnaissant plus guère son pays transformé, et incompris des siens. Ce personnage touchant mais encombrant n'ajoute guère à l'action et la complique plus qu'il ne l'explique : soldats habillés en parachutistes, prêtres de Neptune en popes orthodoxes, Idamante en officier fasciste, bonnes à tout faire et garçons de café, oracle en frac, et chapeau haut de forme de prestidigitateur, etc, dans des costumes d'ailleurs charmants de Claude Masson.

Auvray n'est pas arrivé à rendre cohérente cette double lecture dont le mérite est surtout d'avoir libéré Francis Poirier et Sophie Thomas : pour leurs premiers décors, ces jeunes scénographes nous offrent un beau palais moderne aux lignes pures et abstraites, inondé de lumière méditerranéenne, avec de grandes grilles et des persiennes ouvrant sur la mer, qui colorent le drame antique de sensations modernes et de souvenirs de vacances...

La distribution très homogène est dominée par l'Ilia, de Mariette Kemmer, dont chaque geste est comme un poème d'amour, de tendresse ou de détresse, et la voix douce et vibrante au timbre fin et mystérieux, d'une technique limpide. Evelyne Brunner, malgré sa vaillance et ses dons de tragédienne, paraît un peu dépassée par l'air final terrifiant d'Electre. Paul Frey est un émouvant Idoménée, ravagé par le désespoir, avec une voix parfois un peu fruste, tandis que Georges Gautier incarne un Idamante frémissant, plein de respect pour son père, prêt à tous les sacrifices. On citera encore Jean-Luc Viala, François Soulet et Jean-Jacques Cubaynes. Tous se soumettent aux exigences du chant mozartien avec ferveur et jouent de toute leur âme.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Prochaine représentation les 31 janvier, 2 et 5 février.

VARIÉTÉS

BARBARA ET DEPARDIEU AU ZÉNITH

Un rendez-vous d'amour

Barbara et Gérard Depardieu sont deux stars, deux natures qui attendaient depuis longtemps un moment de chance. Pour dire ensemble des émotions pures devant un public. La chanteuse recherchait le jeu de l'échange, le comédien était fasciné par l'impudeur de ceux qui chantent.

Les voilà enfin réunis au Zénith, transformé en théâtre à l'antique. Avec un grand plaisir, une joie simple, ils interprètent *le Rendez-vous d'amour de Lily Passion* : elle est la chanteuse, il est l'assassin qui ne tue que dans les villes où elle chante. Elle est pour lui comme « *un héron qu'au bord du lac il n'osait toucher* » ; il est pour elle une de ces forces qui « *nous unissent, nous protègent, nous subliment et qui peuvent aussi nous réduire en une pluie de cendres* ». Un soir d'orage, tous deux se rencontrent. Elle lui rend l'innocence et les souvenirs. Il l'enivre. Un presque rien suffira pour défaire la nuit.

La trame de Lily Passion est ténue. Et cela importe peu. Tout passe par les sensations d'une chanteuse et d'un comédien qui jouent la vie et la déraison. Elle, plus louve solitaire que jamais, avec sa silhouette noire, longiligne, son fourreau et ses châles couleur nuit. Lui, riche, dense, avec un désir trop large.

On retrouve dans Lily Passion les thèmes de Barbara : la vie rêvée, le désarroi, les déchirures, les amours cassées. Elles les chante, superbe, frémissante, toujours avec les mots murmurés arrachés au fond de soi et brusquement criés, elle les développe en confidence entre deux chansons : « *Je n'ai jamais dit je t'aime qu'à moi-même. Je vis seule parce qu'à deux je ne sais pas.* »

Lily Passion se termine par « Ma plus belle chanson d'amour », une des grandes de Barbara, celle qui justifie un spectacle admirablement mis en images par Jacques Rouveyrollis et André Diot, deux vrais peintres, capables avec des lumières et des nuages de fumée, de créer tour à tour un climat réaliste, une atmosphère de fête foraine et une mer en furie d'amour.

CLAUDE FLÉOUTER.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ALIAS, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20) 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80), 19 h : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Droit d'asile aujourd'hui et demain : 18 h 30 : L'Inde, actualité politique et sociale ; L'art en situation ; Trouver Trieste : de 15 h à 17 h : Voix slovène ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil ; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo/Musique 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de J. Brown ; Cinéma 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien, 1905-1945. Série de films muets (programmes aux banques d'accueil). Salle Garance (42-78-37-29), 15 h : Cinéma pour Valério Adami. Hommage à Taylor Mead ; 18 h : Yann Beauvais ; Concerts/Spectacles : 20 h 30, Compagnie Dominique-Bagouet (Le crawl de Lucien).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45, Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30, Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. — Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Ucello.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Riffifoin dans les labours.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tuss. — Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule (dern. le 4).

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : Elle et lui ; 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : Kamikaze.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81), 20 h 30 : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Hakawati.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Phèdre.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Le music-hall

*BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : Hus*sein El Masry.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

Jeudi 30 janvier

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : R. Bahri.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek.

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85), 18 h 30 : J. During, B. Caillat (musique traditionnelle persane).

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : M. Mathieu.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Libertango.

ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : F. Dugied.

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Technicolor Tarentella.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30.

THÉÂTRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Pour un petit coin de paradis, 22 h : Vols tardifs.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Transit.

FORUM DES HALLES (42-61-81-18), 17 h 30 : P. Dodson.

Les concerts

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre national de France, V. Neumann (dir.), Chœurs de Radio-France (Mahler).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Pochtar (Brahms, Debussy, Prokofiev).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : Paris-Montréal (Bon, Lorrain, Provost, Martin, Panneton).

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Blankestijn, B. Brackman (Mozart, Brahms, Bartok).

Cortot, 20 h 30 : Ensemble Espace Musique (Lorrain, Jarrel, Wessel, Benjamin, Boush).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Jochum (Haydn).

La Table verte, 22 h : Trio Mozart (Mozart, Brahms, Beethoven, Haydn, Dvorak).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Vie de Clara Gazul.

BONDY, APJT (48-47-18-27), 21 h : les Autres.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11). Petite Salle, 21 h : Yes, peut-être. Grande Salle, 21 h : R. Devos.

CHOISY, Th. P.-Eluard (48-90-89-79), 20 h 30 : Mademoiselle Else.

CLICHY, Th. Rutebeuf (48-39-28-58), le 31, à 21 h : Crazy Cavan Arc (42-70-03-18), 21 h : Perez Group.

LA COURNEUVE, CC J. Houdremont (48-36-54-10), 20 h 45 : les Corps électriques.

IVRY, Th. des Quartiers (46-72-37-43), 20 h 30 : Juliette ou la misérable.

MONTROUGE, Discothèque (46-56-52-52), 20 h 30 : T. Gubitsch, O. Calo, J.-P. Celea.

NANTERRE, Th. des Amandiers, (47-21-18-81), 20 h 30 : Cosi Fan Tutte.

NEUILLY, Th. de l'Albatros (42-58-27-63), 20 h 30 : l'Albatros.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 21 h : Ma famille revue.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, l'Adoption, de M. Grunebaum ; 19 h, Umberto D., de V. de Sica (v.o.) ; 21 h What price glory, de R. Walsh.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma suédois : Barabbas, de A. Sjoberg (v.o.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PARNASSIENS, 14e (43-35-21-21). V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

NANANA'S BOULEVARD (Fr.) : Paramount-City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp. ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC - Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

INVASION (A., v.o.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount-City, 8e (45-62-45-76).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté-Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (franco-vénézuélien, v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN WARRIOR, film américain de Sam Furstenberg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-City (45-62-45-76) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES AVENTURES DE BUCAROO BANZAI DANS LA HUITIÈME DIMENSION, film américain de W. D. Richter (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (*), film américain de Freddie Francis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA GALETTE DU ROI, film français de Jean-Michel Ribes : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SECRET HONOR, film américain de Robert Altman (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

TUTTI FRUTTI, film américain de Michael Dinner (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46.) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ?, film américain de Tom Holland (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

AMOR DE PERDICAO (Port, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer., ven., dim. et mar.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), jeu., sam. et lun.

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) (h. sp.).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) (h. sp.).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) (h. sp.).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

48 HEURES (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Rock gâché

Un peu tristounet et assez ennuyeux, ce gala international qui fêtait les vingt ans du MIDEM, ce rendez-vous mondial des dernières nouveautés du disque et du vidéo-clip. Du moins, vu d'un fauteuil de téléspectateur. On aurait pu espérer une ambiance surchauffée grâce à la chanteuse Bonnie Tyler ou aux groupes King, Cock Robin, Simply Red. Il n'en a rien été. Même Pino Daniele, ce Napolitain, musicien et chanteur de jazz au talent incontestable, n'est pas parvenu à provoquer le déclic.

Les fans eux-mêmes pourront-ils pardonner une soirée aussi mal ficelée, retransmise par FR3 à une heure de grande écoute ? La salle, plutôt style jeunes en jean's que notables en smoking, paraissait, elle aussi, assez peu survoltée. Quant aux deux personnages que seul un abus de langage autoriserait à qualifier d'animateurs, ils n'ont vraiment pas forcé leur talent pour donner un semblant de vie à ce qui n'était qu'une mauvaise distraction. Michel Drucker, Patrick Sabatier, où étiez-vous donc, mercredi soir ? Avec les futures « 5 » et « 6 », les chaînes publiques devront changer de manière...

On a donc vu des musiciens de rock dans un décor banal, d'où jaillissaient régulièrement d'épaisses volutes de fumée blanche (Hollywood 1950...), des bouts de clips, aussi, de groupes français, anglais ou américains. Ayant sans doute compris d'instinct qu'ils perdraient leur temps et s'ennuieraient à mourir, les intéressés (à l'exception d'un seul) ne se sont même pas déplacés pour recevoir leur prix. A leur place, on a vu apparaître furtivement et disparaître tout aussi furtivement quelques directeurs de maison de disques venus prendre possession des trophées généreusement distribués à leurs poulains. Tout cela sans aucun suspense, comme si la remise des prix du MIDEM 86 était un accident. Le Palais des festivals de Cannes a assurément connu des soirées plus brillantes.

ANITA RIND.

Jeudi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Droit de réplique.
Le PC et le PS répondent à M. Fabius.

20 h 45 Partis de campagne.
La première d'une série (qui devait s'appeler « Aux urnes citoyens ») de débats politiques le jeudi en direct de la Maison de la radio jusqu'au 6 mars inclus. Ce soir, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, face à M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR parlent de sécurité et liberté dans la société française.

22 h 05 Columbo : des sourires et des armes.
Un trafiquant d'armes est assassiné et l'illustre inspecteur Columbo aurait de grandes présomptions sur la personne d'un poète appartenant à un groupe de pacifistes irlandais.

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma (cycle cinéma pour rire) : le Quart d'heure américain.
Film français de Philippe Galland (1982), avec Anémone, G. Jugnot, J.-P. Bisson, B. Catillon, M. Dussart.
Une animatrice de radio s'éprend d'un petit gros pas du tout séduisant, mais sexuellement habile. Sketches à la manière du café-théâtre sur une situation très drôle.

22 h 5 Magazine : le mouton dans la baignoire.
Les immigrés sont-ils coupables ? Une enquête d'E. Favereau, T. Fares, L. Joffrin et D. Merlin pour répondre aux nombreuses questions dont la plus importante est de savoir si, oui ou non, la France a intérêt à en garder plus de quatre millions sur son sol ?

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Piscine.
Film français de Jacques Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, J. Birkin, P. Crauchet.
L'arrivée d'un vieil ami et de sa fille jette le trouble dans la vie de deux amants en vacances à Saint-Tropez. Drame psychologique dans le huis clos d'une luxueuse villa. L'histoire est semée de clichés mais il y a les interprètes.

22 h 30 Journal.

22 h 55 Petite histoire, grande histoire.
1935-1945, les années noires. Réal. F. de Waele.
A partir de souvenirs filmés, l'histoire de trois familles belge, allemande et française d'un même milieu social.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Mélodies populaires pour enfants, de Bartok, par Andor Foldes au piano.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, **El Norte**, film de G. Nava ; 22 h 55, **Fais gaffe à la gaffe**, film de P. Boujenah ; 0 h 15, **Frissons**, film de D. Cronenberg ; 1 h 45, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Bonsoir Génus, de J. Mignot, avec P. Destailles, S. Rougerie, A. Alba.

21 h 30 Opéra 86 : l'autre visage de Massenet (à l'occasion de « Grisélidis » donné à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg).

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Cannes) : « Carnaval op het strand », de L. van Hove, « Fantaisie pour piano, chœur et orchestre op. 80 », de Beethoven, « Sinfonia domestica », de Strauss, par l'Orchestre philharmonique royal de Flandres, dir. E. Tchakarov et le Chœur national bulgare, chef des chœurs, G. Robev, sol. I. Vakarelis.

23 h Concert (en direct de Cannes) : « Antigone », de F. Rzewski, par I. Jarsky, soprano, F. Rzewski, piano.

0 h Allemagne, années 80 : Guitares et pianos, cordes mensongères.

Vendredi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Le jeu de la vérité : Eddy Mitchell.
Mitchell éternel ! De nombreux projets : un nouveau disque, deux films, toujours « La dernière séance »... Trente ans de rock derrière lui, Eddy connaît trop bien les ficelles pour être pris au jeu de la vérité, sauf imprévu...

22 h Patinage artistique : figures libres messieurs.
En direct de Copenhague, les championnats d'Europe, un enjeu important pour le Français Laurent Depouilly.

23 h 15 Journal.

23 h 30 TSF.
Télévision sans frontière : spécial Côte-d'Ivoire.
Emission présentée par A. Beauchamp et G. Benson.
Une belle soirée, avec des clips, des pubs, des infos locales, du théâtre (avec Louleymane Koll), de l'afro-reggae (avec Alpha Blondy), et du cinéma. Le tout assorti d'escapades touristiques.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Fort-Saganne.
D'après le roman de L. Gardel, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
Dernier épisode : au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée très légèrement différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les leaders d'opinion », sont invités : Philippe Bauchard (la Guerre des deux roses) ; *Jacques Faizant* (Frime et châtiment) ; *Serge July* (les Années Mitterrand) ; *Trez* (Un... deux... Trez... partez !) ; *Wolinski* (le Programme de la droite) ; *Claude Imbert (pour :* la Gaulle m'inquiète, *par Charles de France) ; René Tendron* (le Guide de votre argent 1986).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Je suis un aventurier.
Film américain d'Anthony Mann (1954), avec J. Stewart, R. Roman, C. Calvet, W. Brennan, J. McIntire (v.o. sous-titrée).
Un aventurier américain et son associé vont à la conquête de l'or au Canada et se heurtent à un shérif quelque peu forban. Action très mouvementée, confrontation de curieux personnages et, comme toujours chez Anthony Mann, présence et importance de la nature.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Vendredi : Fais-moi tourner la tête.
Reportage de la télévision Suisse romande.
A propos du retour en force des clubs de danse. Qui en sont les clients : des solitaires, de véritables amateurs de danse ?

21 h 35 Série : Marlowe, détective privé.
Un travail d'amateur, d'après le roman de R. Chandler.
Dernier épisode. Le détective Marlowe, chargé de surveiller le célèbre acteur Tony Wallace, ne comprend pas qu'on lui refuse l'accès à la propriété. Inquiété par quelques petits détails troublants, il va passer outre cette interdiction et les barrages, et découvrira alors que Tony n'est plus là...

22 h 25 Journal.

22 h 45 Retransmission théâtrale : Gotcha.
Pièce de B. Keeffen, mise en scène A. Duclos, D. Benoin, présentée à la Comédie de Saint-Etienne. Avec P. Dis, R. Genevin, F. Touzio et P. Descombes.
Revanche d'un élève sur son école qu'il a détestée...

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Improvisation » de J. Chailly, par le Duo Patterson.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin ; 8 h, Superstars ; 8 h 30, Lili petit à petit ; 8 h 55, **Lipstick**, film de L. Johnson ; 10 h 20, Joe Morane, le terrible ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, **la Femme de mon pote**, film de B. Blier ; 15 h 35, **Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?**, film de R. Aldrich ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, **Juge et hors-la-loi**, film de J. Huston ; 22 h 50, **l'Exécuteur**, film de M. Lucidi ; 0 h 30, **Frissons**, film de D. Cronenberg ; 2 h, **Train d'enfer**, film de R. Hanin ; 3 h 25, Les KO de Canal + ; 4 h 25, **la Nuit des vers géants**, film de J. Lieberman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Des œuvres d'art dans la maison.

21 h 30 Black and blue : le jazz, et la musique contemporaine ?

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Sarrebrück) : « Concerto pour clavier et orchestre », de J.-S. Bach ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Bartok, « Symphonie n° 7 », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. M.-W. Chung, sol. A. Schiff, piano.

22 h 30 Concert (en direct de Cannes) : œuvres de Rachmaninov, Berlioz, Schubert, par l'Orchestre de Radio-Luxembourg, dir. L. Hager, sol. B. Haldas, soprano.

0 h Concert (en direct de Cannes) : Musique électro-acoustique.

1 h Musique traditionnelle : Les derniers disques compacts.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.1.86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 31.01.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — ////// Pluie — ≡ Brouillard — ∼ Verglas — ✳ Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 janvier à 0 heure et le vendredi 31 janvier à minuit.

Une dépression centrée sur la Méditerranée occidentale donne des retours de mauvais temps par l'Est et le Sud-Est.

Vendredi : temps couvert et pluvieux ou neigeux sur la moitié sud de la France. Le matin, pluies moins fortes sur l'Aquitaine et les Pyrénées, des chutes de neige assez faibles en montagne et des éclaircies sur le Roussillon et le Languedoc. Le vent d'est sera assez fort. L'après-midi, ciel restant couvert et précipitations assez fortes. En soirée, tramontane sur le Roussillon. Les températures de 0 à 2 degrés dans l'intérieur et de 3 à 4 degrés sur la côte le matin monteront en cours de journée à 3 ou 4 degrés sur le Centre-Est, 5 à 7 degrés sur le Sud-Ouest et 8 à 10 degrés près de la Méditerranée.

Sur la moitié nord, ciel très nuageux et brumeux le matin avec gelées de – 3 à – 5 degrés dans l'Est. Temps plus perturbé près des frontières du Nord et sur les côtes de la Manche où le vent d'est soufflera assez fort.

Quelques éclaircies dans l'intérieur à la mi-journée. Les températures monteront à 1 degré dans l'Est, entre 3 et 5 degrés du Nord et de la Champagne à la Bretagne.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 29 janvier, le second le minimum dans la nuit du 29 au 30 janvier) : Ajaccio, 11 et 6 degrés ; Biarritz, 8 et 4 ; Bordeaux, 7 et 2 ; Bréhat, 6 et 1 ; Brest, 7 et (n.c.) ; Cannes, 7 et 5 ; Cherbourg, 4 et – 2 ; Clermont-Ferrand, 6 et – 2 ; Dijon, 1 et – 1 ; Dinard, 4 et – 2 ; Embrun, 0 et – 1 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 0 ; La Rochelle, 6 et 2 ; Lille, 5 et 1 ; Limoges, 3 et 0 ; Lorient, 8 et – 1 ; Lyon, 4 et 1 ; Marseille-Marignane, 8 et 4 ; Nancy, 2 et – 4 ; Nantes, 7 et 1 ; Nice, 7 et 4 ; Paris-Montsouris, 6 et 4 ; Paris-Orly, 7 et 3 ; Pau, 7 et 0 ; Perpignan, 9 et – 2 ; Rennes, 5 et – 4 ; Rouen, 2 et 2 ; Saint-Etienne, 5 et 0 ; Strasbourg, 0 et – 3 ; Toulouse, 5 et – 1 ; Tours, 4 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 ; Genève, 1 et – 7 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 4 et 2 ; Madrid, 8 et 3 ; Rome, 11 et 8 ; Stockholm, 1 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ENVIRONNEMENT

HERBORISER DANS LE ONZIÈME. — La mairie de Paris vient d'éditer un nouveau dépliant « Sentier nature » consacré au onzième arrondissement. Trois itinéraires sont proposés pour découvrir (ou redécouvrir) la faune, la flore et la géologie de ce quartier. Ce document, agrémenté de plans détaillés et de dessins, est diffusé gratuitement dans les mairies d'arrondissement. (Sont également disponibles des dépliants concernant les cinquième, quinzième et dix-huitième arrondissements).

IDEAL. — L'Association IDEAL (Information et découverte de l'environnement, animation littoral) est née. Elle s'est donné pour objectif la connaissance ou la découverte du patrimoine naturel et culturel du bassin des îles d'Hyères et du littoral pour leur conservation et leur gestion et propose des sorties accompagnées et des expositions.

★ **IDEAL, résidence les Portes du paradis, appartement 29, 83320 Carqueiranne).**

IMMIGRATION

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS. — Le dernier numéro de *Migrants-formation*, n° 63, décembre 1985, édité par le bureau de documentation migrants du Centre national de documentation pédagogique est consacré aux « Enfants d'immigrés et l'enseignement du français ». Quelle langue parle-t-il ? bilinguisme et norme, accueil des enfants de migrants en maternelle.

★ **Ce dossier est disponible au bureau de documentation migrants du Centre national de documentation pédagogique, 91, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge, au prix de 16 F.**

PARIS

PROPRETÉ 86. — Un calendrier de la propreté 1986 est diffusé dans les mairies d'arrondissement. Les Parisiens y trouveront tous les renseignements pratiques sur la collecte sélective du verre, la mise en place des caissons pour objets encombrants, Allô propreté, etc. Au verso figurent des conseils utiles pour « mieux vivre en propreté de Paris » (animaux dans la ville, obligations des riverains lorsqu'il neige, entre autres).

PRESSE

NAISSANCE DE « SYMBIOSE ». — Une nouvelle revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'environnement est née : *Symbiose*. Cette publication, qui ne revendique pas le caractère « écologique », se propose d'informer sur tous les sujets d'environnement dans un esprit d'« Europe des régions ».

★ **Abonnement : 3 *bis*, *Clairière Orange, 95000 Cergy*.**

VIE PRATIQUE

BÉBÉ-CONSEIL. — Service téléphonique assuré par l'association Inter-Parents, Bébé-conseil répond à des questions de tous ordres : grossesse, accouchement, soins au bébé, adresses de crèches ou de nourrices, mais aussi problèmes juridiques et psychologiques. Il suffit d'appeler le 43-48-28-28, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures (sauf le jeudi matin).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 30 JANVIER

— *MM. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, et *François Léotard*, secrétaire général du PR, sont les invités de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 15.

— *MM. Edmond Hervé*, secrétaire d'Etat chargé de la santé, et *Pierre Méhaignerie*, président du CDS, participent à un « débat régional », comme têtes de liste dans le département d'Ille-et-Vilaine, à 19 h 15, sur Europe 1.

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du PCF, répond à *M. Laurent Fabius*, premier ministre, dans l'émission « Droit de réplique », sur TF 1, à 20 h 30.

VENDREDI 31 JANVIER

— *M. Jean-Michel Baylet*, secrétaire d'État auprès du ministre des relations extérieures, est invité à l'émission « Contact », sur Sud-Radio, à 19 h 15.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, répondra pour l'UDF et le RPR, au premier ministre, dans l'émission « droit de réplique », sur TFI, à 20 h 30.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 JANVIER

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 10, devant la façade (M. Banassat).

« Les « Goncourt » dans les salons du restaurant Drouant », 15 h 30, entrée restaurant (Hauts lieux et découvertes).

« Belles façades et jardins ignorés de Blanche à la Trinité », 14 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« Exposition deux cents nouvelles acquisitions », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Picasso et l'hôtel Salé », 11 heures, 5, rue de Thorigny dans la cour (Ch. Merle).

« L'île de la Cité », quartier du cloître Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité (côté marché aux fleurs) (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lauzun, de la féerie des boiseries Louis-XIII au club des Hachichins présidé par Baudelaire », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Ragueneau).

« Le vieux village Saint-Roch et la butte aux Moulins », 14 h 30, sortie métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Rues et maisons du Moyen Age de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre.

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15, « Les rêves et la vie intérieure ».

IFRI, 6, rue Ferrus, 17 h 30, « Bilan et perspectives des relations inter-allemandes » (M. Michael Sturmer, professeur à l'université de Erlangen, RFA).

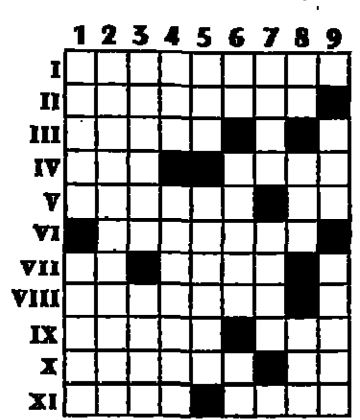
Salle Chaillot-Galliera, 28, av. George-V, 14 h 30, « d'Antalya à Antakya » (cycle mille ans d'histoire en Turquie).

26, rue Bergère, 19 h 30, « La retraite, une étape dans notre évolution personnelle » (docteurs Oppert et R. Albo, ingénieur CNAM).

Salle de cinéma du Musée de l'homme, 18 h 30, « Evolution et création » (M.-G. Martelet).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4152



HORIZONTALEMENT

I. Chaud partisan de la protection de la femme. – II. Fait tordre, mais ne fait pas rire. – III. Celui qui les provoque est généralement vainqueur. – IV. Ancêtre de celui avec lequel nous faisons le « singe ». Un rôle pour Deburau. – V. Gustave pour les beaux-arts et Jeanne pour le septième. Alternative. – VI. Etait, sous Louis XV, chargé de dépouiller le courrier. – VII. Demi-part. Interrogatif. – VIII. Est aussi difficile à avaler qu'à digérer. – IX. Débitée par un sagard. Tout terrain. – X. Frapper dans l'airain. Négation. – XI. Ancêtre du trouvère. Obtient une charge importante grâce à son bac.

VERTICALEMENT

1. Son administration relève de la Faculté. Fila. – 2. La clé des songes. – 3. Ville d'Andalousie. Région du Pakistan. – 4. Support. Piétine quand celui qui la mène est en train de nager. – 5. Son type prête à une histoire burlesque. Louée au prix fort. – 6. Négation. Un de ses fils fut le père de l'aviation. Divinité. – 7. Conservateur des vieux châteaux avant la restauration. Sanguinaires, au pays de la vendetta. – 8. L'extrême droite en politique. Possessif. Jamais vieux. – 9. L'un brûle, l'autre s'est éteint. Avec un *franc, on en avait la pleine propriété.*

Solution du problème n° 4151

Horizontalement

I. Manchette. – II. Epar. Taël. – III. Tige. Asti. – IV. Acéteuse. – V. Lu. Og. – VI. Llanos. Le. – VII. Ut. Ader. – VIII. Réservoir. – IX. Gué. Aar. – X. Irruption. – XI. Estrées.

Verticalement

1. Métallurgie. – 2. Apiculteurs. – 3. Nage. Sert. – 4. Cretonne. Ur. – 5. Ego. Râpé. – 6. Etau. Savate. – 7. Tasse. Doris. – 8. Tête. Lei. – 9. Eli. Ferrent.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

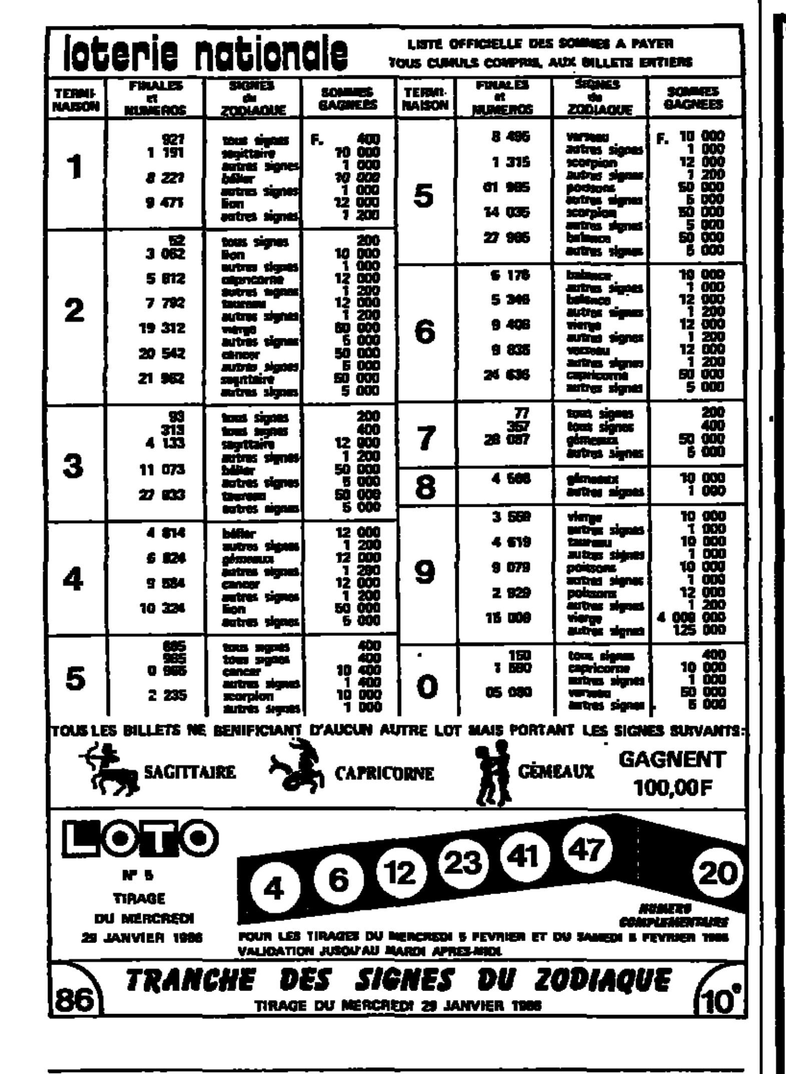
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 janvier :

UN ARRÊTÉ

● Du 27 janvier 1986 portant revalorisation de la prime de feu des sapeurs-pompiers professionnels.

UNE INSTRUCTION

● N° 1600/SGDN/DAD/PBR du 3 janvier 1986 relative aux procédures de rappel des affectés individuels de défense.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	927	tous signes	F. 400
	1 191	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8 221	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 471	lion	12 000
		autres signes	1 200
2	52	tous signes	200
	3 062	lion	10 000
		autres signes	1 000
	5 812	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	7 792	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	19 312	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	20 542	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	21 962	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
3	93	tous signes	200
	313	tous signes	400
	4 133	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	11 073	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	27 833	taureau	50 000
		autres signes	5 000
4	4 814	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	6 824	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	9 584	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	10 324	lion	50 000
		autres signes	5 000
5	685	tous signes	400
	985	tous signes	400
	0 985	cancer	10 400
		autres signes	1 400
	2 235	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
5	8 495	verseau	F. 10 000
		autres signes	1 000
	1 315	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	01 985	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	14 035	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	27 985	balance	50 000
		autres signes	5 000
6	6 176	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 346	balance	12 000
		autres signes	1 200
	9 406	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	9 836	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	24 636	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
7	77	tous signes	200
	357	tous signes	400
	28 087	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
8	4 568	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
9	3 559	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	4 619	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 079	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2 929	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	15 009	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
0	150	tous signes	400
	1 880	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	05 080	verseau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENIFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE, CAPRICORNE, GÉMEAUX GAGNENT 100,00F

LOTO N° 5 TIRAGE DU MERCREDI 29 JANVIER 1986

4 – 6 – 12 – 23 – 41 – 47 — 20 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 5 FEVRIER ET DU SAMEDI 8 FEVRIER 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 10e
TIRAGE DU MERCREDI 29 JANVIER 1986

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O de 28/12/85)

Le numéro **502786** gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille 002786, 102786, 202786, 302786, 402786, 602786 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
512786	500786	502086	502706	502780	10 000,00 F
522786	501786	502186	502716	502781	
532786	503786	502286	502726	502782	
542786	504786	502386	502736	502783	
552786	505786	502486	502746	502784	
562786	506786	502586	502756	502785	
572786	507786	502686	502766	502787	
582786	508786	502886	502776	502788	
592786	509786	502986	502796	502789	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2786	5 000,00 F
	786	1 000,00 F
	86	200,00 F
	6	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 29 JANVIER 1986 11e

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Albert Arthaud,
son épouse,
M. et Mme Philippe Arthaud,
M. François Arthaud,
M. et Mme Jacques Arthaud,
ses enfants,
M. et Mme Jean-François Arthaud,
M. et Mme Henri Boutier,
Christophe, Isabelle Arthaud,
Catherine, Laurent, Julien Arthaud,
Rodolphe Arthaud,
Véronique, Stéphane Arthaud,
ses petits-enfants,
Nicolas, Mathieu Boutier,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Marcel Arthaud
et leurs enfants,
M. et Mme René Arthaud et leur fille,
ses frères, et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert ARTHAUD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1932),

survenu le 21 janvier 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation a eu lieu le 29 janvier, à Arcachon, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue des Abondances,
Boulogne.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Et les collaborateurs de la SITB,

ont le regret de faire part du décès de

M. Albert ARTHAUD,
fondateur
et président d'honneur de la Société.

SITB, 38, rue des Jeûneurs,
75002 Paris.

– M. et Mme Claude Bernardet,
ses parents,
M. et Mme Aimé Bernardet,
ses grands-parents,
M. Alain Bernardet,
son frère,
M. Pascal Dauvel,
Les familles Barrailler, Secrétain, Pinardon,

ont la douleur de faire part du décès de

Françoise BERNARDET,
maîtrise d'administration économique et sociale,
inspecteur du travail,

survenu le 26 janvier 1986, dans sa vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 29 janvier 1986, au cimetière de La Chatre-Langlin (Indre).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul CARTON,
née Magdeleine Bizard,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

De la part de ses enfants.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu à Pau.

63, avenue Montardon,
64000 Pau.

– Nous apprenons le décès de

M. Marcel DAROU,
ancien député
et sénateur socialiste du Nord,

survenu le mercredi 29 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année.

[Né le 3 août 1896 à Hazebrouck, M. Marcel Darou fut élu de cette ville dès 1935, d'abord comme conseiller municipal, puis comme adjoint au maire. Il siégea comme député du Nord dans les deux Assemblées constituantes, puis à l'Assemblée nationale, de 1946 à 1958. De 1961 à 1974, c'est au palais du Luxembourg qu'il siégea comme sénateur du Nord, où il fut longtemps président de la commission des affaires sociales.

Sa participation aux combats lors de la première et de la seconde guerres mondiales lui a valu de nombreuses décorations dont les croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 avec citations, et la Légion d'honneur, ordre dans lequel il fut promu grand officier en 1981. M. Darou était également commandeur du Mérite combattant et commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.]

– Philippe et Richard Dreyfus,
ses enfants,
Mme Simone Fourman,
sa mère,

ont la douleur de faire part du décès de

Me Jean-Claude DREYFUS,
huissier de justice,
ancien combattant,
engagé volontaire FFL,

survenu soudainement, le 24 janvier 1986, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

Réunion angle de la rue Emile-Richard et de la rue Froidevaux.

Ni fleurs ni couronnes.

39, rue Victor-Massé,
75009 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration
Et les membres de la Société française d'immunologie,

ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 26 janvier 1986, du président fondateur de la société,

M. Pierre GRABAR,
chef de service honoraire
à l'Institut Pasteur,
ancien directeur de l'Institut
de recherche sur le cancer,
membre de l'Académie nationale
de médecine.

Un office sera célébré à sa mémoire en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, 75008 Paris, le lundi 3 février, à 18 h 40.

– Le docteur et Mme Henri Fraisse,
M. et Mme Jean-François Flaud-Goutail,
M. et Mme Jean-Pierre Goutail,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAINÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu le 21 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Brantôme (Dordogne).

– Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
L'Assemblée des professeurs et l'ensemble des personnels,

ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Yves LE GRAND,
directeur honoraire
du Muséum national d'histoire naturelle,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre national
du Mérite.

[Né à Paris en 1908, le professeur Yves Le Grand a consacré sa carrière à l'enseignement et à la recherche en optique de la vision humaine et animale, et à ses applications biologiques et techniques, spécialement dans le domaine de l'éclairage. Collaborateur puis, en 1949, successeur de Jean Becquerel, fils d'Henri Becquerel qui découvrit la radioactivité en 1896, et lui-même opticien distingué, à la chaire de physique appliquée du Muséum, il a formé de nombreux élèves français et étrangers.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui font autorité, et, notamment d'un *Traité de physique* (d'après son cours à l'Ecole supérieure d'optique) qui constitue une synthèse magistrale, et qui est toujours l'ouvrage de référence des spécialistes de la vision.]

– M. et Mme Jean-Claude Muret
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bogoratz
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme René MURET,
née Madeleine Roux,

survenu le 28 janvier 1986, à Paris.

La bénédiction aura lieu le vendredi 31 janvier, à 9 h 30, à l'hôpital Cochin, à Paris-14e.

– Le Hohe.

Marc PETER,

décédé en paix, le 16 janvier 1986, à son domicile, 3, Combe-Park, Yeovil (Angleterre).

L'enterrement a eu lieu le 24 janvier, à 12 h 30, au crématorium de Yeovil.

Les donations sont destinées à la British Heart Foundation (Fondation britannique pour le cœur). C/O G.H. Cook and Son, Funeral Directors, 8/11 Bond Street, Yeovil, Somerset. Tél. : Yeovil 23463 4.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marguerite QUINTIN,
chevalier de la *Légion d'honneur,*
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Paris,

survenu le 24 janvier 1986.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Langres (Haute-Marne).

Une messe sera célébrée à son intention, le mardi 4 février, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Père Raymond-Marie (René) SPITZ

est entré dans la lumière du Seigneur le 29 janvier 1986, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 31 janvier, à 12 h 15, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.

De la part du
Père provincial des dominicains de la province de France,
Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
De sa famille.

– Le président de l'université Lyon-II,
Le directeur,
Et les personnels de l'UER des lettres et civilisations du monde méditerranéen,

ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Norbert TAPIERO,

survenu le 24 janvier 1986

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Fernand ARNAUD,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Louis-Auguste DEROSIERE,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Le souvenir du

professeur Jean EGRET

est rappelé en ce dixième anniversaire de sa mort.

– Anne-Marie MACHERET
artiste-peintre.

Une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a dix ans, le 31 janvier 1976,

Fernand TERROU

nous quittait.

Une pensée est demandée en ce jour à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 31 janvier 1969,

Marianne Annie VILLOUTREIX,
née Bureau,

nous quittait accidentellement.
Que tous ceux qui ont gardé son souvenir aient pour elle une fidèle pensée.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Laurent FROISSART,

une messe sera célébrée à Saint-Germain-des-Prés, le lundi 3 février, à 18 h 45.

Communications diverses

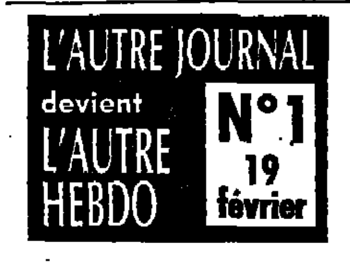
– Dans le cadre de la dixième rencontre Nature et Culture (école Bossuet, *51, rue Madame, Paris-6e*), le Père Blanchard, ancien professeur d'histoire du christianisme au séminaire Saint-Sulpice, présentera en audio-visuel, le 1er février, à 15 heures : « Invitation à la Cappadoce » ; à 16 h 15 : « La Sicile normanno-byzantine. »

Le 2 février, à 14 h 30, Mme Suzy Dufrenne, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, fera une conférence : « Un exemple d'illustration imagée de deux Evangiles grecs du sixième siècle ». (Histoire racontée en images ou Images à portée théologique ?)

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Lille-III, salle 01 208, vendredi 31 janvier, à 14 h 30, M. Prithwindra Mukherjee : « Les origines intellectuelles du Mouvement d'indépendance de l'Inde (1893-1918). »



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

Avant la tourmente

Copinage ? Combines ? Non-concurrence ? Avec la « 6 », les premières clameurs de certains ténors de l'opposition sonnent mal. La prudence de la déclaration de M. Jacques Chirac est significative. Il y a bien eu, cette fois, négociation entre plusieurs projets – contrairement à ce qui s'est passé naguère pour la « 5 ». Les acteurs le reconnaissent eux-mêmes, même si la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) s'est trouvée rapidement marginalisée. Mais s'intéressait-elle réellement à une chaîne musicale « ciblée » sur les jeunes ? Quels que soient les liens, réels ou supposés, des gagnants de la compétition avec le pouvoir, il est difficile de ne pas voir en chacun d'entre eux des professionnels de la communication, prêts de surcroît à jouer le jeu d'un cahier des charges beaucoup plus contraignant que pour la chaîne de MM. Jérôme Seydoux, Silvio Berlusconi et Christophe Riboud.

La CLT n'envisage pas de recours, mais estime en revanche que la comparaison entre les deux contrats donne encore plus de poids à son action auprès du Conseil d'Etat contre la « 5 ». Le Bureau de liaison des industries cinématographiques veut d'abord négocier avec M. Nicolas Seydoux (PDG de Gaumont) sur la diffusion des films pendant le week-end et ne tenterait une action, au nom de la cohérence, que si cette conciliation échoue. Modération, donc, et net changement de ton après les violentes polémiques des semaines précédentes. Encore fait-on remarqué, ici et là, que l'argument du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, M. Georges Fillioud – *« Nous avons choisi le projet le plus ambitieux en production et en programmation »*, – est à double tranchant si l'on regarde du côté de la cinquième chaîne. Pourquoi ce critère n'a-t-il pas été décisif dans ce cas ? Et, plus généralement, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait connaître à l'avance les critères de ses choix ?

Il n'en reste pas moins qu'à quarante-cinq jours du scrutin législatif, le pouvoir paraît redorer son blason dans un secteur où il s'était affaibli. Il redonne confiance aux milieux de la production et de la création. Il joue sur l'engouement des jeunes pour la musique, dont atteste le succès des radios libres (et pas seulement NRJ) ou du « TOP 50 » de Canal Plus. Il met en œuvre concrètement les décisions du conseil des ministres du 31 juillet dernier. Enfin, il met dans l'embarras une opposition réellement prise à contre-pied, comme il était prévisible (*le Monde* du 2 août 1985) dans ses projets de dénationalisation du secteur public.

Ce faisant, la politique mise en œuvre en 1982, caractérisée notamment par l'ouverture progressive et maîtrisée du système audiovisuel français, est notablement infléchie. Si les deux nouvelles chaînes démarrent, comme prévu, fin février, la logique commerciale, avec la fin du monopole de la télévision, s'impose définitivement. Avec une certaine brutalité. Les coûts d'achats de programmes sont déjà en augmentation, le marché publicitaire va se trouver déstabilisé, la lutte pour l'audience va faire rage.

Pas de place pour tout le monde

Les acteurs de la bataille qui s'engage – qu'ils soient publics ou privés – le reconnaissent : il n'y a pas de place pour six chaînes nationales (1) en termes d'audience et de ressources publicitaires dans un pays aux dimensions de la France. Surtout si l'on admet que, câble et satellites aidant, les images vont tomber du ciel comme pluie de météores (2). Si l'on peut penser raisonnablement que Canal Plus tirera son épingle du jeu avec ses abonnés, quel avenir pour les autres ? Comment faire vivre des chaînes dont les budgets varient de 1 (3) à 2,5 milliards de francs avec un gâteau publicitaire, certes élargi, mais divisé ? Et ne parlons pas des petites télévisions locales en gestation...

C'est là que l'économique interfère avec le politique. Première hypothèse : l'opposition, accédant au pouvoir, remet à plus tard ses projets de privatisation des deux chaînes publiques. La redevance n'augmentant plus (et devant en outre assumer le financement de la septième chaîne, publique, culturelle, par satellite), les coûts de production grimpant et les ressources publicitaires étant en partie absorbées par les chaînes publiques, le système est rapidement déséquilibré. Qui paiera les pots cassés ?

Seconde hypothèse : une majorité de droite décide de privatiser deux chaînes. C'est l'explosion du système. Ce qui reste du service public est à l'abri, mais les quatre chaînes privées non cryptées, confrontées au couple infernal audience-publicité, sont plongées dans une tourmente dont certaines ne sortiront pas indemnes. En cas de dénationalisation d'une seule chaîne, le problème est atténué, et un service public fort est préservé.

La situation est donc moins simple que celle que suggère, avec un certain angélisme, la plate-forme RPR-UDF : privatisons, laissons jouer librement l'économie de marché. M. François Mitterrand, en accélérant les choses, brouille les cartes.

L'opposition devrait-elle, pour autant, une fois aux affaires, « casser » le contrat de la « 5 » comme M. Jacques Chirac et ses amis l'ont annoncé avec grande fermeté ? Cela résoudrait une partie de la question, même si l'on doit indemniser largement les opérateurs. Mais il y a un risque, politique celui-là : que la chaîne de M. Berlusconi ait su capter rapidement l'intérêt d'un nombre appréciable de téléspectateurs, quel que soit le jugement que l'on peut porter sur les programmes concoctés à Milan. Une telle mesure pourrait alors être impopulaire.

Dans tous les cas de figure, les nuages s'amoncellent.

YVES AGNÈS.

(1) Quatre généralistes (TF1, A2, FR3, la « 5 »), une cryptée (Canal Plus), une mi-généraliste, mi-musicale (la « 6 »).

(2) Lire à ce sujet le livre de José Frèches, conseiller de M. Chirac, *la Guerre des images* (éd. Denoël).

(3) C'est le budget prévisionnel de la « 6 » au bout de trois ans.

● *M. Robert Badinter : « insultant à mon égard ».* – Interrogé à l'émission de Jean-Pierre Elkabbach (Europe 1) sur l'influence qu'il aurait pu avoir sur le choix des opérateurs de la « 6 » en tant que gendre du PDG de Publicis, M. Marcel Bleustein-Blanchet, M. Badinter, garde des sceaux, a considéré que *« c'était une plaisanterie »*, déclarant qu'on en *« revenait vraiment aux procédés politiques les plus bas, et c'est parfaitement insultant à mon égard ». « Mais cela ne me touche pas personnellement*, a-t-il ajouté, *cela me touche par rapport à mon beau-père, qui est un homme formidable, qui a tout construit par lui-même, il n'est pas né avec une cuiller d'argent dans la bouche, vous savez ».*

● *Le PCF : « massacre à la tronçonneuse ».* – M. Guy Hermier, membre du bureau politique du Parti communiste français, a estimé au cours d'une conférence de presse réunie le 29 janvier, que le gouvernement se livre, en matière d'audiovisuel, à *« un véritable massacre à la tronçonneuse de notre univers médiatique »*, et que la sixième chaîne était une *« véritable affaire de famille socialiste »*. M. Hermier a déclaré que le gouvernement conduit la France à *« une soumission accrue aux modèles américains, au nom du goût moyen qui couvre tant d'entraves à la liberté d'inventer et masque l'affaiblissement de ce que nous avons de plus précieux : notre identité culturelle nationale »*.

La plus puissante des radios

(De notre envoyée spéciale.)

Cannes. – NRJ : les trois lettres s'affichent en rouge sur de grands panneaux jaunes disposés tout au long de la Croisette. Elles s'illuminent la nuit et l'on ne voit plus qu'elles. *« La plus belle des radios »*, il en a été question au MIDEM dans un débat présidé par la Haute Autorité et consacré aux radios locales privées : à propos des franchises des radios et de leurs contrats fourre-tout, à propos de réseaux et des rachats illicites des stations, à propos enfin de la course folle à la puissance des émetteurs provoquée par l'arrogance et l'impunité de la plus puissante des radios.

Inutile alors d'ajouter que le choix de la candidature NRJ comme l'un des partenaires associés de la sixième chaîne musicale est loin d'avoir fait plaisir aux radios rassemblées à Cannes cette semaine ; il y en eut même beaucoup pour évoquer *« le couronnement de l'illégalité »*.

Dans un communiqué publié mercredi 29 janvier, le SIRTI (Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes) s'insurge contre ce *« cadeau supplémentaire »* du pouvoir à NRJ. *« Aucune station indépendante ne pourra à terme survivre (...) Une fois encore, on s'incline devant le centralisme parisien, la puissance financière, et les ambitions politiques »*, déclare le SIRTI, qui revendique *« une participation élargie à l'ensemble des radios qui en feraient la demande, et ce sur la base d'un appel d'offres public et d'un contrôle de la Haute Autorité, que l'on bafoue encore dans cette affaire »*.

ANNICK COJEAN.

LA POLÉMIQUE AUTOUR DE LA CHAINE CULTURELLE

« Je ne suis pas responsable du retard, je suis prête » déclare Mme Langlois-Glandier

La présidente de FR 3 avait invité les journalistes à une conférence de presse, mercredi 29 janvier, pour leur parler de ses projets de nouvelle grille. Et voilà que, prise d'assaut par tous les médias alléchés par la dernière polémique autour de la chaîne culturelle, baptisée la « 7 » (*le Monde* du 29 janvier), Mme Janine Langlois-Glandier a dû se défendre de vouloir détourner le projet, avec les 300 millions de francs qui lui sont déjà attribués pour le budget 1986, au profit de FR 3.

Mais d'abord les projets de la chaîne, quatre mois après sa nomination à la présidence. Il s'agit, en résumé, de faire du *« national »* avec le *« régional »*, à l'intérieur d'une grande tranche d'information de 19 heures à 20 heures, d'ouvrir l'antenne à midi avec des informations et des jeux et de diffuser un film français ou une création française, dès 20 heures. Mme Langlois-Glandier défend ce projet devant la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, faisant remarquer que *« FR 3 est la chaîne qui a le plus de journalistes (610), le plus de moyens, mais pas de véritable journal »*, alors qu'elle pourrait mettre l'accent sur l'actualité régionale.

Pour le moment, la Haute Autorité ne veut pas *« rompre le carrefour de 20 h 30 »* en créant une concurrence déloyale avec les autres chaînes. Les négociations se poursuivent. Pourquoi, alors, en faire l'annonce maintenant ? Est-ce pour forcer la main à la Haute Autorité ? *« Nullement*, répond Mme Langlois-Glandier. *Je suis pour la transparence ».*

La transparence, venons-y. Pourquoi le projet de chaîne culturelle, favorisant la *« création française haut de gamme »* et la *« coopération européenne »* est-elle au point mort, alors que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, vient de déclarer que la société éditrice des programmes de la septième chaîne devrait être créée avant la fin du mois de février, et l'unité de production prête à fonctionner ?

« Si les structures ne sont toujours pas en place, répond Mme Langlois-Glandier, *je ne suis pas responsable de ce retard. Je suis prête. J'ai tout fait pour que cette société se mette en place rapidement. Mais le goût du perfectionnisme de certains a empêché que cela se fasse... »* Des noms ? Qu'en est-il du différend avec M. Bernard Faivre d'Arcier, conseiller culturel du premier ministre et candidat à la direction de cette société productrice, avec un projet de télévision « thématique » combinant radio, images d'accompagnement, images d'archives et des télévisions étrangères (1) ?

« Je ne veux engager la polémique avec personne », répond la présidente de FR 3, qui ajoute, sans toutefois nommer l'auteur du projet : *« Je suis très hostile à un projet de radio européenne avec des images en boucle. »* Se définissant en professionnelle, *« comme une femme d'affaires et pas une femme politique »*, Mme Langlois-Glandier tient à mettre les points sur les « i » : *« Personne n'est encore nommé à la tête de la société. Je souhaite d'abord discuter avec mes partenaires : l'Etat (25 % du capital de la « 7 »), l'INA (15 %) et Radio France (15 %). Il y a urgence ! Les créations et les séries demandent un délai de production de un à deux ans et elles doivent être prêtes pour 1987, date de lancement du satellite TDF 1, qui diffusera la « 7 » sur l'Europe. »*

A. W.

(1) La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) vient de prendre parti en faveur des *« qualités professionnelles du président Langlois-Glandier »* et *« dénonce une fois de plus les menaces qui guettent de toutes parts la création, et le danger qu'il y aurait à altérer le projet de Pierre Desgraupes dans ses orientations d'origine ».*

● *Le syndicat du Livre CGT contre Femmes d'aujourd'hui.* – Une vingtaine de militants du Livre CGT ont fait irruption, ce mercredi 29 janvier, vers 11 h 30, au siège du magazine *Femmes d'aujourd'hui*, rue de Clichy, à Paris, où ils ont saisi des documents servant à préparer les maquettes des deux prochains numéros et cassé des ordinateurs. Selon des membres de la rédaction, cette action *« punitive »* ou de *« revanche »* faisait suite à l'envoi d'une délégation, la semaine dernière, d'ouvriers de l'imprimerie de Maisons-Alfort (société filiale du groupe Femmes d'aujourd'hui), venue se plaindre des menaces qui planent sur leur avenir au cas où l'hebdomadaire féminin serait vendu séparément. De source syndicale, on apprend que cette action a été entreprise pour *« la défense et le maintien de l'activité de l'imprimerie de Maisons-Alfort, dont le groupe belge Femmes d'aujourd'hui entend se désengager, entraînant le dépôt de bilan et le risque de mise au chômage de cinq cent quarante salariés »*. Me Lafont, l'administrateur judiciaire des Editions du Heunin, la société éditrice en dépôt de bilan, a porté plainte contre une *« agression savamment préméditée »* et un *« coup de force inouï »* qui *« met en péril la continuité des publications des Editions du Heunin ».*

LE TROISIÈME GALA DE LA PRESSE

De la sciure à la « une »

On dit parfois du journalisme que c'est de la haute voltige, que la presse frôle la prestidigitation et que les confrères du petit écran sont des sacrés saltimbanques, pour ne pas dire des clowns. Il est non moins vrai que le journaliste est un homme polyvalent, dresseur de chèvres savantes, charmeur de serpents ou trapézistes...

Le troisième Gala de la presse, organisé à nouveau par Michèle Barbier et patronné cette année par FR 3, a donné mille fois raison à ceux qui jugent les médias d'une phrase lapidaire : *« Quel cirque ! »* Le public, venu nombreux au Cirque d'hiver Bouglione, le mercredi 29 janvier – malgré la confusion des dates entretenue par certains confrères et la défection de dernière heure de plusieurs hommes politiques, qui avaient sans doute d'autres « numéros » à préparer, – a pu non seulement admirer les talents de nos stars, mais aussi méditer sur le choix – ô combien révélateur – des différentes attractions.

Bernard Tapie en Monsieur Loyal, meneur de jeu, quoi de plus évident ? Philippe Tesson, dans un duo de piano avec sa sœur, jouait sans doute la partition pour la main droite, et Ménie Grégoire, grande prêtresse des mystères de Vénus, a réalisé des prouesses de passe-passe en faisant surgir des tourtereaux d'un mouchoir. Jean-Louis Foulquier, conseiller artistique de FR 3, avait choisi... des chimpanzés, alors que Patrick Poivre d'Arvor, dont la carrière sinueuse réserve sûrement encore des surprises, s'est présenté flanqué d'une superbe créature (humaine), Marie-Claude Dubin, ainsi que de sinistres serpents en guise de colliers.

Une médecine plus douce : Martine Allain-Regnault transformée en Chinoise, avec Claire Avril, pour mieux nous « enrubanner » ; Pierre Bellemare, rêvant de bel canto pour donner plus de portée encore à son superbe organe ; Geneviève Guicheney roucoulant avec ses perruches ; François Deletraz, du *Figaro Magazine*, nous gratifiant d'un numéro époustouflant de haut-trapèze non idéologique ; Roger Gicquel en funambule qu'on dirait sorti d'un placard ; sans oublier notre Claude Sarraute, qui, une fois n'est pas coutume, acceptait d'être... mise en boîte.

Le tout dans la bonne humeur et l'indulgence, sous l'œil hilare de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et le regard de braise (39° de fièvre) de Mme Janine Langlois-Glandier, présidente de FR 3. L'argent recueilli ira à la meilleure des causes : une association d'enfants handicapés profonds, Tout-Petits, présidée par le professeur Alexandre Minkowski.

ALAIN WOODROW.

MODE

Merci, Yves !

Un style séduisant, adapté à l'époque et défiant la *mode*, voilà ce qu'offre Yves Saint-Laurent pour la fin du siècle. Dans l'atmosphère recueillie régnant dans les maisons de couture avant l'invasion de la sonorisation à outrance, sa démonstration, d'une merveilleuse élégance, habille juste : silhouette moyennement épaulée, taille fine, jupe droite. Les tailleurs au carré ou appuyés et ceinturés s'ouvrent sur des blouses T-shirts en soie camaïeu. Ces thèmes sont repris en robes-chemisiers boutonnées, à encolure en V et manches élargies dégageant le poignet. Elles sont taillées en gabardine de laine, puis en soie et alors à corselets noués. Les robes du soir longues s'affirment par leurs magnifiques satins de soie laquée dans tous les tons de fleurs et les variantes infinies des décolletés et corsages drapés sur jupes droites ou en biais qui invitent à la danse. Un art de vivre hautement civilisé.



(Dessin d'YVES SAINT LAURENT.)

Fine et étirée, la silhouette de **GUY LAROCHE** cache à peine le genou pour le jour, en ensembles à tuniques sept-huitièmes stricts sur jupes droites contrastées. Cet esprit se retrouve en robe à col Claudine surpiqué, incrusté ou brodé, voire perlé dès le crépuscule, à rabat de poches et poignets assortis. De charmantes robes habillées, finement plissées, sont destinées au Grand Prix de Longchamp. Les mariées en robes de guipure évoquent la Louisiane.

Mme Hosni Moubarak, en robe de soie imprimée à fleurs, accompagne Mme François Mitterrand, en tailleur marron à col châle chez **GREY**, qui traite en sourdine ses modèles de jour, faisant éclater l'art de ses inimitables robes du soir en triple organdi de soie noire éclairée d'un énorme nœud blanc. Ses célèbres jerseys se drapent, en jaune ou blanc, parfois ornés d'une incrustation bleue et verte se terminant en écharpe à l'épaule.

Nombreux contrastes d'imprimés chez **SERGE LEPAGE**, qui reste fidèle aux grands effets de manches, parfois contenus en chemisiers. La robe en agneau plongé de Millau, en vert pomme, remporte tous les suffrages comme la robe brodée jaune et or s'enroulant autour du corps à la thaïlandaise.

PACO RABANNE, à la veille d'un très important développement en prêt-à-porter, reste égal à lui-même, présentant un divertissement costumé où les danseuses de samba brésilienne en peau d'ange brodée et jupes blanches à volants croisent des châtelaines en robes surtaillées. Les maillots de bain se couvrent d'imperméables géants à frange. De charmants fourreaux en velours éponge s'ornent de bustiers métallisés et de moulages de serpent en relief. De superbes soies irisées Fortuny sont coupées en robes-maillots ailées.

NATHALIE MONT-SERVAN.

SPORTS

FOOTBALL

Hidalgo calme le jeu

Michel Hidalgo n'a pas supporté d'être au centre d'une polémique. Le directeur technique national (DTU) de la Fédération française de football (FFF) a annoncé, mercredi 29 janvier, qu'il renonçait fin à ses fonctions. Sans attendre de rencontrer le président de la FFF, M. Jean Fournet-Fayard, et le président de la ligue professionnelle, M. Jean Sadoul. Sans attendre non plus de discuter avec des entraîneurs nationaux. Dans un hall d'aérogare, devant quelques journalistes convoqués à la sauvette, il a cédé à l'écœurement : *« Je prends la décision irrévocable de démissionner, ce jour, de l'intégralité des fonctions qui me lient à la Fédération française de football »* a-t-il dit, la voix cassée par l'émotion.

Que s'est-il donc passé de si grave pour que ce Normand, bientôt âgé de cinquante-trois ans, décide brutalement de tirer un trait de plume sur une carrière fédérale qui avait commencé en janvier 1976 lorsqu'il avait pris la succession de Stephan Kovacs et qui en avait fait une des plus grandes figures du sport français au gré des campagnes des « bleus » en Argentine, en Espagne, à Los Angelès et enfin à Paris avec le titre européen à la clé. Jusqu'à présent les difficultés – l'affaire des « chaussures passées au cirage », par exemple, en Argentine – avaient semblé glisser sur lui comme l'eau sur les plumes d'un canard. Homme de cœur à la moralité sans faille, l'ancien joueur de Reims et de Monaco, qui avait présidé un temps le syndicat des joueurs semblait être en acier inoxydable.

Redresser l'OM

Toutefois en acceptant, il y a deux semaines, de travailler avec l'industriel Bernard Tapie pour monter un grand club à Marseille, l'ancien entraîneur de l'équipe de France s'était mis dans une position très ambiguë. En accord avec M. Fournet-Fayard, il avait décidé de rester à la fédération jusqu'à la fin du mois de juin pour préparer une succession en douceur et également pour aller à la Coupe du monde au Mexique en tant que DTN. Dans le même temps, bien que le marché des transferts n'ouvre officiellement que le 1er avril, chacun de ces contacts avec les joueurs pouvait passer pour une tentative de recrutement.

C'est cela qui a mis le feu aux poudres. Vendredi dernier, il a déjeuné à Biarritz en compagnie de Bernard Tapie et de Jean Tigana, qui arrive en fin de contrat avec les Girondins de Bordeaux. Nul n'ignorait que l'international ne signerait pas à nouveau avec son club, mais c'était une maladresse. Le président des Girondins, Claude Bez, en a profité pour dramatiser la situation de façon outrancière. Il traitait notamment de *« charognard »*, de *« charlatan »* et d'*« escroc »* Bernard Tapie qui contre-attaquait avec une plainte en diffamation et injures publiques. Et Claude Bez interdisait aussi le stade Vélodrome au DTN, en accusant Michel Hidalgo de porter deux casquettes.

« Je n'ai eu à ce jour qu'une fonction que j'occupe au sein de la FFF, et je n'ai assuré que celle-ci dès l'annonce de mon éventuelle participation au redressement de l'OM », a indiqué l'ancien directeur des équipes de France, en rappelant que *« pendant des années »* il a donné des gages de son *« intégrité »*.

Reste à asavoir ce qui l'a poussé à accepter la proposition de Bernard Tapie. Manifestement il supportait mal la tunique de DTN, qui paradoxalement aurait dû lui permettre de faire passer en profondeur ses conceptions généreuses du jeu. Mais, habitué aux feux de la rampe, il s'accommodait mal de l'obscurité de cette tâche. Au côté de Bernard Tapie, il va remonter en première ligne. Le défi était séduisant pour un homme de cette trempe. Toutefois il reste maintenant à concrétiser ce projet lancé par M. Gaston Defferre, le maire de la ville. Officiellement, le PDG de la Vie claire, n'a encore absolument aucune fonction à l'OM.

Enfin, le problème de la succession d'Hidalgo à la direction technique, qui avait été repoussé au 30 juin, se pose maintenant avec encore plus d'acuité. Plusieurs noms ont déjà été cités, parmi lesquels ceux de Robert Herbin, Gérard Banide, ou Guy Roux. La FFF et le ministère des sports vont devoir se décider rapidement : l'équipe de France part pour le Mexique le 15 mai. Et Michel Hidalgo en a conscience, qui espère que sa démission *« suffira à calmer les esprits, à éviter de développer davantage une polémique dont le football français n'a pas besoin à trois mois du coup d'envoi de la Coupe du monde »*.

A. G.

économie

REPÈRES

Dollar : léger redressement à 7,34 F

Après sa récente et forte baisse, le dollar s'est légèrement redressé jeudi 30 novembre sur presque toutes les grandes places financières internationales. La devise américaine s'est traitée à 7,3425 F (contre 7,33 F la veille) et à 2,3910 DM (contre 2,3870 DM). *Seule la livre sterling s'est un peu affaiblie pour coter* 1,4010 dollar (contre 1,4040 dollar). D'une façon générale, les affaires ont été assez calmes. D'après les cambistes, les opérateurs attendent la publication des derniers indicateurs sur l'évolution de la situation économique aux Etats-Unis pour décembre. Certains tablent sur une hausse de 2,5 % de l'indice avancé (au lieu de 1,5 % prévu par les économistes). Sur le front monétaire, la possibilité d'une baisse du taux d'escompte américain n'est toujours pas écartée, la Réserve fédérale, dit-on, ayant une plus grande liberté de manœuvre après la décision de la Banque de Tokyo de réduire son taux. D'où la prudence générale.

Fonction publique : l'Etat emploie 15,6 % des salariés

Selon le rapport annuel sur la fonction publique, publié ce jeudi 30 janvier par le secrétariat d'Etat chargé de la fonction publique, les effectifs au 1er janvier 1985 s'élevaient à 2 764 000 pour la fonction publique d'Etat, 1 174 000 pour les collectivités *territoriales et les hôpitaux, 2 166 000 pour les entreprises et* services publics et les organismes de Sécurité sociale. Pour l'ensemble du secteur public, ces effectifs représentent 31,4 % de la population active occupée et 37,8 % des salariés. Pour l'Etat, les pourcentages correspondant sont de 13 % et de 15,6 %. Selon l'enquête emploi de l'INSEE, en mars 1985, l'Etat employait directement 2 847 000 fonctionnaires, contre 2 841 000 en 1984 et 2 679 000 en 1981.

Prix : + 2 % en 1986 selon M. Fabius

La baisse du dollar et du prix du pétrole va permettre *« à l'année 1986 de se dérouler* (...) *de façon encore plus favorable »*, a déclaré M. Fabius mercredi 29 janvier sur TF1 au cours de l'émission « Parlons France ». L'allègement de la facture énergie *« de 50 à 60 milliards de francs »*, a précisé le premier ministre, doit favoriser la politique de lutte contre l'inflation. La hausse des prix pourrait être ramenée à 2 % cette année au lieu des *2,9 % qui étaient prévus de décembre 1985 à* décembre 1986. Les investissements subiront *« un boom »*, le pouvoir d'achat devrait *« normalement progresser »*, et il y aura *« une croissance plus forte que prévu, donc une certaine amélioration de la situation de l'emploi »*.

AFFAIRES

UNE RÉFORME DES PTT

S'adapter face à la déréglementation mondiale

Quelle stratégie adopter pour faire face aux rapides évolutions technologiques et à la déréglementation mondiale ? Faut-il abandonner le monopole ? Privatiser ? Séparer les liens ancestraux des postes et des télécommunications ? La réforme des PTT décidée par le gouvernement (le décret d'application a été publié au *Journal officiel* du 29 janvier) se veut *« une réponse française »* à ces questions.

La philosophie retenue est de conforter un service public *« qui a fait ses preuves »*. La poste française fonctionne avec difficultés, certes, mais beaucoup mieux que dans beaucoup d'autres pays, les Etats-Unis par exemple. Quant au réseau téléphonique, il est sans conteste moderne, expliquent les auteurs de la réforme. L'Etat doit donc rester présent tout en *« se limitant à l'essentiel »* et en distinguant plus nettement ses fonctions d'auteur des règlements, de gestionnaire des réseaux (Poste, Télécom et TDF) et depuis 1983, de tutelle des industries électroniques. Il faut d'abord réfléchir avant de céder aux pressions des firmes multinationales qui poussent à la déréglementation et ne pas modifier les statuts à l'aveuglette, sachant, de toute manière, *que les socialistes* ont *promis* de conserver l'unité des télécommunications et de la poste et que les syndicats s'opposent farouchement à une coupure. Si les PTT doivent s'adapter aux nouvelles règles de la concurrence, c'est *« dans leur ensemble »*, le statut actuel n'étant pas considéré comme un frein à un comportement « d'entreprise », expliquent les auteurs de la réforme.

Pour ce faire, ont été créées, sous l'autorité directe du ministre, une direction des affaires communes, personnel et affaires sociales, budget et comptabilité confiée par le conseil des ministres du 29 janvier à M. André Darrigrand, et une délégation générale à la stratégie, confiée à M. Jean-Claude Michel, actuel directeur de cabinet de M. Mexandeau.

Le ministère comportera donc désormais quatre grandes directions avec celle des télécommunications et celle des postes.

La délégation générale à la stratégie *« étudie et propose »* les orientations stratégiques au niveau national et international, *« élabore »* les principes généraux de la réglementation des PTT, *« s'assure »* que l'action des filiales est conforme à la stratégie globale et exerce la tutelle des industries de télécommunications, d'informatique et de bureautique, en liaison avec le ministère du redéploiement industriel.

[*Cette « solution française » sera-t-elle suffisante ?* Tout dépendra bien entendu de la qualité des relations qui seront établies avec le ministère du redéploiement industriel et surtout avec la direction générale des télécommunications (DGT), puissante, jalouse de ses prérogatives et inquiète de cette forme qui restreint, selon elle, son pouvoir, et le borne en tout cas. La définition d'une stratégie cohérente était devenue urgente pour les Télécoms françaises, trop soumises aux soucis budgétaires du ministère des finances et aux manœuvres du groupe nationalisé CGE fournisseur des équipements.

***La DGT* a perdu de son pouvoir depuis 1981, pour des raisons politiques mais aussi parce que cette administration cumulait trop de fonctions régaliennes. La réforme adoptée peut se traduire par une nouvelle perte d'influence, ce qui serait dommageable ou bien, au contraire, peut conforter la DGT dans le rôle d'une entreprise exploitante des réseaux modernes, avec un statut qui devra en tout état de causes s'adapter. Tout dépendra des hommes choisis, mais aussi d'un nécessaire recul de l'influence de la politique et de l'idéologie sur ce secteur. – E.L.B.]**

L'Agence de publicité Homsy-Delafosse est poursuivie pour fraude fiscale

L'agence de publicité Homsy-Delafosse, au dixième rang des agences françaises, fait l'objet, depuis quelques semaines, d'une plainte pour fraude fiscale déposée par la direction générale des impôts, après avis de la commission des infractions fiscales.

Fondée en 1973 par Pierre Homsy et Françoise Delafosse, un *« financier »* et une *« créative »*, l'agence a réalisé, en 1984, une marge brute d'environ 70 millions de francs. La *« marge brute »*, rappelons-le, est la part des budgets publicitaires qui revient à l'agence de publicité et constitue ainsi son véritable chiffre d'affaires. Cette *« marge brute »* représente en général de 12 % à 15 % du montant global du budget publicitaire payé par l'annonceur à la fois pour la rémunération de l'espace publicitaire des médias (presse, radio, télévision, affichage, *cinéma*), *mais aussi pour la fabrication* technique du matériel de la campagne.

Homsy-Delafosse, en prenant, en septembre 1984, le contrôle majoritaire du groupe ODIC (Olivier Dassault *International Communication*) et des six agences qui le composaient, a hissé son revenu brut à 143 millions de francs. Selon *Médias*, revue spécialisée dans la publicité qui publie chaque année un classement des agences, le groupe Homsy-Delafosse *« n'est pas adhérent de l'AACP* (Association des agences conseils en publicité), *et ses revenus ne sont donc pas audités »*.

L'IDI VA DISTRIBUER SON PREMIER DIVIDENDE DEPUIS 1970

L'Institut de développement industriel, créé en 1970, pour apporter des fonds propres aux entreprises moyennes les plus performantes, va distribuer son premier dividende à ses actionnaires, dont l'Etat (44 %), le Crédit agricole (14 %), EDF (14 %) et un certain nombre de banques pour le solde.

Ce dividende (8 millions de francs, soit 1 franc par action) consacre le rétablissement de la situation financière de l'IDI après l'apurement de son bilan réalisé en 1983, au prix de 150 millions de francs de provisions et de 130 millions de francs de pertes. L'institut avait, alors, achevé de se débarrasser des « boulets » et « canards boiteux », que l'Etat avait mis à sa charge pendant ses premières années (notamment la firme EMS, qui lui a coûté, en treize ans, plus de *300 millions de francs*).

En 1984, il avait pu dégager un bénéfice d'exploitation de 30,2 millions de francs et des plus-values de cession de 20,7 millions de francs, chiffres portés, en 1985, à respectivement 24 millions de francs et *116 millions de francs*, 140 millions de francs au total : *« Notre métier est de dégager des plus-values »*, assure Claude Mandil, président de l'IDI depuis février 1984, selon lequel les plus-values latentes sont plus élevées au début de 1986 qu'au début de 1983, notamment sur les participations dans Salomon et Veuve Clicquot. En 1985, l'IDI a investi 162 millions de francs (+ 45 %) dans des entreprises telles que Vivalp, troisième fabricant français de petit électroménager, Tuileries de Marseille, Rémy (articles de bouchage et d'embouteillage pour le vin), Lamberet, premier constructeur français de carrosseries isothermes, Supra (en Alsace), numéro 1 français des poêles et foyers pour chauffage au bois.

Premier organisme français de capital risque, avec trois cents concours en quinze ans, pour 3,3 milliards de francs, et, aujourd'hui, soixante-dix participations pour plus de 800 millions de francs, souvent en association avec d'autres organismes (Banexi, Siparex, Astorg), très actif dans le « venture capital » (financement en fonds propres de jeunes affaires à fort potentiel de croissance), avec 24 millions de francs engagés en 1985, l'IDI veut combler une lacune en coopérant avec *« l'une de dix firmes les plus respectées et les plus performantes du capital risque aux Etats-Unis »*, NEA, avec des projets pour 15 millions de francs de co-investissements en 1986.

SOCIAL

LE RPR AXE SON PROGRAMME FAMILIAL SUR LA RESTAURATION DE LA FÉCONDITÉ

« Cri d'alarme » : M. Alain Juppé, délégué national du RPR, a voulu donner de la solennité au programme de politique familiale de son parti qu'il a présenté le mercredi 29 janvier. Un programme marqué d'abord par les préoccupations démographiques, la natalité étant jugée un *« enjeu vital pour notre pays dans les vingt années à venir »*, ainsi que par une conception traditionaliste et un peu moralisatrice de la famille.

Cette politique démographique repose sur l'encouragement au troisième enfant pour restaurer la natalité. L'élément le plus important est la création d'une allocation parentale d'éducation d'un montant égal à la moitié du SMIC, versée pendant trois ans à toute famille dont au moins un des conjoints est français et n'exerce pas d'activité rémunérée (qu'il l'ait abandonnée ou non). Cette allocation, financée par l'Etat, sera soumise à l'impôt, mais ouvrira droit à des cotisations de retraite. Le coût serait de 7 milliards de francs en rythme de croisière, qui ne serait atteint qu'au bout de sept ou huit ans.

Hostile aux prestations familiales sous conditions de ressources, le RPR se prononce pour leur suppression, afin de constituer une allocation familiale unique, dont le montant serait fortement majoré à partir du troisième enfant. Une partie de ces prestations devrait être intégrée aux allocations familiales dans des conditions et des délais pour l'instant non précisé. Le financement des allocations familiales doit être progressivement assuré par l'impôt : mais, au cours de la prochaine législature, la moitié seulement des cotisations seraient fiscalisées, la priorité étant accordée par le RPR à l'allégement des cotisations sur les jeunes embauchés par les entreprises.

Sur le plan fiscal, le quotient familial devra être déplafonné pour tous les couples mariés ; la demi-part supplémentaire accordée aux enfants de parents isolés serait supprimée en cas de concubinage.

Enfin, la Caisse nationale d'allocations familiales deviendrait une Caisse nationale des familles : la *représentation des mouvements* familiaux y serait élargie et les familles bénéficiaires auraient un droit de vote proportionnel à leur nombre d'enfants.

● **Mensualisation des retraites.** – Deux décrets publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 janvier instituent la mensualisation des pensions de vieillesse, d'invalidité et d'accidents du travail du régime général. Ces pensions et rentes seront payables *(toujours à terme échu)* mensuellement et non par trimestre, à compter du 1er octobre prochain pour les pensions d'invalidité et d'accidents du travail, du 1er décembre pour les retraites.

TRANSPORTS

QUI DOIT TRANSPORTER LES CÉRÉALES ?

Les artisans bateliers entrent en conflit avec les salariés bateliers

M. Charles Josselin, secrétaire d'État chargé des transports, appelle, dans un communiqué, les artisans bateliers et les salariés des compagnies de transport fluvial à lever les barrages de péniches qui paralysent le trafic à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et à Paris. Le secrétaire d'État propose aux parties en présence une solution négociée à ce conflit, qui porte sur la répartition du transport des céréales par voie d'eau.

L'affaire est née, en juillet 1985, de la décision du ministère chargé des transports d'autoriser les grandes compagnies de transport fluvial à acheminer 160 000 tonnes de céréales, alors que, jusqu'alors, les artisans bateliers, seuls, transportaient ce type de fret. Le 12 janvier dernier, deux armateurs fluviaux, la SOGESTRAN et la SANARA, décidaient de prendre en charge 24 000 tonnes de céréales, dont elles rétrocédaient les trois quarts aux artisans.

Ceux-ci n'ont pas supporté cet empiètement sur un marché qu'ils considèrent comme leur propriété. Un certain nombre se réclamant du comité révolutionnaire des artisans bateliers (CRAB) ont saccagé, le 18 janvier, un pousseur de la SOGESTRAN. Un barrage de péniches empêche toujours, à Conflans-Sainte-Honorine, l'exécution du contrat de transport des armateurs fluviaux. Ni le juge des référés de Versailles ni la négociation n'ont amené les artisans à assouplir leur position.

L'affaire s'est corsée, le 27 janvier, avec la riposte des salariés des entreprises de transport fluvial. Ceux-ci voient leur emploi menacé par l'attitude des artisans. Ils ont barré la Seine à la hauteur de la Maison de la radio, à Paris. Le monde de la batellerie, déjà mal en point, risque de pâtir encore un peu plus de cette mini-guerre civile.

La position des artisans semble, en tout état de cause, difficilement défendable. Aucune corporation ne peut prétendre s'approprier un marché des transports. D'autre part, l'absence de dynamisme des petits mariniers ne leur permettra pas de conserver longtemps cette position : selon la chambre syndicale des courtiers fluviaux, sur vingt-trois chargements offerts, le 3 janvier, à la bourse d'affrètement de Nancy, douze seulement ont été réalisés, alors que soixante-quatorze bateaux étaient en attente. Il sera difficile d'expliquer à l'opinion publique pourquoi une profession refuse du travail dans un secteur alors qu'elle exige un monopole dans un autre.

Al. F.

La France s'apprête à dénoncer son accord maritime avec l'URSS

Tandis que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, entame un voyage de quatre jours à Moscou, le gouvernement français s'apprête à engager la procédure de dénonciation de l'accord maritime franco-soviétique signé en 1967 et renouvelé chaque année depuis. Les cargos français ne transportent en effet que 8 % en valeur et 20 % en tonnage du commerce entre les deux pays, alors que l'accord prévoit une répartition, en principe, équilibrée.

Si l'on a constaté au cours des derniers mois une légère amélioration pour les céréales, en revanche, *pour les autres produits – le pétrole* par exemple – la situation empire. L'URSS enfin tourne les termes de l'accord bilatéral en faisant charger sur ses navires à partir de ports étrangers (à cet égard Anvers est une sorte de cheval de Troie soviétique en Europe) des marchandises qui auraient vocation à transiter par Le Havre ou Marseille.

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a averti, en décembre, ses interlocuteurs soviétiques qu'il leur donnait jusqu'au 31 janvier pour faire des propositions constructives, au sein d'un groupe *ad hoc*, afin de relever le niveau de la part de trafic qui revient aux cargos français. Lors de son récent séjour à Moscou, Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, est revenue à la charge. Mais ce jeudi 30 janvier aucune réponse n'était parvenue auprès des autorités françaises.

Dans ces conditions, l'ambassadeur de France à Moscou devrait déposer incessamment un préavis de dénonciation de l'accord. Une période de six mois s'écoulera ensuite avant la rupture définitive : à moins que l'URSS ne fasse à la *France des propositions constructives* et surtout s'engage à les faire respecter.

Le délégué général du Comité central des armateurs de France (CCAF), M. Patrick Gautrat, s'est déclaré, mercredi, *« favorable à la dénonciation de l'accord si cette fermeté du gouvernement doit se traduire par une renégociation sérieuse pour aboutir à un accord équitable. Mais la pire des solutions serait l'absence totale de cadre juridique. Car, avec des pays comme l'URSS, on ne peut commercer que dans le cadre d'accords bilatéraux »*.

● ***Un accord entre l'Algérie et* Fiat.** – Le constructeur italien d'automobiles Fiat et l'Entreprise nationale de distribution de véhicules particuliers (ENDVP) ont signé, le mardi 28 janvier, un protocole d'accord pour la création d'un magasin de pièces détachées sous douane, à Mostaganem. Il devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année ou au début de 1987.

Les sociétés françaises Peugeot et Renault sont en train de négocier sur le même thème. Ce type de magasin doit faciliter l'approvisionnement du marché algérien en pièces détachées en supprimant les intermédiaires entre les industriels et l'Etat algérien et en réduisant les délais de livraison. La présence en Algérie de stocks importants de pièces détachées ne réglera pas cependant les problèmes de distribution. Les particuliers continueront de s'adresser à des agents agréés qui, eux-mêmes, se tourneront vers l'ENDVP, seul interlocuteur de la société étrangère. – *(Corresp.)*

ENTREPRISES

Premier procédé français pour la pétrochimie saoudienne

CdF-Chimie, filiale des Charbonnages de France, vient de vendre à Petrokemya, filiale de la Saudian Basic Industries Corporation (SABIC), son procédé de fabrication de polystyrène expansible. L'unité que Petrokemya mettra prochainement en construction sur le site d'Al Jubail, situé au bord du golfe Persique (90 km au nord de Dhahran) aura une capacité de 20 000 tonnes/an. Elle sera opérationnelle à la fin de 1987.

Par cette cession de licence, dont le prix n'a pas été rendu public, CdF-Chimie devient ainsi la première société française à avoir vendu une technologie pétrochimique en Arabie saoudite. Le Japon, le Venezuela et l'Union soviétique sont déjà licenciés CdF-Chimie pour ce procédé.

ARCT : Cimatex rachète *la majorité des actifs*

La majorité des actifs (fonds de commerce, stocks, marque et principaux brevets) des ARCT (Ateliers roannais de construction textile) ont été cédés au forfait, pour 1,5 million de *francs, le 29 janvier, par le tri*bunal de commerce de la ville, à la Cimatex (Compagnie industrielle du matériel textile). La Cimatex, fondée en novembre dernier par plusieurs anciens cadres des ARCT, a donc été *finalement préférée aux autres* candidats, notamment parce qu'elle propose de créer, en dix-huit mois, de 40 à 80 emplois dans la région. En octobre, M. Bernard Terrat, PDG de IC-ACBF, une société de Valence, avait abandonné son plan de redémarrage des ARCT, suite à l'hostilité du personnel.

*Reste la question de l'occu*pation des locaux, en cours depuis l'annonce du dépôt de bilan de l'entreprise, en juin 1985. M. Pierre Souchon, principal cégétiste de la firme, a seulement indiqué qu'il avait *« le sentiment que, à partir de la décision du tribunal, il y avait moyen de sauver une technologie, une clientèle et de garder des emplois dans le Roannais »*.

Création du GIE Ile-de-France Loisirs

Cinq groupes du bâtiment et des travaux publics, qui ont l'intention de participer à la réalisation du parc de loisirs Euro-Disneyland, se sont associés dans un groupement d'intérêt économique Ile-de-France Loisirs, *« afin de mettre en commun leurs expériences et les moyens dont ils disposent »*. Ces cinq entreprises (Chantiers modernes, Léon Ballot BTP, Léon Chagnaud, Sylvain Joyeux, Desquenne et Giral) couvrent toutes les spécialités des travaux publics. La présidence du conseil d'administration du GIE est assurée par M. Philippe Clément, PDG de l'entreprise Léon Chagnaud et président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Centres Leclerc : 54 milliards de francs de chiffre d'affaires

Les Centres Leclerc ont réalisé en 1985 un chiffre d'affaires cumulé de 54 milliards de francs, en progression de 18 % sur 1984 (45,7 milliards de francs). Ils emploient 31 700 personnes dans 80 hypermarchés, 355 supermarchés et 55 magasins spécialisés, notamment dans le vêtement. En 1985, vingt-sept Centres Leclerc ont été ouverts et sept ont été « radiés », ce qui porte à quatre cent quatre-vingt-dix le nombre des points de vente, 85 % des magasins de grande surface étant équipés de pompes à essence. Rappelons que les Centres Leclerc appartiennent à des commerçants indépendants et ne constituent pas à proprement parler un groupe commercial, chacun d'entre eux adhérant simplement à une association de type loi de 1901 et à une centrale d'achat commune, le GALEC, dont M. Michel-Edouard Leclerc est coprésident avec son père, M. Edouard Leclerc.

ÉNERGIE

MALGRÉ DE BONS RÉSULTATS EN 1985

Elf-Aquitaine est perplexe face à « un énorme jeu d'échecs international »

« Je ne sais pas où on va, mais on y court ! » Ce résumé lapidaire, emprunté à Pierre Dac, des propos de leur président ne provoquait aucun sourire, le mercredi 29 janvier, parmi les dirigeants d'Elf-Aquitaine. Non que l'état-major du premier groupe français soit d'ordinaire dépourvu d'humour, mais ce raccourci sommaire traduisait bien l'atmosphère régnant actuellement au sein des compagnies pétrolières, bousculées par les soubresauts imprévisibles des cours du brut et perplexes face à ce que M. Pecqueur a appelé l'*« énorme jeu d'échecs international »* dont dépendent leurs plans et leur équilibre financier. *« Le président a ajouté : nous avons les moyens de nous adapter »*, précisait même sans rire l'un des principaux cadres de la maison, soucieux d'exactitude... »

Se voulant rassurant, le président d'Elf-Aquitaine s'est en effet attaché à souligner la bonne santé financière de son groupe à l'aube d'une période *« de crise et d'affrontement »* qui se traduit dans l'immédiat par une *« fébrilité »* extrême du marché, et dont les conséquences à terme demeurent largement imprévisibles. Sans exclure une chute prononcée, en dessous de 15 dollars, du prix du baril, M. Pecqueur a souhaité qu'un *« nouvel équilibre »* soit rapidement trouvé à un *« prix raisonnable »*, permettant à l'industrie de couvrir ses frais d'exploration et de développement de façon à maintenir un approvisionnement diversifié du pays. Ce prix *« raisonnable »*, M. Pecqueur ne l'a pas chiffré, mais il a précisé que, à 20 dollars par baril, le groupe, certes, verrait son *cash-flow* – marge de manœuvre financière – réduit de *« quelques milliards de francs »* (sur 20 milliards de francs en 1985), mais qu'il pourrait quand même *« établir un équilibre raisonnable »*. *« Ce ne sera pas un bouleversement total »*, a-t-il ajouté.

Dans cette éventualité, la stratégie d'Elf est claire : sélectivité accrue des développements – *« Nous rejetterons tout ce qui n'est pas vraiment très bon »*, – poursuite de la production des champs sur lesquels les investissements ont déjà été réalisés même si les prix s'effondrent, compétition accrue avec les autres énergies afin de relancer les ventes, et négociation avec les pays producteurs afin d'obtenir des conditions fiscales permettant de poursuivre l'activité. *« La tendance sera de se retourner vers les zones où les coûts sont faibles »*, a assuré M. Pecqueur. Mais partout, a-t-il ajouté, *« les Etats devront faire un effort pour nous laisser une marge justifiant nos efforts d'investissements »*.

Le bon exemple : le Nigéria, qui, selon le président d'Elf-Aquitaine, vient de modifier son système de taxes afin de garantir désormais aux compagnies productrices une marge fixe, quel que soit le niveau des prix de vente : *« Si nous obtenons un système totalement pur de ce genre, le prix n'a plus d'impact sur nos résultats. »* La production nigériane est ainsi devenue, pour Elf, l'une des plus rentables du monde, avec celle de la mer du Nord, alors que, dans le système précédent – fiscalité basée sur un prix officiel largement supérieur au cours du marché, – elle était l'une des moins favorables.

En attendant que les Etats producteurs acceptent de modifier leurs systèmes fiscaux, ou que l'ensemble des pays arrivent à dégager un consensus permettant de stabiliser les cours – *« Une tâche gigantesque »*, a estimé M. Pecqueur, – le groupe lui même devra fournir un énorme effort d'adaptation. Et il en a les moyens, assure-t-il.

Les résultats de 1985 sont, certes, moins brillants que ceux de l'année précédente : chiffre d'affaires stagnant à 180 milliards de francs, marge brute d'autofinancement en baisse – 19,5 milliards contre 21,7, – bénéfice net également réduit à 5,2 milliards, soit 1,3 milliard de moins qu'en 1984. Mais le groupe a néanmoins réussi à réduire son taux d'endettement de 8 points, tout en accroissant massivement ses investissements : 22 milliards de francs en 1985 contre 14,7 milliards l'année précédente.

Les résultats de 1985 sont, somme toute, satisfaisants, compte tenu, a précisé M. Pecqueur, d'un contexte général *« difficile »* : baisse des cours du dollar en fin d'année et du prix moyen du brut, faiblesse des cours des produits chimiques, etc. Compte tenu aussi des *« événements exceptionnels »*, sur lesquels il ne s'est pas appesanti, mais qui ont largement pesé sur les résultats financiers : règlement du litige au Guatemala, qui a coûté au groupe 85 millions de dollars (765 millions de francs environ), renflouement de Technip (400 millions de francs), et prélèvement exceptionnel sur la production d'hydrocarbures en France (900 millions de francs), sans compter la dépréciation des stocks du raffinage pour 1,4 milliard de francs.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

NÉGOCIATIONS SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

Premiers débats, premiers consensus

Un consensus s'est dégagé dès la première réunion des pays donateurs, les 27 et 28 janvier, à Paris, pour chercher à assurer à l'Association internationale de développement (AID) – filiale de la Banque mondiale chargée de l'aide aux pays les plus pauvres – une enveloppe de 12 milliards de dollars durant la période 1988-1990.

Une enveloppe insuffisante pour maintenir les flux financiers prévus pour la période triennale précédente, répondre aux besoins de la Chine et de l'Inde, assurer le relais du Fonds spécial pour l'Afrique doté de 1,2 milliard de dollars jusqu'en juin 1988. Le président de l'AID, M. Moeen Qureshi, l'a reconnu lors d'une conférence de presse, tenue le 29 janvier. Mais les premières estimations variant entre 10,5 milliards et 12,5 milliards de dollars, la volonté générale manifestée par les trente-trois pays représentés pour trouver un terrain d'entente sur un montant maximum constitue un facteur de soulagement évident, même si ce chiffre permet tout juste de retrouver les niveaux de 1982-1984.

D'accord pour continuer de donner la priorité absolue à l'Afrique, les participants l'ont également été pour maintenir, en termes nominaux, le soutien à la Chine et à l'Inde, qui représente actuellement 1,1 milliard de dollars par an. Accord de principe enfin pour l'utilisation d'une part des ressources de l'AID en association avec celles du fonds fiduciaire du Fonds monétaire international représentant 2,8 milliards en six ans.

Au total, la nécessité d'offrir un minimum de moyens à une Association dont l'utilité est désormais reconnue jusqu'à Washington l'a emporté sur les réticences budgétaires des donateurs, Etats-Unis en tête. Cette atmosphère « constructive » ne permettra pourtant pas de régler rapidement un dossier délicat, notamment pour les Etats-Unis (*le Monde* du 28 janvier).

La prochaine réunion, prévue pour les 7 et 8 avril prochain, s'attaquera plus en détail aux problèmes de fond, le montant exact de l'enveloppe dont disposera l'AID et sa répartition entre les participants. Conscient des obstacles qui restent à surmonter, M. Qureshi n'a pas exclu qu'après un troisième rendez-vous en juin, une nouvelle session se révèle nécessaire pour tenter d'aboutir avant l'assemblée générale de la Banque mondiale, à l'automne prochain. Non sans rappeler que, lors de la création de l'AID, les Etats-Unis participaient pour 44 % aux ressources de l'Association. Une part ramenée à 25 %, alors que le Japon a porté sa contribution de 14,5 % à 18,7 % lors de la dernière reconstitution du fonds.

Une façon très diplomatique de rappeler aux Etats-Unis que, si leur participation reste indispensable, elle ne représente pas un poids budgétaire insupportable.

F. Cr.

Aux Pays-bas

INÉVITABLE AUGMENTATION DES IMPOTS

Amsterdam. – Les revenus provenant de la vente du gaz naturel néerlandais diminueront à un point tel que, dans les années à venir, une augmentation des impôts paraît inévitable. C'est ce qu'a fait savoir cette semaine le premier ministre, M. Ruud Lubbers.

Selon des estimations officielles, les revenus du gaz seront réduits de 23,8 milliards de florins en 1985 à 17,9 milliards cette année et 13 milliards en 1987. Actuellement, les ventes du gaz représentent environ un sixième des revenus de l'Etat néerlandais.

La chute des revenus du gaz est due notamment à la baisse du cours du dollar et à celle des prix du pétrole, auxquels le prix du gaz, néerlandais est étroitement lié. – *(Corresp.)*

CONJONCTURE

LES CENT DIX PROPOSITIONS CINQ ANS APRÈS

Le chemin parcouru

Qui oserait prétendre aujourd'hui que la gauche n'a pas rempli son contrat ? La décentralisation, les nationalisations, l'abolition de la peine de mort et des tribunaux d'exception, les droits nouveaux des travailleurs, la réduction du temps de travail, la retraite à soixante ans, le soutien à la création, ont été assez combattus par l'opposition pour que nul ne conteste l'existence de réformes qui auront marqué la législature socialiste.

A quoi bon alors publier, comme viennent de le faire les services du premier ministre, *le Chemin parcouru*, présentation maladroite de l'application des *« cent dix propositions de François Mitterrand cinq ans après »*, sinon par référence excessive au petit livre rouge de l'avant-1981, par masochisme des nostalgiques de l'« autre logique » ; bref, par contre-propagande. Tant il est vrai qu'à ce jeu l'esprit curieux cherche plus volontiers ce qui n'a pas été fait que ce qui l'a été.

D'abord, il y a sept propositions oubliées : l'action internationale énergique contre la dissémination de l'arme nucléaire (proposition 7) ; la création du conseil des peuples méditerranéens (13) ; le raccourcissement à cinq ans du mandat présidentiel, renouvelable une fois, ou sa limitation à sept ans sans possibilité de renouvellement (45) ; la limitation du recours à l'usage du vote bloqué (46) ; la moralisation de la vie publique : déclaration des revenus et du patrimoine des candidats aux fonctions de président de la République, de député, de sénateur ainsi que des ministres en exercice avant et après expiration de leur mandat (49) ; la lumière faite par la justice sur les affaires dans lesquelles ont été mises en cause des personnalités publiques (50) ; la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (51).

Il y a ensuite une proposition tronquée. Ainsi n'est-il plus question dans le texte de Matignon de *« ramener d'ici 1990 la part du commerce extérieur dans le PIB en dessous de 20 % »* (proposition 20). Mais qui pourrait – à part peut-être les communistes – en vouloir aux socialistes d'avoir gommé une promesse aussi peu réaliste ?

Il y a surtout une méthode intellectuelle étrange qui consiste à accumuler les preuves d'un accomplissement des promesses (par une liste impressionnante, en face de chaque proposition, de textes et d'initiatives) quoi qu'il en soit advenu. Deux exemples – parmi cinquante autres – viennent illustrer cette méthode. La proposition 27 énonce que *« des bonifications d'intérêt ou des avantages fiscaux, sur une base contractuelle, seront accordés pour contribuer à la réalisation des objectifs de la politique économique et sociale »*. Et Matignon de citer pêle-mêle parmi les réalisations la création du fonds industriel de modernisation et des CODEVI, les dispositions fiscales dans les pôles de conversion, la création d'un compte-épargne en actions, le crédit d'impôt pour la recherche... Autant de mesures, certes effectuées, mais avec désormais une politique fondamentale de réduction des bonifications d'intérêt (l'enveloppe est passée de 182 milliards à 137 milliards de francs entre 1985 et 1986), qui fait dire à M. Bérégovoy que 30 milliards de francs auront ainsi été économisés en 1986 sur les dépenses budgétaires.

La politique énergétique, précisée par la proposition 38, est elle aussi très claire : pas de commandes nouvelles de centrales nucléaires, référendum sur la poursuite du programme, développement des économies d'énergie et des techniques nouvelles d'utilisation du charbon. C'est loin d'être ce qui a été fait, mais cela n'empêche pas Matignon de « démontrer » l'application de cette promesse.

A jouer ainsi aux apothicaires, les socialistes poussent aux comptes. Disons qu'un petit tiers des propositions a été intégralement réalisé, qu'une partie des autres est difficile à juger (l'international).

Pour le reste, même s'il a souvent engagé des réformes, le gouvernement socialiste, qui avait fait des cent dix propositions son programme dès le congrès extraordinaire de Créteil, le 24 janvier 1981, s'est heurté aux difficultés financières (c'est le cas, par exemple, pour les trois cent mille crèches promises, pour les classes de vingt-cinq élèves au maximum, pour le statut des femmes d'agriculteurs, pour la semaine de trente-cinq heures ou pour la retraite des femmes à cinquante-cinq ans...), à l'état de la société (vote des immigrés aux municipales après cinq ans de présence en France, création d'un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale), à l'establishment (service militaire réduit à six mois, suppression de l'ordre des médecins ou nécessité pour les listes électorales de comporter au moins 30 % de femmes) ; quand il n'a pas simplement laissé tomber une promesse mauvaise (le droit de veto donné aux comités d'entreprise, notamment sur les techniques de production, qui aurait paralysé la vie économique). Bref, il a appris à gouverner.

Outre les grandes réformes de structures qui, presque toutes, ont été réalisées, le gouvernement ne s'est pas contenté des cent dix propositions : la réduction de l'inflation, la désindexation des salaires, la réforme des marchés financiers, sont plus importantes que bien des mesures non appliquées. Pourquoi alors ne pas défendre d'abord ce bilan-là ?

BRUNO DETHOMAS.

● **Immigration : 32 500 entrées et 43 700 départs en 1985.** – 19 168 dossiers de regroupement familial ont reçu le feu vert de l'Office national d'immigration en 1985 (contre 20 600 en 1984), a annoncé M. Gérard Fuchs, président de l'ONI, mardi 28 janvier. 32 503 personnes ont bénéficié de cette mesure ; 97 % des dossiers ont été traités en moins de deux mois et demi. La réglementation appliquée depuis janvier 1985 n'a donc pas empêché le regroupement des familles. D'autre part, l'ONI a accepté 19 000 demandes d'aide au retour au pays de travailleurs immigrés, ce qui a entraîné le départ de 43 700 personnes (les deux tiers des demandes concernant des célibataires).

AGRICULTURE

SOIXANTE-QUATRE PAYS A LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LA FORÊT

La France proposera un accroissement de l'aide pour l'« Afrique sèche »

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, de nombreux ministres de l'agriculture et de l'environnement *ont répondu à l'invitation lancée par* M. Mitterrand pour la conférence internationale sur l'arbre et la forêt, baptisée Silva, qui se tiendra à Paris du 5 au 7 février (1). Vingt pays industrialisés, vingt-sept pays africains et cinq organisations internationales sont attendus en tant que participants : dix-sept autres pays, d'Europe de l'Est notamment, et vingt-trois organisations seront observateurs.

Par la permanence de l'action qu'elle sollicite, la forêt est une affaire d'Etat. En Europe, elle est menacée par la pollution et les maladies, dans l'« Afrique sèche », elle disparaît sous la pression des besoins en bois de feu. Pour *« ne pas être seulement une conférence de plus »*, celle-ci, a indiqué M. Souchon, ministre français délégué à l'agriculture et à la forêt, a voulu se limiter à ces deux aspects, sans méconnaître les problèmes des forêts tropicales humides d'Afrique, ceux de l'Amérique latine ou de l'Asie du Sud-Est. Cette limitation volontaire s'explique par le souci d'aboutir à des résultats concrets.

En premier lieu, la conférence se terminera par un appel solennel pour une mobilisation politique en faveur de la protection de l'arbre et de la forêt. *Les* autres mesures seront des engagements bilatéraux ou par groupes de pays, en faveur d'un accroissement de la recherche pour la lutte contre les incendies dans le pourtour méditerranéen, pour la lutte enfin contre les pollutions transfrontières. Sur l'ensemble de ces points, la France doit faire des propositions, notamment sur l'augmentation de l'aide affectée à la reforestation de l'Afrique.

Cette conférence internationale *sera précédée, les 3 et 4 février, par* une rencontre préparatoire au niveau des techniciens. Toutefois, dans le même temps, se déroulera à l'Assemblée nationale un autre colloque, organisé celui-là par un ensemble d'associations de défense de l'environnement, dont les Amis de la Terre. Consacré à la déforestation, ce colloque, qui devrait être ouvert par Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement, se présente plus comme une interpellation des responsables politiques par des techniciens et des militants de l'écologie. *Une résolution sera remise à* M. Mitterrand.

Enfin, les syndicats CFDT et CGT de l'Office national des forêts, hostiles à la politique forestière et aux réformes imposées à l'Office, ont choisi de manifester, le 5 février, jour d'ouverture de la conférence internationale.

J. G.

(1) *« Le Monde Sciences »* publiera dans l'édition du *5 février* un dossier consacré à la recherche forestière, en liaison avec le dépérissement de la forêt européenne et la déforestation.

Les manifestations de la FNSEA

« POUR QU'ON NE NOUS OUBLIE PAS DANS LA TOURMENTE POLITIQUE », déclare M. Guillaume

« Que ce soit la gauche ou la droite qui gagne les prochaines élections, il n'y a qu'une politique agricole valable, celle que nous préconisons », a lancé, à la tête de ses troupes, M. François Guillaume, président de la FNSEA, au cours de la manifestation qui a réuni, mercredi 29 janvier à Caen (Calvados), quelque douze mille agriculteurs venus des cinq départements normands. Ce rassemblement, qui s'est déroulé dans le calme, faisait suite à celui d'Amiens, le 21 janvier.

La FNSEA et son président appellent, en effet, les agriculteurs à se mobiliser avant les négociations de Bruxelles sur les prix agricoles et avant les échéances électorales. *« Ils est absolument indispensable*, a déclaré M. Guillaume, *que nous nous manifestions parce qu'on risque de nous oublier, surtout dans la tourmente politique qui se prépare »*.

Alors qu'à Bruxelles, la Commission s'apprête à proposer un gel des prix agricoles, M. Guillaume estime à 5 % la hausse moyenne nécessaire, sans compter l'augmentation qui résulterait de la suppression des montants compensatoires monétaires.

CONSOMMATION

Mme Prince se rebiffe... !

Mme Prince n'est pas contente du tout. Dans une lettre publicitaire d'une société de vente par correspondance, à laquelle elle a déjà acheté quelques bricoles, n'a-t-elle pas lu le paragraphe suivant : *« C'est maintenant officiel : Mme Prince, de Paris, vient de gagner les 25 millions de centimes mis en jeu dans le grand tirage gratuit de France Direct Service, société de vente par correspondance bien connue. C'est au cours d'une petite manifestation qui s'est déroulée 13, place des Hirondelles, que Mme Prince, très émue et entourée de ses parents et amis, a reçu des mains de M. P. Chatelain, directeur, son chèque de 250 000 F ! Avant de laisser éclater sa joie, Mme Prince a remercié très chaleureusement la direction de France Direct Service, et nous a confié que, jusqu'à ce que cette fabuleuse somme de 25 millions de centimes lui soit remise, elle n'y croyait pas ! »*

Elle n'y croit toujours pas, car elle n'a rien reçu du tout, et elle est indignée. Si elle nous a téléphoné, c'est que, dans la suite de ce courrier publicitaire *« personnalisé »*, elle a lu : *« Est-ce vous qui aurez les honneurs du journal* le Monde ? »

« Ils n'ont pas le droit d'écrire des mensonges de ce calibre. Rien de ce qu'ils écrivent n'est vrai. Il n'y a pas eu de chèque, il n'y a pas eu de petite fête, il n'y avait pas mes parents et mes amis, et je ne sais même pas où est la place des Hirondelles ! Là, ils vont trop loin. Ils n'ont pas le droit de se servir de mon nom. Je ne vais pas laisser passer ça ! »

Mme Prince, qui est comptable dans une petite entreprise parisienne de brosserie, a écrit au Bureau de vérification de la publicité (BVP) (1). Las ! Au BVP, on est au courant de cette histoire de France Direct Service (FDS) : il y a trente-quatre dossiers suivis depuis le 1er janvier, et le service compétent reçoit chaque jour des coups de téléphone. Mais le BVP n'est pas directement concerné. Il ne s'agit pas à proprement parler de publicité, mais de promotion directe par voie postale (ou *« mailing »*, comme disent les publicitaires). Et France Direct Service n'est pas membre du BVP. On ne peut donc l'exclure... Tout ce qu'a pu faire le BVP, *c'est un communiqué intitulé* « Millionnaires : les espoirs déçus », incitant les entreprises qui organisent des loteries à être plus rigoureuses. Si l'affaire va en justice, le BVP se portera partie civile, bien sûr.

Au reste, la réaction de Mme Prince ne se fait pas jour auprès du seul BVP. Un appel de l'Union féminine civique et sociale (UFCS) (2) de Laval (Mayenne) a été publié dans une des revues de l'Institut national de la consommation, *Consommateurs - Actualités*, pour recueillir des témoignages d'éventuelles victimes de FDS (non-livraison d'articles commandés, par exemple). Les dames de l'UFCS de Laval sont très surprises : une dizaine de lettres *seulement pour des problèmes de livraisons*, mais plus d'une centaine émanant de clients qui auraient *« gagné »* chacun 25 millions de centimes et qui n'apprécient pas la plaisanterie.

Une conclusion s'impose, que devraient méditer les entreprises de vente par correspondance : les Français n'aiment pas qu'on se serve de leur patronyme pour raconter des histoires qui font à tort rêver les autres. Alors, comme Mme Prince, ils se rebiffent.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Le BVP est un organisme tripartite qui veille à l'application des règles déontologiques de la publicité. Il regroupe annonceurs, médias, agences de publicité et des représentants de l'Institut national de la consommation. 5, rue Jean-Mermoz, Paris-8e. Tél. : 42-59-89-45.

(2) 6, rue Béranger, Paris-3e. Tél. : 42-72-19-18.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SAPAR — Obligations à taux variable août 1982.

Les intérêts courus du 17 février 1985 au 16 février 1986 sur les obligations SAPAR à taux variable août 1982 seront payables, à partir du 17 février 1986, à raison de F 528,00 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon no 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir de F 58,67 (montant global : F 586,67).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 87,96, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 5,86 faisant ressortir un net de F 434,18. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE — Obligations 15,30 % janvier 1983.

Les intérêts courus du 7 février 1985 au 6 février 1986 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 15,30 % janvier 1983 seront payables, à partir du 7 février 1986, à raison de F 688,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon no 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 76,50 (montant global : F 765,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera F 114,70, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 7,65 faisant ressortir un net de F 566,15. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE — Obligations janvier 1984 — 13,70 %.

Les intérêts courus du 6 février 1985 au 5 février 1986 sur les obligations Caisse *nationale de l'énergie 13,70 % janvier 1984* seront payables, à partir du 6 février 1986 à raison de F 616,50 par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 68,50 (montant global : F 685,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 102,70, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 6,85 faisant ressortir un net de F 506,95. Cette retenue ne concerne pas les personnes *visées au III de l'article 125* A du code *général des impôts*.

TAUX RÉVISABLE, SOIT 11,98 % pour 1986.

Les intérêts courus du 6 février 1985 au 5 février 1986 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie à taux révisable janvier 1984 seront payables, à partir du 6 février 1986, à raison de F 539,10 par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 59,90 (*montant global : F 599,00*).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 89,81, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 5,99 faisant ressortir un net de F 443,30. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code general des impôts.

Il est rappelé que, application de l'article 94 — 2 de la loi no 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret no 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les deux emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 12,50 % (Ex-9 %) 1963.

Les intérêts courus du 10 février 1985 au 9 février 1986 sur les obligations Electricité de France 12,50 % (Ex-9 %) 1963 seront payables, à partir du 10 février 1986, à raison de 35 F par titre de 280 francs nominal, contre détachement du coupon no 23 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,20 F (montant global : 39,20 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le *complément de prélèvement* libératoire sera de 5,60 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour *1984*, soit 0,39 F faisant ressortir un net de 29,01 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « E », « A » et « D » sont respectivement remboursables depuis les 10 février 1969, 1975 et 1981.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 5,75 % 1966

Les intérêts courus du 25 février 1985 au 24 février 1986 sur les obligations Electricité de France 5,75 % 1966 seront payables, à partir du 25 février 1986, à raison de 20,70 francs par titre de 400 francs nominal, contre détachement du coupon no 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,30 F (montant global : 23 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,44 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut *conformément* à la loi *de finances* pour 1984, soit 0,23 F faisant ressortir un net de 17,03 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Les obligations d'une valeur nominale de 400 F sur lesquelles est portée la mention série « A », et qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de remboursement anticipé au 25 février 1986, seront remboursables à 480 F (prix d'émission 400 F + prime de remboursement de 80 F) le 25 février 1986, coupons no 21 au 25 février 1987 et suivants attachés.

Il est rappelé que les titres de la série « C » sont remboursables depuis le 25 février 1976, au taux de 440 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 6,25 % février 1967

Les intérêts courus du 20 février 1985 au 19 février 1986 sur les obligations Electricité de France 6,25 % février 1967 seront payables, à partir du 20 février 1986, à raison de 22,50 F par titre de 400 F nominal, contre détachement *du coupon no 19 ou estampillage du certificat nominatif*, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global : 25 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,74 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,25 F faisant ressortir un net de 18,51 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D », « C », et « E », « F » sont respectivement remboursables depuis les 20 février 1972, 1977 et 1982.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 8,50 % février 1971

Les intérêts courus du 1er février 1985 au 31 janvier 1986 sur les obligations Electricité de France 8,50 % février 1971 seront payables, à partir du 1er février 1986, à raison de 34,42 F par titre de 450 F nominal, contre détachement du coupon no *15* ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,83 F (montant global : 38,25 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,73 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,38 F faisant ressortir un net de 28,31 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A partir de la même date, les obligations restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 450,01 F (démunies de coupon).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 8,50 % janvier 1972

Les intérêts courus du 3 février 1985 au 2 *février* 1986 sur les obligations Electricité de France 8,50 % janvier 1972 seront payables, à partir du 3 février 1986, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon no 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,42 F faisant ressortir un net de 31,46 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

— NOTA —

En application de la loi du 30 décembre 1981 — article 94, alinéa II et du décret no 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

- Les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit : le montant des sommes qui leurs sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital), sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires *habilités choisis par eux* ;
- Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) ;
- Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en s'adressant aux caisses des comptables directs du trésor (trésoreries générales, recettes des *finances et perceptions*), à *la Caisse nationale de l'énergie, à Paris*, 18 bis, rue de Berri, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques populaires de France ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'AFRIQUE DU NORD

(SIAN)
Société anonyme
au capital de 250 000 F
RC Marseille 62 B 552

Pour permettre aux actionnaires ou à leurs ayants droit actuels de faire valoir leurs droits, le conseil d'administration de la société demande à tous les actionnaires qui ne se sont pas encore fait connaître depuis la nationalisation de bien vouloir se manifester le plus rapidement possible en écrivant au Cabinet Jean-Paul Foucault, conseil juridique à Paris, 229, boulevard Pereire, 75017 Paris, en précisant le nombre et le numéro des actions dont ils sont détenteurs.

DOCKS DE FRANCE

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du groupe Docks de France, se sont élevées à 19 795 millions de francs pour l'exercice 1985. Ce chiffre inclut les recettes de Lil'Champ Food Stores, consolidées pour la première fois.

Le taux de progression sur 1984, calculé à partir des chiffres en monnaies nationales pour les filiales étrangères, est de 10,8 %, dont 6 % à périmètre de consolidation constant.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

(CFDV)

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, société holding du groupe Delmas-Vieljeux, réuni de 28 janvier 1986 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a examiné les comptes provisoires de l'exercice clos le 31 décembre 1985, qui font ressortir un résultat bénéficiaire de l'ordre de 33 millions de francs, en progression de 10 % environ sur le bénéfice de l'exercice précédent.

Afin de pouvoir donner aux actionnaires l'information la plus complète sur les sociétés du groupe, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 26 juin 1986.

Sous réserve que les comptes définitifs qui seront arrêtés par le prochain conseil confirment le niveau du résultat provisoire, il sera proposé la mise en distribution d'un dividende de 41 F par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 20,50 F donnant un revenu global de 61,50 F par titre (contre 57 F en 1984).

Entre-temps, sur la base des comptes provisoires certifiés par les commissaires aux comptes, le conseil d'administration a décidé la mise en paiement — à compter du 11 février 1986 — d'un acompte sur dividende de 20 F par action, donnant droit à un avoir fiscal de 10 F, qui s'imputera sur le dividende global décidé par l'assemblée générale.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 janvier

Toujours bien orienté

Pour la cinquième séance consécutive, les cours ont progressé mercredi à la Bourse de Paris. Amorcé presque dès l'ouverture, et malgré une certaine tendance à l'irrégularité, le mouvement s'est poursuivi par la suite, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance voisine de 0,7 %.

Comme à l'habitude, les grandes valeurs sont revenues sur le devant de la scène. Citons pêle-mêle parmi les élus du jour : Cit-Alcatel, Carrefour, Leroy, Schneider, Nord-Est, Coca-france, Redoute, Lafarge, L'Oréal, Bic et, bien sûr, Peugeot, qui s'est rapproché de la barre des 700 F.

Une fois encore, les professionnels se disaient très satisfaits du déroulement des opérations. Pour eux, la consolidation se fait sans baisses majeures, surtout dans un marché toujours haussier, ce qui, à leur avis, est un très bon signe.

La belle allure de Wall Street a, il est vrai, favorablement influencé les opérateurs. Mais ces derniers jouent surtout une baisse générale du loyer de l'argent. Après le Japon, la RFA pourrait à son tour réduire ses taux directeurs, et beaucoup n'excluent pas la possibilité de voir la Réserve fédérale américaine emprunter la même voie après les opérations de refinancement du Trésor.

Sur le marché obligataire, les investisseurs anticipent aussi une détente monétaire. L'écart entre les taux longs et les taux courts tend à se réduire. Tous les produits sont très demandés. Même l'emprunt SNCF se place bien. Repli de la devise-titre, qui s'est échangée entre 7,54 F et 7,58 F (contre 7,56 F – 7,60 F).

L'or s'est un peu redressé à Londres (354,40 dollars l'once, contre 353 dollars), mais a encore fléchi à Paris avec la chute de la devise américaine. Le lingot a encore perdu 600 F, à 83 800 F. Recul du napoléon, à 579 F (– 8 F).

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Pour la cinquième séance consécutive, les cours ont progressé mercredi à Wall Street. Mais après l'ampleur prise la veille, le mouvement s'est ralenti sous la pression des ventes bénéficiaires. A la clôture, l'indice des industrielles limitait son avance à 2,52 points pour s'inscrire à 1 558,94.

Le bilan de la journée témoigne de l'irrégularité ambiante. Il est même négatif. Sur 2 022 valeurs traitées, 873 ont baissé, 780 ont monté et 369 n'ont pas varié. Les professionnels ne se disaient pas surpris par le comportement du marché qu'ils attribuaient essentiellement à des raisons techniques. Autour du Big Board, beaucoup se disaient même très satisfaits de la résistance opposée aux prises de bénéfices. Celles-ci furent abondantes. Mais les achats aussi. Une activité débordante a régné avec 193,80 millions d'actions échangées, contre 145,66 millions la veille. Dans le grand livre des records, ce montant des transactions est le troisième le plus important de l'histoire.

D'une façon générale, les opérateurs restent fondamentalement optimistes. Le plus grand nombre anticipe une baisse des taux d'intérêt que la Réserve fédérale pourrait se résoudre à décider. En cours de séance, du reste, une rumeur, démentie ensuite, a circulé prêtant à M. Paul Volcker l'intention de ne rien entreprendre à cet égard. Un alourdissement des cours s'est ensuivi. Mais il fut de courte durée. Les valeurs bancaires se sont redressées et les compagnies aériennes ont été très entourées.

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 29 janv.
Alcoa	41 3/4	42 1/8
A.T.T.	22 7/8	22 1/2
Boeing	47 5/8	47 3/4
Chase Manhattan Bank	71	72 5/8
Du Pont de Nemours	63 1/4	64 1/8
Eastman Kodak	48	46 7/8
Exxon	51 1/8	51 1/8
Ford	62 5/8	64 1/8
General Electric	70 1/4	69 3/4
General Motors	74 1/4	76 1/8
Goodyear	32 1/4	32 3/8
I.B.M.	151 3/4	151
I.T.T.	37 1/2	38 1/2
Mobil Oil	29 1/8	28 7/8
Pfizer	49 1/2	49 3/8
Schlumberger	32 1/4	31 1/2
Texaco	28 1/2	27 3/8
U.A.L. Inc.	58 1/8	55 7/8
Union Carbide	82 1/4	81 1/8
U.S. Steel	23	23
Westinghouse	44 1/2	44 1/2
Xerox Corp.	60 1/2	61 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SIEMENS : 43 % DE PROFITS EN PLUS. – Le numéro un de l'industrie allemande annonce pour l'exercice clos le 30 septembre 1985 un bénéfice net consolidé de 1,53 milliard de deutschemarks, en progression de 43,3 % sur le précédent. Le groupe envisage de majorer son dividende de 20 % pour le porter à 12 DM, également d'augmenter son capital de 650 millions de deutschemarks, dont 150 millions seraient réservés à ses employés.

THYSSEN REPREND LA DISTRIBUTION DE SON DIVIDENDE. – Avec un bénéfice net de 472,4 millions de deutschemarks (+ 161 %), le groupe va reprendre la distribution de son dividende interrompue au cours des deux précédents exercices. Les actionnaires toucheront 5 DM par titre.

ROSSIGNOL : VERS UNE AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ. – Pour l'exercice 1985-1986, qui s'achèvera le 31 mars prochain, le bénéfice net consolidé ne sera pas très différent du précédent (41,97 millions de francs). Mais pour le suivant, le président Boix-Vives prévoit une progression de 10 % à 15 % en raison de l'augmentation des ventes en volume des skis, bâtons, raquettes de tennis et accessoires.

FRANÇAISE DE RAFFINAGE = TOTAL FRANCE. – En raison du changement de la dénomination sociale de cette société devenue Total France, compagnie française de raffinage et de distribution, les actions de cette société figurent dans notre cote sous l'appellation Total France.

DU PONT DE NEMOURS : BAISSE DES BÉNÉFICES. – Le niveau des profits du numéro un de la chimie américaine est remonté au quatrième trimestre, avec un bénéfice net de 377 millions de dollars (+ 23,2 % par rapport à la période correspondante de 1984). Mais, pour l'année entière, le groupe enregistre une baisse de son bénéfice net (– 22,3 %), dont le montant revient de 1,43 à 1,11 milliard de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	28 janv.
Valeurs françaises	109,2
Valeurs étrangères	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 janv.	29 janv.
Indice général	283,6	284,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 janv.	30 janv.
1 dollar (en yens)	194,30	193,95

BOURSE DE PARIS Comptant 29 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 29/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 385	7 330	7 060	7 600
ECU	6 866	6 844	....	....
Allemagne (100 DM)	307 320	307 080	298 500	315 500
Belgique (100 F)	15 016	15 003	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	272 140	271 780	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 420	83 220	79	86
Norvège (100 k)	98 830	98 390	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 418	10 258	9 900	10 550
Grèce (100 drachmes)	5 020	5	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 512	4 500	4 100	4 800
Suisse (100 fr.)	362 980	362 880	351 500	370 500
Suède (100 krs)	97 850	97 400	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 700	43 640	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 884	4 873	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 726	4 715	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 205	5 168	5	5 400
Japon (100 yens)	3 783	3 779	3 620	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	84000	83800
Or fin (en lingot)	84400	83800
Pièce française (20 fr)	587	579
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	571	571
Pièce latine (20 fr)	506	505
Souverain	630	630
Pièce de 20 dollars	3880	3540
Pièce de 10 dollars	2080	1990
Pièce de 5 dollars	1280	.....
Pièce de 50 pesos	3395	3395
Pièce de 10 florins	561	595
Or Londres	355 25	.....
Or Zurich	357 50	.....
Or Hongkong	351 95	.....
Argent Londres	6 19	.....

Le Monde

LA CONDAMNATION A MORT D'UN DIRIGEANT COMMUNISTE THAILANDAIS

L'ancien « Robin des Bois » d'une cause défaite

De notre correspondant

Bangkok. – Le procès intenté au militant communiste Surachai Sae Darn, s'est achevé mercredi 29 janvier. Accusé du meurtre d'un policier, Surachai a été condamné à mort par une cour militaire.

Rebelle depuis toujours, ancien réparateur de radio, excellent orateur, Surachai, bien que n'occupant pas de fonctions précises au sein du Parti communiste thaïlandais (PCT), était sans doute l'un de ses membres les plus connus, voire les plus populaires. Avant de rejoindre le parti, clandestin, en 1976, il avait pris la tête de nombreuses manifestations dirigées contre les abus du pouvoir central dans le Sud, dont il était originaire.

Sa réputation de « Robin des Bois » du PCT lui était venue de l'attaque d'un train dans la région méridionale de Surat-Thani, en 1979. Le coup avait rapporté aux communistes plus de 1 million de baths (environ 300 000 francs). Fier de cet exploit, qu'il narrait avec plaisir aux journalistes venant le trouver dans son camp fortifié, Surachai a, en revanche, toujours nié être responsable de la mort du policier tué au cours de l'assaut.

En 1981, il fut invité par le gouverneur de la province de Surat-Thani à participer à des négociations, destinées en principe à mettre fin à la lutte fratricide à laquelle se livraient depuis des années communistes et forces gouvernementales. Les discussions furent courtoises jusqu'au moment où, par surprise, des soldats vinrent arrêter Surachai et ses deux compagnons, à qui avait été garanti le libre passage.

Jugé une première fois par un tribunal militaire, il fut condamné à vingt-trois ans de prison pour rébellion. Le second procès, qui vient de s'achever, portait sur sa *responsabilité dans la mort du policier.*

Au cours de ces dix dernières années, seuls deux communistes ont été condamnés à la peine capitale. Chaque fois, la sentence, sur ordre du palais, fut commuée en prison à vie. Condamné par un tribunal militaire, Surachai n'a, pour seul recours, qu'une « pétition » adressée au roi.

Le Parti communiste, qui, à partir de 1976, rassemblait plus de dix mille hommes armés, opérant surtout dans les provinces du Nord, du Nord-Est et du Sud, s'est effondré après 1979, victime à la fois de ses positions prochinoises, de ses querelles internes, de son refus de considérer les transformations de la société thaïlandaise et de la nouvelle politique des autorités. A la lutte armée, le gouvernement du général Prem a, en effet, préféré la séduction. Les appels du gouvernement, assortis de promesses d'amnistie, ont provoqué des défections massives. Selon les autorités, à peine quelques centaines de militants poursuivent encore aujourd'hui une lutte armée qui apparaît chaque jour plus désespérée.

J. B.

LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DE LA CGT

Peu de perturbations, mais des coupures de courant dans l'Ouest parisien

La Journée nationale d'action de la CGT, ce jeudi 30 janvier, pour rendre « *invotable* » le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, entraînait en début de journée peu de perturbations. Seul point noir : à EDF. A 8 h 30, la direction d'EDF observait pour la production une pointe à 49 000 mégawatts, soit une baisse de 8 300 MW. L'équilibre entre la production et la consommation était assuré et ne devait pas entraîner de délestage. Mais des coupures de courant ont touché 30 000 à 40 000 clients d'EDF dans l'Ouest parisien (16e, 17e, 15e, une partie des 7e et 8e arrondissements), aussi bien des particuliers que des entreprises.

A la SNCF, les perturbations étaient très faibles. Le trafic était normal sur l'ensemble des grandes lignes. Il en était de même sur la banlieue, à l'exception de la ligne C du RER (Saint-Quentin-en-Yvelines-Brétigny) où le trafic est passé dans la matinée de deux trains sur trois à trois trains sur quatre. Des perturbations étaient observées sur les dessertes omnibus régionales de l'Ouest, du Sud-Ouest et de Marseille. A la RATP, le trafic était normal sur le métro et le RER, mais les directions de la SNCF et de la RATP avaient décidé préventivement de fermer l'interconnexion de la ligne B du RER à la gare du Nord, obligeant les voyageurs à changer de train. A 7 h 30, le trafic des autobus était assuré à 99,23 %.

A la régie Renault, la CGT avait lancé plusieurs appels à des débrayages, notamment dans les usines de Billancourt, Le Mans, Cergy-Pontoise, Rueil-Malmaison, Saint-Ouen, Orléans, Cléon, Dreux. *Aucun arrêt de travail n'était prévu* à Choisy, à Grand-Couronne et à Sandouville. A Douai, l'usine était en chômage économique jeudi, mais un rassemblement était prévu. La CGT affirme avoir réuni plus de 7 000 signatures à Billancourt sur sa pétition nationale contre la flexibilité et 6 000 à Flins (où une délégation de cinquante personnes devait participer à la manifestation parisienne à partir de 11 h de l'Opéra à la République). A Cléon, le débrayage de deux heures était suivi par 6,04 % du personnel du matin (avec 8,36 % de grévistes pour les 2 032 salariés travaillant en équipe).

Sur le vif

Vandales

J'en ai marre des voleurs, des voyous, des loubards, mais alors vraiment marre. Vous savez ce qu'ils m'ont fait ? Ils ont brûlé ma maison, oui, ma jolie petite maison dans les pins en Bretagne, toute en bois, peinte en blanc. On l'avait depuis vingt ans. Et là, en une nuit, elle est partie en fumée. Pourquoi ? Pour rien. Deux gamins. Ils sont entrés par effraction. Ils ont pris une paire de jumelles et une bouteille de whisky. Et pour effacer leurs traces, leurs empreintes, ils ont mis le feu. C'est vraiment malin ! Un truc à confondre tous les Maigret du coin. Vive la violence à la télé. Ça donne des idées.

Où qu'on aille, quoi qu'on fasse, dans ce pays de vandales, tout est salopé, bousillé ou piqué. Moi, ici – je ne vous l'avais pas dit, mais bon, tant pis, – je ne peux rien laisser dans mon bureau sans que ça disparaisse aussitôt. Un vrai moulin, ce journal, ouvert à tous les vents, le vent de la fauche. Et ces cabines téléphoniques béantes, hébétées, ces ascenseurs souillés, ces bagnoles forcées, ces trains saccagés ! Le patron de la SNCF en parlait l'autre jour au micro d'Europe 1. Vous savez où ils passent, nos sous ? A remplir les trous de ses banquettes éventrées, de ses moquettes brûlées à la cigarette, à réparer, à nettoyer ses wagons sinistrés.

Ça finit par être exaspérant à la longue. Ça vous pousse à bout. Moi, hier, je surprends un ado en train de bomber en énormes lettres fluo une connerie du genre « T'es une salope Charlotte » sur le mur d'un immeuble fraîchement ravalé. Soigneusement rangée au bord du trottoir, sa superbe moto, immaculée, nickelée, briquée. La rage m'a saisie. J'ai sorti mon bâton de rouge à lèvres et j'ai écrit « Pauvre con » sur son réservoir. Il se retourne, il me voit, il se fiche dans une de ces colères : Si c'est pas honteux de voir ça ! Ah ces vieux, ils se croient tout permis. Ils ne respectent rien. Lâche ça tout de suite ou j'appelle les flics. C'est qu'il l'aurait fait, ce salaud !

Vous ne me croyez pas ? Vous avez raison, j'oserais jamais. Le coup de la maison, en revanche, c'est vrai. J'aurais préféré que ce soit le contraire.

CLAUDE SARRAUTE.

TROIS CONSTRUCTEURS EUROPÉENS LANCENT UNE OPA PARTIELLE SUR WESTLAND

Londres (*AFP*). – Les trois membres non britanniques du consortium européen en compétition avec la firme américaine Sikorsky, associée à Fiat, pour le sauvetage du constructeur d'hélicoptères britanniques Westland, ont lancé, le mercredi 29 janvier, une OPA (offre publique d'achat) partielle de 16,4 millions de livres sur 25 % des actions de la société.

Aérospatiale (France), Agusta (Italie) et Messerschmitt-Bolkow-Blohm (RFA), associés dans cette offre à la Llyods Merchant Bank, cherchent ainsi à s'assurer une participation d'au moins 50 % dans Westland. L'offre est de 130 pence par action, soit 20 pence de plus que leur cours de Bourse actuel.

Destinée avant tout aux petits actionnaires de Westland, elle n'est valable que si les porteurs d'au moins 20,2 % du capital actions l'acceptent avant le 8 février.

Les membres britanniques du consortium, qui ne se sont pas joints à l'offre, sont British Aerospace et GEC.

La date choisie précède de quatre jours la nouvelle assemblée des actionnaires de Westland, qui doit se prononcer à la majorité simple sur le plan d'investissement de 35,5 millions de livres proposé par Sikorsky-Fiat. Si le consortium européen réussit à obtenir plus de 50 % des voix à la prochaine assemblée, il pourra bloquer la proposition Sikorsky-Fiat, la seule qui ait été présentée aux actionnaires par la direction de Westland.

La campagne à la radio et à la télévision

TOUJOURS PAS D'ACCORD ENTRE LES GROUPES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PC, le PS, le RPR, l'UDF n'ont toujours pas pu se mettre d'accord sur la répartition des cent quatre-vingts minutes dont ils disposeront à la télévision pendant la campagne officielle des élections législatives (*le Monde* du 21 janvier). Après six heures de réunion le mercredi 29 janvier, le bureau de l'Assemblée nationale, élargi aux présidents des quatre groupes, s'est séparé sans avoir tranché entre les positions des uns et des autres.

Assez rapidement, les socialistes ont accepté que le temps de parole des communistes soit pris sur les quatre-vintg-dix minutes réservés par la loi aux représentants de la majorité, alors que les représentants du PC refusaient d'être ainsi catalogués. Mais aucun accord n'a pu être trouvé sur la répartition du temps octroyé à chacun des deux camps, le PC, *soutenu par la droite*, *souhaitait* que chacune des quatre formations disposant d'un temps de parole égal.

Les socialistes refusaient cette solution en arguant que, depuis 1967, cela n'avait jamais été fait et que c'était d'ailleurs contraire à la loi, qui prévoit une répartition tenant compte « *notamment* » des effectifs des groupes à l'Assemblée nationale.

Les membres du PS ont refusé un vote – ils étaient d'ailleurs minoritaires au sein de ce bureau élargi – préférant, ont-ils dit, aboutir à un consensus.

Ils ont aussi refusé l'ultime proposition des communistes qui donnaient quarante minutes au PC et cinquante minutes au PS. Si aucun accord n'est trouvé au sein des instances de l'Assemblée nationale, les émissions de propagande officielle ne pourront pas avoir lieu.

La vente du *Progrès* de Lyon

LE GARDE DES SCEAUX DEMANDE LA LEVÉE D'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE M. ROBERT HERSANT

M. Robert Badinter, garde des sceaux, a fait transmettre, le mercredi 29 janvier, par le ministère des relations extérieures, une demande de levée d'immunité parlementaire pour M. Robert Hersant, auprès de la présidence du Parlement européen. La commission juridique de l'assemblée de Strasbourg sera saisie du dossier, qui devra ensuite être soumis à un vote en session plénière. L'examen de cette demande devrait donc prendre entre trois et six mois.

Jusqu'à présent, le Parlement européen *n'a accepté de lever l'immunité* de l'un de ses membres que lorsqu'il était accusé d'un délit ou crime de droit commun.

Le parquet et la chancellerie ont ainsi choisi entre deux thèses. L'une faisait valoir le flagrant délit, ce qui dispense de demander la levée de l'immunité parlementaire. Elle était soutenue notamment par la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) (*le Monde* du 24 janvier) et avait la faveur, semble-t-il, de juge d'instruction chargé du dossier, M. Claude Grellier. Celui-ci a demandé au parquet de lui donner son avis sur ce point. Le parquet n'a pas répondu.

Mais la demande de levée d'immunité parlementaire – l'autre thèse – est une réponse implicite, le juge se retrouvant alors seul pour une éventuelle inculpation au titre de la loi sur la presse. La FFSJ, pour sa part, « *constate avec regret que la chancellerie a pris une décision unilatérale* ».

LE MAUVAIS TEMPS SUR LA FRANCE

60 000 abonnés privés d'électricité dans le Massif Central

La tempête de neige qui s'est abattue sur le Massif Central dans la nuit de mardi à mercredi a entraîné de nombreuses perturbations pour la circulation routière, les communications téléphoniques et surtout l'approvisionnement en électricité.

A la suite de la rupture de plusieurs lignes à haute tension et la chute de quelques pylônes sous le poids d'une neige particulièrement « collante », quelque 62 000 personnes ont été privées d'électricité dans le sud de l'Ardèche, le nord du Gard et la Lozère.

Dans plusieurs hôpitaux de l'Ardèche, *notamment* au Cheylard et à Largentière, la température est descendue mercredi au-dessous de 15 degrés. Le préfet du département a dû déclencher le plan « électro-secours », qui prévoit la réquisition des groupes électrogènes disponibles dans les entreprises.

De son côté, EDF a mobilisé deux hélicoptères et plusieurs centaines d'agents pour tenter de rétablir le courant. Dans la journée de mercredi, 5 000 des 9 000 abonnés lozériens privés d'électricité ont pu être raccordés au réseau, et 17 000 abonnés ardéchois sur les 53 000 en panne.

Ce mauvais temps, qui n'est pas attendu en janvier, souligne une fois de plus la vulnérabilité du réseau de distribution d'EDF, dont les pylônes et les câbles cèdent en cas de pluie givrante ou de neige collante. Le 14 janvier dernier, le jour même où la centrale Superphénix était couplée au réseau, une banale tempête sur la Manche déclenchait un court-circuit qui devait entraîner une coupure pour plusieurs milliers de Parisiens. On en vient donc à penser qu'EDF investit un maximum pour la production, secteur concurrentiel, au détriment de la distribution, dont elle a le monopole.

« *L'investissement nucléaire a primé pendant des années*, a reconnu M. Jean Guilhamon, directeur général d'EDF, *mais, depuis deux ans, on s'efforce de rattraper le retard. Les investissements pour le renforcement du réseau de transport et de distribution ont augmenté de 10 %. La durée moyenne des coupures, qui était de six heures par an, a été ramenée à deux.* »

R. C.

L'ADMINISTRATION REAGAN REPROCHE AUX COMPAGNIES PÉTROLIÈRES LEURS ACTIVITÉS EN ANGOLA

L'administration Reagan a, pour la première fois, suggéré aux compagnies pétrolières américaines opérant en Angola de cesser leurs activités sur ce territoire. M. Chester A. Crocker, adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, a affirmé, le mercredi 29 janvier, que les sociétés américaines opérant en Angola « *devraient comprendre qu'elles sont au milieu d'une zone de guerre, qu'elles sont aussi au centre d'un débat politique, plutôt chaud dans le pays et qu'elles devraient penser à l'intérêt national des Etats-Unis autant qu'à leurs intérêts comme compagnies lorsqu'elles prennent leurs décisions* ».

Gulf Oil, filiale de Chevron, est depuis longtemps le principal opérateur étranger dans la production de pétrole angolaise, notamment dans la province de Cabinda.

A Europe 1

M. BADINTER : « Si la droite revenait au pouvoir, elle ne pratiquerait pas une autre politique judiciaire »

Invité de l'émission « Découvertes » de Jean-Pierre Elkabbach, M. Robert Badinter, ministre de la justice, a affirmé, le mercredi 29 janvier, que « *si la droite revenait au pouvoir, elle ne pratiquerait pas une autre politique judiciaire, ou, si elle en faisait une autre, cela ne changerait rien, ce ne serait qu'une sorte de gesticulation juridique, car les données de base sont les mêmes pour tout le monde* ».

Le garde des sceaux a souligné qu'« *il n'y avait aucune autre politique judiciaire que celle qu'[il a] menée depuis quatre ans et demi* », une politique faite à la fois de « *prévention pour s'attaquer aux sources et de répression, en particulier contre les formes de criminalité organisée* ».

Interrogé par un auditeur qui l'avait appelé « Maître Badinter », le garde des sceaux a répondu : « *J'ai perdu le titre d'avocat le 24 juin 1981, et je ne suis pas enclin à revenir au Palais dans les années à venir* », ajoutant qu'il « *faudrait au moins l'affaire Dreyfus pour qu'on* [le] *revoie un jour en cours d'assises* ».

« *Il n'y a plus de peine de mort*, a précisé M. Badinter. *Et l'idée que des jurés, parce qu'ils auraient à mon égard un préjugé ou une passion politique, pourraient faire encourir à celui que je défendrai une peine qui serait trop élevée, que, en quelque sorte, ce serait lui qui acquitterait le prix de la passion politique, ce serait pour moi une idée insupportable.* »

● *Sept lunes d'Uranus porteraient les noms des astronautes décédés.* – Les images enregistrées par la sonde américaine Voyager-2 lors de son passage, vendredi 24 janvier, au voisinage d'Uranus ont révélé l'existence d'un onzième anneau gravitant autour de la planète géante, qui se présente, selon la Nasa, comme une nappe diffuse de particules. En outre, l'Américain Bill Nelson, un démocrate de la Chambre des représentants, qui a récemment participé à une mission d'une navette spatiale, a proposé que sept des lunes qui viennent d'être découvertes autour d'Uranus portent les noms des sept astronautes qui ont péri dans l'explosion de Challenger.

● *Le seizième tir d'Ariane.* – Le seizième tir de la fusée Ariane, chargé de mettre sur orbite le satellite de télédétection français SPOT et le satellite scientifique suédois Viking, reporté à plusieurs reprises, est prévu pour la nuit du 21 au 22 février, au Centre spatial de Kourou, en Guyane. Le dix-septième tir d'Ariane est quant à lui normalement prévu pour la nuit du 12 au 13 mars, et doit déployer deux satellites de télécommunications : l'un, GSTAR, appartenant à une société privée américaine, et l'autre brésilien, Brasilsat-2.

● *La condamnation à mort des assassins d'Indira Gandhi.* – La Haute cour de New-Delhi a décidé, ce jeudi 30 janvier, de surseoir à l'exécution de deux des trois Sikhs condamnés à mort la semaine dernière pour le meurtre d'Indira Gandhi en raison d'un vice de procédure. La cour a accepté un appel contre les peines prononcées à l'encontre de Kehar Singh et de Balbir Singh par le juge Mahesh Chandra le 22 janvier. Elle n'a pas annulé la sentence, mais a décidé de permettre de suspendre l'exécution jusqu'à ce que la procédure *légale* correcte *soit suivie*. Selon la loi indienne, les peines de mort doivent être exécutées par « *pendaison par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive* ». En rendant son jugement contre les trois meurtriers, le juge Chandra avait seulement dit : « *Je les condamne à mort.* » Le principal accusé, Satwant Singh, n'a pas encore fait appel. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde »
daté 30 janvier 1986
a été tiré à 499 481 exemplaires

A B C D E F G